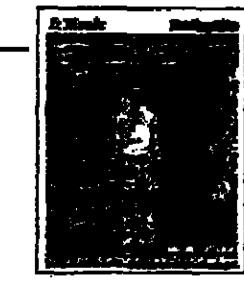
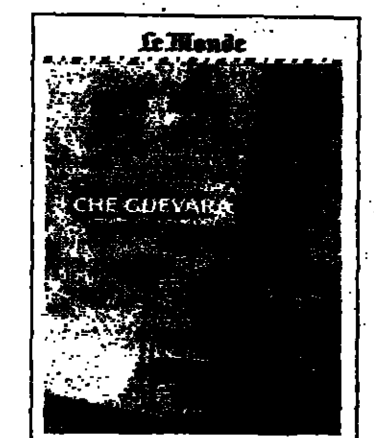
Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16391 – 7,50 F — JEUDI 9 OCTOBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Demandez « aden » le guide culturel





Regards sur le « Che »

LE TRENTIÈME anniversaire de la mort de Che Guevara, le *9 octobre 1967, est célébré* à La Havane par le Vᵉ congrès du Parti communiste cubain. Dans notre cahier spécial, plusieurs acteurs de cette aventure (dont Mario Monje, ancien secrétaire général du PC bolivien) analysent le parcours du célèbre guérillero.

Lire page 2 et notre cahier spécial

François Léotard en appelle à la justice pour stopper une opération montée par des « officines » politiques

Le RPR estime que le président de l'UDF ne peut plus être candidat à la présidence de la région PACA

FRANÇOIS LÉOTARD et Jean-Claude Gaudin ont décidé de saisir la justice afin de défendre leur honneur mis en cause par les graves accusations contenues dans un livre, *L'affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir* (Editions Flammarion). Le président de l'UDF et le maire de Marseille ont décidé de poursuivre en référé les auteurs qui, sous couvert de pseudonymes transparents, les désignaient comme commanditaires de l'assassinat de Yann Piat, députée UDF-PR du Var, le 25 février 1994. François Léotard demande aussi au garde des Sceaux *« de faire en sorte qu'il y ait un supplément d'information »* dans l'affaire Yann Piat.

L'ancien ministre estime que se cachent peut-être derrière les auteurs du livre des *« officines qui, depuis maintenant vingt ou trente ans sont à l'œuvre dans la Vᵉ République pour déshonorer et salir »*. François Bayrou, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, affirme qu'il s'agit *« d'une opération de déstabilisation profonde des hommes et, au-delà, de la République »*. Lionel Jospin a indiqué que le gouvernement serait disposé à lever le secret-défense sur cette affaire, s'il y a lieu, et si la demande en était formulée par un juge. Dans *Le Monde* daté du 8 octobre, François Léotard s'était adressé aux ministres de la défense et de l'intérieur, au premier ministre et au président de la République afin qu'ils mettent un terme au *« glissement constant de la dérision vers la diffamation, de la diffamation vers l'insulte et, bientôt, de l'insulte vers la violence »*.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, où l'ancien ministre s'estime en butte à une guérilla menée par le RPR, certains représentants du parti chiraquien estiment aujourd'hui que François Léotard n'est plus en situation de briguer la présidence de la région.



Lire pages 6 et 7
« L'ennemi Léotard », page 12
Notre éditorial page 13
Chronique de Pierre Georges page 32

Deux romans à l'écran

AVEC *De beaux lendemains*, le cinéaste canadien Atom Egoyan signe une adaptation libre et très réussie du roman de l'Américain Russell Banks. De ce drame d'une petite ville nord-américaine frappée par la mort de la quasi-totalité de ses enfants, Egoyan fait un mélodrame de l'absurde, sans émotion ni larmes. Dans un entretien au *Monde*, Russell Banks et Atom Egoyan expliquent qu'ils partagent certaines obsessions.

Egalement en pages « Cinéma », les critiques des autres sorties de la semaine, en particulier *Sinon, oui*, de Claire Simon, et *L.A. Confidential*, de Curtis Hanson, adaptation du roman homonyme de James Ellroy.

Lire pages 27 à 29

Pistol Star, l'étoile mystérieuse

ELLE POURRAIT être la reine de notre Galaxie. La perle de l'album du télescope Hubble, qui en comporte pourtant beaucoup d'autres. Cette étoile, dont le fabuleux paparazzi spatial américano-européen vient de tirer le portrait, émet, en six secondes, autant d'énergie que le Soleil en un an. Si l'on faisait coïncider ce dernier avec son centre, sa surface atteindrait la Terre, englobant au passage Mercure et Vénus. Ce qui représente, quand même, un diamètre de quelque 300 millions de kilomètres !

Lors de sa formation, il y a un à trois millions d'années, elle a pu atteindre l'équivalent de 200 masses solaires et fut *« peut-être plus massive qu'aucune autre étoile »*, affirme Don Figer, de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), qui a étudié cet astre phénomène. *« Aujourd'hui, elle figure toujours sans aucun doute parmi les plus grosses. »* Figer l'a baptisée Pistol Star – l'étoile pistolet – en raison de la forme de la nébuleuse qui l'entoure. Une vieille connaissance pour lui. A partir de premières observations réalisées au début des années 90 par des Sud-Africains et des Japonais, l'astronome californien avait déjà, en 1995, émis l'hypothèse que la nébuleuse pistolet provenait de la matière crachée par cette étoile lors de ses phases éruptives.

Il fallait bien, pour confirmer cela, les instruments d'observation les plus performants, car Pistol Star se situe à 25 000 années-lumière de la Terre, près du centre de notre Galaxie, en direction de la constellation du Sagittaire. Les nuages de poussière qui se trouvent dans ce secteur voilent sa lumière et, en dépit de sa brillance, elle n'est pas visible à l'oeil nu. Dix pour cent seulement de son rayonnement infrarouge parvient jusqu'à nous. C'est néanmoins suffisant pour *« presque saturer »* les capteurs du nouvel instrument Nicmos *(near infrared camera and multi object spectrometer)* de Hubble. Avec Ian McLean et Mark Morris, deux autres astronomes de l'UCLA, Don Figer va poursuivre les observations à l'aide d'un autre instrument de pointe : un spectromètre qui va être installé sur le télescope géant Keck II d'Hawaii. Ainsi pourront-ils mesurer la vitesse d'expansion des enveloppes gazeuses de Pistol Star. Ces poids lourds du cosmos – dont elle est l'un des plus brillants représentants – intéressent particulièrement les chercheurs. Brûlant la vie par les deux bouts, ces supergéantes peuvent passer, en quelques millions d'années, par toutes les étapes d'une évolution qui, dans le cas d'une étoile « banale » comme le Soleil, s'étale sur dix milliards d'années. D'après Don Figer, Pistol Star est actuellement à mi-vie. Elle devrait prochainement, dans un à trois millions d'années, devenir une supernova et finir dans une formidable explosion pouvant donner naissance à un trou noir.

Les astronomes attendent donc avec intérêt d'avoir des précisions sur cet objet apparemment exceptionnel. D'autant qu'ils pensaient avoir découvert, il y a quelques années, dans le grand nuage de Magellan une supergéante dix fois plus grosse (2 000 masses solaires). Baptisée R 136, le monstre s'est révélé, à l'analyse, n'être... qu'un amas très brillant d'une vingtaine d'étoiles banales.

Jean-Paul Dufour

Un appétit de géant


DAVID DOUILLET

LES CHAMPIONNATS du monde de judo, qui s'ouvrent jeudi 9 octobre à Paris, marquent le grand retour de David Douillet à la compétition, après un grave accident de moto. A vingt-huit ans, le médaillé d'or poids lourds des Jeux olympiques d'Atlanta vise un troisième titre mondial qui en ferait l'égal du légendaire champion japonais Yasuhiro Yamashita.

Lire page 23

Maurice Papon dans la prison du temps

POURQUOI lui ? Au moment où s'ouvre le procès de Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation, la question surgit. Pourquoi ce déshonneur imposé à celui qui fut durant cette période un fonctionnaire parmi tant d'autres ? demandent certains. Pourquoi avoir tant tardé ? interrogent les mêmes et d'autres, soudain effrayés par la pompe judiciaire annoncée. Pourquoi réclamer si tardivement des comptes à un fonctionnaire par définition obéissant ?

Alors que la France rentre, pour deux ou trois mois, dans une introspection en forme de découverte, tentons l'examen de ces interrogations.

Pourquoi lui ? Cette première question sous-entend, le plus souvent, que Maurice Papon ne mérite ni ce déploiement judiciaire ni ces excès médiatiques. Un point de vue que résumait parfaitement, il y a quelques années, un ancien procureur général de Paris, Paul-André Sadon : *« Papon, c'était un secrétaire général de préfecture. On sait ce que c'est : un fonctionnaire qui exécute. Bon, il faut savoir s'il s'est contenté d'exécuter les ordres ou s'il en a rajouté. Mais dans tous les cas il était sous les ordres du préfet. »* Autrement dit, il y aurait eu sous l'Occupation des centaines de Papon.

Cette évidence affichée demande des nuances. Contrairement à la rumeur, l'importance hiérarchique de l'accusé au sein de l'administration française n'était pas nulle. On sait que, sans être un « grand » de la collaboration, il n'en fut pas un petit rouage.

La France comptait alors une quinzaine de préfectures régionales vouées à assurer du mieux possible la distribution d'un maigre ravitaillement et à coordonner les services de police. Secrétaire général de la préfecture régionale de la Gironde, Maurice Papon faisait office de bras droit du préfet régional Maurice Sabatier, décédé en 1990.

Le poste n'était pas négligeable. D'autant moins que l'accusé s'était vu confier un grand nombre de délégations de signature sur des directions essentielles : carburants, ravitaillement et questions juives.

Laurent Greilsamer

Lire la suite page 13, nos informations pages 10 et 30

■ Rencontre Arafat-Nétanyahou

Le chef de l'Autorité palestinienne et celui du gouvernement israélien ont eu un long entretien dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 octobre. p. 4

■ Manifestations pour la famille

Plusieurs associations familiales appellent à manifester, samedi, dans les principales villes de France. p. 9 et 14

■ La conférence sur l'emploi

Le CNPF se dit prêt à quitter la conférence sur l'emploi, qui débutera vendredi, si le premier ministre annonce une loi-cadre sur la réduction du temps de travail avec une date-butoir d'application. p. 8 et 14

■ Frissons dans le Comtat venaissin



La maison de Mathieu Jouve, coupeur de têtes de la Révolution, divise à Cavaillon. p. 24

■ Grèves dans les transports publics

Le trafic était très perturbé dans les gares et le métro parisiens, mercredi 8 octobre. p. 15

■ Crise politique en Italie

Afin de désamorcer la crise qui menace le gouvernement, le vote de la Chambre des députés sur le projet de budget de Romano Prodi a été ajourné. p. 3

■ Le feuilleton de la CGM

La querelle entre les deux frères Saadé pèse sur l'avenir de la Compagnie générale maritime. p. 15

■ Traitement du sida

Les membres du comité présidé par le professeur Jean Dormont préconisent un recours systématique à la trithérapie. p. 11

■ Des livres entoilés

Les libraires américains proposent plusieurs millions de titres sur la Toile. p. 21

■ Bibliothèque cherche lecteurs

Surprise : les lecteurs boudent la Bibliothèque François-Mitterrand. p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1009 - 7,50 F

CARAÏBES Le V[e] congrès du Parti communiste cubain qui s'ouvrait, mercredi 8 octobre à La Havane, veut être celui de la *« consolidation »*, alors que la précédente réunion en 1991 s'était déroulée dans le désarroi créé par l'effondrement du camp socialiste. ● DE TIMIDES *« AJUSTEMENTS opérationnels »* ne sont pas à exclure ; ils permettraient à Fidel Castro de déléguer un peu de son pouvoir aux « quadras » du régime, le vice-président Carlos Lage en tête. Le congrès s'ouvre dans un contexte économique difficile. Cette année, l'objectif d'une croissance de 4 % ne pourra, semble-t-il, pas être tenu. ● LES CHANGEMENTS intervenus, ouverture aux capitaux étrangers, timide légalisation d'un secteur privé embryonnaire et primes en devises dans les entreprises, devraient être poursuivis, mais il n'y aura *« pas de rupture »*, a averti, lundi, le ministre de l'économie, José Luis Rodriguez.

Le V[e] congrès du PC cubain veut « consolider » les réformes économiques

Les dirigeants du pays ont d'ores et déjà fait savoir qu'il ne fallait s'attendre à aucune « rupture » avec le modèle socialiste, auquel ils disent tenir plus que jamais en dépit de l'introduction mesurée de libéralisme

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Ce 7 octobre 1997, à la veille de l'ouverture du V[e] congrès du Parti communiste cubain (PCC), le camarade Esteban Lazo, membre du bureau politique et premier secrétaire du parti dans la capitale, a tenu une conférence de presse. Le camarade Lazo, plus d'une heure durant, a décrit toutes les difficultés nées de l'effondrement du bloc soviétique et de l'embargo des Etats-Unis : obligation d'autoriser la circulation du dollar américain, délits de toutes sortes engendrés par l'argent facile, nécessité d'améliorer la productivité et difficulté à maintenir les principes socialistes dans le monde d'aujourd'hui. Bref, rien de bien neuf. Mais sa conférence de presse était en soi un petit événement pour un régime dont les représentants n'ont pas l'habitude de rendre compte de leurs activités.

Le congrès du PCC et les cérémonies qui entourent le trentième anniversaire de la mort d'Ernesto Che Guevara en Bolivie expliquent ce changement d'attitude. L'occasion était trop belle de lancer au monde un message qui se veut sans ambiguïté : éclairé, ainsi que le désigne le document préparatoire au congrès, par *« le parti de l'unité, de la démocratie et des droits de l'homme »*, Cuba reste fermement attaché au socialisme, déterminé à *« consolider »* les réformes entreprises, sans *« rupture »* avec les années antérieures.

Dans l'indifférence affichée d'une population qui en a vu d'autres, les 1 500 délégués qui, au nom des quelque 780 000 membres du PCC, prendront part, durant trois jours, aux travaux du congrès, ne devraient pas remettre en cause cette orientation. Selon une tradition désormais bien ancrée, tout s'est joué avant : en partie dans les 230 000 réunions préparatoires au cours desquelles, selon *Granma*, le quotidien du parti, quelque 6,5 millions de Cubains (plus de la moitié de la population !) auraient débattu des thèses soumises aux congressistes.

A petites touches discrètes, les autorités cubaines se sont attachées, ces derniers jours, à éclairer le chemin qu'elles entendaient suivre. Les résolutions finales qui, déjà rédigées, circulent dans les cercles bien informés de La Havane, comportent soixante-huit pages dont soixante sont consacrées à l'économie. C'est dire l'importance accordée à une situation tout entière dominée par les difficultés de la production et de l'approvisionnement.

OUVERTURE LIMITÉE

Car même si depuis 1991, l'année catastrophique où tout manquait, l'amélioration est sensible, le pays est loin d'être sorti de ses difficultés. *« Les Cubains sont à la limite de ce qu'on peut faire en jouant avec la trésorerie »*, commente un homme d'affaires, estimant que le régime ne peut sortir de l'ornière que s'il accepte la démocratisation économique et politique que les organismes internationaux et l'Union européenne exigent en échange de leur aide.

Ce n'est manifestemment pas le chemin que Cuba est décidé à emprunter. Le projet de résolution finale souligne que l'ouverture économique restera limitée, l'Etat renforçant ses mécanismes de planification et contrôlant au plus près les forces du marché qu'il a libérées en autorisant les marchés paysans et un embryon d'entreprise privée. Les gros capitalistes étrangers sont vivement invités à investir, mais les petits entrepreneurs cubains, qui espéraient être autorisés à étendre leurs activités, demeurent sous étroite surveillance, tolérés à hauteur des services qu'un appareil étatique essoufflé ne parvient plus à rendre.

Cette voie médiane permettra-t-elle à Cuba de récupérer et à la ménagère de mieux remplir son panier ? Elle exprime en tout cas une situation qui paraît aujourd'hui sans retour : celle d'une ouverture, même petite, aux mécanismes de marché, *ainsi* que le préconisent depuis près de deux ans les quadras technocrates qui, au sein des organismes de direction, sont en train de prendre la relève de l'ancienne génération.

Quant à l'ouverture politique, elle ne concerne que l'appareil du Parti communiste. Si personne ne pense que Fidel Castro puisse abandonner la charge de premier secrétaire qu'il occupe depuis la fondation du PCC, en 1965, chacun s'apprête à examiner avec attention le profil des organismes de direction qui sortiront du congrès, pressentant bien que la succession du Lider Maximo est désormais ouverte. Car, en dépit des démentis, les spéculations sur la santé du chef de l'Etat cubain vont bon train. Quasi tabou, cette question ne sera pas discutée au congrès, même si pour des centaines de délégués, comme pour des millions de Cubains rendus anxieux par les incertitudes de la succession, *elle est la seule qui compte.*

Georges Marion

Une nouvelle statue à la mémoire du « Che »

Le V[e] congrès du Parti communiste cubain qui se tient du 8 au 11 octobre, au Palais des conventions de La Havane, devait s'ouvrir mercredi par le discours inaugural du chef de l'Etat et premier secrétaire du parti, Fidel Castro. Les délégués adopteront deux textes : *« Le parti de l'unité, de la démocratie et des droits de l'homme »* – le document préparatoire à la réunion – ne laisse pas augurer d'éventuels changements ; un autre document portant sur le développement économique et social sera discuté en séance plénière. L'ouverture du congrès coïncide avec le trentième anniversaire de la mort d'Ernesto « Che » Guevara, « exécuté » par les militaires boliviens. Une nouvelle statue érigée pour saluer sa mémoire a été dévoilée mardi au ministère des affaires étrangères, à La Havane. L'hommage officiel au « Che », commencé samedi 4 octobre à Cuba, se poursuivra pendant huit jours. Sa dépouille mortelle sera exposée au public pendant deux jours à Santa Clara, dans le centre de l'île, avant d'être transférée le 17 octobre dans un mausolée. – *(AFP.)*

La chute de la croissance maintient l'île dans une situation économique maussade

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Cuba n'est pas la Chine, vient de rappeler Carlos Lage, le vice-président du conseil d'Etat. Le rythme des réformes y est plus lent, freiné par les hésitations de l'équipe dirigeante et l'hostilité des Etats-Unis. La relation conflictuelle entre Washington et La Havane n'est pas exempte de paradoxes. L'influente communauté cubaine exilée en Floride qui ne cesse de plaider en faveur du renforcement de l'embargo est en même temps le principal pourvoyeur de devises de l'île caraïbe. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal) des Nations unies, les *remesas* (les envois de fonds des exilés) ont atteint 800 millions de dollars en 1996, plus que les recettes du sucre ou du tourisme.

Trente ans après la mort de Che Guevara, la chasse aux dollars est devenue le principal mot d'ordre de la révolution, même s'il n'apparaît pas à la tribune du 5[e] congrès du parti communiste qui s'ouvrait, mercredi 8 octobre à La Havane, dans un climat économique maussade. Alors que l'an dernier, Carlos Lage avait annoncé un vigoureux taux de croissance de 7,8 %, l'activité s'est nettement ralentie cette année, au point que la plupart des économistes indépendants estiment que l'objectif officiel de 4 % ne sera pas atteint. Le premier semestre a été décevant : la récolte sucrière, la *zafra*, a été inférieure d'au moins 200 000 tonnes à celle de 1996, dépassant à peine les 4 millions de tonnes.

Même s'il n'a été que peu affecté par la vague d'attentats de l'été, le tourisme ne rapporte pas autant de devises que les dirigeants cubains l'espéraient. Des recettes brutes, seules rendues publiques, il faut déduire une bonne partie des aliments et des équipements qui sont importés, ainsi qu'une fraction importante du transport aérien.

> **Le mot privatisation demeure tabou, et la légalisation des PME n'est pas à l'ordre du jour**

En juin, les installations touristiques ont été soumises à un minutieux audit, supervisé par Carlos Lage en personne. Objectif : augmenter les rentrées en « devises nettes » et lutter contre la corruption dans le secteur dont les emplois sont très convoités car ils donnent accès aux pourboires en devises.

« A la fin de l'année dernière, les dirigeants cubains ont été surpris par le fait que la croissance leur avait coûté cher en devises en raison de la forte augmentation des importations. Ils ont dû donner un coup de frein », explique un investisseur français. L'augmentation de la facture pétrolière et la baisse des recettes sucrières, qui servent de nantissement pour l'obtention de crédits, ont placé cette année l'île caraïbe au bord de la cessation de paiements.

Les créanciers n'ont eu d'autre choix que d'accepter le rallongement des délais de paiement, tandis que les autorités réduisaient les importations et raclaient les fonds de tiroirs, en dollars, des entreprises négociant avec l'étranger. *« Tout appartient à l'Etat. Ils n'ont pas encore cédé beaucoup d'actifs et disposent d'une marge de manœuvre si la situation devenait vraiment difficile »*, se rassure le représentant d'une importante compagnie européenne. Le mot privatisation demeure tabou.

Une ou deux fois par semaine, se réunit le « comité des devises », qui rassemble les responsables des principaux ministères économiques sous la présidence de Carlos Lage. *« C'est du pilotage à vue, toutes les rentrées de devises sont centralisées. Au moins le tableau de bord est aujourd'hui informatisé »*, rapporte un partenaire étranger.

« L'extrême centralisation qui a permis d'encaisser le choc de la disparition du camp socialiste et la brutale contraction du PNB a ses limites », souligne un diplomate européen. A plusieurs reprises, Carlos Lage s'est inquiété de la faible productivité des entreprises cubaines. D'après le ministre de l'économie José Luis Rodriguez, l'amélioration de l'efficacité des entreprises publiques constituera l'une des recommandations prioritaires du 5[e] congrès du PCC pour les prochaines années. Mais la légalisation des petites et moyennes entreprises, bloquée depuis des années par les « orthodoxes » ne semble toujours pas à l'ordre du jour.

La coexistence d'une économie en dollars et d'une autre en pesos est un autre casse-tête pour les autorités cubaines. Médecin de formation, Carlos Lage n'a pas trouvé de remède à cette dualité qui creuse l'écart entre les détenteurs de dollars et la masse de la population qui survit de plus en plus difficilement en pesos. L'Etat pourvoyeur de main-d'œuvre y trouve certes son compte : les salariés sont facturés en dollars aux investisseurs étrangers et touchent leurs émoluments en pesos, au taux officiel d'un dollar pour un peso, vingt fois moins que le taux de change réel.

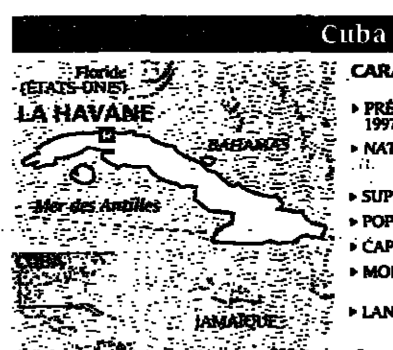
« Avec deux salaires et la libreta *(le carnet de rationnement), une famille peut s'alimenter en pesos entre quinze et vingt jours. Après, il faut se débrouiller »*, explique Arturo, un militant communiste dont le salaire de 260 pesos (environ 70 francs) par mois est un peu supérieur à la moyenne (206 pesos). Se débrouiller (*resolver*) signifie se mettre en quête de dollars. La plupart de ceux qui se pressent dans les shoppings, supermarchés et boutiques créés par l'Etat pour récupérer les devises, ont la chance d'avoir des parents à l'étranger.

La course au billet vert a créé ce qu'un étranger installé à La Havane appelle la *« mercantilisation à outrance des rapports sociaux »*. Prostitution, petites arnaques, tout est bon pour dépouiller le visiteur étranger de ses devises. Les *« indisciplines sociales »* dénoncées par la presse officielle prennent aussi la forme d'une corruption rampante. La générosité traditionnelle, l'hospitalité cubaines s'estompent, remplacées par les rapports intéressés. Au Melia Cohiba, l'un des grands hôtels de La Havane, les employés ont des « objectifs pourboires » fixés par le syndicat et les organismes du parti.

« La forte croissance de l'an dernier avait renforcé l'inertie des dirigeants. Le freinage de la croissance relancera peut-être la réflexion sur la poursuite des changements », s'interroge le sociologue Aurelio Alonso. Ces dernières années, la pression des circonstances s'est révélée être un facteur de transformation plus efficace que les débats du congrès. En 1991, le 4[e] congrès avait refusé de légaliser les marchés libres paysans. Ils ont vu le jour trois ans plus tard, dans la foulée de la *« crise des balseros »* de l'été 1994, après l'exode de plus de 30 000 Cubains en direction des côtes de Floride.

Jean-Michel Caroit

Cuba



CARACTÉRISTIQUES

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT 1997	Fidel Castro
NATURE DU RÉGIME	Régime socialiste à parti unique
SUPERFICIE	110 860 km²
POPULATION	11 millions
CAPITALE	LA HAVANE
MONNAIE	peso cubain et dollar (1 peso = 1 dollar, cours officiel)
LANGUE	espagnol

PRINCIPALES PRODUCTIONS - 1996

SUCRE DE CANNE	4,4 millions de t.
NICKEL	27 000 tonnes

ÉCONOMIE - 1995

PNB	42,18 milliards de F
DETTE EXT.	185,8 milliards de F
TOURISME	4,9 milliards de F

Des généraux sortent de leur réserve

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Sur la couverture, un tampon *« déclassifié »* barre le titre du livre *Secrets de généraux.* Le best-seller cubain de l'année fait parler les chefs de la Grande Muette, l'institution dont les analystes annoncent qu'elle jouera un rôle-clé dans l'inévitable processus de transition. Le premier tirage de 5 000 exemplaires est sur le point d'être épuisé, en dépit du prix de l'ouvrage, 15 dollars (90 francs), soit une fois et demi le salaire mensuel du Cubain moyen. *« Un deuxième tirage de 20 000 exemplaires est en route »*, nous annonce l'auteur, Luis Baez.

Grand reporter à l'agence officielle Prensa latina, Luis Baez a bénéficié de l'appui de Raul Castro, numéro deux du régime et ministre des forces armées. Le jeune frère de Fidel a préfacé l'ouvrage et relu le manuscrit *« sans enlever un mot »*. Les quarante et un généraux qui se sont confiés au magnétophone, *« une épreuve pour eux plus difficile que d'affronter les armes les plus terrifiantes de l'ennemi »*, ont été choisis par l'état-major.

« Il y a quelques années, les services de renseignement occidentaux auraient donné des millions de dollars pour certaines des informations publiées dans ce livre », assure Luis Baez. Au fil des témoignages apparaissent des révélations et beaucoup de confirmations quant au rôle de Cuba dans *« l'exportation de la révolution »* en Afrique, au Proche-Orient et, bien sûr, en Amérique latine.

Deux des généraux les plus puissants, le ministre de l'intérieur, Abelardo Colomé Ibarra, surnommé « Furry », et le chef de l'état-major, Ulises Rosales del Toro, racontent leurs expériences clandestines au Venezuela et dans le Cône sud dans les années 60. Le général Nestor Lopez Cuba confirme qu'une unité blindée cubaine a été déployée de la fin 1973 à février 1975 sur le front syrien, face aux troupes israéliennes.

Les désaccords avec les Soviétiques sur la conduite des opérations en Ethiopie ou en Angola n'ont plus de raisons d'être cachés. *« Les Soviétiques n'ont jamais pu nous contrôler*, lâche l'un d'entre eux. *Il y a trois armées incontrôlables, celles des Sud-Africains, des Israéliens et des Cubains »*.

Deux grands fantômes planent sur ces *Secrets de généraux.* Le général Ochoa d'abord, héros de la guerre angolaise, condamné à mort et exécuté en 1989 pour trafic de drogue. Luis Baez assume l'oubli de cette affaire, qui a sérieusement ébranlé l'institution militaire. *« C'est ma faute, j'aurai pu en parler. Si j'écris un deuxième tome, je le ferai »*, promet-il. Autre grand absent, le marxisme. Ce mot a disparu de la bouche des généraux cubains, qui se disent avant tout *« fidélistes »*, *« d'une loyauté absolue à Fidel et à Raul »*.

J.-M. Ca.

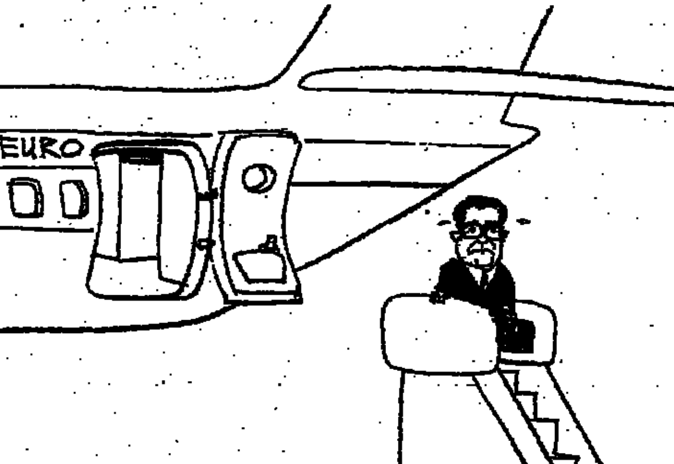
Poursuite des négociations en Italie pour éviter la chute de la coalition de centre-gauche

Le gouvernement et les communistes n'excluent pas un compromis

Le vote de la Chambre des députés italienne sur le projet de budget du gouvernement de centre gauche de Romano Prodi a été ajourné, mardi 7 octobre, pour tenter de désamorcer la crise qui menace de faire chuter le gouvernement. Dans leurs interventions, le président du conseil et son adversaire communiste, sans le soutien duquel la coalition ne dispose pas de majorité, ont laissé la porte ouverte à un compromis.

ROME
de notre correspondant

De légers progrès ont été accomplis à Rome, *mardi 7 octobre*, pour tenter d'éviter une crise politique. Mais il restait difficile de prédire si les dissensions entre le gouvernement et son allié, Rifondazione comunista, provoqueront la démission du président du conseil, Romano Prodi, ou si une formule de compromis pourra être trouvée afin que les communistes acceptent le projet de budget. Mercredi, ce devait être au tour du Sénat d'être le théâtre de la polémique avant que les débats ne reviennent le lendemain devant l'Assemblée, où le moment sera sans doute venu de voter.



Devant la Chambre, le leader communiste Fausto Bertinotti a laissé la porte ouverte à un possible accord. *« J'aurais voulu pouvoir dire que nous y sommes parvenus, qu'après tant d'années de sacrifices puisse commencer une période de justice sociale et de réformes, mais dans les paroles du président du conseil j'ai seulement entendu l'écho de ces attentes, pas les solutions »*, a déploré celui qui a été à la fois qualifié de *« Cubain »* ou de *« sub-commandante »*. *« Nos propositions sont là*, a-t-il ajouté. *Je ne dis pas que c'est à prendre ou à laisser. Mais qu'au moins quelques-unes, significatives, soient acceptées : ce serait un signe de changement dont le peuple de gauche vous serait reconnaissant. »*

« OUVERTURE MAXIMUM »

Dans une longue intervention de presque une heure, au cours de laquelle il a dressé le bilan des cinq cents jours de son gouvernement, Romano Prodi avait auparavant tendu la main à son allié. Prévenant qu'il n'était pas possible de *« revenir en arrière, de renoncer aux objectifs fixés »*, il a cependant indiqué que son gouvernement était disposé à *« l'ouverture maximum »* afin que l'Italie ne revienne pas à l'époque *« des coalitions continuellement changeantes et des équilibres toujours incertains »*.

Il reste donc encore une marge de manœuvre afin d'éviter la rupture entre les deux gauches, même si Romano Prodi a clairement réaffirmé la ligne de son gouvernement en faisant l'inventaire des résultats déjà obtenus. Fausto Bertinotti lui a répondu en énumérant, à son tour, tous *« les sacrifices »* consentis depuis la formation du gouvernement en mai 1996. *« Nous avons fait naître ce gouvernement sans rien demander et démontré et redémontré notre volonté à rechercher chaque fois l'accord »*, a soutenu l'ancien syndicaliste. Il a fait remarquer qu'il venait encore de proposer un pacte d'un an afin que l'Italie puisse continuer d'aller de l'avant. Mais, de prime abord, il faut que les choses *soient clarifiées. Fausto Bertinotti* a donc mis pratiquement au défi Romano Prodi de répondre à certaines de ses propositions et non de montrer seulement de *« la sensibilité »*. *« Si vous avez encore un mot clair à dire, dites-le... C'est le moment du choix. Quelle Europe voulons-nous ? La ligne conservatrice de Kohl ou celle, réformatrice, que Lionel Jospin tente d'imprimer en France ? »*

Pour le leader de Rifondazione communista, le prix payé par les Italiens pour entrer dans l'Europe – sans que ces derniers ne rechignent un seul instant – a été très lourd. Les communistes se sont associés à cet effort en soutenant le gouvernement. Mais aujourd'hui, il s'agit pour eux de savoir si l'on peut continuer à sacrifier de nouveaux acquis sociaux, en faisant prévaloir les objectifs économiques sur le reste, en ne mettant pas suffisamment l'accent sur l'emploi, en ne redressant pas assez les disparités entre le Nord et le Sud. Tel est le point de vue de M. Bertinotti, pour qui le véritable clivage politique est arrivé. Du côté du gouvernement, on fait valoir que la voie choisie jusqu'à présent est la bonne, que les résultats sont là, que la reprise se manifeste et qu'il n'y a donc pas de raison de changer en si bon chemin, en prenant le risque de tout compromettre.

Michel Bôle-Richard

Les marchés financiers résistent

LA LIRE ITALIENNE se redressait, mercredi matin 8 octobre. Elle cotait 979 lires pour 1 deutschemark. Elle était tombée, la veille, jusqu'à 985 lires pour 1 deutschemark, son cours le plus faible depuis le mois de juin, après que le président de Rifondazione comunista, Fausto Bertinotti, eut réaffirmé son intention de ne pas voter le budget 1998. La Banque d'Italie serait intervenue à plusieurs reprises afin de freiner la baisse de la lire. La séance de mardi avait été également agitée sur le marché obligataire.

Dans la matinée, les gestionnaires étrangers avaient vendu de façon massive les emprunts italiens : le rendement du titre à dix ans était remonté de 6,10 % à 6,20 %. En fin d'après-midi, toutefois, la tendance s'était brutalement renversée, les taux d'intérêt revenant à 6,08 %. La Bourse de Milan, enfin, s'était inscrite en clôture sur une note stable (– 0,11 %).

Les analystes soulignent la résistance actuelle des marchés financiers italiens aux difficultés rencontrées par le gouvernement de Romano Prodi. Ils rappellent qu'il y a peu de temps encore, une telle crise politique aurait provoqué des mouvements spéculatifs de grande ampleur. Pour expliquer la sérénité actuelle des marchés, ils mettent en avant les progrès économiques réalisés par Rome. Le rythme d'inflation est revenu à 1,4 % sur un an en Italie, en dessous du niveau observé en Allemagne, la balance courante italienne dégage des excédents records (près de 300 milliards de francs en 1997) et la reprise économique se confirme (hausse de 1,9 % du produit intérieur brut au deuxième trimestre).

L'amélioration de l'environnement économique et surtout la mise en place de réformes structurelles sont prises en compte par les gestionnaires internationaux. Elles permettent d'atténuer, sur les marchés, l'impact négatif des incertitudes concernant la participation de Rome au premier groupe de pays de l'euro.

Pierre-Antoine Delhommais

Le premier ministre belge annonce une réforme en profondeur de la police

Jean-Luc Dehaene a exposé son projet de budget

BRUXELLES
de notre correspondant

Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, a prononcé, mardi 7 octobre, la traditionnelle déclaration de politique générale de son gouvernement à l'occasion de la rentrée parlementaire. C'est pour lui l'occasion de présenter les grandes orientations budgétaires pour l'année à venir, et les priorités de l'action gouvernementale. La Belgique poursuit sans faiblir sa marche vers l'euro en annonçant un déficit des finances publiques n'excédant pas 2,3 % du produit intérieur brut (PIB), bien en deçà des fameux 3 % fixés par le traité de Maastricht.

Cet effort de rigueur supplémentaire est destiné à montrer la volonté belge de réduire progressivement l'endettement de l'Etat, qui s'élève à 127 % du PIB, soit plus du double de ce qui est admis pour entrer dans la monnaie unique européenne. Cela réduit donc la marge de manœuvre dont peut disposer le gouvernement pour accompagner la reprise attendue de la croissance.

« AUCUN SIGNE FORT »

Les réductions de charges des entreprises n'excéderont pas 1 milliard de francs français, alors qu'un projet présenté par le Parti chrétien-social flamand (CVP), la formation de Jean-Luc Dehaene, estimait qu'un allégement des charges inférieur à 1,5 milliard de francs n'aurait pas d'effet sur l'emploi, sujet préoccupant – notamment en Wallonie. Cette timidité est sévèrement jugée par l'opposition libérale, et critiquée par la plupart des commentateurs. *« Annoncer depuis des mois que l'emploi est la priorité des priorités et ne dégager finalement qu'un malheureux milliard pour cette politique, c'est évidemment bien peu »*, écrit ainsi *La Libre Belgique* alors que *Le Soir* ne décèle *« aucun signe fort »* dans la déclaration du premier ministre.

Le gouvernement était également attendu sur les promesses faites au plus fort de l'affaire Dutroux, qui avaient mis en lumière de graves dysfonctionnements de la police et de la justice. Après de longues discussions entre les membres de son gouvernement de coalition, Jean-Luc Dehaene a présenté un projet de réforme de la police qui est un compromis entre la proposition d'unification totale des services de police proposée, notamment par la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Dutroux, et les partisans du maintien de corps distincts : gendarmerie, police judiciaire et police communale. Le projet gouvernemental propose l'instauration d'une police unifiée à deux niveaux. Au niveau national, la gendarmerie (démilitarisée depuis le début des années 90) fusionnerait avec la police judicaire sous la responsabilité du gouvernement et de la magistrature. Les polices communales et les unités territoriales de la gendarmerie devraient fusionner pour être placées sous la responsabilité des bourgmestres (maires), dont les compétences en matière de police seront ainsi accrues.

Les débats parlementaires sur cette réforme risquent d'être animés. L'opposition, conduite en la matière par Marc Verwilghen (député libéral flamand – VLD – et très populaire président de la commission Dutroux), estime qu'elle ne va pas au bout d'une logique d'unification, seule capable, à ses yeux, de mettre un terme à la guerre des polices qui à été la cause principale des dramatiques erreurs dans les enquêtes sur les enlèvements d'enfants par le criminel pédophile Marc Dutroux.

Luc Rosenzweig

Les conservateurs britanniques restent prisonniers de leurs divisions

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

Le congrès annuel du Parti conservateur britannique s'est ouvert, mardi 7 octobre à Blackpool, par la publication des résultats d'une consultation interne qui a confirmé l'élection à la tête des tories de William Hague par 144 299 voix contre 34 092. Ce succès, fortement médiatisé, d'un homme qui – faute de mieux – avait été choisi, en juillet, pour remplacer John Major, doit être tempéré par le fait qu'un militant sur deux seulement s'est exprimé et que M. Hague fait toujours piètre figure aux yeux de l'opinion. Jamais en effet, si l'on en croit les sondages publiés dernièrement par le *Daily Telegraph* (conservateur), un dirigeant politique n'a eu une image aussi négative. En septembre, la cote du jeune leader conservateur était de 12,2 % contre 60 % à l'intouchable premier ministre Tony Blair ; même Michael Foot qui, au début des années 80, symbolisait l'impuissance du Labour face à l'intouchable Margaret Thatcher, avait fait mieux.

Depuis les élections du 1er mai et la chute du gouvernement de John Major, la cote de popularité des tories est passée de 31 % à 23 % et celle des travaillistes de 44 % à 62 %. L'image du conservatisme s'est dégradée et, selon les électeurs sondés, le seul moyen pour les tories de tenter de sortir du marasme est d'abandonner les principes sur lesquels ils se sont battus depuis 1979 : ils sont 77 % (66 % chez les électeurs conservateurs) à penser qu'ils doivent se préoccuper davantage des services publics, des problèmes sociaux et de la fracture sociale.

Selon ces enquêtes d'opinion, M. Hague n'est que le numéro trois dans le coeur des tories, loin derrière l'ancien chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke, et le leader de l'aile droite battu aux dernières élections, Michael Portillo. Tous deux, comme l'ex-gouverneur de Hongkong, Chris Patten, attendent le moment propice pour revenir en scène. Malgré les déclarations d'unité à la tribune, le Parti conservateur demeure rongé par ses divisions. En particulier sur l'Europe. Les tentatives de M. Hague d'imposer une vision eurosceptique rejetant la monnaie unique jusqu'en 2007 se heurtent à l'ironie grinçante de M. Clarke.

65 ANS DE MOYENNE D'ÂGE

Peu populaire, manquant de charisme et mal entouré, M. Hague a du mal à donner à son parti une direction ferme et paraît à la traîne du « Nouveau Labour » et de Tony Blair. Ses initiatives pour réformer son parti et y instaurer plus de discipline, ses appels à un rajeunissement ressemblent à s'y tromper à ceux lancés par M. Blair ces dernières années. M. Hague a promis de recruter près de 700 000 nouveaux membres d'ici à l'an 2000. Ce qui ne pourrait que faire du bien à un parti dont la moyenne d'âge est de 65 ans et où les « Jeunes conservateurs » ne sont plus que 3 000.

Une semaine après le congrès triomphal de Tony Blair à Brighton, la conférence de Blackpool se déroule dans un relatif manque d'intérêt. Plusieurs responsables conservateurs – dont l'ancien vice-premier ministre Michael Heseltine – n'ont même pas fait le déplacement. Le patron des patrons, le pro-européen chef du CBI, Adair Turner, qui avait fait le voyage de Brighton, était, lui aussi, trop occupé pour se rendre à Blackpool... Un symbole pour un parti qui a si longtemps représenté les milieux d'affaires et la City.

Patrice de Beer

Les propositions de la Commission de Bruxelles sur l'emploi sont bien accueillies

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre envoyé spécial

Les ministres européens des affaires sociales, réunis mardi 7 octobre à Luxembourg, semblent convaincus que le sommet sur l'emploi qui se tiendra en novembre dans le grand-duché pourrait aboutir, sur la base des propositions de la Commission (*Le Monde* du 2 octobre), à un programme de travail sérieux permettant d'opérer au niveau de l'Union pour réduire le chômage. *« Aucune délégation n'a manifesté de désapprobation majeure (...). Il y a un consensus sur la façon d'agir »*, s'est réjoui Jean-Claude Juncker, le premier ministre luxembourgeois, qui présidait les travaux.

La Commission suggère de s'entendre sur des « lignes directrices », quantifiées lorsque l'objectif s'y prête, que chacun des Etats membres reprendrait dans des programmes nationaux détaillés. Il serait périodiquement procédé à un examen pour vérifier si les objectifs inscrits sont effectivement en passe d'être atteints. Ces propositions ont reçu le soutien de plusieurs délégations, notamment de Martine Aubry, le ministre français. Cependant, le succès n'est pas encore acquis : à Luxembourg, on a à peine entendu le ministre allemand, Norbert Blüm, et l'attitude britannique demeure incertaine.

Mme Aubry a paru soucieuse de rassurer sur les intentions françaises. Les 35 heures ? Elle y est favorable, mais elle est contre les 35 heures payées 39. *« Nous sommes sur la même ligne. Le débat sur la réduction du travail n'isole pas la France »*, a-t-elle dit, s'estimant autant préoccupée que quiconque par la compétitivité des entreprises. Le conseil européen devrait, selon elle, retenir trois thèmes : la création d'emplois ; l'« employabilité », c'est-à-dire l'offre de formation pour permettre un nouveau départ à tout adulte avant qu'il ne passe le cap de douze mois au chômage et à tout jeune avant le cap de six mois. Le troisième chapitre a trait à l'organisation du travail. Mme Aubry écarte *« la dérégulation totale »* et suggère que l'Union réfléchisse à la manière d'introduire davantage de *« souplesse »* sur le marché du travail, tout en garantissant aux salariés une meilleure sécurité de l'emploi.

Philippe Lemaître

Le Centrafrique souhaite accélérer le départ de l'armée française

Son but serait de récupérer du matériel militaire

LE PRÉSIDENT de la République centrafricaine, Ange-Félix Patassé, a demandé à la France d'accélérer le départ de ses troupes stationnées à Bouar et à Bangui. Plusieurs propositions ont été faites dans le cadre des discussions qui sont en cours entre *les états-majors des deux pays.* A l'origine, la France a conçu un plan de retrait qui prévoit la fermeture totale de Bouar pour la fin de cette année et celle de Bangui avant la mi-1998. Les forces françaises mobilisent environ 1 550 personnes.

Selon des sources françaises, M. Patassé a fait savoir qu'il souhaitait obtenir un départ des deux bases entre la mi-octobre et la mi-novembre. Il s'agit de l'une des propositions qui semble avoir la préférence du chef de l'Etat centrafricain et que, dans les états-majors français, on interprète comme un moyen de faire pression pour amener la France à laisser sur place un maximum de matériels et d'infrastructures militaires. Dans d'aussi courts délais, en effet, il paraît impossible que les armées françaises puissent rapatrier la totalité de leurs équipements, sauf à choisir de les détruire ou de les rendre volontairement inutilisables.

Pour l'instant, les Français se disent prêts à rapatrier au plus tôt les avions de combat Mirage F1 et les hélicoptères déployés à Bangui.

Les autorités centrafricaines ont néanmoins assorti leur proposition de retrait largement anticipé, par rapport aux dates initialement retenues, d'une série de demandes qui semblent contradictoires avec un repli forcé.

Ainsi, le gouvernement centrafricain voudrait que l'armée française continue de soutenir la Misab (Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui) déployée depuis février, à partir de contingents de six pays africains, pour favoriser le retour à la paix et assurer la sécurité à Bangui après plusieurs mutineries de l'armée locale en 1996. De même, il réclame que des cadres français puissent instruire l'armée centrafricaine et lui apprendre à se servir des matériels cédés par Paris.

La rencontre entre M. Arafat et M. Nétanyahou favorise une reprise des négociations

Les deux hommes ont mis un terme provisoire à huit mois de brouille

A l'initiative de Dennis Ross, l'envoyé spécial américain chargé du Proche-Orient, Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou se sont rencontrés à Erez, près de Gaza, mercredi matin 8 octobre. Cette rencontre, qui intervient au lendemain d'une opération manquée du Mossad en Jordanie qui a affaibli le gouvernement israélien, va permettre, selon une source israélienne, une reprise de la coopération en matière de sécurité.

YASSER ARAFAT et Benyamin Nétanyahou se sont rencontrés au point de passage d'Erez, au nord de la bande de Gaza, mercredi 8 octobre à l'aube, pour la première fois depuis huit mois. La plus grande discrétion a entouré ce rendez-vous nocturne, qui n'avait pas été annoncé à l'avance. La presse a été tenue à l'écart de la base militaire israélienne qui a accueilli les deux hommes, lesquels n'ont fait aucune déclaration à l'issue de leurs entretiens, qui ont duré près de deux heures.

Cette rencontre a été mise sur pied par l'envoyé spécial américain Dennis Ross, qui l'a qualifiée de *« très bonne »*. *« En plus des négociations qui ont repris* [lundi] *sur les comités intérimaires »* chargés de l'application des accords déjà conclus, M. Arafat et M. Nétanyahou *« ont décidé que les contacts devaient reprendre à tous les niveaux entre les deux parties, notamment au niveau des dirigeants. Et ils ont décidé que les dirigeants eux-mêmes se rencontreraient régulièrement »*, a affirmé M. Ross. La radio d'Etat israélienne a également assuré mercredi que la coopération en matière de sécurité allait reprendre. La rencontre d'Erez intervient après un blocage de huit mois des négociations consécutif au lancement, par les Israéliens, d'un nouveau projet de colonie, Har Homa, sur la colline Abou Ghneim, dans la partie orientale de Jérusalem annexée en 1967.

Les Palestiniens exigeaient des Israéliens avant une éventuelle reprise du dialogue un gel des programmes d'extension ou de création de colonies juives dans les territoires palestiniens occupés. Le secrétaire général du gouvernement, Danny Naveh, avait cependant indiqué mardi qu'une rencontre au sommet entre M. Arafat et M. Nétanyahou ne serait possible que *« sans condition préalable »*.

Selon le négociateur palestinien Hassan Asfour, interrogé mardi après-midi, les véritables tentatives de relance du processus de paix auront toutefois lieu la semaine prochaine à Washington, où doivent se rencontrer le ministre israélien des affaires étrangères, David Levy, et le numéro deux de l'OLP, Mahmoud Abbas. *« C'est à Washington que nous nous consacrerons aux questions de base : la colonisation des territoires par Israël et son refus de redéployer ses troupes hors de Cisjordanie »*, conformément à l'accord conclu au début de l'année, a-t-il indiqué.

Les efforts diplomatiques des Etats-Unis pourraient en tout état de cause faciliter la tenue à Doha, au Qatar, d'une conférence économique régionale accompagnant le processus de paix et sur laquelle pèse une menace de boycottage de nombreux pays arabes, en protestation contre la politique de M. Nétanyahou. Le Qatar a lancé officiellement ses invitations, mardi, pour un sommet prévu du 16 au 18 novembre.

CRITIQUES AMÉRICAINES

La rencontre impromptue de mercredi a suivi la révélation d'une opération manquée des services spéciaux israéliens, le Mossad, contre un responsable du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), à Amman, en Jordanie. Ce fiasco a entraîné la libération et le retour à Gaza du chef spirituel du Hamas, cheikh Yassine, détenu depuis neuf ans, ainsi que la libération de vingt prisonniers politiques palestiniens échangés contre les deux agents israéliens retenus par la Jordanie et qui avaient été chargés d'assassiner le responsable islamiste.

Vivement mis en cause par la presse israélienne, le premier ministre a répliqué lundi en assumant la responsabilité de l'opération et en annonçant l'ouverture d'une enquête confiée à une commission restreinte dont l'opposition a déjà mis en doute l'indépendance vis-à-vis du gouvernement. Recevant mardi le président israélien Ezer Weizman à Washington, le président américain Bill Clinton a critiqué l'opération du Mossad, en estimant que si *« la lutte d'Israël contre le terrorisme est importante »*, *« il est aussi important d'examiner les conséquences sur les gens qui sont vos alliés »*. Les relations entre la Jordanie et Israël ont en effet été contrariées par la tentative d'assassinat. Jusqu'à mardi, le roi Hussein de Jordanie refusait ainsi de prendre au téléphone le premier ministre israélien.

La libération de cheikh Yassine complique la position du gouvernement israélien, qui subordonne la reprise des contacts et d'éventuels progrès dans le processus de paix aux efforts de l'Autorité palestinienne, accusée de laxisme, en matière de lutte contre le terrorisme. Car l'aile militaire du Hamas a revendiqué les deux derniers attentats meurtriers qui ont frappé Jérusalem en juillet et en septembre. De retour à Gaza, le chef spirituel du Mouvement de la résistance islamique a assuré que la lutte armée se poursuivrait tant que les troupes israéliennes continueraient à occuper les territoires palestiniens.

Selon une source israélienne, le Hamas aurait cependant adressé à Israël une offre de cessez-le-feu, à des conditions jugées *« inacceptables »* par les Israéliens, deux jours avant l'attentat raté d'Amman. Les services du premier ministre ont implicitement mis en cause le Mossad en assurant que cette offre, communiquée par l'intermédiaire du roi Hussein de Jordanie, n'avait pas été répercutée en temps voulu par l'antenne locale des services spéciaux israéliens. – *(AFP, Reuter.)*

Pékin redoute l'éventuelle attribution du prix Nobel de la paix au dissident Wei Jingsheng

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine va-t-elle libérer Wei Jingsheng, son plus célèbre prisonnier politique ? Il en est question. Une pression américaine intense se fait sentir ces temps-ci pour que Pékin consente à ce geste – de préférence avant l'arrivée, le 28 octobre, de Jiang Zemin à Washington, où il rencontrera Bill Clinton.

Ce sera le premier « sommet » formel, avec pompe d'Etat, entre les Etats-Unis et la Chine depuis la crise de Tiananmen en 1989. C'est secret de Polichinelle que le département d'Etat américain a adressé à Pékin plusieurs messages indiquant que le geste serait particulièrement apprécié de l'administration Clinton à un moment où sa politique chinoise est sous le feu du Congrès.

M. Wei, qui est aussi âgé, à quelques mois près, que le régime de Pékin fondé en 1949, a passé l'essentiel des dix-huit dernières années de sa vie en prison pour avoir critiqué d'abord Deng Xiaoping, puis ses successeurs, regroupés autour de M. Jiang. Temporairement libéré en 1993, mais laissé en garde à vue, il avait récusé l'option de l'exil, *que le régime lui avait proposée.* *« Je ne leur ferai pas ce plaisir-là »*, disait-il alors.

Le nom de M. Wei vient d'être une nouvelle fois évoqué pour le prix Nobel de la paix, qui sera décerné vendredi 10 octobre. Le ministère chinois des affaires étrangères vient d'exprimer son déplaisir à cette perspective, tout en ménageant l'avenir. Le cas, a noté son porte-parole, *« relève du ministère de la justice »*. Puis : *« Si le prix Nobel de la paix devait être attribué à un tel individu, la position de la Chine serait très claire. »* Puis rien. Le ministère en question n'est généralement pas informé au préalable d'événements aussi symboliques que des libérations de dissidents et préfère ne pas prendre de risque à annoncer des réactions prématurées.

Pourtant, la « candidature » de M. Wei *à cette distinction, dont on* parle depuis plusieurs années, ne fait pas l'unanimité parmi les autres dissidents chinois. Mais le régime chinois, qui a déjà réagi durement à l'attribution du même prix au dalaï-lama, en 1989, ressentirait comme un camouflet pareil choix à trois semaines du sommet sino-américain. Cette rencontre est jugée par Pékin comme de la plus haute importance, venant consacrer des années d'efforts pour tenter de faire oublier le massacre de Pékin, en juin 1989.

ÉPHÉMÈRE LIBÉRATION

Autrefois inconnu aux Etats-Unis, M. Wei y a désormais de puissants alliés. S'y trouve en outre, pour aider sa cause, Tong Yi – sa compagne des quelques mois qu'il a passés hors de prison –, qui lui a servi d'assistante. Celle-ci, elle aussi incarcérée en 1994, puis envoyée en exil, multiplie les déclarations à la presse, américaine notamment, pour mobiliser l'opinion en faveur du prisonnier. Ce dernier avait réussi, lors de son éphémère libération, à démontrer le grand cas que faisait de lui un gouvernement pour lequel le *« prisonnier de l'empereur »* (en l'occurrence Deng Xiaoping) est, en Chine, un personnage d'exception. Il avait refusé de signer son acte de *mise en liberté* à moins qu'on ne lui rende les écrits qu'il avait adressés aux plus hautes autorités du pays durant toute sa première période de détention.

Ces écrits viennent de paraître en anglais sous le titre *Le Courage de se dresser seul* et vont être publiés en français prochainement (chez Plon). Une édition chinoise circule à Hongkong, fait notable pour l'ancienne colonie britannique, repassée en juillet sous souveraineté chinoise.

Peut-être très malade, comme le disent certains membres de sa famille, Wei Jingsheng n'en reste pas moins le plus encombrant personnage avec lequel le gouvernement de l'après-Deng Xiaoping doive traiter. La disparition du « Petit Timonier » et la mise en place d'une nouvelle direction suprême seront peut-être l'occasion de s'en débarrasser pour cause médicale.

Francis Deron

La Maison Blanche rappelle à l'ordre Téhéran et Bagdad

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont lancé, mardi 7 octobre, un ferme rappel à l'ordre à l'Iran et l'Irak pour le respect des zones d'exclusion aérienne dans le sud et le nord de l'Irak. Tout appareil violant les deux zones s'exposerait à des représailles des Etats-Unis et de leurs alliés, a averti le conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale, Sandy Berger. Des raids avaient été lancés le 29 septembre par l'aviation iranienne contre des bases en Irak des Moudjahidine du peuple, principale formation de l'opposition iranienne. L'Irak a, de son côté, violé à plusieurs reprises les zones d'exclusion, au sud du 32e et au nord du 36e parallèle, a affirmé le Pentagone, qui a jugé *« contre-productif »* de révéler les détails de ces violations. D'autre part, un convoi motorisé de l'ONU a essuyé des coups de feu, lundi, dans le nord kurde de l'Irak. C'est la deuxième attaque visant l'ONU en trois jours en Irak. – *(AFP.)*

Le journaliste biélorusse Pavel Cheremet a été libéré

MINSK. *« J'ai le sentiment que l'affaire va être close »*, a déclaré à l'AFP le journaliste biélorusse de la télévision russe ORT, après avoir été libéré, mercredi 8 octobre, de la prison de Grodno (Biélorussie). Evoquant ses conditions pénibles de détention, il a précisé qu'il lui est interdit de quitter la Biélorussie, pourtant membre d'une « Union » théorique avec la Russie. Il reste accusé d'avoir demandé à son équipe, enquêtant sur la porosité des frontières biélorusses, de traverser un poste vide menant en Lituanie le 26 juillet, date de son arrestation. Il fut ensuite accusé verbalement par le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, de divers délits, dont celui d'espionnage. *« Je pense*, a précisé Pavel Cheremet, *que ma libération est due à la position de Boris Eltsine »*, qui avait interdit, la semaine dernière, le territoire russe à son homologue M. Loukachenko. – *(Corresp.)*

Un nouveau référendum sur l'Europe au Danemark en 1998

COPENHAGUE. Les Danois seront de nouveau consultés par référendum sur l'Union européenne, le 28 mai 1998, et se prononceront pour ou contre le traité d'Amsterdam, a annoncé le premier ministre social-démocrate, Poul Nyrup Rasmussen. S'adressant au Parlement, mardi 7 octobre, il a affirmé que l'élargissement de l'Union européenne était conditionné par un « oui » danois à Amsterdam. Le nouveau traité est *« meilleur »* que celui de Maastricht, tout en préservant les dérogations obtenues fin 1992 par Copenhague (monnaie unique, défense commune, citoyenneté européenne, coopération policière), a-t-il ajouté. L'issue de ce référendum, prévu depuis des mois, paraît incertaine. Il pourrait être précédé d'élections législatives anticipées, que M. Rasmussen n'a *pas exclues après le rejet par l'opposition de mesures destinées* à ralentir la consommation. – *(Corresp.)*

Le ministre irlandais des affaires étrangères démissionne

DUBLIN. Le chef de la diplomatie irlandaise, Ray Burke, a annoncé, mardi 7 octobre, sa démission. Il abandonne également le siège qu'il occupait au Parlement depuis vingt-quatre ans pour son parti (Fianna Fail). M. Burke est impliqué dans deux enquêtes sur des affaires de corruption présumée. La première concerne une somme de 30 000 livres irlandaises qu'il aurait reçue en 1989 d'une société de construction. La seconde remonte à 1980, lorsque Ray Burke, alors ministre de la justice, avait personnellement supervisé la délivrance de onze passeports irlandais au Saoudien cheikh Khaled Ben Mahfouz et à sa famille en échange d'une promesse d'investir 20 millions de livres dans des sociétés irlandaises. Si l'attribution de passeports à des investisseurs étrangers est légale, la procédure en vigueur n'aurait pas été respectée. Il se trouve, en outre, que cheikh Khaled était lié à la BCCI, cette banque pakistanaise qui a fait peu après une faillite frauduleuse entraînant des secousses sur les marchés internationaux. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAN : le ministre des affaires étrangères**, Kamal Kharazi, a déclaré, mardi 7 octobre, que Téhéran n'est pas pressé de voir revenir les ambassadeurs des pays de l'Union européenne (UE). L'UE refuse de renvoyer ses représentants aussi longtemps que Téhéran continuera de différer le retour de l'ambassadeur d'Allemagne, en riposte au verdict d'un tribunal de Berlin mettant en cause *« le plus haut sommet de l'Etat iranien »* dans le meurtre d'opposants. – *(AFP.)*

■ **Le rédacteur en chef** du quotidien de langue anglaise *Iran News*, Morteza Firouzi, a disparu depuis plusieurs semaines et aurait été arrêté, selon le journal. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : David Lévy**, le ministre des affaires étrangères, a été hospitalisé, mardi 7 octobre, après s'être plaint de douleurs à la poitrine. M. Lévy, dont les jours ne sont pas en danger, doit diriger la délégation israélienne dans les négociations avec les Palestiniens la semaine prochaine à Washington. – *(AFP.)*

■ **CONGO : les partisans** de M. Sassou Nguesso ont lancé, mardi 7 octobre, une vaste offensive contre les positions tenues par les forces du président Lissouba à Brazzaville. Ils ont lancé des attaques contre l'aéroport et des sites stratégiques du centre-ville. – *(AFP.)*

■ **GABON : le ministre français des affaires étrangères**, Hubert Védrine, qui entame, mercredi 8 octobre, une tournée africaine qui le mènera en Afrique du Sud, en Ethiopie et en Côte d'Ivoire, a ajouté à son programme une visite au Gabon.

■ **HONGRIE : le Parlement** de Budapest a décidé, mardi 7 octobre, d'organiser le 16 novembre le référendum sur l'adhésion à l'OTAN. La date a été fixée en fonction des négociations entre l'OTAN et la Hongrie, qui devraient se terminer fin octobre. Les députés de l'opposition, qui avaient demandé un report du référendum, n'ont pas participé au vote. – *(AFP.)*

(Publication judiciaire)

« Par arrêt du 11 septembre, M. Jean-Marie COLOMBANI, directeur de publication du journal *Le Monde*, et M. Ferhat MEHENNI ont été condamnés à une peine d'amende de vingt mille francs chacun et au paiement de dommages-intérêts à l'égard de monsieur Lounès MATOUB pour avoir commis, au préjudice de celui-ci, le délit de diffamation publique envers un particulier en publiant, dans le journal *Le Monde* du 31 mai 1996, un article intitulé "Remous autour de "l'affaire Matoub Lounès", mettant celui-ci en cause dans l'organisation de son enlèvement en Algérie.

La stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre divise la communauté internationale

Washington et Tokyo sont en retrait sur les propositions européennes

Depuis le « sommet de la Terre » de Rio, en 1992, peu d'avancées ont été enregistrées sur le dossier du réchauffement climatique, lié aux émissions de gaz à effets de serre. Certains pays devraient réussir à avoir stabilisé le niveau de leurs émissions aux alentours de l'an 2000, mais les grands pays industrialisés ne parviennent pas à s'entendre sur une stratégie de réduction à plus long terme.

IL est de moins en moins probable que les grands pays industrialisés s'entendent dès cette année sur une stratégie de réduction significative des émissions de gaz à effet de serre.

Qu'elles soient liées à la circulation automobile, à l'activité des usines ou des centrales électriques au charbon, les émissions de gaz à effet de serre (méthane, azote et surtout gaz carbonique) sont responsables d'une dangereuse augmentation de la température du globe capable de provoquer des catastrophes écologiques de grande ampleur. Or à l'approche de la Conférence internationale sur le réchauffement de la terre de Kyoto – qui doit avoir lieu au mois de décembre en présence de cent cinquante pays et s'achever par l'adoption d'une nouvelle convention –, le Japon et les Etats-Unis viennent d'adopter une ligne de conduite extrêmement prudente, très en retrait par rapport aux propositions ambitieuses de l'Union européenne.

Lors d'un discours prononcé lundi 6 octobre à Washington, le président Bill Clinton a indiqué que les Etats-Unis seraient prêts à souscrire à des engagements *« réalistes et contraignants »* à Kyoto, sans pour autant faire savoir quels étaient les objectifs chiffrés des Etats-Unis. En soulignant que les pays industrialisés ne pouvaient pas *« seuls, assumer la responsabilité d'une réduction des émissions »*, le président américain a repris un des arguments-clés des lobbyistes de son pays qui mènent campagne depuis plusieurs mois, au nom des intérêts de l'industrie, contre l'adoption d'un accord à Kyoto.

En demandant des comptes à des pays comme la Chine, l'Inde ou le Mexique, les Etats-Unis veulent faire oublier que, pour l'instant, la plus grande partie des émissions de gaz carbonique émis à la surface du globe sont le fait de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Le Japon, de son côté, recommande une autre voie, consistant à ne pas soumettre aux mêmes engagements les plus riches et les plus pauvres. Le pays hôte du sommet de Kyoto a publié, lundi 6 octobre, une série de propositions consistant à adapter l'agenda de Kyoto aux spécificités de chaque pays. D'après les dirigeants japonais, il faudrait notamment que les pays les plus industrialisés s'engagent à réduire de 2,5 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2012.

« MENACES POUR LE FUTUR »

Un objectif jugé *« trop peu ambitieux »* par la Commission européenne, qui a réagi le jour même à Bruxelles. Les pays de l'Union européenne ont déjà fait savoir qu'ils entendaient parvenir à réduire leurs émissions de 15 % en 2010 par rapport au niveau de 1990. Cet engagement n'est pas unilatéral : il ne sera pas tenu si les pays partenaires ne font pas, de leur côté, un effort comparable. Or les Etats-Unis jugent la position européenne *« irréaliste »*.

Le réchauffement de la planète, *« l'une des plus grandes menaces pour notre futur »* selon le vice-président américain Al Gore, risque de provoquer des catastrophes naturelles du type inondations et sécheresses d'ici à l'an 2100 si rien n'est fait pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, a estimé un groupe d'experts réunis mardi 7 octobre à Washington par la Banque mondiale. La température moyenne de la planète augmentera de 1 à 3 degrés et le niveau de la mer de 15 à 95 centimètres, a averti Robert Watson, directeur du département de l'environnement à la Banque mondiale.

« Les responsables politiques doivent trouver un accord à Kyoto », a lancé Mr. Watson. Un autre participant à la réunion du groupe d'experts, appartenant au World Watch Institute, a relevé la nécessité d'imposer une taxe sur l'utilisation de l'énergie fossile dans les pays développés, et notamment aux Etats-Unis. Il a également préconisé l'introduction d'un marché mondial des émissions de gaz carbonique qui permettrait à un pays de dépasser le niveau de pollution autorisé en échange du financement d'un projet visant à protéger l'environnement dans un autre pays.

Lucas Delattre

« AFFAIRES » François Bayrou a interrogé Lionel Jospin, mardi 7 octobre, lors des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale, sur l'attitude que compte adopter le gouvernement face aux accusations de meurtre portées dans un livre contre deux anciens ministres, François Léotard et Jean-Claude Gaudin. Le premier ministre a assuré la représentation nationale de sa volonté de faire, pour ce qui dépend de lui, toute la lumière. ● LES DEUX ANCIENS MINISTRES mis en cause ont annoncé leur intention de porter plainte contre les auteurs du livre, André Rougeot, journaliste au *Canard enchaîné*, et Jean-Michel Verne, journaliste indépendant. ● L'ASSASSINAT de Yann Piat, le 25 février 1994, a fait l'objet d'une instruction menée par le juge Thierry Rolland, au terme de laquelle le dossier a été renvoyé devant la cour d'assises du Var *(lire aussi page 12 et notre éditorial page 13).*

François Léotard interpelle les responsables de l'Etat

L'ancien ministre de la défense, président de l'UDF et député du Var, demande que le gouvernement et le président de la République ordonnent des enquêtes sur les accusations portées contre Jean-Claude Gaudin et lui-même au sujet du meurtre de la députée du Var Yann Piat

L'AFFAIRE courait dans les couloirs du Palais-Bourbon, occupait les conversations des responsables politiques, essaimait sur les ondes ou dans les colonnes des médias, empoisonnait un peu plus l'atmosphère politique du sud-est de la France. François Léotard, président de l'UDF et député du Var, et Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-DL) de Marseille et président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont décidé, mardi 7 octobre, de la porter sur la place publique, et de contre-attaquer en saisissant la justice.

Oui, ont-ils reconnu, c'est bien eux qui sont mis en cause, si peu dissimulés derrière des surnoms, dans le livre *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir*, qui les impliquent dans le meurtre, en février 1994, de l'ancien député (UDF-PR) du Var. Oui, ont-il affirmé, cet ouvrage est un tissu d'*« immondices »* rédigé par des *« crapules »*. Oui, ont-il annoncé, mardi soir, au cours des journaux de 20 heures de TF 1 et de France 2, ils en demanderont des comptes à leur auteurs devant les tribunaux. M. Léotard a précisé qu'il allait *« demander au juge des référés de faire en sorte »* que les deux journalistes *« puissent dans les jours qui viennent apporter la preuve de ce qu'ils disent »* – *« Vous imaginez bien entendu qu'ils ne l'auront pas »* – et demander parallèlement *« au garde des sceaux de faire en sorte qu'il y ait un supplément d'information* (dans l'affaire Yann Piat) *puisqu'il y a doute sur la qualité de l'information judiciaire »*. M. Gaudin a, pour sa part, indiqué qu'il va *« poursuivre, bien entendu, ces paparazzi de second ordre qui osent écrire des choses pareilles »*.

Tout en souhaitant que les deux auteurs *« soient châtiés comme on n'a jamais châtié quelqu'un en France »*, M. Léotard a émis l'espoir que, *« dans les jours qui viennent, on aura réussi à démontrer que ces gens sont des imposteurs, des truqueurs et que derrière eux il y a peut-être d'autres officines qui, depuis maintenant vingt ou trente ans, sont à l'œuvre dans la V[e] République pour déshonorer et pour salir »*. Le président de l'UDF a estimé que, *« dans le regard des gens, le mal est fait »*. *« Si c'est ça la République, la démocratie d'aujourd'hui, alors il faut faire autre chose (...) A qui je fais peur ? Pourquoi cette haine ? »*, a-t-il ajouté.

« LE FOND DE L'INFAMIE »

Mardi matin, c'est Alain Madelin qui, le premier, a soulevé cette question lors de la réunion hebdomadaire du groupe UDF de l'Assemblée nationale. A peine François Bayrou vient-il d'ouvrir la séance que le président de Démocratie libérale prend la parole. Il dénonce une *« campagne d'insinuations et de calomnies »*, évoque les deux stratégies possibles – la défensive ou la riposte – et suggère d'interpeller le gouvernement. François Léotard, qui prévient ses collègues de la tribune qu'il a adressée au *Monde* (daté 8 octobre), lui succède : *« On a touché le fond de l'infamie. Nos adversaires ont déjà gagné. Mais je me battrai. Si des personnes investies de responsabilités publiques étaient coupables de l'assassinat de citoyens, cela mériterait la peine de mort. Je demanderai la levée du secret-défense. On sait très bien qui se trouve derrière ce genre de calomnie »*, déclare le président de l'UDF.

Décision est prise de poser une question lors de la séance publique. M. Bayrou demande qui, de François Léotard ou de lui-même, doit interroger le gouvernement. Tout le monde convient que le président du groupe est le mieux placé et qu'il n'y aura pas d'autre question : *« Si on dissout l'émotion, on perd de l'effet »*, explique M. Bayrou. Le président de Force démocrate et celui de l'UDF s'isolent quelques minutes dans un bureau, pour s'accorder sur les grandes lignes de l'interpellation, puis M. Bayrou la rédige pendant l'heure du déjeuner. Entre-temps, il informe Olivier Schrameck, le directeur de cabinet de Lionel Jospin, de la décision de son groupe.

A 15 heures, dans l'hémicycle, M. Léotard est entouré de François Bayrou et de Dominique Baudis, tandis que Charles Millon, assis juste devant, est ostensiblement tourné vers son prédécesseur au ministère de la défense. Alain Madelin, lui, est absent. Durant une demi-heure, M. Bayrou peaufine son texte sous les yeux de M. Léotard, en échangeant quelques mots avec lui. La consigne est diffusée dans les travées UDF : si ce n'est pas Lionel Jospin qui répond, les députés de la confédération quitteront l'hémicycle.

Lorsque le président du groupe UDF prend la parole et cite pour la première fois publiquement les *« noms qui sont sous ces surnoms »*, le silence se fait sur tous les bancs. Il explique qu'il ne s'agit pas *« d'une péripétie, pas d'une dégueulasserie ordinaire, mais d'une opération de déstabilisation profonde des hommes et, au-delà, de la République »*. *« Si nous continuons*, ajoute-t-il, *si nous demeurons muets, désarmés comme nous sommes devant l'énormité des moyens employés, la vague qui va déferler ne menacera pas l'une ou l'autre des formations politiques mais la démocratie elle-même. C'est l'une des toutes dernières chances d'arrêter ce qui autrement serait inéluctable. »* Sa conclusion est saluée par des applaudissements nourris à droite, mais aussi sur les bancs socialistes.

POINT PAR POINT

M. Jospin lui succède. Il *« comprend l'émotion »*, ne veut pas *« ajouter foi a priori à de telles accusations »* ni engager la *« moindre polémique politique à propos d'une affaire aussi grave »*. Cependant? il avoue *« ne pas comprendre pourquoi son gouvernement et lui-même sont ainsi interpellés »*. Puis il répond point par point aux questions posées par M. Léotard dans *Le Monde*. A toutes, sauf une : celle que le président de l'UDF adresse au chef de l'Etat, lui demandant de *« restaurer le minimum de transparence nécessaire à l'exercice d'un service public qui ne peut échapper, par nature, à aucune des dérives provoquées par le secret, la confusion des fonctions, la raison d'Etat »*.

Dans les couloirs, les députés UDF jugent, à l'image de M. Bayrou, que la réponse du premier ministre *« va dans le bon sens »* et souhaitent qu'elle puisse permettre, selon les termes de François d'Aubert (UDF-DL, Mayenne), d'*« éclaircir une situation qui est trop instable pour qu'elle puisse rester comme ça aujourd'hui »*. Le premier secrétaire délégué du Parti socialiste, François Hollande, rectifie : *« On ne peut pas demander à un gouvernement, aujourd'hui celui de Lionel Jospin, de faire éclater une vérité qui n'a pas été jusqu'à présent totalement mise au jour. »*

A la différence de M. Hollande et du premier ministre, Henri Emmanuelli (PS, Landes), qui, comme trésorier du PS, a dû se défendre contre toutes sortes d'allégations, estime que *« le gouvernement est concerné comme tous les acteurs de la vie publique française (...) parce qu'on ne peut pas vivre dans cette situation où des accusations de cette portée puissent exister sans qu'une réponse claire, définitive, irréprochable, incontournable soit apportée »*.

Nicole Catala (RPR, Paris) juge *« l'affaire cruciale »* et demande à M. Jospin de faire preuve de *« fermeté »*. *« L'Etat doit porter le fer sur toutes ces affaires glauques qui agitent la région PACA »*, dit-elle. Au même moment, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, affirme ne pas vouloir s'exprimer sur le sujet. Pendant tout l'après-midi, la direction du Rassemblement hésite, du reste, sur la conduite à tenir : doit-elle réagir, et comment, à la mise en cause, par M. Léotard, du chef de l'Etat et à celle des *« officines spécialisées »* liées de longue date au mouvement gaulliste ? On s'étonne, au siège du RPR, que, pour assurer sa défense, M. Léotard ait choisi de *« s'en prendre à la terre entière »*. En déplacement en Allemagne, l'ancien premier ministre Edouard Balladur est consulté. Finalement, le RPR fait le dos rond. Après l'annonce du dépôt de plaintes par MM. Gaudin et Léotard, seul Philippe Séguin déclare au *Monde* qu'il se *« réjouit que le processus judiciaire soit enfin en route »* et souhaite *« qu'il aille à la vitesse de l'éclair »*.

Certains, pourtant, à commencer par Renaud Muselier *(lire ci-contre)* ne se privent pas d'émettre déjà quelques doutes sur la capacité de M. Léotard à demeurer le chef de file de l'opposition en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les élections régionales de mars 1998.

Récit du service France

Lionel Jospin répond à François Bayrou

VOICI des extraits de l'intervention de François Bayrou, mardi 7 octobre, à l'Assemblée nationale, et de la réponse de Lionel Jospin :

François Bayrou : « Monsieur le premier ministre (...), c'est une opération de déstabilisation profonde (...) de la République et de la démocratie française (...). C'est pourquoi nous vous demandons d'user de vos prérogatives pour que toute la lumière soit faite (...) et surtout, qu'aucun secret-défense ne soit opposé aux investigations nécessaires (...). Devant ces événements (...), nous avons choisi de parler *[de la rumeur]* pour que tous ensemble, nous puissions mesurer les dégâts (...). C'est l'une de nos dernières chances, en conjuguant nos forces, d'arrêter ce qui serait sinon inéluctable. »

VERBATIM

Lionel Jospin : « Vous interpellez mon gouvernement (...). Je comprends tout à fait votre émotion (...). Je n'ai nulle intention d'ajouter foi a priori à de telles accusations. J'ai encore moins la tentation de me prêter à la moindre polémique politique sur une affaire aussi grave. Ce que je comprends moins bien, (...) c'est pourquoi vous interpellez mon gouvernement. Cet assassinat s'est produit à une époque où le premier ministre était M. Balladur, le ministre de la défense M. Léotard, le ministre de l'intérieur M. Pasqua et le garde des sceaux M. Méhaignerie (...). A ma connaissance, aucun service du ministère de l'intérieur n'est mis en cause dans cette affaire, mais là encore, les ministres qui étaient en fonction au moment où les faits se sont produits (...) doivent être en mesure, et nous les aiderons si c'est nécessaire, de répondre à ces allégations (...). Si la demande de levée *[du secret-défense]* était formulée par un juge, naturellement, le gouvernement et, à sa tête, le premier ministre (...) n'auraient aucune raison de ne *pas y répondre positivement* (...). Nous souhaitons pleinement que *[la lumière]* soit faite et nous y contribuerons dans le cadre de nos règles de droit, mais nous ne voulons pas qu'une interpellation politique globale aboutisse à une sorte de transfert de responsabilité. »

M. Léotard et M. Gaudin vont saisir la justice

FRANÇOIS LÉOTARD et Jean-Claude Gaudin ont annoncé, mardi 7 octobre, leur intention de porter plainte contre André Rougeot et Jean-Michel Vernes, coauteurs du livre *L'Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir.* S'exprimant respectivement sur TF 1 et sur France 2, les deux anciens ministres UDF ont réagi très vivement à leur mise en cause dans l'assassinat du député UDF Yann Piat, qualifiant ces attaques d'*« infamie »* pour M. Léotard et de *« scandale »* pour M. Gaudin.

François Léotard, président de l'UDF, a ainsi annoncé qu'il allait *« demander au juge des référés de faire en sorte »* que les deux *« petites crapules »* auteurs de cet ouvrage *« puissent dans les jours qui viennent apporter la preuve de ce qu'ils disent »*. *« Vous imaginez bien entendu qu'ils ne l'auront pas »*, a ajouté M. Léotard en souhaitant qu'*« ils soient châtiés comme on n'a jamais châtié quelqu'un en France »*.

La procédure en référé de François Léotard, qui devrait être intentée mercredi 8 octobre, au tribunal de grande instance de Paris, vise à supprimer les passages du livre qu'il juge diffamatoires à son égard. Cette procédure d'urgence permet aux auteurs de faire la preuve du caractère non-diffamatoire de leur propos. Ils devraient donc tenter, pour leur défense, de préciser leurs alléguations, voire d'en apporter la preuve.

Le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), a, lui aussi, fait part de son intention de porter plainte *« contre ces paparazzi de second ordre »*, sans en préciser la forme juridique. M. Gaudin affirme dans le quotidien *La Provence* du mercredi 8 octobre : *« Il y a une forme nouvelle et perverse de la diffamation, où on est mis en cause sans que votre nom soit cité. Ainsi, les auteurs de ces soit-disants révélations sont à l'abri de poursuites judiciaires. C'est inadmissible. Je pousuivrais ces journalistes devant la justice. Ils devront rendre compte de leurs écrits et je les ferai condamner »*.

« NE PAS JOUER À CACHE-CACHE »

De fait, l'article 29 de la loi sur la presse de 1881, qui définit la diffamation, stipule qu'est punissable une allégation ou une imputation *« même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressement nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés »*.

Le livre *L'Affaire Yann Piat* se fondant sur le témoignage d'un *« Général »* présenté comme un officier de la direction du renseignement militaire (DRM), le ministère de la défense a lui aussi réagi. Il estime n'avoir *« aucune raison formelle »* d'ouvrir une enquête au sein de ce service. *« On ne va pas jouer à cache-cache avec les auteurs du livre »*, déclare un proche du ministre de la défense qui note l'absence de preuves permettant d'apprécier les accusations portées contre la DRM. En juillet 1996, Charles Millon, le précédent ministre, avait considéré que *« les allégations concernant le rôle du ministère étaient dénuées de tout fondement »*.

J. I. et C. P.

Les élus du Var balancent entre indignation et insinuations

TOULON
de notre correspondant

Librairies en rupture de stock et élus de l'UDF et de Démocratie libérale (l'ex-Parti républicain) aux abonnés absents : le livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne, *L'affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir*, visant sans les nommer François Léotard et Jean-Claude Gaudin, fait l'effet d'une vague de fond dans le Var. Du côté du RPR, René-Georges Laurin, sénateur, manifeste son *« étonnement devant cet effroyable pataquès »*. S'il constate l'absence de preuves qui lui permettraient de mieux se déterminer, il lui semble *« néanmoins impossible de mettre en cause l'honnêteté des journalistes, qui ont probablement des éléments d'appréciation »*.

Quant à l'ancien président du conseil général, Maurice Arreckx, qui appartenait à l'UDF et au Parti républicain, il se refuse à juger du fond, mais pousse un soupir de soulagement. *On lui a,* dit-il, *« longtemps fait porter le chapeau de cet assassinat* [celui de Yann Piat, députée UDF], *sur le plan du meurtre comme sur le plan politique »*. *« Pendant trois mois, au plan national, je suis apparu comme le commanditaire possible »*, ajoute-t-il.

M. Arreckx dénonce tout *« amalgame entre l'aide que peuvent apporter un certain nombre d'entreprises connues, importantes et florissantes, aux partis politiques et à des personnalités politiques conséquentes dans les départements ou les régions, et ce qui se passe à un niveau beaucoup plus élevé, celui des ministères, d'élus importants, et qui vise des terrains militaires, des possibilités de construction dans des zones qui sont actuellement – heureusement – protégées et qui intéressent, semble-t-il, la Mafia »*.

« Ce ne sont, explique-t-il, *ni les mêmes problèmes, ni le même milieu, ni les mêmes rapports. La Mafia ne s'est pas intéressée à la construction de la Maison des technologies* [NDLR : qui vaut ses ennuis judiciaires actuels à M. Arreckx]. *Elle veut blanchir de l'argent, réaliser des opérations d'envergure. Pour des opérations de ce genre, on ne pouvait trouver que des élus d'envergure nationale. Personnellement, je suis persuadé que M[me] Piat a été tuée par la Mafia sur ordre venu d'un très haut niveau. A mon niveau, je ne vois pas de gens capables de ça. »* Pour l'ancien sénateur du Var, *« ceux qui ont voulu liquider M[me] Piat savaient qu'elle avait en main des éléments qui risquaient d'être explosifs »*.

« RÉPUBLIQUE BANANIÈRE »

Député RPR et maire de Saint-Tropez, Jean-Michel Couve pense que *« les limites du convenable sont dépassées dans tous les cas de figure, François Léotard et Jean-Claude Gaudin étant les victimes d'une attaque à peine voilée et qui est forcément une manipulation politique »*. Son collègue Jean-Pierre Giran, maire de Saint-Cyr, député et secrétaire départemental du RPR, parle d'*« affabulation »*. M. Giran souhaite que *« la justice demande un complément d'information dans l'affaire Piat »*. Si elle ne le fait pas, ajoute-t-il, il étudierait lui-même *« les conditions pour mettre en place une commission d'enquête parlementaire »*.

« N'est-ce là qu'un bon polar toulonnais ? », s'interroge pour sa part le chef départemental du Front national, Jean-Marie Le Chevallier, député du Var et maire de Toulon. *« Si tel n'était pas le cas,* continue-t-il, *ce livre refléterait une réalité sur laquelle la justice doit se prononcer, car on serait alors dans le cadre d'un assassinat politique. En tout état de cause, ce livre mériterait une mise au point de la ministre de la justice, car c'est une fiction qui ressemble à quelque chose qui pourrait être réel. »*

Pour Robert Gaïa, député socialiste, *« ce livre a le mérite de fixer sur le papier des rumeurs qui étaient connues de tous »*. *« Il démontre, hélas !, qu'on est dans un département qui s'apparente trop à une république bananière »*, ajoute l'élu socialiste.

José Lenzini

Le RPR marseillais en profite pour bousculer l'UDF

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Profitant de ce qu'il considère être un affaiblissement de François Léotard, Renaud Muselier, député des Bouches-du-Rhône, premier adjoint au maire de Marseille et dirigeant du RPR dans le département, déclare, dans un entretien publié mercredi 8 octobre par *Le Figaro* : *« Quand un homme est à genoux (...), mon devoir est toujours de le soutenir. »* Mais c'est pour ajouter aussitôt : *« Le torrent de boue qui se déverse sur François Léotard laissera nécessairement des traces. Il faudra donc revoir en région PACA la globalité de notre stratégie par rapport à cette nouvelle donne. »* Et pour que tout soit clair : *« Je demande donc à l'UDF de mesurer l'impact que va provoquer le rebondissement de l'affaire Yann Piat. »*

M. Muselier, qui fait partie de la direction collégiale du RPR autour de Philippe Séguin, exploite ainsi l'impact du livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne sur l'affaire Yann Piat pour accentuer la pression qu'il exerce depuis plusieurs semaines afin de refuser à M. Léotard la conduite des listes de droite aux prochaines élections régionales (*Le Monde* du 1[er] octobre) et d'obtenir une parité de représentation entre le RPR et l'UDF.

Ce rejet de l'ancien maire de Fréjus, qui, il y a quelques jours encore, reposait essentiellement sur les embarras de celui-ci dans la gestion de sa ville, en cache d'ailleurs un autre : le RPR ne veut pas, non plus, de la candidature du député UDF Jean-François Mattei dans les Bouches-du-Rhône. Le seul homme qui trouve grâce aux yeux des militants néogaullistes reste Jean-Claude Gaudin, dont, bizarrement, M. Muselier oublie de rappeler qu'il est aussi mis gravement en cause par le livre sur l'affaire Piat. Or, M. Gaudin n'a cessé de répéter depuis deux ans qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession.

Le premier adjoint au maire de Marseille revendique d'être mieux associé à l'élaboration de la politique municipale et régionale, dont il est en train de comprendre qu'elle lui échappe malgré le poste éminent qu'il occupe. Il semble, en outre, avoir très mal pris que M. Léotard, qui ne siège pas dans le conseil régional sortant, ait annoncé à la presse ses intentions de briguer la présidence de la région avant d'en faire part à ses partenaires. Il faudra beaucoup de diplomatie à M. Gaudin pour recoller une union en lambeaux.

Michel Samson





Entre la pègre locale et le monde politique varois, les méandres de l'enquête sur l'assassinat de Yann Piat

L'ENQUÊTE sur l'assassinat de Yann Piat, le 25 février 1994 près de son domicile du Mont-des-Oiseaux à Hyères (Var), sous les balles de deux hommes circulant à moto, avait visé d'emblée les milieux du banditisme et de la politique. Deux jours après la mort de la députée (UDF-PR) du Var, un coup de filet avait ainsi concerné une poignée d'élus – dont le vice-président (UDF-PR) du conseil général du Var, Joseph Sercia –, interpellés en même temps que des figures de la pègre locale. Principal adversaire de Yann Piat aux élections législatives de mars 1993, où il s'était présenté en franc-tireur mais avec le soutien d'une partie importante de la classe politique varoise, Joseph Sercia avait par la suite été mis hors de cause par la justice.

D'emblée, au cours de l'enquête, était apparu le souhait de Yann Piat de s'emparer de la municipalité d'Hyères afin de lutter contre la corruption et, notamment, d'assainir la gestion du plan d'occupation des sols (POS) de la commune. A diverses reprises, le « parrain » du milieu toulonnais, Jean-Louis Fargette, avait tenté par la violence physique de contrer la candidature de Yann Piat aux élections législatives. Réfugié depuis 1982 en Italie, le « parrain » avait été assassiné le 17 mars 1993, dans des conditions non élucidées. La veille, lors d'un meeting électoral à Hyères, Yann Piat avait été insultée et menacée par des amis de Fargette, dont Epifanio Pericolo, qui assurait à la même période la sécurité du candidat Joseph Sercia. Une rumeur, selon laquelle cet incident de campagne aurait été *« vengé »* par la mort de Fargette, avait ensuite circulé avec insistance dans le département.

Egarée sur une fausse piste pendant plus de trois mois, l'enquête avait d'abord conduit à la mise en examen pour *« assassinat »* de deux hommes, Epifanio Pericolo et Denis Labadie, écroués le 3 mars 1994 par le juge d'instruction toulonnais chargé du dossier, Thierry Rolland. Niant les faits avec constance, et disposant de solides alibis, les deux hommes avaient ensuite bénéficié, le 15 juin, d'un non-lieu dans l'affaire de l'assassinat. Dès le lendemain, un nouveau coup de filet policier avait permis l'interpellation, décisive, de six membres de la « bande du Macama », un bar-restaurant du port de Hyères, et de son propriétaire, Gérard Finale, un quadragénaire proche de Fargette.

Nés entre 1972 et 1975, les six jeunes de la « bande » furent mis en examen pour leur participation à l'assassinat : Lucien Ferri et Marco di Carro sont accusés d'avoir été les « tueurs à la moto », Olivier Tomassone d'avoir volé la Yamaha 750 ayant servi à l'attentat, puis d'avoir joué un rôle de guetteur, aux côtés de Romain Gressler, à proximité de la permanence électorale qu'avait quittée la députée avant de rejoindre son domicile. Deux comparses, Stéphane Gueschguech et Stéphane Chiarisoli, sont enfin mis en cause pour des rôles subalternes. Pendant sa garde à vue, Lucien Ferri a reconnu être l'un des deux motards ayant tiré sur Yann Piat, avant de revenir sur ses déclarations en septembre devant le juge Rolland.

« MISE SUR ÉCOUTES »

Il reste toutefois mis en cause par plusieurs de ses comparses. Dans les mois qui ont suivi, Gérard Finale, Lucien Ferri et Romain Gressler ont par ailleurs été mis en examen dans le dossier de l'assassinat, en octobre 1994 à Hyères, d'un patron de discothèque lié au banditisme local, Henri Diana. Une tentative d'assassinat perpétrée, en janvier 1994, toujours dans le Var, contre un ancien lieutenant de Fargette, José Ordoni, a également valu à Finale, Ferri et Di Carro, d'être mis en examen. Autant la fausse piste initiale comportait une dimension politique, autant l'accusation visant « la bande du Macama » s'apparente davantage à une tentative de conquête du « milieu » du banditisme local dans un département où, il est vrai, truands et élus ont traditionnellement fait bon ménage.

Prenant le contre-pied d'une instruction n'impliquant aucun responsable politique, *Le Canard enchaîné* avait ensuite publié une série d'articles – dont le contenu est repris dans le livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne – susceptibles de redonner vigueur à la thèse d'un « crime d'Etat ». Dans son édition du 24 juillet 1996, l'hebdomadaire affirmait ainsi que *« quand Yann Piat a été assassinée, son téléphone était sur écoutes depuis plusieurs semaines (...) à la demande d'un service de l'armée »*, en raison de dossiers que la députée aurait constitués sur des projets immobiliers, dont l'un *« mordant sur une partie de la base aéronavale de Hyères »*. Un article du 31 juillet ajoutait que Yann Piat aurait possédé un *« dossier détaillé et chiffré concernant des opérations immobilières prévues sur les terrains militaires mis en vente par le ministre de la défense d'alors, François Léotard »*. Yann Piat aurait obtenu *« par hasard »* ce dossier : *« Un élu du PR avait bêtement oublié chez elle de précieux documents, qu'elle s'était empressée de photocopier avant de les lui restituer. »*

A la suite de ces « révélations », le juge Rolland avait conduit une perquisition à la rédaction de l'hebdomadaire, puis au domicile du journaliste auteur des articles, André Rougeot. Un lien entre l'assassinat de Yann Piat et la mort des frères Saincené, survenue le 12 mai 1994 dans le Var et pour laquelle la justice a conclu à un suicide, était, en outre, établi par *Le Canard enchaîné* du 11 septembre : évoquant le rapport d'un expert informaticien détenu par *« des officiers de la direction du renseignement militaire »*, l'hebdomadaire affirmait que l'ordinateur des frères Saincené aurait conservé la trace d'un *« dossier compromettant »* remis par la députée. Il s'agirait d'*« un vrai répertoire des commissions empochées par son parti* [le PR] *sur la vente à bas prix de terrains militaires à des société contrôlées par des Italiens catalogués comme mafieux par la police romaine »*. Selon *Le Canard*, Yann Piat aurait pu avoir été tuée pour avoir détenu ces informations.

L'AFFAIRE DES TERRAINS

Une deuxième équipe de tueurs *« a participé à l'opération »* du Mont-des-Oiseaux, indiquait encore l'hebdomadaire, affirmant en outre que les frères Saincené avaient été assassinés au motif qu'ils possédaient les informations de Yann Piat sur l'affaire des terrains. Aucune citation, aucun document n'étayait cette série d'affirmations.

S'appuyant notamment sur les articles de l'hebdomadaire, les avocats de la famille de Yann Piat et des principaux accusés avaient demandé au magistrat instructeur de prolonger ses investigations afin de lever les doutes pouvant subsister au sujet du ou des commanditaires de l'assassinat. Le juge Rolland s'y était opposé, tout comme la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui, le 19 décembre 1996, a rejeté toutes les demandes d'instruction complémentaires. Le 26 mars, le dossier a donc été renvoyé devant la cour d'assises du Var.

Erich Inciyan

Deux journalistes en quête de révélations

BASÉ sur le témoignage d'un informateur anonyme décrit comme un général à la retraite de la Direction du renseignement militaire (DRM) et n'étayant ses allégations sur aucun document, le livre *L'Affaire Yann Piat. Des assassins au cœur du pouvoir*, écrit par André Rougeot et Jean-Michel Verne, fait donc scandale. Présenté comme *« un document »* par Flammarion – un bandeau affirme qu'il contient des *« révélations sur un crime d'Etat »* –, cet ouvrage a fonctionné comme un piège infernal : accusant sans preuve deux anciens responsables locaux et nationaux de l'UDF – jamais nommés mais clairement désignés sous des surnoms de circonstance – d'avoir commandité l'assassinat d'une députée, il a contraint Jean-Claude Gaudin et François Léotard à s'autodésigner publiquement pour tenter de mettre fin à une rumeur qui ne cessait d'enfler.

« Les commanditaires de ces trois assassinats [Yann Piat, puis la mort des frères Saincené pour laquelle la justice a conclu au suicide] *sont deux hommes politiques importants. Leurs noms de code dans les dossiers militaires : l'Encornet et Trottinette »*, affirment les auteurs. Le premier avait été *« programmé par ses amis de la mafia pour prendre le département »* ; en 1983, *« la DRM l'a photographié avec Riina* [Toto Riina, chef de la mafia sicilienne] *»*. Il s'agit là à tout le moins d'une imprécision puisque la DRM a été créée après la guerre du Golfe en avril 1992. Selon les journalistes, Yann Piat aurait été tuée parce qu'elle rassemblait des *« documents sur les méthodes employées par certaines personnalités varoises pour faire de l'argent notamment par le biais des opérations immobilières projetées sur les terrains militaires »*, documents qu'elle aurait transmis aux Saincené.

Selon le « général » qui aurait été *« témoin de ce qui s'est passé au Mont-des-Oiseaux »*, une *« seconde équipe »* aurait participé à l'assassinat de Mme Piat : *« Nous sommes 100 mètres plus haut quand l'attentat a lieu. Trop loin pour intervenir, mais bien placés pour filmer et enregistrer. »* Puis, après les tirs des passagers d'une première moto : *« Une autre moto descend (...). Nous interceptons ces deux tireurs. Ils appartiennent à* [le général désigne un service officiel]. *Quand nous les avons eus, nous leur avons demandé de quel droit ils menaient une action 5* [une action "homo", autrement dit un assassinat programmé]. *Ils nous ont répondu qu'ils agissaient sur ordre de [...]. Ils nous ont présenté un document de couverture signé de [...]. »* Autant d'affirmations prises avec le plus grand scepticisme dans les milieux spécialisés.

Quant à l'affaire Saincené, les auteurs affirment que *« c'est un crime de politiciens véreux croyant que Fernand Saincené avait piqué et copié une disquette dans laquelle apparaissaient leurs relations financières avec des Italiens de la mafia »*. Ils précisent enfin avoir corroboré les dires du général auprès de l'expert informatique commis dans l'enquête judiciaire sur la mort des Saincené.

Le paradoxe veut qu'un tel livre vienne renforcer la demande de supplément d'information que l'avocat de l'une des filles de Yann Piat, Me François Gibault, vient de renouveler auprès du président de la cour d'assises du Var. L'avocat n'a *« aucun doute »* sur la partie de l'enquête judiciaire ayant conduit à la mise en examen des membres de la *« bande du Macama »* – *« des investigations impeccables »*, dit-il. Mais il attend que la justice s'intéresse à l'ordinateur des frères Saincené et à l'existence d'une enquête éventuelle, au ministère de la défense, concernant Yann Piat. *« Y a-t-il un commanditaire plus haut placé, homme politique ou truand*, interroge-t-il ? *Je n'en sais rien. Je demande seulement à la justice de vérifier ce qu'avance le livre. »*

E. In.

André Rougeot se défend d'avoir publié des noms

Interrogé mercredi 8 octobre sur Europe 1, André Rougeot s'est défendu de donner, dans son livre, le nom des *« deux élus du Parti républicain »* qu'il met en cause dans le meurtre de Yann Piat. *« A aucun moment, on ne cite les noms de Léotard et Gaudin »*, a-t-il souligné, tout en reconnaissant que *« ce sont les noms qui sont donnés par les militaires »*. *« Qu'est-ce qui permet à* [l'hebdomadaire] Marianne *de dire que ce sont Léotard et Gaudin ? »*, s'est interrogé M. Rougeot, en indiquant à propos de ces deux anciens ministres : *« Ils n'ont pas raison de se sentir visés. Ils ont raison de demander des preuves à ceux qui les mettent en cause. »*

De Mehdi Ben Barka à Stefan Markovitch

Dans son point de vue paru dans Le Monde du 8 octobre, François Léotard fait état de deux précédents de la Ve République – la disparition de Mehdi Ben Barka et l'assassinat de Stefan Markovitch –, qui, à travers rumeurs et manipulations, ont atteint le coeur même de l'Etat.

● **Octobre 1965.** A la veille d'être reçu à l'Elysée par le général de Gaulle, Mehdi Ben Barka, un opposant déterminé au roi du Maroc, est enlevé en plein Paris. A ce jour, son corps n'a jamais été retrouvé. Au fil de l'enquête, on apprendra que ce dirigeant politique et syndical a été victime d'un guet-apens monté par les services marocains. Des truands français et des agents complices du service 7 du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), l'ancêtre de la DGSE, qui travaillaient pour leur compte, ont prêté main-forte à l'opération.

● **Octobre 1968.** La police découvre, dans un terrain vague de la région parisienne, le cadavre du garde du corps, d'origine yougoslave, des époux Delon, Stefan Markovitch. C'est le point de départ d'une rocambolesque histoire qui, sur fond de « parties » mondaines et de photographies truquées, mêle, sans preuves, des noms du monde de la politique et des arts, dont celui de l'épouse de Georges Pompidou. Une informatrice et des agents du service 6 du Sdece sont suspectés de s'être intéressés à ces clichés et d'avoir répandu des rumeurs à Paris. Elu à l'Elysée, Georges Pompidou obtient du directeur général du Sdece, qu'il a lui-même désigné, qu'il y remette de l'ordre. A tort ou à raison, plusieurs agents sont renvoyés, parmi lesquels Jean-Charles Marchiani.

Les « milieux » varois en concurrence avec les mafias transalpines

TOULON
de notre correspondant

L'assassinat de Yann Piat, qui revient au centre de l'actualité, avait mis en évidence les interférences existant entre vie politique et criminalité dans le Var. A l'arrière-plan figurait notamment le « boss » Jean-Louis Fargette, enterré le 24 mars 1993 après avoir été abattu, sept jours plus tôt, de quatre balles de 38 spécial Smith & Wesson, à Villecrosia, une résidence balnéaire située entre Bordighera et Vintimille, en Italie. C'est là que le caïd incontesté du « milieu » varois vivait en « cavale » depuis 1984. Tout le monde était encore sous le coup de l'émotion provoquée par l'oraison funèbre du révérend-père Laugée, pour qui *« Jean-Louis était un homme (...) qui ne tendait pas la joue gauche. Qui voulait être libre et devenir grand »*...

Ils furent quelques-uns à écraser une larme. Parmi eux, Paul Grimaldi, le lieutenant fidèle, José Ordioni, un autre proche et ami d'enfance, Tony Donati, le compagnon de route et patron des boîtes du clan, Henri Diana, flambeur fidèle, Jacky Champourlier, l'associé en affaires. Quatre ans plus tard, ils auront tous rejoint leur « boss », hormis Grimaldi, qui se cache ; on dénombre une vingtaine de proches qui ont été tués. *Exeunt* Fargette, les proches et les prétendants. De l'assassinat de Diana en octobre 1993 (dans lequel serait impliqué Marco Di Caro, l'un des assassins présumés de Yann Piat) à celui, en 1996, de Champourlier (retrouvé carbonisé dans le coffre de sa voiture avec deux balles dans la tête), en passant par Ordioni, Dottori et jusqu'au fils de Loulou Reynier, le « parrain » qui avait lancé Fargette juste après-guerre.

Faute de tourner la page, certains s'occupaient de la déchirer pour passer sans retard au chapitre suivant. Fini le temps des filles à bitume, des compteurs du racket dans les bars et les boîtes, et de l'incontournable fournisseur en boissons alcoolisées. Les temps avaient changé, et Francis Vanverberghe, dit « le Belge », avait décidé de s'étendre au-delà de son fief marseillais, de lâcher ses hommes sur cette nouvelle terre de mission qu'était le Var, désormais privé de chef de bande. Comme l'explique un policier qui connaît bien le « milieu », on a assisté, dès 1993, à une véritable opération de liquidation de l'ancien clan au profit d'une pègre montante, dont « le Belge », qui, même s'il est une grosse pointure, ne peut être considéré que comme la partie très visible de l'iceberg mafieux.

Deux frères, également lieutenants du caïd marseillais, occupent aujourd'hui le « mitan » varois, où ils se sont imposés en successeurs, n'hésitant pas à proposer, en janvier 1996, leurs services de protection à un magistrat menacé par quelques intrépides et suicidaires fidèles de Fargette. Mais ce ne sont là que des seconds couteaux, agissant pour le compte de la N'drangheta, une branche de la Camorra. Investissements, blanchiments dans le tertiaire, dans les bars et dans les boîtes de nuit font partie d'une mythologie mafieuse ; mais les nouveaux venus ont « investi » dans le bâtiment, les travaux publics et les maisons de retraite, avec la complicité de certains membres influents de la précédente assemblée départementale.

Les services de police se demandent si une autre branche mafieuse ne se serait pas servie du bastion de Vanverberghe comme cheval de Troie pour investir le secteur de l'immobilier à grande échelle : celui des friches industrielles ou des terrains militaires en déshérence actuelle ou à venir. Les héritiers de Toto Riina pourraient bien être de ceux-là et trouver dans le Var une terre propice, proche de leurs assises transalpines.

José Lenzini

La modération du gouvernement sur la réduction du temps de travail pourrait diviser le patronat

M. Jospin a officiellement invité les organisations syndicales et patronales à la conférence sur l'emploi

Le premier ministre, Lionel Jospin, a écrit officiellement, mardi 7 octobre, aux organisations syndicales et patronales pour les inviter à la *conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail qui s'ouvrira vendredi 10 octobre à 9 heures à l'hôtel Matignon. Le CNPF se dit prêt à quitter la conférence si le premier ministre annonce une loi-cadre avec une date-butoir d'application.*

QUELLES SONT LES CHANCES du gouvernement de mettre à mal l'unanimité du patronat sur la réduction du temps de travail ? Au CNPF, les « durs », emmenés par l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), et les « colombes », qui se recrutent plus dans les services et le commerce, ont fini par tomber d'accord. Georges Jollès, président de l'Union des industries textiles, ne voulait pas que le CNPF soit présent à la conférence sur l'emploi : « *Je ne suis pas hostile à la réduction du temps de travail par idéologie*, explique-t-il, *mais parce que mon expérience de chef d'entreprise me conduit à dire qu'elle aura des conséquences néfastes pour l'emploi. Alors, aller à la conférence pour expliquer notre analyse, oui. Que le gouvernement nous fasse une obligation de négocier avec les syndicats, oui. Mais que celui-ci nous fasse une obligation de résultat et que nous négociions une mesure non finançable, non* ».



35 HEURES

Les partisans d'une ligne plus souple ne sont pas en reste. Ainsi Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce, estime qu' « *on marche sur la tête en voulant doubler d'un coup les congés payés* ». « *En 1981-1982*, ajoute-t-il, *il y avait encore des états d'âme à propos de l'économie mixte dans nos rangs. Aujourd'hui, l'unanimité est totale* ». Autre « colombe », Francis Mer, PDG d'Usinor, juge la réduction du temps de travail inéluctable mais pas sous la contrainte : « *Nos hommes politiques ont du mal à comprendre que la mondialisation et la révolution de l'information ont donné le pouvoir au consommateur et déchaîné la concurrence. Toute mesure qui nuirait à la compétitivité de l'entreprise serait mortelle.* ». « *Il faut qu'il y ait un maximum de gens au travail*, souligne M. Mer, *ne serait-ce que pour éviter les risques que le chômage fait peser sur la démocratie, mais si, pour donner du travail à un million de personnes, on fragilise l'emploi de vingt millions d'autres, on aura marqué un but contre son camp !* »

Le CNPF est donc uni autour de son président, Jean Gandois, qui a garanti à ses membres que son amitié pour Martine Aubry, ministre de l'emploi, n'affectait en rien ses convictions. Il est rassuré sur la mobilisation de ses troupes : demandant aux unions patronales si leurs membres accepteraient de démissionner de tous les organismes sociaux paritaires (assurance-maladie, chômage, formation) en cas de loi-cadre, il s'est entendu répondre que la quasi-totalité obéiraient.

Quelques dissonances se font pourtant entendre. Jacques-Eloi Duffau, patron d'une PME de 18 salariés, distribuait des tracts, le 23 septembre, au cours de la manifestation organisée contre les 35 heures obligatoires par l'UIMM. Hostile aux 35 heures payées 39, M. Duffau est partisan de la loi Robien, qu'il applique, et même de la semaine de 32 heures, chère à son ami Pierre Larrouturou, « *parce qu'il faut rendre une partie de notre profit au système qui nous le vaut afin d'initier un nouveau progrès économique* ».

« FAUX FRÈRE »

Il y a Jean-Marie Messier, PDG de la Compagnie générale des eaux, que certains de ses confrères considèrent comme un « *faux frère* » parce qu'il critique moins que d'autres les 35 heures. « *Le slogan 35 heures payées 39 est destructeur*, rétorque M. Messier, *mais il est possible, comme dans notre pôle eau, de négocier de bons accords en jouant sur le clavier réduction du temps de travail, compensation dégressive des salaires, temps partiel, temps réduit, recrutement. Il est plus efficace d'avancer au cas par cas, entreprise par entreprise, que de s'opposer slogans patronaux contre slogans syndicaux.* »

Et puis il y a les « petits », que représente Lucien Rebuffel, président de la CGPME, et Daniel Giron, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA). Vent debout contre la réduction du temps de travail, ils plaident pour que les PME et les artisans n'appliquent pas les 35 heures puisque les entreprises de petite taille sont les seules à créer des emplois, ce que M. Rebuffel résume par l'aphorisme : « *On n'effraie pas une poule qui pond.* »

On voit se dessiner la ligne qui empêcherait les 2,5 millions patrons de France d'entrer en dissidence : pas de bâton (une loi sur les 35 heures avec date-butoir), une carotte (des incitations financières du type loi Robien) et un traitement spécifique pour l'entreprise de moins de 20 salariés dispensée des 35 heures et autorisée à licencier plus facilement. Mais un grand PDG classé à gauche prévient : « *En cas de loi normative, les patrons conservateurs et les modernistes se ressouderont instantanément.* »

Alain Faujas

M. Hue s'indigne de « la virulence de certains milieux patronaux »

« Nous sommes partisans de l'adoption rapide d'une loi-cadre fixant la durée de travail à trente-cinq heures, sans diminution de salaire, avec une date-butoir »*, a rappelé Robert Hue, *mardi 7 octobre*, lors d'une conférence de presse, sans toutefois préciser quelle était cette date. M. Hue a aussi indiqué que *« le coup de pouce donné au SMIC en juillet sembl[ait] insuffisant* [aux communistes]. *Il manque toujours l'autre moitié »*. S'indignant de la *« virulence des protestations de la droite et de certains milieux patronaux les plus puissants »*, à la veille de la conférence salariale, M. Hue a ajouté : *« J'ai entendu un grand patron qui a dit :* "Vous n'allez pas recommencer 1936." *Mais 1936, pour nous, c'est une belle référence. Sous le Front populaire, les patrons disaient :* "Avec les congés payés, vous allez tout casser." *On a vu ce qui s'est passé... »

M. Chevènement se dit ouvert au débat sur l'immigration

Les écologistes et les opposants de gauche au projet du ministre de l'intérieur s'organisent mais souhaitent éviter l'affrontement

AUDITION du ministre de l'intérieur par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale ; réunion du groupe de travail des parlementaires socialistes sur l'immigration ; conférence de presse, sur le même sujet, d'une dizaine de députés « pluriels »... Au moment où le Conseil d'Etat s'apprête à transmettre au gouvernement ses observations sur les projets de loi d'Elisabeth Guigou et de Jean-Pierre Chevènement, les parlementaires de la majorité peaufinent arguments et amendements.

Le gouvernement semble désormais prêt à les écouter, notamment sur la suppression des certificats d'hébergement, voire sur la durée de la rétention administrative. « *Chevènement nous a dit de façon très claire que le texte n'est pas à prendre ou à laisser, et qu'il est prêt à accepter des amendements* », observait un député PS après l'audition du ministre, ajoutant malicieux : « *Il l'a fait de façon si intelligente que cela n'apparaissait pas comme un recul.* » Au ministère, on corrige : « *Le ministre est ouvert à la discussion.* »

Devant cet « *enfant prodigue* », comme a été qualifié l'ancien membre du Cérès dans le huis-clos de la salle Colbert, chacun s'est expliqué « *de façon responsable* », selon un participant, même si un autre souligne que bon nombre des questions étaient posées « *par ceux qui étaient derrière Laurent Fabius au congrès de Rennes* ». Plusieurs intervenants ont critiqué la stratégie du gouvernement sur ce dossier, en constatant son souci de parvenir à un « *consensus* » qu'ils jugent impossible. D'autres ont critiqué les propos de M. Chevènement sur les intellectuels-pétitionnaires. Rappelant que l'arbitrage lui avait été défavorable sur le maintien du certificat d'hébergement, le ministre a affirmé que « *le Parlement est souverain* ».

Quelques heures plus tard, plusieurs députés se sont rendus au Sénat pour participer au groupe de travail piloté par le député Gérard Gouzes et le sénateur Guy Allouche. En présence de Robert Badinter et de Michel Dreyfus-Schmidt, deux sénateurs particulièrement virulents contre certaines dispositions de l'avant-projet sur l'immigration, les parlementaires PS se sont préparés : « *Les arguments que nous avons avancés, par conviction et fidélité à nos valeurs, lors de l'examen des lois Pasqua et Debré, demeurent* », explique ainsi M. Allouche.

Mercredi matin, une conférence de presse devait permettre de prendre la mesure de la contestation au sein du groupe socialiste, mais aussi de la « *gauche plurielle* ». Ils ne devraient pas être plus d'une dizaine. Ainsi, Kofi Yamgnane, qui, dans un entretien à *Libération* du 8 octobre, regrette « *la philosophie globale du texte* », empreinte d'une « *suspicion envers l'immigré* », indique toutefois qu'il n'a « *pas envie de créer un front de résistance au gouvernement* ». Pression du gouvernement ? M. Yamgnane ne rejoindra pas les cinq des six députés écologistes emmenés par Noël Mamère et Guy Hascoët, Yann Galut, de la Gauche socialiste, et Alain Tourret (PRS).

UN « CONTRE-TEXTE »

Les députés communistes Patrick Braouezec et Guy Hermier, en revanche, souhaitent « *participer au travail engagé* » par leurs camarades, même si leur position est un « *peu plus radicale* ». « *C'est une logique de répression mais pas de droit* », indique M. Hermier qui, avec ses amis refondateurs, va présenter un « *contre-texte* ».

Une initaitive à laquelle ne se ralliera certainement pas le député du Val-d'Oise Robert Hue. Ce dernier a apporté, mardi, son soutien au projet de M. Chevènement, tout en critiquant la manière dont le ministre a balayé les revendications des pétitionnaires. « *Je pense qu'il y a des mots qui blessent : il n'y a pas d'un côté les irresponsables, et de l'autre la froideur de l'État* ». Mais, a-t-il ajouté, « *nous ne voulons pas rejeter le projet mis au point par le gouvernement, qui comporte des avancées en matière de droit du sol, de droit d'asile, de regroupement familial. Il faut être clair, tout le monde ne peut être régularisé.* »

Ariane Chemin et Jean-Baptiste de Montvalon

Les 35 heures remettent en question le temps partiel

QUELLES QUE SOIENT les modalités retenues, la perspective d'une durée légale hebdomadaire de 35 heures bouleversera la partie du code du travail qui a trait au temps partiel. Or, celui-ci concerne aujourd'hui plus de 16 % des salariés. Depuis 1982, le code du travail considère comme « *horaires à temps partiel les horaires inférieurs d'au moins un cinquième à la durée légale du travail* ». La durée légale du travail étant à 39 heures, un salarié ne doit pas travailler plus de 32 heures pour être considéré comme à temps partiel. Si la durée légale est abaissée à 35 heures, ce seuil tombera à 28 heures.

Mais un problème, à ce jour non résolu, se pose : un employeur qui emploie un salarié à temps partiel bénéficie de 30 % d'abattements sur les charges patronales, ce qui explique en partie le développement de cette forme de travail depuis 1992. Aujourd'hui, tous les salariés travaillant entre 16 et 32 heures par semaine sont concernés. Ceux travaillant entre 28 et 32 heures devraient logiquement être exclus du futur dispositif. Leur situation sera d'autant plus embarrassante que les entreprises devançant l'appel des 35 heures risquent de bénéficier d'allègements de charges. Un employeur bénéficierait donc d'abattement pour ses salariés passant à 35 heures et pour ceux travaillant moins de 28 heures, mais rien entre les deux. Or, de nombreux salariés à temps partiel, travaillant quatre jours sur cinq, sont dans ce créneau.

Ce problème pourrait inciter le ministère de l'emploi à modifier la loi. A la suite d'un accord entre partenaires sociaux européens, une directive est en préparation sur le temps partiel que le gouvernement devra traduire dans le droit français. Contrairement au droit national, le projet de directive ne prévoit aucune limite minimale ou maximale au temps partiel.

Tout salarié travaillant moins longtemps qu'un salarié à temps plein est réputé être à temps partiel. Or la France dispose de la limite maximale des 28 heures, mais également d'une limite minimale : 16 heures par semaine, car, sous cette durée, un salarié cotise à la Sécurité sociale... mais ne perçoit pas d'indemnités journalières.

TROIS SUJETS SENSIBLES

Si le législateur modifie la législation, les syndicats souhaitent qu'il aborde trois sujets sensibles : le temps partiel annualisé, dont abusent certains employeurs qui n'indiquent pas explicitement les périodes de travail durant lesquelles il peuvent faire appel au salarié à temps partiel. Dans certains cas, celui-ci doit être disponible du 1er janvier au... 31 décembre ! Deuxième problème : celui des coupures dans la journée. La grande distribution est souvent montrée du doigt pour ses horaires décalés, du type 7 h-10 h puis 17 h-20 h. A priori, le gouvernement devrait y remédier, mais ces pratiques, très mal vécues à Paris, ne le sont pas forcément en province. Enfin, troisième problème : les heures complémentaires. Dans certains cas, et avec l'accord des intéressés, des employeurs embauchent des salariés à temps partiel et donc bénéficient d'allègements des charges, mais leur font faire systématiquement des heures complémentaires.

Certains craignent que les salariés à temps partiel soient les laissés-pour-compte de la réduction du temps de travail. Dans son ouvrage *Le Travail à temps partiel* (Editions Litec, à paraître le 10 octobre), Françoise Favennec, professeur de droit, plaide pour une meilleure reconnaisance de cette forme de travail. Elle montre que l'on peut très bien encourager les liens entre temps partiel et formation, temps partiel et indemnisation de chômage ou temps partiel et prestations familiales. Elle prône même un droit au retour à temps plein, comme certains accords d'entreprise le prévoient.

F. Le.

Les députés ont adopté en deuxième lecture le projet de loi sur les emplois-jeunes

APRÈS l'échec de la commission mixte paritaire, les députés ont adopté, mardi 7 octobre, en deuxième lecture, le projet de loi visant à créer 350 000 emplois-jeunes en trois ans dans les secteurs publics et para-publics. Sur 174 suffrages exprimés, 151 députés ont voté pour le projet et 23 ont voté contre. Les groupes RPR et UDF avaient appelé à voter contre. Lundi, seul Jean-Louis Borloo (UDF-FD, Nord) a voté pour, tandis que René Couanau (UDF-FD, Ille-et-Vilaine) et Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Puy-de-Dôme) se sont abstenus. Les députés ont annulé les modifications introduites par les sénateurs, sauf trois (*Le Monde* du 4 octobre). Le Sénat sera saisi du texte jeudi et le gouvernement devrait demander, le 13 octobre, une lecture définitive à l'Assemblée nationale.

Jean Gandois, partisan de la loi Robien... en Belgique

LIÈGE
de notre envoyé spécial

Président du CNPF, Jean Gandois a tenu à conserver un rôle opérationnel. C'est pourquoi l'ancien patron de Pechiney est toujours président du sidérurgiste belge Cockerill Sambre, auquel il consacre une journée par semaine. Mais les deux agendas du président ne font pas toujours bon ménage. Au moment où le CNPF affûte ses arguments contre les 35 heures, Cockerill Sambre fait figure, en Belgique, de laboratoire social pour avoir préféré la réduction du temps de travail aux suppressions d'emplois.

REPORTAGE

Chez Cockerill Sambre, techniciens et employés ont opté pour les 34 heures

Dans leurs locaux syndicaux situés dans une ruelle sinistre de la banlieue de Liège, face à la Meuse et aux hauts-fourneaux, Raymond Hoens, président du Setca, le syndicat socialiste des employés et techniciens, et Marc Paul, son homologue de la CNE, le syndicat chrétien, ne cachent pas leur satisfaction. L'accord, approuvé par 71 % des employés, le 26 septembre, c'est le leur. Quand, dans le cadre d'un plan baptisé « Horizon 2000 », la direction leur annonce en 1996 la suppression de 2 500 emplois sur un peu moins de 10 000, l'affaire paraît entendue. Puisque l'entreprise s'interdit de procéder à des licenciements secs – la région wallone possède 78 % du capital –, le système des préretraites dès 52 ans va, une fois de plus, être utilisé au maximum de ses capacités.

« FANTASME SYNDICAL »

Le scénario fonctionne chez les ouvriers mais, à la surprise générale, les employés le refusent. « *Nous en avions assez des restructurations* », expliquent les syndicalistes. Les deux organisations mettent en avant une réduction du temps de travail à 34 heures dans le cadre de la loi Vande Lanotte, l'équivalent belge de la loi Robien. « *Au début, la direction qualifiait notre projet de fantasme syndical. Il faut dire que notre administrateur-délégué, Philippe Delaunois, est vice-président de la fédération des entreprises belges, hostile, comme le CNPF, à toute réduction du temps de travail* », remarque M. Paul.

La situation était à ce point bloquée que, pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise, les seuls syndicats d'employés et de techniciens déclenchent un mouvement de grève le 27 juin. Comme un seul homme – le taux de syndicalisation dépasse 95 % –, les 2 000 employés bloqueront les deux sites de l'usine, à Liège et Charleroi, empêchant les ouvriers de se rendre à leur travail.

Le consensus belge exigeant que le plan social fasse l'objet d'un accord entre les syndicats et la direction, celle-ci prend alors l'affaire au sérieux. M. Gandois accepte le principe de la réduction du temps de travail, à condition qu'elle ne coûte rien à l'entreprise et permette de créer des emplois. Un préaccord est signé le 17 juillet, puis ratifié le 26 septembre.

Grâce à 17 jours de congés supplémentaires dans l'année, les employés et techniciens passeront de 37 à 34 heures en moyenne hebdomadaire à partir du 1er janvier 1999, sans perte de salaire. L'opération est neutre pour l'entreprise : son coût – 8,1 % de la masse salariale – est réparti de manière à peu près équivalente entre les aides publiques, dont la loi Vande Lanotte, et les salariés qui, en 1997 et 1998, acceptent de n'être augmentés que de 2,4 % au lieu des 5,8 % prévus. L'accord programmant 288 « *prépensions* » chez les employés, Cockerill Sambre va même rajeunir sa pyramide des âges en embauchant 150 jeunes.

Cockerill Sambre, principale entreprise privée de Wallonie, est donc la première société belge – et peut-être européenne – à réduire le temps de travail de ses seuls employés et techniciens, qui vont travailler moins longtemps que les ouvriers. Si, officiellement, M. Gandois et M. Delaunois se félicitent de cet accord, seuls les syndicats cherchent à le mettre en valeur.

Frédéric Lemaître

DÉPÊCHES

■ **SERVICE NATIONAL : les sénateurs ont adopté, en le modifiant,** mardi 7 octobre, le projet de loi sur le service national, voté par les députés le 23 septembre. Le Sénat a transformé notamment le terme d'appel de préparation à la défense en « *rencontre armées-jeunesse* ». Les sénateurs ont décidé de réduire la durée des volontariats militaires de cinq ans à deux ans. Le nouveau régime du service national est étendu aux jeunes nés en 1979.

■ **LETTRE : Robert Hue, secrétaire national du PCF,** a adressé, mardi 7 octobre, une lettre à Lionel Jospin, lui demandant de « *redonner du sens à l'Europe* » et invitant les partenaires de la France à rediscuter des priorités de la construction européenne. Une manifestation est prévue le 18 janvier 1998, à l'issue de laquelle Robert Hue souhaite « *être reçu par le président de la République* » pour lui « *rappeler ses engagements* ». Sa démarche vise, dit-il, à éviter « *une crise* ».

■ **SOLIDARITÉ : la secrétaire d'Etat au tourisme, Michelle Demessine,** qui avait critiqué la CSG et le plafonnement des allocations familiales (*Le Monde* daté 5-6 octobre), a été fermement invitée par Robert Hue, mardi 7 octobre, « *à ne pas multiplier tous les jours* » ce procédé à l'égard du gouvernement. « *Les ministres ne doivent pas se taire, mais ne doivent pas évoquer à tout bout de champ leurs distances* », a-t-il indiqué.

■ **PRÉFETS : Jean Aribaud, conseiller du gouvernement monégasque pour l'intérieur,** devait être nommé haut-commissaire de la République en Polynésie française, par le conseil des ministres du mercredi 8 octobre.

ENFANTS Plusieurs associations familiales appellent à manifester, samedi 11 octobre, dans les principales villes de France contre deux des mesures retenues par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale : la mise sous condition de ressources des allocations familiales et la diminution de moitié de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED). ● LA FÉDÉRATION des familles de France et la Confédération nationale des associations familiales catholiques entendent visiblement rééditer le « coup » de 1984 pour la défense de l'école privée. Mais elles ne bénéficient pas du soutien de l'UNAF, qui regroupe toutes les associations familiales, et affirment ne pas vouloir politiser leur mouvement. ● LE MOUVEMENT pour la France, le Front national, mais aussi la CFTC et la CFE-CGC ont décidé de laisser leurs militants libres de participer à cette mobilisation.

Des associations familiales tentent de se mobiliser contre le gouvernement

La Fédération des familles de France et la Confédération des associations familiales catholiques appellent à manifester, samedi 11 octobre, contre les projets gouvernementaux en matière familiale. Elles espèrent donner à cette action l'ampleur de la défense de l'école privée menée en 1984

MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi et de la solidarité, a présenté, mercredi 8 octobre, au conseil des ministres, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Parmi les mesures retenues par le gouvernement, deux suscitent de vives polémiques : la mise sous condition de ressources des allocations familiales et la diminution de moitié de l'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED).

En réaction, la Fédération des familles de France et la Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC) organisent, samedi 11 octobre, des manifestations dans les grandes villes. Les deux organisations ont choisi d'emprunter une fable – *« Le Petit Chaperon rouge (les allocations familiales) dévoré par leGrand Méchant Loup (le gouvernement) »* – pour résumer leur combat. Leurs responsables ont une référence en tête : le mouvement pour la défense de l'école privée qui, en 1984, a fait vaciller le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy.

« Mais nous ne disposons pas, hélas ! des mêmes relais, regrette Dominique Marcilhacy, vice-présidente de Familles de France. *Notre réseau naturel est plus difficile à exploiter. »* Pendant le mouvement de 1984, l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel) avait su mobiliser dans toutes les écoles privées. Si l'Unapel n'appelle pas aux manifestations de samedi, ses prises de positions contre *« le danger des décisions unilatérales vécues comme une agression »* indiquent de quel côté l'organisation penche. Et certaines de ses fédérations départementales, comme celle de l'académie Orléans-Tours, s'engagent activement dans leur préparation.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Familles de France et la CNAFC ont un second handicap : l'UNAF, qui regroupe l'ensemble des associations familiales, a clairement confirmé sa décision *« de ne pas participer aux manifestations »*. *« C'est une bande de papys qui ne touchent plus les allocs depuis des lustres »*, commente Mme Marcilhacy, qui ne doute pas que les thèmes des rassemblements seront mobilisateurs. Outre le retrait des mesures prévues dans la loi de financement de la Sécurité sociale, les deux associations demandent que l'abaissement du plafond de la déduction fiscale pour emploi domestique – de 45 000 francs à 22 500 francs –, inscrit dans le projet de budget de l'Etat, soit abandonné. Elles exigent aussi *« la revalorisation des allocations »* et *« le paiement des arriérés »* non perçus pour l'année 1993 (1 500 francs pour une famille de trois enfants).

Dans sa dénonciation de la politique familiale du gouvernement, les deux organisations rejoignent les critiques formulées par la droite, qui a enfourché le thème du *« matraquage anti-famille »*. Mercredi, Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie, a annoncé qu'il *« saisirait le Conseil constitutionnel »* sur le projet de mise sous condition de ressources des allocations familiales. M. Mazeaud a rappelé les termes du préambule de la Constitution, qui stipule que la loi *« garantit à tous, notamment à l'enfant, la protection de la santé, la sécurité matérielle »*.

La Fédération des familles et la CNAFC démentent toute idée de politisation de leur contestation. *« Les élus, de toutes tendances, pourront se joindre aux manifestations, mais en tant que père ou mère de famille »*, explique Marc-Antoine de Sèze, délégué national de la CNAFC. Mme Marcilhacy n'est pas choquée que le Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers, s'engage dans ce combat. Le Front national sera aussi des cortèges, ainsi que des militants de la CFTC : la confédération chrétienne n'appelle pas à manifester mais laisse ses unions départementales libres d'*« apprécier localement »* l'opportunité de l'action. La CFE-CGC est sur une position identique.

« Nous sentons un certain écho auprès de nos adhérents », observe Mme Marcilhacy, qui ne se risque pas pourtant à faire des pronostics sur l'ampleur de la mobilisation. Sa fédération revendique 140 000 adhérents, et la CNAFC 45 000. *« Plus d'un million de tracts ont été diffusés sur la région parisienne »*, affirme Mme Marcilhacy.

Mardi 24 juin, cinq cents manifestants réunis par l'Association pour la promotion de la famille et la Fédération des familles de France s'étaient rassemblés devant l'Assemblée nationale. Parmi eux, plusieurs députés de l'opposition, mais aussi Maxime Gremetz, député communiste de la Somme. Une des banderoles proclamait : *« Oui aux allocations pour tous, non au cannabis. »*

Bruno Caussé

Robert Hue prend la défense des classes moyennes

***« J'ai fait part au premier ministre du souci du Parti communiste qu'au nom de la lutte contre les riches et les privilèges fiscaux, on ne surtaxe pas les familles aux revenus moyens alors que les grandes fortunes ne seraient pas davantage mises à contribution »*, a indiqué Robert Hue, mardi 7 octobre. Le secrétaire national a expliqué au premier ministre, lors d'un entretien à Matignon le 2 octobre, que les mesures prises lui semblaient maladroites.**

M. Hue, qui fait beaucoup d'efforts pour séduire les classes moyennes, semble sensible au fait que, si ces mesures concernent de fait des revenus confortables, beaucoup de Français, y compris ouvriers, se reconnaissent dans cette catégorie.

De la prison ferme est requise contre Alexandre Léontieff

VILAINE AFFAIRE de corruption ou machination politique ? Les hommes qui comparaissaient lundi 6 et mardi 7 octobre devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris formaient, semblait-il, la chaîne idéale qui relie le corrupteur actif au corrompu. On était à Paris, mais on était surtout à Papeete, dans les années 89-91, lorsqu'Alexandre Léontieff, tenant ici le rôle inconfortable du corrompu, était président (RPR) du gouvernement territorial de Polynésie, le premier personnage du Territoire. Prévenus et avocats décriront chacun à leur manière les moeurs politiques de ces îles lointaines, pour dire que les alliances tournaient comme girouette au vent ou pour souligner qu'on se déplaçait là-bas en pantalon et chemisette, sans pouvoir jamais dissimuler une liasse de billets...

DEUX BONS DE CAISSE

Début 1989, le chef du service des contributions de Papeete, Yves Abguillerm, est saisi par les associés de la clinique Cardella d'une demande *« d'arrangement amiable »*. A la suite d'un contrôle fiscal, l'établissement, mal géré, a reçu un redressement de 168 millions de francs pacifiques (8,4 millions de francs français). Pour accorder une remise gracieuse sur une telle somme, le fonctionnaire des impôts se doit d'en aviser le ministre des finances, qui est aussi le président du Territoire, M. Léontieff. Ce dernier reçoit M. Abguillerm et lui laisse la liberté de fixer le montant de la remise. Elle portera sur 86 millions de francs CFP (4,3 millions de francs).

L'affaire en serait restée là si n'étaient apparus deux bons de caisse, chacun portant valeur de 10 millions de francs CFP (500 000 francs). Pierre Chanu, qui se présente comme négociant en pierres précieuses – mais figure surtout au procès pour avoir demandé à son épouse d'encaisser l'un des deux bons –, soutient que, le 29 mai 1991, Alexandre Léontieff, alors qu'il n'est plus président du Territoire, lui a demandé de déposer ce bon de caisse à sa place.

M. Léontieff avait besoin de cet argent, poursuit M. Chanu, pour s'attirer les faveurs écrites d'une journaliste de *La Dépêche de Tahiti* en l'aidant à financer l'achat d'un terrain. Les défenseurs de M. Léontieff, Me Jean-Paul Lévy et M^e des Arcis, se demanderont pourquoi leur client aurait confié pareille mission à M. Chanu, alors proche de Jean Juventin, ancien président de l'Assemblée territoriale et adversaire politique déclaré de M. Léontieff.

Deux autres personnages compliquent l'affaire. Le premier, le docteur Howan, l'un des trois associés de la clinique Cardella, a remis une somme de 20 millions de francs CFP à un autre Chinois, son ami d'enfance, M. Lai, connu pour être un « indicateur » des services fiscaux de M. Abguillerm. M. Lai lui avait promis en échange que son affaire de « remise gracieuse » aboutirait sans heurts.

L'audience aura largement démontré combien le service fiscal de M. Abguillerm s'était transformé en *« pétaudière »*. De là à considérer, comme le fait la défense de M. Léontieff, que M. Abguillerm a bénéficié en personne du dessous-de-table, le pas est rapide. Reste que ce dernier s'informa du fonctionnement des bons de caisse et s'inquiéta de leur sort après la mort par maladie, à la clinique Cardella, de M. Lai. Or celui qu'on nommait *« le deuxième bureau chinois »* avait pris ses précautions : les bons de caisse furent bel et bien mis à disposition des bénéficiaires. Mais lesquels ?

A la suite d'un repas bien arrosé, le docteur Howan reconnut dans une lettre, semble-t-il écrite sous la dictée, adressée à un responsable de l'inspection générale de l'administration du territoire, avoir versé les 20 millions de francs CFP qui devaient revenir à M. Léontieff. Il admit ensuite qu'il s'agissait d'un *« traquenard »* contre ce dernier. A l'audience, le pauvre docteur Howan, soixante-dix ans, se souvenait à peine de son nom et se présenta comme *« un fabulateur »*.

Pourquoi, comme s'en est étonné le procureur, n'avoir pas indiqué précisément sur quoi portait la remise, au mépris de la procédure fiscale ? Pourquoi M. Abguillerm n'a-t-il pas adressé un rapport circonstancié à son supérieur ? Existait-il à Tahiti un complot des amis de Gaston Flosse – redevenu président du Territoire en mars 1991 –, qui aurait agi jusque dans l'enceinte judiciaire ? Le ministère public a requis quatre ans de prison, dont une partie ferme, contre M. Léontieff, trois ans, dont un ferme, contre M. Abguillerm (et sa radiation de l'administration fiscale), quinze mois contre Pierre Chanu et deux ans avec sursis contre le docteur Howan.

Jugement le 18 novembre.

Eric Fottorino

هكذا من الأصل

La cour d'assises devra statuer sur la mise en liberté de l'accusé

L'installation de la salle du palais de justice de Bordeaux, où devait s'ouvrir, mercredi 8 octobre, le procès de Maurice Papon, aura nécessité 10 millions de francs. Trois compagnies de CRS ont été mobilisées pour prêter main-forte aux policiers locaux

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Maurice Papon assistera-t-il, libre, à son procès ou devra-t-il regagner tous les soirs la maison d'arrêt de Gradignan, dans la banlieue de Bordeaux, où il s'est constitué prisonnier mardi 7 octobre dans l'après-midi ? Alors que s'ouvrait, mercredi 8 octobre à 14 heures, le procès pour crimes contre l'humanité de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, cette question devrait donner matière aux premières escarmouches.

Après avoir déclaré, mardi, que les autorités s'étaient *« préparées à toutes les éventualités »*, Bernard Fraigneau, préfet délégué de la Gironde à la sécurité et à la défense, a précisé que, quelle que soit la solution retenue par la cour d'assises, Maurice Papon restera constamment sous surveillance puisqu'il fait déjà l'objet d'un contrôle judiciaire.

Le préfet a ajouté que la sécurité de l'accusé serait assurée par des hommes du RAID ou du GIPN. Trois compagnies de CRS ont été dépêchées à Bordeaux pour prêter main-forte aux policiers locaux. Le préfet estime qu'environ 300 hommes seront en permanence autour du palais de justice.

Le bâtiment a été aménagé en prévision de l'événement mais certains avocats regrettent d'ores et déjà l'étroitesse des lieux et le nombre limité des personnes qui pourront assister aux débats.

Les projets initiaux étaient plus ambitieux : sans aller jusqu'à organiser les audiences dans un stade, comme certains l'avaient suggéré, les magistrats bordelais souhaitaient, dans un premier temps, suivre l'exemple de leurs collègues de Lyon, qui, pour le procès de Klaus Barbie, avaient fait transformer la salle des pas perdus du palais en cour d'assises. Un appel d'offres avait été lancé au mois de juin mais les demandes des entreprises avaient été jugées exorbitantes. L'offre minimale pour effectuer les travaux atteignait 18 millions de francs. Les responsables se sont alors repliés sur une solution médiane. La salle de la cour d'assises a été agrandie, de manière à pouvoir accueillir 142 personnes et on lui a adjoint une salle vidéo, dans laquelle 208 personnes pourront suivre les débats sur un écran de 4 mètres sur 3. Le coût total des travaux s'élève à 10 millions de francs mais les responsables font observer que 6 d'entre eux ont été consacrés au *renforcement du dispositif de sécurité* du palais de justice, qui aurait dû être effectué tôt ou tard.

Le bâtiment a été aménagé en prévision de l'événement, mais certains avocats regrettent d'ores et déjà l'étroitesse des lieux

Compte tenu du nombre de journalistes accrédités – 135 – ainsi que des parties civiles et de leurs avocats – 110 –, il restera un peu plus de 100 places pour le public, qui sera réparti entre la salle d'audience et la salle vidéo. Selon le président de la cour d'assises, Jean-Louis Castagnède, la salle de retransmission sera *« un prolongement de la salle d'audience »*. A ce titre, devront *« y être observées les règles destinées à assurer la dignité et la sérénité des débats et doit s'y exercer pleinement le pouvoir de police du président »*. L'emploi de tout appareil d'enregistrement ou de photographie y sera interdit sous peine d'une amende de 120 000 francs.

Les conditions de la retransmission video obéissent à des règles strictes qui ont été définies par la loi de 1985. Pour éviter toute « subjectivité », le texte impose de filmer les participants uniquement au moment où ils prennent la parole, avec des caméras fixes. Il n'y aura donc aucune image du public. Un greffier ou un magistrat se tiendra en permanence auprès du réalisateur dans une régie située près de la salle d'audience. Tous les soirs, les cassettes seront stockées et envoyées aux archives nationales.

Dans le prétoire, seront présents le président, Jean-Louis Castagnède, ainsi que ses 2 assesseurs, Jean-Pierre Esperben et Irène Carbonnier. Le ministère public sera représenté par le procureur général de la cour d'appel de Bordeaux, Henri Desclaux, et l'avocat général Marc Robert. Maurice Papon sera assisté de 5 avocats, emmenés par Jean-Marc Varaut. Les 35 parties civiles, auxquelles il faut ajouter 15 associations seront défendues par plus de vingt avocats. Le bordelais Gérard Boulanger, qui a déposé les quatre première plaintes en 1981, représente 26 plaignants, tandis que Michel Touzet, lui aussi du barreau de Bordeaux, et Arno Klarsfeld, défendent les 9 autres parties civiles. Parmi les conseils des associations, on trouve notamment Bertrand Favreau, Joë Nordmann et Michel Zaoui.

Le premier jour du procès sera vraisemblablement consacré à la demande de mise en liberté de Maurice Papon. La cour étant seule à être compétente pour apprécier cette demande, il faudra attendre jeudi pour le tirage au sort des jurés. Sur les 45 jurés potentiels (35 sur la liste des titulaires et 10 sur celle des suppléants), convoqués lundi matin par le président, 5 ont demandé par écrit à être dispensés et 3 – dont un ouvrier temporaire qui espère être embauché – ont demandé oralement leur dispense, qui leur a été accordée. La liste des jurés compte 16 hommes d'une moyenne d'âge de quarante ans et 29 femmes d'une moyenne d'âge de quarante-trois ans. Les 9 jurés choisis toucheront, par jour, 343 francs d'indemnités et 303 francs au titre de perte de salaire (uniquement pour les salariés), plus 82 francs par repas pour ceux qui n'habitent pas Bordeaux. Leurs frais de transports seront remboursés.

Le président de la cour d'assises a donné aux futurs jurés des précisions sur le déroulement des audiences. Dans un premier temps, elles auront lieu tous les après-midi, du lundi au vendredi, mais au moment des plaidoiries – vraisemblablement autour du 8 décembre –, elles dureront toute la journée. Le procès, qui devrait se terminer un peu avant Noël, durera plus longtemps que celui de Klaus Barbie, qui avait eu lieu à Lyon du 11 mai au 4 juillet 1987, et celui de Paul Touvier, du 17 avril au 20 mars 1992, à Versailles. Lundi après-midi, les jurés, comme cela se fait à Bordeaux à chaque session de la cour d'assises, ont visité la maison d'arrêt de Gradignan, où Maurice Papon a dormi pour la première fois dans la nuit de mardi à mercredi.

José-Alain Fralon

Gérard Boulanger, avocat des parties civiles : un combat de seize ans mené au nom du « malheur des juifs »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« J'ai vu un vieil Algérien recevoir une pierre sur la tête, et je ne l'ai pas supporté » : le combat de Gérard Boulanger commence durant la guerre d'Algérie. Né en 1948 en Normandie – ce qui lui fait dire qu'il est *« le seul Normand pied-noir de Bordeaux »* –, il passe sa jeunesse à Mostaganem, où son père, qui a épousé une femme pied-noir, est fonctionnaire. Très jeune, il est révulsé par le racisme anti-arabe et antijuif qui règne dans la colonie. *« J'ai vite compris que le racisme était un crime contre l'esprit. Ma jeunesse a été scandée par la guerre d'Algérie »*, dit-il aujourd'hui. Une jeunesse scandée, aussi, par les prix d'excellence *« et tous les autres prix »* accumulés par cet élève modèle qui dévore tout le papier imprimé qui lui tombe sous la main. *« Le sport, je sais que ça existe car je l'ai lu dans les livres »*, ironise-t-il en direction de son associé, Dominique Delthil, un fana de cyclo-tourisme.

PORTRAIT

L'affaire révélée, sa vie bascule : « J'ai réagi en juriste et en militant des droits de l'homme »

Il a treize ans, lorsque ses parents arrivent à Bordeaux. Son père est fonctionnaire municipal, sa mère travaille à la direction des impôts. Il poursuit ses études, brillantes évidemment : khâgne, diplome de sciences politique, licence en droit. Admissible à l'ENA, il opte pour le barreau. *« J'ai préféré ne pas être fonctionnaire, j'avais envie d'un métier libre »*, dit-il en souriant. Le voilà donc avocat. *« Un avocat militant, mais pas un militant avocat »*, précise-t-il avant d'ajouter : *« Nous devons être crédible, précis, nous gérons une entreprise libérale. »* Il se spécialise dans le droit des étrangers, comme sa femme Elisabeth, premier clerc, qui y consacre tout son temps. *« Je suis de gauche car je suis antiraciste,* ajoute-t-il. *Le reste est anecdotique : la privatisation de France Télécom, je m'en fous un peu ! »*



PASSION POUR L'HISTOIRE

Gérard Boulanger a une autre passion : l'Histoire. Vichy intéresse tout particulièrement l'avocat qui milite au MRAP. Il en est le vice-président lorsque, le 6 mai 1981 – il se souvient précisément qu'il était, ce jour-là, dans son cabinet, porte Dijeaux (qui veut dire porte des Juifs) –, il ouvre *Le Canard enchaîné* et tombe sur l'article intitulé « Maurice Papon, aide de camps ». *« J'ai réagi en juriste et en militant des droits de l'homme. Je me suis tout de suite dit : c'est un crime contre l'humanité !. Papon, je continue à penser que ce n'est pas un homme intéressant. »* Boulanger rencontre le président du MRAP de l'époque, Alain Chapouil. *« Qu'est ce qu'on fait ? »*, lui demande-t-il.

La vie de Boulanger bascule. Pendant seize ans, elle sera dévorée par la volonté de faire traduire Maurice Papon devant une cour d'assises. *« J'ai avalé 500 bouquins pour en écrire deux »*, ironise Boulanger, en évoquant les deux livres qu'il a consacré à l'affaire. Le premier, en 1993, – *Maurice Papon, un technocrate français dans la collaboration* – lui vaudra un procès en diffamation qui est toujours en suspens. Le second – *Papon, un intrus dans la République* – vient d'être publié. Deux livres qui sont à l'image de leur auteur : engagés, bien documentés mais parfois brouillons et non dénués d'une salutaire mauvaise foi.

Du 22 mai 1981, où il tient une conférence de presse *« historique »*, à ce 8 octobre 1997, jour d'ouverture du procès Papon, sa lutte avec une institution judiciaire qui freine des quatre fers sera implacable. *« L'affaire Papon,* dit-il, *a été ponctuée de lapsus judiciaires aussi invraisemblables qu'imprévisibles. Ni le pouvoir ni la justice ne nous ont aidés. La bataille que l'on a gagnée, c'est celle de l'opinion publique. Mais, attention : nous n'avions pas le moindre droit à l'erreur ! »*

Depuis 1981, la silhouette de l'avocat s'est arrondie et sa chevelure s'est dégarnie mais la fièvre reste la même. *« Ma conviction de départ n'a pas varié d'un iota : il est insupportable que la communauté française ait assisté avec une telle indifférence au martyr des juifs. Il faut stigmatiser les coupables et honorer les justes. Le principal mensonge, c'est que Papon ait dit qu'il avait été résistant. Il y a peut-être eu des résistants antisémites, mais il n'y a pas eu de résistants qui aient déporté des juifs. »* Il estime qu'il est important, aussi, de parler de la responsabilité de Papon, en tant que préfet de police, dans la répression des manifestations des Algériens de France, en 1961. *« Les nombreux Algériens qui viennent dans mon cabinet ne comprendraient pas que l'on ne parle que du malheur des juifs. A ce titre, Papon réalise une bonne synthèse. »*

Peut-on imaginer Gérard Boulanger délaisser quelques instants les cinquante mille pages de « son » dossier pour se divertir ? Citant, à peu près, Montesquieu – *« il n'y a pas de malheur qu'une demi-heure de lecture ne puisse estomper »* –, il parle de sa « passion » pour l'opéra – Verdi, surtout, mais aussi Mozart – et d'Ella Fitzgerald, *« la seule chanteuse que je peux écouter en travaillant »*. Travailler : tout est dit.

J.-A. F.
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

« Tout étant fait comme si, d'ores et déjà, les juifs n'existaient plus »

AUX TERMES de l'arrêt de 169 pages qui l'a renvoyé, le 16 septembre 1996, devant les assises, Maurice Papon est accusé d'*« avoir commis des crimes contre l'humanité »* lorsqu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, de mai 1942 à la Libération, en s'étant rendu complice d'*« arrestations arbitraires »* et *« illégales »*, de *« tentative d'arrestation »*, de *« séquestrations »*, de *« meurtres avec préméditation »*, de *« tentatives de meurtres avec préméditation »*. La chambre criminelle de la Cour de cassation, ainsi que certaines parties civiles, préfèrent parler, elles, de *« complicité de crimes contre l'humanité »*. Dans les deux cas, la peine maximale encourue est la réclusion criminelle à perpétuité.

SERVICES « NÉS DE LA GUERRE »

La cour d'assises examinera la responsabilité de Maurice Papon dans l'arrestation, puis l'organisation de huit convois de juifs qui ont été internés au camp de Mérignac, près de Bordeaux, avant d'être transférés à Drancy, dans la banlieue parisienne : le 18 juillet 1942 (171 personnes), le 26 août 1942 (443 personnes), le 21 septembre 1942 (71 personnes), le 26 octobre 1942 (128 personnes), le 25 novembre 1943 (86 personnes), le 30 décembre 1943 (136 personnes), le 12 janvier 1944 (317 personnes) et le 13 mai 1944 (50 personnes).

Deux autres convois – le 7 juin et le 2 février 1943 – devraient être évoqués devant la cour d'assises, même si aucune partie civile ne figure parmi les personnes déportées. La quasi-totalité d'entre elles ont été assassinés dans les chambres à gaz du camp d'extermination d'Auschwitz (Haute-Silésie).

Trois semaines après son arrivée, le 26 mai 1942, à la préfecture de Bordeaux, Maurice Papon a reçu de Maurice Sabatier, alors préfet régional, délégation de signature sur certains services *« nés de la guerre »*, parmi lesquels le service des questions juives. Selon l'accusation, c'est *« en pleine connaissance de cause de ce que le service des questions juives de la préfecture serait placé sous son autorité et aurait à pratiquer une politique antijuive que Maurice Papon a accepté son affectation à Bordeaux »*.

« Dès son arrivée en Gironde, assure la chambre d'accusation, *Maurice Papon a eu connaissance de la mise en place sur le plan local, comme sur le plan national, d'une politique d'arrestations et de déportations massives à l'instigation des autorités allemandes (...). Mais, mieux encore, il ressort de très nombreux éléments du dossier que Maurice Papon, dès les premières opérations menées contre les juifs, a acquis la conviction que leur arrestation, leur séquestration et leur déportation vers l'Est les conduisaient inéluctablement à la mort. »*

« INTENSITÉ DU MÉPRIS »

L'accusation poursuit : *« En outre, les conditions dégradantes du traitement imposé aux juifs de tous âges, entassés dans des wagons à bestiaux, dépourvus d'hygiène, enchaînés si nécessaire – ainsi que le rappellent les rapports d'escorte-, puis regroupés au camp de Drancy (...) ne s'expliquent pas autrement que par l'intensité du mépris dans lesquels ils sont tenus et qui n'annonce pas autre chose que leur prochaine élimination physique, une fois qu'ils ont été dépossédés de leurs biens, aryanisés et vendus à l'encan, des outils de travail indispensables à leur simple survie, du viatique qui leur est soigneusement confisqué dès leur arrivée dans les camps (...), tout étant fait comme si, d'ores et déjà, les juifs n'existaient plus. »*

Et de conclure, précédant les arguments de la défense : *« Maurice Papon ne saurait invoquer l'état de contrainte dans lequel il se serait trouvé. En effet, si l'on peut tenir pour acquis que les exigences allemandes ont été exprimées avec énergie et détermination, et dans certains cas qu'elles ont été accompagnées de menaces de représailles contre les fonctionnaires de police français, il ne ressort pas de l'instruction que les pressions ainsi faites ont été d'une telle intensité qu'elles aient pu constituer une contrainte ayant aboli le libre arbitre de Maurice Papon. »*

Faisant table rase de la qualité de membre de la Résistance revendiquée par Maurice Papon, les magistrats de la chambre d'accusation précisent enfin que celle-ci *« ne permet pas d'exclure qu'il ait apporté librement et en connaissance de cause un concours personnel aux actes criminels perpétrés par les nazis »*. Les interventions et radiations du registre des juifs invoquées à plusieurs reprises par l'ancien préfet de police du général de Gaulle *« ne sauraient constituer qu'un élément relevant de la seule appréciation* [de la cour d'assises] *au titre de l'appréciation de la peine »*, précisent-ils.

Jean-Michel Dumay

« Une mascarade »

VOICI le texte intégral du communiqué de Maurice Papon, diffusé mardi 7 octobre par l'un de ses avocats, Me Jean-Marc Varaut :


VERBATIM

Maurice Papon, commandeur de la Légion d'honneur, combattant volontaire de la Résistance, préfet de police honoraire, ancien ministre.

Sous l'effet d'un procès jusqu'à présent préfabriqué où la sentence d'un jury d'authentiques résistants et les conclusions d'experts historiques compétents et impartiaux sont méprisées, où les jeux sont faits d'avance et sans appel, où la vérité a été travestie et falsifiée par la chambre d'accusation de Bordeaux – après que la chancellerie eut donné ordre d'évincer un magistrat préparant en conscience des conclusions de non-lieu – et où le droit est violé ou sacrifié par la Cour de cassation – un arrêt scélérat, selon un juriste éminent –, il n'est plus de garantie pour le citoyen ni d'honneur pour la nation.

Tel qui fut révoqué à la Libération est aujourd'hui présenté comme un héros. Tel promu à la Libération par le général de Gaulle devient un collaborateur cinquante ans après.

Cette poursuite est une mascarade indigne d'un Etat de droit. Comme on ne peut rien contre les déferlantes médiatiques du fanatisme, de la persécution et de la haine, il faut espérer que la France profonde se ressaisisse pour que je puisse affronter une justice indépendante et impartiale.

Le pouvoir, quant à lui, un demi-siècle après la barbarie nazie, s'est livré à de honteux marchandages. Il importe pour lui d'obtenir condamnation coûte que coûte, pour illustrer et confirmer les déclarations officielles proférées sur *« une France coupable »*.

L'inépuisable compassion que suscite le génocide hitlérien ne justifie pas un culte de la pensée unique qu'on pratique aujourd'hui avec une ardeur quasi totalitaire.

L'intérêt public commande de résister, comme autrefois. Ce procès n'est pas fini : il commence dans sa vraie dimension.

L'Histoire le condamne déjà comme elle a condamné les procès de Moscou. Il ne pourra qu'accuser devant l'étranger l'humiliation infligée à la nation.

Les experts préconisent une trithérapie immédiate chez les personnes infectées par le virus du sida

Le comité Dormont s'interroge sur la prescription des traitements en urgence

Le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, devait diffuser, jeudi 9 octobre, les nouvelles recommandations des experts concernant les traitements du sida. Dans la dernière version de leur rapport, les membres du comité présidé par le professeur Jean Dormont préconisent un recours systématique à l'association de trois médicaments (trithérapie), chez toutes les personnes infectées, même en l'absence de symptôme.

BERNARD KOUCHNER, secrétaire d'Etat à la santé, devait rendre publiques, jeudi 9 octobre, les nouvelles recommandations des experts français en matière de traitement du sida. Réunis sous la présidence du professeur Jean Dormont, ces experts préconisent, à la lumière des derniers acquis scientifiques, le recours systématique à l'association de trois médicaments antirétroviraux (trithérapie) et ce dès la découverte d'une séropositivité, en l'absence de tout symptôme, lorsque les examens biologiques mettent en évidence les premières altérations du système immunitaire ou une forte réplication virale (calculée à partir du test dit de « charge virale ») au sein de l'organisme. A l'heure actuelle, 23 000 patients bénéficient de ces trithérapies.

Dans la dernière version disponible de leur rapport, datée du 17 septembre, les experts du comité Dormont soulignent que *« l'objectif du traitement initial doit être de réduire la charge virale plasmatique au maximum (afin de la rendre indétectable en utilisant les tests de mesure disponibles) et de façon durable afin de prévenir toute évolution clinique ou altération immunologique »*. Selon eux, l'association de plusieurs molécules antirétrovirales est *« la seule façon d'atteindre cet objectif et d'empêcher ainsi l'émergence de résistance du VIH aux antirétroviraux »*. Les spécialistes précisent que *« le choix des molécules antirétrovirales utilisées lors de l'initiation du traitement doit être minutieux, dans la mesure où il influencera les options thérapeutiques ultérieures »*, ajoutant qu'*« il faut donc envisager d'emblée une alternative thérapeutique si l'objectif virologique n'est pas atteint ou si le traitement est mal toléré »*.

« NÉCESSITÉ PRIMORDIALE »

Ces experts rappellent l'importance que les prescripteurs doivent accorder à l'information de leur patient quant à la *« nécessité primordiale »* d'une prise régulière des médicaments. Un mauvais suivi des recommandations thérapeutiques favorise en effet les phénomènes d'*« échappement virologique »* et il n'existe aujourd'hui aucune solution médicamenteuse dès lors que le virus est devenu résistant à un type d'antirétroviral (*Le Monde* du 18 septembre). En pratique, une personne séropositive ayant un taux plasmatique de moins de 500 lymphocytes/mm³ ou une charge virale supérieure à 10 000 copies/ml devrait, en toute hypothèse, bénéficier d'une association de trois molécules même si, précisent les experts, *« on n'est pas encore pleinement rassuré sur la tolérance et l'efficacité de cette stratégie à très long terme »*.

Les nouvelles recommandations du rapport Dormont portent également sur les traitements dits de *« deuxième intention »*, ceux qui doivent être mis en œuvre dès lors que la trithérapie est toxique ou mal tolérée ou que les objectifs virologiques ne sont pas atteints. Elles abordent également la difficile question des traitements en urgence, face à une infection récente par le VIH, que celle-ci soit ou non accompagnée de symptômes. *« On a presque abandonné l'espoir dans ce cas d'éradiquer le virus par un traitement intensif et prolongé car on n'en a toujours pas la preuve dans les cas bien traités et bien suivis pendant deux ans*, écrivent les experts. *Mais personne ne sait combien de temps il faut traiter dans cette perspective. Si l'espoir d'éradication est illusoire, le traitement est-il capable de diminuer le risque d'évolutivité à long terme ? »* Ils préconisent ainsi de continuer à développer des essais cliniques, *« seul moyen de faire progresser les connaissances »*.

Jean-Yves Nau

« Coup de foudre » pour l'ancien appartement de M. Juppé

IL PORTE un numéro de référence anonyme sur le programme édité par la Chambre des notaires de Paris, mais la photo en noir et blanc, vaste portail, immeuble bourgeois, a un air de déjà vu. L'adresse, 26, rue Jacob, est prestigieuse ; le descriptif, alléchant. Six pièces en duplex, entrée, salon, salle à manger, deux chambres, bureau, mezzanine, 152,40 mètres carrés. Plus terrasse. La mise à prix est de 4,560 millions de francs.

Sont d'abord proposés trois petits logements, adjugés dans l'indifférence quasi générale. Quand arrive le numéro 72110, il faut faire taire la salle, bondée, murmurante, où se mêlent quelques curieux, acheteurs discrets et professionnels de grand standing. La Chambre des notaires de Paris, ce mardi 7 octobre, met aux enchères quinze appartements du domaine privé de la Ville de Paris. Parmi eux, le fameux duplex que l'ancien premier ministre, Alain Juppé, occupa de 1990 à 1995. Un ange passe et la salle bruisse. Le lancement des enchères ramène le calme. Elles grimpent vite. Installée au deuxième rang, une grande dame blonde élégante tient la corde. Son voisin s'incline à 6,1 millions de francs. Un autre à 6,8 millions de francs. On allume la bougie à 7,1 millions de francs. *« Dernier feu. Eteint ! »* L'appartement est adjugé. La grande dame blonde est un notaire parisien. Son client préfère rester anonyme. *« Un homme de goût »*, précise-t-elle simplement. C'est *« une affaire personnelle »*, il a eu *« le coup de foudre »*.

Il est vrai que la Ville de Paris y avait investi 1 million de francs de travaux pour l'installation de M. Juppé, en 1990. *« Je paie un loyer normal pour l'immeuble que j'habite,* avait déclaré ce dernier en juillet 1995. *12 000 francs par mois, sans les charges, 70 francs au mètre carré charges comprises. »* Devant les caméras de TF 1, il avait produit la lettre du propriétaire d'un de ses voisins, qui expliquait qu'il louait son propre appartement, *« refait récemment avec tout le confort moderne »*, 56 francs au mètre carré.

En octobre 1995, une plainte pour *« prise illégale d'intérêt »* avait été classée sous condition par le parquet de Paris. Ce dernier demandait à l'ancien premier ministre de déménager. La famille Juppé avait alors quitté le 26, rue Jacob.

Christine Garin

Le professeur Joël Ménard nommé directeur général de la santé

LE PROFESSEUR Joël Ménard devait être nommé directeur général de la santé, lors du conseil des ministres de mercredi 8 octobre. Il remplace à ce poste le professeur Jean-François Girard, qui vient d'être nommé conseiller d'Etat (*Le Monde* des 2 et 4 octobre). Spécialiste renommé de la physiopathologie de l'hypertension artérielle, M. Ménard s'est passionné, ces dernières années, pour les questions de santé publique. Il avait été nommé en 1990 au conseil scientifique de l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem) et avait présidé la dernière conférence nationale de santé.

DÉPÊCHES

■ **CROIX-ROUGE : les services de Martine Aubry,** ministre de l'emploi et de la solidarité, ont démenti, mardi 7 octobre, les propos du président de la Croix-Rouge française, le professeur Marc Gentilini, qui avait indiqué la veille avoir lui-même demandé un contrôle des comptes de l'association à l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). Mme Aubry et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, assurent avoir saisi l'IGAS de leur propre chef, le 26 septembre (*Le Monde* du 8 octobre).

■ **VICHY : le SGP-CUP, syndicat majoritaire chez les policiers en tenue parisiens,** a considéré, dans un communiqué publié mardi 7 octobre, que la démarche du syndicat national des policiers en tenue (SNPT), qui avait demandé *« pardon »* au peuple juif pour l'attitude de la police sous le régime de Vichy (*Le Monde* du 8 octobre), était *« incohérente »*. Selon le SGP-CUP, *« il serait stupide, voire dangereux, de faire un amalgame entre collaborateurs et résistants, entre traîtres et patriotes, en concluant à une responsabilité générale de "l'institution policière". »*

■ **BANDITISME : deux hommes ont été abattus,** mardi 7 octobre, sur un parking de Nice lors d'un règlement de comptes de membres du « Milieu ». Sauveur Carogna, cinquante-quatre ans, condamné pour trafic de stupéfiants et proxénétisme, était un ex-lieutenant de Gaëtan Zampa, l'ancien *« parrain marseillais »*. Patrick Fella, vingt-huit ans, avait été jugé dans des affaires de drogue et de vols de tableaux.

■ **JUSTICE : Jean-François Thouvenot, ancien adjoint au chef du cabinet** du premier ministre Michel Rocard, vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel de Metz pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« usage de faux en écritures »*. Sous-préfet, M. Thouvenot est soupçonné d'avoir fait porter par deux entreprises du bâtiment le coût de réfection de son appartement et d'avoir produit de faux devis pour obtenir un prêt bancaire.

■ **UNIVERSITÉS : les étudiants en activités physique et sportive** (Staps) de l'université Montpellier-I se sont mis en grève, mardi 7 octobre, le lendemain de la rentrée, occupant les locaux de leur unité. Ils protestent contre l'arrêt de la construction d'un nouveau bâtiment, démarré sans permis de construire, et refusent de subir les conséquences d'un conflit persistant entre le maire (PS) Georges Frèche, et le président de l'université, Yves Loubattière.

■ **TABAGISME : l'Insee a rendu publics,** mercredi 8 octobre, les résultats d'une étude démontrant la corrélation entre la hausse du prix du tabac et la baisse régulière de la consommation entre 1991 et 1996. Sur cette période, la vente de tabac a diminué de 8,5 % alors que le prix moyen du paquet de cigarettes a été multiplié par deux. En 1996, 46 % des hommes et 21 % des femmes s'adonnaient au tabac. Selon l'Insee, les fumeurs privilégient aujourd'hui les cigarettes à bas prix et le tabac à rouler.

L'ennemi Léotard



Le président de l'UDF, François Léotard, se présente comme la victime d'une guérilla orchestrée par le RPR, qui convoite les terres électorales de la formation libérale dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

DES *« barbouzes »*, des *« officines spécialisées »* qui *« sont à l'œuvre depuis vingt, trente ans »*, les affaires Ben Barka ou Markovitch... les mots et les noms choisis par François Léotard, tant dans le « Point de vue » publié mardi 7 octobre dans les colonnes du *Monde* (daté 8 octobre) que sur le plateau du « 20 heures » de TF 1, *le même jour, ne sont pas* neutres. Tous évoquent la réputation sulfureuse qui accompagne le mouvement gaulliste, depuis les premières heures de la Vᵉ République, puis le septennat écourté de Georges Pompidou, et à laquelle se trouvent encore mêlés aujourd'hui les noms d'un certain nombre de personnalités du RPR. Mis en cause sans être nommé, mais de façon transparente, avec Jean-Claude Gaudin, dans le livre d'André Rougeot et Jean-Michel Verne *L'affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir*, le président de l'UDF contre-attaque et désigne, à son tour, des responsables.

En interpellant, ensuite, les plus hautes autorités de l'Etat – et au premier rang d'entre elles, le président de la République – sur la pérennité de certaines pratiques – *« Sommes-nous dans un pays de barbouzes ou dans un Etat de droit ? »* s'interroge-t-il –, M. Léotard place lui-même l'affaire sur le terrain politique et identifie ses adversaires : des hommes rattachés à la mouvance gaulliste et une pratique trouble de l'action politique.

Dans la bouche de M. Léotard, l'accusation n'est pas nouvelle, même si elle n'a jamais été aussi virulente que cette fois. Depuis l'époque, il y a dix ans, où, ministre de la culture et de la communication dans le gouvernement de Jacques Chirac, il s'était déclaré en guerre avec les *« moines-soldats »* du RPR, l'histoire, tendue, des relations du président de l'UDF avec son allié au sein de la droite est parsemée d'épisodes dans lesquels M. Léotard se présente ou se laisse présenter en cible privilégiée d'une vindicte gaulliste.

■ **Jean-Charles Marchiani, un préfet très particulier.** Lorsque, le 29 novembre 1995, cet ancien agent des services de renseignement – proche de Charles Pasqua, pour lequel il a effectué nombre de missions secrètes, et bénéficiant de la confiance de Jacques Chirac, qui le charge encore de négocier la libération des deux aviateurs français détenus par les Serbes de Bosnie – est nommé préfet du Var, François Léotard explose. M. Marchiani ne cache pas, en effet, l'inimitié personnelle qui l'oppose à M. Léotard depuis que ce dernier a refusé de le choisir pour diriger les services de renseignement (la DGSE) lorsqu'il était ministre de la défense. Elle intervient également dans le contexte très tendu du remaniement ministériel auquel, quelques semaines auparavant, a procédé Alain Juppé. L'entrée au gouvernement d'Alain Lamassoure et de Jean-Claude Gaudin, tous deux vice-présidents du Parti républicain, formation dirigée par M. Léotard, est interprétée par ce dernier comme une opération de déstabilisation de son parti montée par Matignon et l'Elysée.

Entre les deux camps – celui, victorieux, de Jacques Chirac et celui, défait, d'Edouard Balladur, dont le maire de Fréjus avait été l'un des plus ardents partisans pendant la campagne présidentielle – la guerre n'est donc toujours pas terminée.

Au fil des mois, M. Léotard n'aura de cesse de dénoncer les méthodes du nouveau préfet du Var, qui donne une interprétation toute particulière de son rôle de représentant de l'Etat en affichant des relations cordiales avec le maire Front national de Toulon.

Le maire de Fréjus se sent, en outre, victime d'un harcèlement direct de la part du préfet qui, affirme-t-il, *« passe son temps à traîner devant le tribunal administratif »* ses décisions municipales. Devant ses interlocuteurs, M. Léotard s'interroge aussi, fréquemment, sur les motivations qui ont déterminé le choix de M. Chirac.

La question se posera avec encore plus d'acuité lorsque, après avoir demandé en vain pendant des mois la tête du préfet du Var, le maire de Fréjus croit enfin la partie gagnée en janvier 1997. Les choses paraissaient réglées avec Alain Juppé : au cours du conseil des ministres du mercredi 29 janvier, sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, M. Marchiani devait être placé préfet « hors cadre » à l'occasion d'un mouvement préfectoral. Informé de l'intention de M. Juppé, pendant le week-end qui précède, Jacques Chirac en décide autrement. Le mouvement préfectoral a bien lieu, mais... M. Marchiani, lui, reste à Toulon.

A quelques jours de la défaite de la majorité aux élections législatives anticipées, on laissera entendre à l'Elysée, en guise de justification de cette nomination, que les méthodes, sans doute très particulières, du préfet du Var, n'ont rien à envier à celles des dirigeants politiques locaux. Sur France 2, mardi 7 octobre, M. Gaudin a mis en cause implicitement M. Marchiani au sujet du livre l'accusant lui-même, ainsi que M. Léotard, d'avoir été les « commanditaires » de l'assassinat de Yann Piat, députée (UDF) du Var, en 1994.

■ **L'affaire des écoutes téléphoniques : une polémique bien vite étouffée.** Le 9 juillet 1996, *Le Monde* révèle que des proches de François Léotard, ancien ministre de la défense d'Edouard Balladur, ont été placés sur écoutes téléphoniques par la direction générale des renseignements extérieurs (DGSE), pendant quatre mois, de juillet à octobre 1995, soit juste après l'élection de M. Chirac à la présidence de la République. Parmi les anciens collaborateurs de M. Léotard visés par ces « interceptions » figuraient notamment, selon les informations du *Monde*, l'ancien directeur du cabinet du ministre de la défense, François Lépine, son ancien chef de cabinet, Patrice Molle, et le chargé du bureau des *« affaires réservées »* (ventes d'armes et renseignement), le colonel Louis-Pierre Dillais.

Dans un communiqué diffusé le jour même, en début d'après-midi, Charles Millon, ministre de la défense, confirme partiellement ces informations en indiquant que deux fonctionnaires – et non pas trois –, sans préciser leur identité, ont *« fait l'objet d'une interception (...) pour un motif touchant à la sécurité nationale »*. Ces écoutes, précise-t-il, ont été autorisées par le premier ministre après avis de la commission nationale des interceptions de sécurité et sont protégées *« par le secret-défense »*.

Les explications de M. Millon ne suffisent pas à M. Léotard, qui demande *« publiquement »* au premier ministre de s'expliquer sur le sujet et *« d'indiquer les raisons qui ont motivé une pratique aussi étonnante qu'injuste pour des militaires ou des hauts fonctionnaires ayant servi avec honneur leur pays »*. Dans son communiqué, diffusé vers 17 h 30, le président de l'UDF, suspicieux, somme en outre le chef du gouvernement de *« rappeler qu'aucune raison de nature politique n'a pu et ne peut servir de support à des pratiques qui n'honorent pas notre démocratie »*.

Dans les rangs de la formation libérale, la polémique enfle. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, se déclare *« étonné, voire scandalisé »* par ces révélations et estime qu'une *« explication franche et loyale s'impose »*. *« Le chef du gouvernement doit assumer les responsabilités qui sont les siennes »*, observe-t-il, en ajoutant que *« si les justifications avancées ne sont pas valables, il faudra des excuses ou des sanctions »*. Une heure et demie plus tard, l'Hôtel Matignon entre à son tour en scène, toujours par voie de communiqué, en précisant que toutes *« les procédures légales ont été strictement respectées »* et réaffirme, après le ministère de la défense, que les motifs de ces interceptions *« sont strictement liées à la défense nationale »*. Les services d'Alain Juppé indiquent, en outre, que ces écoutes, *« étant devenues sans objet »*, ont été interrompues le 26 octobre.

Toutes ces affaires interviennent alors que, de Toulon à Nice, la côte méditerranéenne fournit, depuis des années, des théâtres de choix à la rivalité ouverte entre l'ancien PR, devenu Démocratie libérale, et le RPR

Entre les deux camps – celui, victorieux, de Jacques Chirac et celui, défait, d'Edouard Balladur, dont le maire de Fréjus avait été l'un des plus ardents partisans –, la guerre n'est pas terminée

Le ton change brutalement en début de soirée. Renaud Donnedieu de Vabres, l'un des plus proches conseillers de M. Léotard, indique que le communiqué de Matignon *« a répondu aux attentes du président de l'UDF »* et que *« l'affaire est close »*. Le mot d'ordre est diffusé aux troupes UDF, qui se refusent désormais à tout commentaire. La « crise » politique est donc officiellement évitée. On n'en connaîtra pas les contreparties mais, du côté de Matignon comme du côté de M. Léotard, on a manifestement jugé plus sage de ne pas contrarier les efforts de réconciliation récents engagés entre M. Juppé et les anciens partisans de M. Balladur, dans la perspective de la préparation des élections législatives prévue pour 1998 et qui seront anticipées.

■ **Un territoire très convoité.** *Toutes ces affaires interviennent* alors que, de Toulon à Nice, la côte méditerranéenne fournit, depuis des années, des théâtres de choix à la rivalité ouverte entre l'ancien Parti républicain, devenu Démocratie libérale, et le RPR. Dans le Var, d'abord. Ni l'évocation des accointances de certains représentants de la droite avec le « milieu » local, révélées par les enquêtes liées à l'assassinat de Yann Piat ; ni le rappel de l'effondrement rapide du « système » mis en place par l'ancien président du conseil général, Maurice Arreckx, qui avait suivi ce meurtre ; ni le souvenir de la conquête de Toulon par le Front national sur le PR, l'année suivante, en 1995, ne font avouer de regrets à M. Léotard. De la conquête du Var par le Parti républicain sur les socialistes, il est d'abord fier : *« En 1985, c'est moi, et personne d'autre, qui ai fait basculer le Var »*, se prévalait-il récemment.

Pourtant, ce sont bien ces épisodes récents qui ont donné de l'appétit au RPR. Le mouvement gaulliste a la ferme intention de se poser en chef de file de la droite républicaine pour contester, en 2001, la mairie de Toulon à Jean-Marie Le Chevallier. *« L'UDF a creusé sa propre tombe à Toulon »*, observait laconiquement, en 1996, Patrick Stefanini, ancien secrétaire général adjoint du RPR, alors chargé par M. Juppé de négocier les investitures pour les législatives. Les élections ont alimenté ses espérances : réinvestis par l'UDF, les deux députés PR sortants de Toulon, qui personnifiaient la survivance du système Arreckx, ont été battus.

Dans les Alpes-Maritimes voisines, l'affrontement s'était manifesté plus tôt. Débarqué quelque temps auparavant avec l'appui de son ami François Léotard, dont il avait mis en scène les aventures dans les années 80, Michel Mouillot était venu défier tambour battant, en 1989, le maire RPR sortant de Cannes, Anne-Marie Dupuy. Face à la campagne musclée de M. Mouillot, qui lui vaudra d'ailleurs une invalidation par le Conseil d'Etat, le RPR avait mobilisé toutes ses figures. Jacques Chirac, Charles Pasqua, Philippe Séguin étaient venus apporter leur soutien à l'ancienne collaboratrice de Georges Pompidou. En vain. La revanche est venue sept ans plus tard pour le RPR : la mise en examen pour corruption passive de M. Mouillot et son incarcération ont permis aux gaullistes de prendre le fauteuil de maire de Cannes. Sans même avoir besoin d'une élection.

Plus récemment, le PR et le RPR se sont livré, dans le même département, une concurrence peu regardante sur les moyens pour séduire le nouveau maire de Nice, Jacques Peyrat, ancien membre du Front national. Avant tout soucieux de s'assurer un siège de sénateur en septembre 1998 et des coudées franches dans le département, M. Peyrat n'a eu qu'à faire tranquillement monter les enchères entre eux : *« J'irai du côté où tombent les louis d'or »*, ironisait-il. Jean-Claude Gaudin et François Léotard pour l'UDF, Bernard Pons, Jacques Toubon, Jean-Louis Debré, Philippe Séguin, Charles Pasqua, Edouard Balladur et même Pierre Pasquini avec le titre officiel de chargé de mission pour les Alpes-Maritimes décerné par le président du RPR de l'époque, Alain Juppé, se sont succédé auprès de lui. Les efforts ont payé : un an plus tard, M. Peyrat a choisi le RPR.

Face à la convoitise du RPR, François Léotard est bien décidé à garder ses terres. C'est aussi cela qui l'avait décidé à s'imposer comme chef de file de l'opposition pour les élections régionales de mars 1998 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, région convoitée par le Front national qui y gère quatre ville, dont Toulon.

Cécile Chambraud et Pascale Robert-Diard

Dessin Serguei

هكذا من الأصل

Les paradoxes de la « planète nomade »

130 MILLIONS DE PERSONNES quittent chaque année leur pays pour s'installer dans un autre. 561 millions de touristes franchissent annuellement une frontière internationale. En France, pays dont la population est pourtant souvent considérée comme peu mobile, 48 % des personnes recensées en 1990 n'habitaient plus au même endroit qu'en 1982. Trois données correspondant à des démarches évidemment très différentes, une tendance commune : la planète a la bougeotte. Elle est devenue « nomade », selon l'adjectif utilisé par les organisateurs du huitième Festival international de géographie qui s'est tenu, du 2 au 5 octobre, à Saint-Dié (Vosges).

Ce festival a accueilli cette année environ 15 000 personnes. Il s'agit bien d'un festival et non d'un colloque : aux discours savants s'ajoutent concerts, expositions, stands de gastronomie et « cafés géographiques » sur des thèmes tels que la bière à travers les âges et les pays. Saint-Dié a un lien ancien avec la géographie. C'est dans cette ville, en 1507, qu'un cénacle érudit, le Gymnase vosgien, a donné le nom d'Amérique au Nouveau Monde, en hommage au navigateur florentin Amerigo Vespucci...

Les hommes se déplacent de plus en plus, en raison notamment de l'abaissement considérable du prix des transports. Mais le nomadisme au sens strict, celui des tribus pastorales, est en pleine régression. Les Etats africains modernes visent à la sédentarisation des populations nomades, tandis que celles-ci, en raison de leur accroissement démographique, ne peuvent plus subsister sur leurs territoires traditionnels et sont contraintes de se fixer.

Une autre contradiction apparaît : *« D'un côté, le système mondial favorise une libération des échanges, des services, des images et de l'information ; de l'autre, le protectionnisme se renforce, sur le plan migratoire, au Nord comme d'ailleurs au Sud, dans des proportions qui n'ont pas de précédent dans l'histoire humaine »*, explique Gildas Simon, professeur à l'université de Poitiers et fondateur du Laboratoire de recherches sur les migrations internationales.

L'Europe, qui avait accueilli et même suscité des vagues d'immigration pour les besoins de sa recontruction après la seconde guerre mondiale, s'est fermée dans le milieu des années 70. La France a *« suspendu provisoirement »* l'immigration en 1974 et ne cesse de s'interroger, depuis cette date, sur les modalités d'un meilleur contrôle de l'entrée des étrangers sur son sol. *« La partie la plus nombreuse de l'humanité est fortement invitée à rester où elle se trouve ; elle est en quelque sorte assignée à résidence »*, constate Gildas Simon.

UN CIRCUIT À PLUSIEURS ÉTAPES

Ce protectionnisme touche désormais les pays du Sud. En 1985, quelque 700 000 travailleurs illégaux ont été expulsés du Nigeria. La Côte d'Ivoire a instauré une carte de séjour en 1992 pour lutter contre l'afflux des étrangers. L'Afrique du Sud, qui était devenue, après la fin de l'apartheid, un pôle d'attraction en raison de ses salaires plus élevés, vient à son tour de se fermer...

La multiplication de ces barrières légales tend à créer, dans de nombreux pays, une population de travailleurs clandestins. Alors qu'il y avait jadis une politique d'immigration, il y a désormais une police des étrangers, a remarqué un des orateurs présents à Saint-Dié. Les circuits eux-mêmes tendent à se compliquer. La figure classique était par exemple celle d'un Algérien se rendant directement en France ou d'un Pakistanais en Grande-Bretagne. Ce n'est plus le cas *aujourd'hui : la migration se fait par étapes. Elle* revient d'autre part très cher au candidat au départ. Un Chinois qui cherche à entrer aux Etats-Unis se rendra d'abord au Mexique avant de traverser le Rio Grande do Sul. La somme réclamée dans ce cas peut aller jusqu'à 200 000 francs.

La force d'attirance des anciennes métropoles coloniales n'est plus la seule à s'exercer. Des Marocains s'installent en Belgique ou au Québec. Les Africains découvrent des destinations asiatiques qui leur étaient jusqu'ici inconnues, telles que le Japon.

Un cas singulier est celui du Sénégal, étudié par Nelly Robin, chargée de recherches à Dakar. La confrérie musulmane des Mourides a choisi depuis quelques années, devant la fermeture des frontières françaises, d'envoyer en Italie et en Espagne ses adeptes, qui vivent de la vente de bijoux fantaisie et d'objets d'art africain. La confrérie est fondée sur le système des marabouts, lesquels résident habituellement à Touba, la « capitale » sénégalaise des Mourides, mais n'hésitent pas à se rendre à l'étranger pour visiter leurs disciples. Ces nouveaux flux bouleversent les habitudes acquises. C'est ainsi que l'Espagne, vieux pays d'émigration vers la France et le Nouveau Monde, est devenue à son tour un pays d'immigration, et une étape fréquente dans le circuit des passeurs.

Il n'y a pas de migrations sans imaginaire. C'était vrai des conquistadors du XVI[e] siècle partis à la recherche de l'Eldorado. C'est toujours le cas. *« Le contenu des messages diffusés par les médias du Nord est une incitation à la migration pour les gens du Sud »*, affirme Gildas Simon. Même la délocalisation, qui devrait normalement freiner le mouvement migratoire, aboutit paradoxalement au même résultat, en diffusant sans le vouloir les modèles culturels occidentaux. C'est ainsi que les employés des *« maquiladoras »*, ces usines installées du côté mexicain de la frontière avec les Etats-Unis, mais fonctionnant à l'américaine, ont tendance eux aussi à émigrer aux Etats-Unis...

Ce festival, qui attire de nombreux professeurs de géographie exerçant dans les lycées, reprend chaque année une réflexion sur cette discipline. Le lien entre l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie est une spécificité française, a rappelé Rémy Knafou, professeur à l'université Paris-VII et directeur scientifique du festival. Après la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine, les pères fondateurs de la III[e] République ont voulu de cette façon donner aux jeunes Français le sentiment d'appartenance à un territoire national. C'est ce dont témoigne le *Tableau de la géographie de la France* de Vidal de La Blache, paru en 1904, qui donne l'image d'une France immobile et rurale, fixée pour l'éternité sur son sol.

Loin de cet immobilisme, Alain Touraine a estimé que l'époque actuelle, avec son *« inquiétude fin de siècle »*, favorisait un retour à la géographie, longtemps considérée comme la parente pauvre des sciences sociales. *« On parlait de progrès. On parle maintenant de mondialisation. Les catégories de l'espace tendent à remplacer celles du temps »*, a affirmé le sociologue. La géographie a donc toutes ses chances de réapparaître comme une discipline majeure, d'autant qu'elle est désormais associée à une *étoile montante : l'écologie.*

Dominique Dhombres

Bureaucratie

par Calligaro



Maurice Papon dans la prison du temps

Suite de la première page

Elève brillant, juriste de formation, fréquentant les cabinets ministériels dès les années 30, fonctionnaire au ministère de l'intérieur dès 1935, ayant du goût pour la politique, l'accusé peut difficilement invoquer une totale myopie sur les années terribles de la guerre et de la collaboration. En poste à Vichy de 1940 à 1942, il vit appliquer aux juifs les lois d'exclusion signées par Philippe Pétain. En poste à Bordeaux, il fut leur ordonnateur.

Il revient aujourd'hui au jury de la cour d'assises de déterminer les causes et de mesurer les conséquences de ses actes. L'accusation reproche précisément à M. Papon d'avoir apporté son *« concours actif »* à l'organisation de dix convois de déportés. La cour, après examen contradictoire des faits, tranchera.

Furent-ils donc si nombreux, ceux qui signaient les ordres de déportation de familles entières durant ces années noires ? A l'évidence, non. Maurice Papon fut-il le seul, le plus important ? Non plus. Mais il signa ce qu'il ne fallait pas signer, exécuta ce qu'il ne fallait pas exécuter, organisa ce qu'il ne fallait surtout pas organiser. Le fait d'avoir ordonné la distribution de couvertures aux hommes, femmes et enfants porteurs de l'étoile jaune au moment où ils étaient entassés dans les wagons en partance pour Drancy ne saurait passer pour une excuse...

Cela suffit à répondre à la question : *pourquoi lui ?* Sans doute, selon les années, la passion politique et les enjeux de mémoire ont-ils partiellement joué. Mais qui ne sait, au fond, que les documents saisis dans les archives départementales ont pesé de tout leur poids dans l'accusation ? Qui doute sérieusement qu'ils fondent *l'action des parties civiles ?*

La seconde question surgit alors : pourquoi si tard ? Pourquoi avoir attendu cinquante-trois ans après la Libération pour qu'un jury de cour d'assises s'apprête à juger Maurice Papon ? Une première réponse s'impose : parce que la connaissance et la perception de son passé ont vertigineusement progressé depuis.

UN LABEL DE RÉSISTANT

En 1944, l'accusé passait pour un résistant, labellisé par l'envoyé spécial du général de Gaulle qu'il avait aidé dans les dernières semaines de l'Occupation, comme le montre très bien Gérard Boulanger dans son livre *Un intrus dans la République* (Seuil). La Résistance locale, *« en haillons »*, selon l'expression de Jacques Chaban-Delmas, gangrenée par les trahisons et les doubles-jeux, ne disposait d'aucun argument imparable pour contester la validité de cette étiquette. Blanchi par le commissaire de la République, Maurice Papon allait donc parvenir à gommer son passé jusqu'à 1981.

Incroyable ? Sans doute, mais vrai. Si l'on peut imaginer que quelques personnes se doutaient d'une réalité moins glorieuse que celle annoncée, les archives départementales renfermaient hermétiquement leurs secrets. Lorsque *Le Canard enchaîné* y piocha, la nouvelle provoqua un étonnement immense, preuve que l'on ne savait pas auparavant. Et il fallut quelques mois pour avoir la confirmation que Maurice Papon, entre juin 1942 et mai 1944, eut la haute main sur divers services de la préfecture de la Gironde, dont celui des questions juives.

Une quarantaine d'années avaient été « perdues » pour bien situer M. Papon. Une quinzaine allait l'être pour instruire son cas. La justice se livra à une course de lenteur remarquable ; des erreurs entraînèrent l'annulation de toute la procédure en 1987 ; l'instruction reprit vaille que vaille ; le président *François Mitterrand donna l'ordre* de temporiser ; les parties civiles se concentrèrent un moment sur d'autres accusés de stature plus imposante : René Bousquet, secrétaire général de la police du régime de Vichy (assassiné en 1993), Jean Leguay, son subordonné en zone Nord (décédé en 1989).

Au final, Maurice Papon se retrouve devant ses juges. L'intérêt nouveau des Français, à partir de la fin des années 60, pour une lecture sans concession des années de l'Occupation, la découverte d'archives scellées ou délaissées, ont correspondu ici avec l'apogée d'une carrière : l'accusé accéda à la *députation* en 1968 et au fauteuil de ministre du budget en 1978. Simple petit fonctionnaire, Maurice Papon aurait été oublié. En vue, il a été cerné. Le temps, si souvent oublieux, a joué contre lui.

Laurent Greilsamer

RECTIFICATIFS

DJIBOUTI

Une erreur de transmission nous a fait écrire (*Le Monde* du 4 octobre) que l'opposant djiboutien Ahmed Dini, chef du mouvement afar, a été extradé du Yémen vers Djibouti. M. Dini a bien été expulsé, mais vers Paris et non vers Djibouti, contrairement aux opposants afars arrêtés en Ethiopie.

INDE

Dans l'article sur la politique budgétaire indienne (*Le Monde* du 4 octobre), nous indiquions que le gouvernement de New Dehli avait interdit l'ouverture du transport aérien aux capitaux étrangers. En réalité, seules les *compagnies aériennes étrangères* – à l'exception de toutes les autres – sont concernées par ce veto.

FILS DE HARKIS

Contrairement à ce qui était écrit dans l'article consacré à la grève de la faim des fils de harkis (*Le Monde* du 27 septembre), Mohammed Haddouche n'est pas vice-président du Conseil national des Français musulmans mais vice-président du Comité national des Français musulmans.

VICHY

La déclaration du 25 juillet 1941 de l'épiscopat indique précisément : *« Nous voulons que, sans inféodation, soit pratiqué un loyalisme sincère et complet envers le pouvoir établi. »* En résumant cette position par *«loyalisme sans inféodation »* à l'occupant allemand, *Le Monde* a pu ne pas être compris de certains lecteurs (*Le Monde* du 1[er] octobre).

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Affaire d'Etat

LA politique française donne depuis deux jours un étrange spectacle. Un ancien ministre de la défense, président de la deuxième formation de la droite, interpelle les autorités de l'Etat et, particulièrement, le président de la République, sur une machination visant à le faire passer pour commanditaire d'un assassinat. La séance des questions est occupée, à l'Assemblée nationale, par cette affaire, sur laquelle le premier ministre se dit prêt, pour ce qui lui revient, à faire toute la lumière, dès lors que le gouvernement en serait saisi dans les formes *juridiques* normales. Le soir, sur les deux principales chaînes de la télévision, l'ancien ministre mis en cause, ainsi qu'un autre, également visé, portent des accusations contre des services de l'Etat et même, à mots à peine couverts, contre un ancien préfet du Var.

Est-ce cela la République ? demandait à juste titre François Léotard, cible, avec Jean-Claude Gaudin, d'un livre les désignant comme « commanditaires » de l'assassinat, en 1994, de Yann Piat, députée du Var. Peut-on admettre, en effet, que de telles accusations puissent être portées sans que la justice soit aussitôt saisie, sans que les services cités fassent l'objet d'enquêtes administratives, sans que les responsables politiques interpellés répondent ? Lionel Jospin l'a fait, d'autant plus aisément que, chef d'un gouvernement de gauche, il observe que les faits évoqués concernent d'anciens ministres et élus de droite. Jacques Chirac, auquel s'adresse François Léotard en lui demandant d'intervenir pour rétablir la transparence dans le fonctionnement de l'Etat, peut-il se taire ?

Il y a longtemps que les relations troubles entre politique, affaires et délinquance – voire criminalité – sont évoquées dès lors qu'il est question du littoral méditerranéen. Des jugements ont été prononcés, dans la période récente, à l'encontre d'élus du Var et, particulièrement, de celui qui fut le « patron » de ce département, Maurice Arreckx, ancien sénateur, ancien président du conseil général, ancien maire de Toulon. L'action de la justice ne semble pas suffire, cependant, pour éclairer la réalité des compromissions et des complicités qui se nouent autour des pactoles immobiliers de cette région. Du moins la justice est-elle contournée par la rumeur et par ceux qui s'en font les porteurs intéressés ou manipulés, voire les deux à la fois.

L'interpellation de MM. Léotard et Gaudin s'adresse aux responsables de l'Etat. Elle ne saurait rester sans réponse. Le politique doit prendre sa part des investigations et des explications nécessaires, en diligentant les enquêtes qui s'imposent sur le comportement des services mis en cause et de leurs membres ou anciens membres. Ce qu'il faut appeler l'affaire Léotard – et non l'affaire Yann Piat, objet d'une procédure judiciaire normale – n'est pas une querelle politique locale ni un coup de presse ou d'édition. C'est une affaire d'Etat.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Un film de grande classe

*« **LE PUBLIC** français*, me disait à Cannes Henri-Georges Clouzot, *ne nous en veut pas de lui donner de bons films. »* Il ne gardera donc *pas rancune* à l'auteur de cette boutade de *Quai des Orfèvres*. Est-il besoin de dire que l'on attendait avec impatience, curiosité, espoir, la seconde œuvre du réalisateur de ce *Corbeau* dont l'ombre portée a déjà marqué plus d'une création postérieure ?

Ce cap dangereux est franchi *d'une main sûre, la forte valeur de* Clouzot que vint récompenser le grand prix de Venise est indéniable ; à part René Clair, à l'opposé duquel sa manière violente, directe, sensualiste, le situe, est-il en France de metteur en scène à la fois plus original, plus sûr de soi et plus heureux ?

Il serait proprement criminel de vous conter l'intrigue où se trouveront jetés un ménage d'artistes (Suzy Delair, chanteuse légère ; Bernard Blier, qui l'accompagne au piano comme dans la vie), une photographe de leurs amies (*Simone Renant*), un *inspecteur* de la brigade criminelle (Louis Jouvet) et quinze ou vingt personnages dotés chacun d'une personnalité marquante dont on ne voudrait pas vous gâter la surprise.

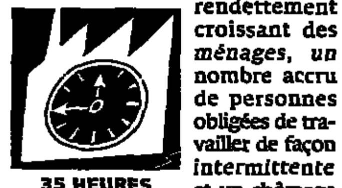
L'admirable est qu'il s'agit d'une histoire nette, aux contours bien précis, aux phases parfaitement *articulées*, d'une *histoire de fait* divers, et que l'on n'éprouve pas un instant le sentiment d'avoir affaire à une espèce d'art mineur. Preuve qu'il n'est point de mauvais sujets, ni de petits ; il n'est que de mauvais, de petits romanciers, de mauvais, de petits cinéastes.

Henri Magnan
(9 octobre 1947.)

Pour en finir avec la « société du chômage »

par Bernard Hugonnier, François Jauneaud, Jean-Paul Probst

DEPUIS vingt ans, la France vit et s'enfonce *dans la « la société du chômage »*, caractérisée par une diminution continue du pouvoir d'achat des revenus sociaux minimaux, un surendettement croissant des *ménages, un* nombre accru de personnes obligées de travailler de façon intermittente et un chômage qui augmente sans cesse.



Au total, 6 millions de Français (10 % de la population) vivent en deçà du seuil de pauvreté ; près de 7 millions de personnes, ou un *Français sur quatre en âge de travailler*, sont touchées par le chômage ; enfin plus de 300 milliards de francs (l'équivalent de l'impôt sur le revenu des ménages) sont al*loués aux indemnités* de chômage et aux aides à l'embauche. S'y ajoutent de graves problèmes sociaux et de société : l'insertion sociale manquée de nombre de jeunes, les difficultés des banlieues et celles liées à la délinquance, l'insécurité, la drogue, le racisme. C'est aussi la détresse psychologique de tous ceux qui souffrent de pauvreté, d'exclusion, de précarité *d'emploi et de revenu, de marginalisation sociale.*

De nombreuses et imaginatives solutions ont été recherchées pour enrayer le mal. Mais, si des effets positifs ont pu se faire sentir dans le court terme, la tendance longue d'une dégradation de l'emploi ne s'est jamais vraiment inversée. Pourtant, des solutions existent, qui, mises en place dans d'autres pays, ont fait leurs preuves en faisant *diminuer* réellement *et durablement* le chômage. Il y en a trois :

– sur le mode britannique ou américain, une forte augmentation de la flexibilité du marché du travail (suppression du salaire minimum, plus grande liberté de licenciement, diminution des indemnités de chômage, allègement des charges des entreprises...) ;

– une croissance rapide et durable relancée par les dépenses publiques ;

– le partage du travail en facilitant le recours à des formules telles que le mi-temps.

Hormis les ultra-libéraux, personne n'ose préconiser en France la première solution, qui reviendrait à mettre sérieusement en cause le modèle social auxquels tant de Français sont attachés. En outre, il *semble difficile de mettre* en route la deuxième solution à moins de revenir sur les engagements de Maastricht en matière de déficit budgétaire. C'est une res*ponsabilité historique* que personne n'ose désormais prendre, même s'il est impossible de dire si les sacrifices consentis aujourd'hui en termes d'emploi pour satisfaire les critères de l'Union monétaire seront compensés demain par une *amélioration de la situation* qui pourrait résulter de la construction de la monnaie unique.

Reste la dernière solution. Curieusement, elle n'a jamais été sérieusement envisagée en France. C'est que l'on confond générale*ment la diminution du temps de* travail, dont on débat beaucoup, avec le partage du travail. Il ne s'agit pas de la même chose. Dans le premier cas, l'effet net sur l'em*ploi est relativement incertain car* les gains de productivité, ainsi que le recours aux heures supplémentaires peuvent limiter les besoins en personnel supplémentaire, tandis que, pour faire face aux pics de production, les entreprises peuvent avoir recours *à du personnel temporaire*. Comme il est souvent

> Il s'agit d'instaurer le travail partiel choisi au lieu de l'imposer comme cela est le cas actuellement

question de faire baisser la durée du travail en maintenant les sa*laires au même niveau*, l'augmentation du coût du travail qui en résulte ne peut guère inciter les entreprises à embaucher davantage.

Partager le travail, c'est, sur un même poste de travail, embaucher *au moins deux personnes* qui travaillent, par exemple, à mi-temps, avec les mêmes droits. Il s'agit d'instaurer *le travail partiel choisi* au lieu de l'imposer comme cela est le *cas* actuellement. De telles formules existent déjà, notamment là où il est besoin d'un service continu (la sécurité, les communications, la santé, etc.). De grandes entreprises industrielles, *tels* Volkswagen et Renault, y ont aussi *recours. Deux questions* de faisabilité se posent alors : peut-on étendre cette formule ? Les entreprises et les salariés y seraient-ils intéressés ?

Il y a quelque *20 millions d'emplois* en France. Il ne semble pas illusoire de penser que 10 % d'entre eux pourraient sur une moyenne période (cinq ans) être transformés en mi-temps, de sorte que le potentiel d'emplois augmenterait de *2 millions et que le chômage* pourrait diminuer d'autant. Cette formule de mi-temps semble pouvoir être adoptée sans grande difficulté, quel que soit le secteur d'activité, privé ou public. En transformant chaque année 400 000 emplois à plein temps en 800 000 emplois à mi-temps, on ramènerait en cinq ans le nombre de chômeurs de 3,5 millions à 1,5 million.

Il conviendra cependant de faciliter le recours au temps partiel choisi en allégeant les charges des entreprises sur les emplois à mi-temps et en accordant une compensation aux salariés à mi-temps. D'après nos estimations, une diminution de 50 % des charges des entreprises sur un emploi à mi-temps et une augmentation de 50 % du salaire d'un travailleur à mi-temps (qui recevra donc 75 % d'un plein salaire) devraient *pouvoir être accordées* sans charges supplémentaires pour le budget de la nation en procédant, entre autres, à une réallocation parmi les aides gouvernementales à l'emploi actuelles.

Sans remettre en question et les *acquis sociaux de notre pays, et* la construction monétaire européenne, le partage du travail avec le temps partiel choisi constitue une véritable solution. Puisque les politiques de gestion économique ou sociale du chômage menées jusqu'alors ont montré leurs limites, il appartient aux pouvoirs publics de modifier l'organisation actuelle de la société afin d'en améliorer les performances en matière d'emplois.

***Bernard Hugonnier**, sous-directeur à l'OCDE,*
***François Jauneaud**, ancien chef d'entreprise,*
***Jean-Paul Probst**, président de la Caisse nationale d'allocations familiales,*
s'expriment en tant que fondateurs de l'association Delta 21.

Equité pour les familles

par Jean-Marcel Jeanneney

EN 1998, le déficit prévisionnel de la Caisse nationale des allocations *familiales est estimé, en* l'état actuel de la réglementation, à environ 12 milliards de francs. Le gouvernement est, à juste titre, soucieux de le combler. Il a prévu de priver d'allocations les ménages chargés d'enfants ayant un revenu *supérieur à un montant déterminé*. Si cet expédient était malheureusement retenu, il ne devrait être que provisoire, car la solidarité qu'il prétendait établir entre riches et pauvres ne jouerait qu'entre familles ayant des enfants à charge, *tous les autres ménages en étant* exemptés. Ce ne serait pas équitable.

Ce débat est une bonne occasion de rappeler quelles sont les deux raisons des aides accordées aux familles. La première est d'évidente *justice sociale dans le présent :* réduire l'écart de niveau de vie des ménages selon qu'ils ont ou non des enfants à charge. La seconde concerne l'avenir : elle est de faire que le nombre des naissances soit suffisant pour que, dans une tren*taine d'années et au-delà*, les adultes nés sur notre sol soient assez nombreux pour qu'ils puissent transférer aux personnes âgées des ressources convenables sans que leur propre niveau de vie s'en trouve amputé à l'excès ou qu'une *trop forte immigration d'actifs* devienne indispensable.

Compte tenu de l'allongement prévisible de la vie des retraités, il ne suffira pas pour cela que les femmes aient, en moyenne, deux enfants parvenant à l'âge du travail. Il faudra qu'elles en aient plus. Il est d'intérêt national que ne survienne pas chez nous ce qui advient déjà notamment en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Portugal, où dès *maintenant la fécondité* des femmes est inférieure de 30 % au moins à ce qu'il faudrait qu'elle soit pour assurer le remplacement des générations.

Certes, le nombre des naissances dépend de bien d'autres facteurs que des ressources procurées spécialement aux parents. Mais celles-ci ont un rôle non seulement financier, mais psychologique. Elles témoignent de la considération *portée aux familles nombreuses* par la puissance publique.

L'ample dispositif qui fut mis en œuvre aussitôt après la guerre pour favoriser la natalité a été malheu*reusement dégradé depuis* une trentaine d'années. Le taux des cotisations affectées aux allocations familiales a été amputé de moitié pour augmenter celles destinées à l'assurance maladie puis aux retraites, si bien que, exprimées en *pourcentage du SMIC, les allocations* ont été réduites d'autant. Et voici qu'on envisage d'amputer certains avantages récemment accordés pour l'emploi d'aides à domicile, indispensables aux mères qui travaillent.

Dans le même temps, le système du quotient familial appliqué à l'impôt progressif sur le revenu a été altéré en plafonnant ses effets. *On peut l'admettre lorsque le revenu familial* est extrêmement élevé, mais seulement en ce cas, sinon on méconnaît la logique de cet impôt. *Sa progressivité est en effet justifiée* par l'idée que l'utilité marginale du revenu d'un individu est d'autant moindre que son revenu est plus élevé. Les besoins étant individuels, l'équité fiscale veut que le taux de cet impôt progressif dé*pende des ressources de chaque individu*, non du revenu global de sa famille.

Pour évaluer approximativement la part du revenu familial qui se trouve affectée à chacun des parents et de leurs enfants, on *convient que chaque parent* compte pour une unité de consommation et chaque enfant pour une demi-unité. L'impôt sur le revenu de la famille est ainsi égal au total de ce qui aurait été dû à l'Etat par chacun de ses membres s'ils avaient *été imposés séparément. Réduire* les avantages de ce mode de calcul en plafonnant la part de revenu affectée aux enfants n'est justifié que si elle excède manifestement les besoins de ceux-ci compte tenu du mode de vie des parents. Si l'Etat *veut obtenir davantage de l'impôt* sur le revenu, ce doit être en majorant le taux de cet impôt, non en pénalisant les familles.

Actuellement, l'écart de niveau de vie d'une famille ayant des enfants à charge par rapport à un mé*nage sans enfant est déjà excessif :* si elle a 13 000 francs de revenus nets mensuels et trois enfants, il est de 24 % ; si elle en a cinq, de 30 % ; si la famille a 40 000 francs de revenus mensuels et trois enfants, il est de 34 %, si elle a cinq enfants, de 44 %. Toute disposition nouvelle qui accroîtrait encore ces écarts serait inéquitable.

Encore doit-on trouver les ressources nécessaires pour équilibrer les comptes des prestations familiales. Le système actuel de financement de la Caisse, qui s'explique par l'histoire, n'est plus justifié dès lors que ces prestations, jadis limitées aux salariés, ont été étendues à toute la population. La réforme n'en pourra être accomplie qu'en tenant compte de celle, également nécessaire, de toute la fiscalité. Quelles que soient l'une et l'autre réformes, elles devront permettre *d'accroître les aides aux familles* pour améliorer le sort des ménages qui contribuent à assurer la pérennité de la nation.

Si on ne trouve pas dans le budget de l'Etat le moyen de combler le déficit de la Caisse en augmentant la subvention qu'il lui verse déjà, je suggère qu'on crée une cotisation nouvelle explicitement affectée à cette Caisse, qui soit, non pas proportionnelle aux revenus, mais aux montants sur l'impôt sur le revenu, ce qui conférerait à cette cotisation un *caractère progressif. Ne* frappant pas les familles non assujetties à cet impôt, elle introduirait plus d'équité dans le financement des prestations sociales.

***Jean-Marcel Jeanneney** est ancien ministre des affaires sociales.*

TRANSPORTS La Compagnie générale maritime (CGM) a été privatisée par le gouvernement d'Alain Juppé le 21 octobre 1996. Un an plus tard, une bagarre juridique fait planer le doute sur l'avenir du groupe. ● LE REPRENEUR désigné par les pouvoirs publics est la Compagnie marseillaise d'affrètement (CMA), que contrôlent les frères Saadé, Jacques (l'aîné, majoritaire) et Johnny (le cadet, minoritaire). ● LE TRIBUNAL de commerce de Marseille doit décider, le 9 octobre, si la CMA est en cessation de paiement, comme l'affirme Johnny, qui s'appuie sur un rapport du cabinet d'études financières d'Antoine Gaudino. ● QUATORZIÈME transporteur maritime du monde, le groupe CMA-CGM devrait encore enregistrer une perte cette année. ● LES INVESTISSEMENTS sont maintenus, mais l'armateur est concerné par la suppression des avantages fiscaux liés aux quirats.

L'avenir du transporteur maritime CGM se joue à nouveau au tribunal

Il y a un an, le gouvernement privatisait la Compagnie générale maritime et désignait la Compagnie marseillaise d'affrètement (CMA) comme repreneur. La justice doit dire, le 9 octobre, si cette dernière est en cessation de paiement comme l'affirme un de ses actionnaires

LA QUERELLE entre les frères Saadé, qui appartiennent à l'une des plus influentes familles des milieux d'affaires de Beyrouth, a atteint, début octobre, son paroxysme. Les péripéties judiciaires qui opposent Jacques (l'aîné) et Johnny (le cadet) risquent de faire tourner à l'aigre le premier anniversaire, dans quelques jours, de la privatisation du groupe public CGM, repris par la CMA (Compagnie maritime d'affrètement). Le président de la CMA, dont le siège est à Marseille, est Jacques (détenteur, avec sa société Mérit et ses proches, de la majorité du capital du groupe) alors que Johnny, dont les activités sont regroupées dans Mistral holding SAL, en est actionnaire minoritaire.

Lundi 6 octobre, la cour d'appel d'Aix-en-Provence, saisie par Johnny, a entendu les plaidoiries des avocats des deux camps, mais ne s'est pas encore prononcée. Le cadet demandait aux juges d'interdire à Jacques de procéder à une augmentation de capital de 80 millions de francs de la CMA, autorisée le 18 septembre par le tribunal de commerce de Marseille. Jeudi 9, ce sera au tour du tribunal de commerce de Marseille de dire si la CMA est ou non en état de cessation de paiement comme le prétend Johnny, en s'appuyant notamment sur un rapport accablant du cabinet d'études financières d'Antoine Gaudino qui fait état d'opérations de rachats d'actions entre les sociétés de Jacques.

Le Conseil d'Etat avait, le 13 juin, confirmé la validité de la privatisation de la CGM décidée par le gouvernement Juppé, dans lequel Bernard Pons, alors ministre des transports et très lié aux milieux d'affaires d'outre-mer, pesait d'un grand poids. Cinq jours plus tard, le tribunal de commerce du port phocéen, attentif à l'avenir de l'un des armements les plus importants de la place, avait rejeté une requête de Mistral réclamant la nomination d'un administrateur judiciaire à la CMA.

Ces épisodes, qui ont pour origine une irritation grandissante de Johnny, mécontent d'avoir été laissé à l'écart des négociations financières et politiques préliminaires au choix du repreneur de la CGM ont pour effet de nuire à la réputation du groupe CMA-CGM. Un groupe de quelque 3 500 salariés qui est confronté, dans le trafic interocéanique par grands navires porte-conteneurs, à forte concurrence.

Avec une flotte d'une soixantaine de navires, un chiffre d'affaires consolidé de 7,8 milliards de francs et un parc de 170 000 conteneurs, CMA/CGM se classe au quatorzième rang mondial, loin derrière Evergreen (Taïwan), Cosco (Chine) ou Maersk (Danemark). La décision récente du parquet de Nanterre d'ouvrir une enquête préliminaire sur la CMA pour faux et usage de faux n'est pas de nature à rassurer clients et fournisseurs.

EXPANSION TRÈS RAPIDE

L'année 1997 ne sera de toute façon pas un bon cru pour CMA, qui pourrait accuser une perte de quelque 100 millions de francs après un déficit de 7 millions en 1996. L'expansion très rapide du groupe libanais depuis dix ans a rendu relativement fragile sa structure financière familiale, en dépit de l'appui de plusieurs banquiers, dont Indosuez-Crédit agricole. Aujourd'hui, une société internationale qui exploite des lignes en Méditerranée orientale, entre l'Europe et l'Extrême-Orient et vers les Etats-Unis doit disposer de fonds propres supérieurs au capital social actuel de 150 millions. D'autant que le rachat de gré à gré de la CGM – même à un prix modique de 20 millions – conduit Jacques Saadé à de nécessaires investissements.

La CMA, en dépit d'alliances avec des armements saoudiens ou taïwanais, aura éprouvé bien des difficultés en 1997 sur les lignes Europe-Asie, où, jusqu'à cet été, les taux de fret n'ont pas été rémunérateurs. N'empêche : la CMA continue à se développer et à acquérir des navires de fort tonnage, ce que les adversaires de Jacques qualifient de fuite en avant. *« Ce n'est pas de 80 millions dont la CMA a besoin, mais d'au moins 200 »*, indiquent les avocats de Johnny, qui assurent que Jacques a produit des bilans inexacts gonflant exagérément ses fonds propres disponibles. Ses détracteurs parlent de « farce » lorsque Johnny propose, à la surprise générale, de racheter lui-même à son frère ennemi la totalité du groupe. *« Il a 300 millions de francs disponibles si nécessaire pour relancer le développement sur des bases réalistes »*, assure son entourage.

Du côté de la CGM, on affiche un certain optimisme. Ancien directeur général de Delmas-Vieljeux, Alain Wils, directeur général de la CGM, avance qu'en 1997 la perte d'exploitation ne pourra pas être résorbée, mais qu'en revanche le résultat net de l'ancienne Transat sera positif. Un événement, après deux décennies de déficits quasiment ininterrompus qui ont conduit l'Etat à recapitaliser la CGM de 1,125 milliard de francs en 1996.

Sur les lignes vitales des Antilles, un accord de principe a été conclu avec les hommes d'affaires locaux qui feront savoir avant la fin de l'année s'ils veulent entrer pour 20 %, 34 % ou 49 % dans le capital de la société CGM Antilles. La CGM peut compter dans son redressement sur le groupe Louis-Dreyfus puisque le directeur général, Philippe Poirier d'Orsay (membre du conseil d'administration de la CGM), a tout récemment renouvelé sa confiance à Jacques Saadé, l'assurant que, s'il avait besoin d'un appui financier, il saurait répondre présent.

François Grosrichard

Quatre navires dans la tourmente des quirats

Le groupe CMA-CGM est particulièrement concerné par la décision gouvernementale de mettre fin au système des quirats, qui permet à des personnes physiques ou morales de déduire de leur revenu imposable des sommes très importantes. Qualifiée par Bercy de « niche fiscale », cette disposition en vigueur depuis la loi du 5 juillet 1996 a permis en tout cas l'acquisition par des armateurs français de nouveaux navires battant pavillon national. Au 1er octobre, vingt-cinq navires avaient reçu l'agrément du ministère des finances dont deux porte-conteneurs de fort tonnage pour la CMA qui vont être livrés très prochainenement par les chantiers coréens.

Vingt-deux nouveaux dossiers de navires sont en attente d'agrément, mais plusieurs commandes risquent d'être annulées si le gouvernement n'assouplit pas son attitude. Parmi ceux-ci, quatre porte-conteneurs (dont le coût unitaire varie de 40 à 50 millions de dollars, soit 240 à 300 millions de francs) sont destinés à la CGM. Ces navires devraient être affectés à la ligne autour du monde.

Grève à la SNCF, mais « le cœur n'y est pas »

LE TGV PARIS-LYON de 7 h 30, un des nouveaux trains-navettes de la SNCF est parti, comme prévu *« à l'heure pile »*, mercredi 8 octobre... quasiment vide de voyageurs. Une centaine de passagers, pour une capacité de 516 places. Désertée par les voyageurs et par les grévistes (environ 40 % à Paris Sud-Est), la gare de Lyon semble livrée aux non-grévistes qui s'efforcent d'assurer un minimum de service. Sur le plan national, un à deux trains sur trois circulaient mercredi sur les grandes lignes. En banlieue Ile-de-France, le trafic était nettement plus désorganisé avec un train sur trois, et même un train sur cinq sur Paris-Montparnasse.

REPORTAGE
Une partie des cheminots reste sceptique par rapport au mouvement

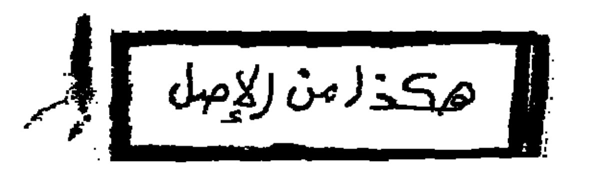
Aux commandes d'un nouveau TGV duplex, Jean a refusé de répondre au mot d'ordre de grève des syndicats. *« Ce n'est pas le moment »*, affirme-t-il. *« Les syndicats réclament la réduction du temps de travail. Or la conférence sur l'emploi se tient dans deux jours. Attendons »*, explique-t-il. *« Ils nous demandent de nous mobiliser sur l'emploi alors que l'entreprise vient d'annoncer 2 000 embauches supplémentaires »*, poursuit-il. Cheminot depuis vingt-cinq ans, Jean a participé à la grande grève de l'hiver 1995. *« Mais là vraiment, c'est une grève politique. »* Cet autre cheminot non gréviste a résolu le problème. *« Je ne suis plus syndiqué depuis quelques années, comme ça, je n'ai plus à faire grève pour faire plaisir aux copains. »*

Sur un autre quai, Alain s'efforce de répondre aux voyageurs regroupés dans un Paris-Besançon-Lausanne. *« Je vous conseille de monter dans ce train et de louer une voiture à Besançon »*, explique-t-il à ce voyageur privé de train pour Dole. A cet autre qui le prend à partie, il répond que lui aussi est victime de la grève. *« J'aurais dû rentrer chez moi à 8 heures, je n'y serai finalement qu'à 13 heures »*, explique-t-il. Mais cette grève n'était pas pour lui. *« Ils fêtent la rentrée, la fin des vacances. C'est une grève fourre-tout »*, explique-t-il. La grande grève de 1995, il y était. *« Là, on savait pourquoi on y allait. Mais, là, on nous demande de faire grève pour le principe. Il n'y a eu aucune réunion d'information sur le terrain »*, explique-t-il.

Jacques, permanent de la CGT, n'est pas d'accord. Arrivé à 6 h 30 dans le local syndical, il affirme que *« le mouvement a été longuement préparé et expliqué depuis plusieurs semaines »*. Certes, seuls de petits rassemblements sont prévus en fin de matinée mais, affirme-t-il, les cheminots sont mobilisés sur l'emploi et les salaires : *« 9 100 francs de salaire net au bout de vingt-trois ans de carrière, ça donne envie de se battre »*, explique-t-il. Et si Jacques bénéficie déjà des 35 heures hebdomadaires, c'est *« au prix de travail décalé, de nuit et sur une base annuelle »*. *« On veut les vraies 35 heures par semaine »*, ajoute-t-il.

Même chez certains militants, le cœur n'y est pas. Ils évoquent des raisons financières : *« Avec mon salaire je ne peux pas me permettre de ne pas être payé une journée »*, explique cet agent d'accueil à Montparnasse. D'autres avouent leur lassitude et leur manque de conviction. *« Une grève sert à quelque chose si elle bloque le pays comme en 68, si tout le monde est solidaire. Là, tout le monde prend sa voiture et en plus cela augmente la pollution ! »*

Pascal Beauvais et Christophe Jakubyszyn



Le gouvernement se donne un nouveau délai pour décider du sort de Thomson-CSF

Le groupe prévoit des résultats en forte progression pour 1997

Thomson-CSF doit, selon le gouvernement, être le pivot de la restructuration des industries françaises d'électronique de défense. Mais ce vœu se révèle délicat à concrétiser. Le groupe public espère être rapidement fixé pour pouvoir prendre une part active aux restructurations européennes. Ses résultats semestriels sont en forte hausse, sa trésorerie est reconstituée, et son carnet de commandes est au plus haut.

JAMAIS deux sans trois, prévient le dicton. Le gouvernement de Lionel Jospin préférerait à l'évidence le faire mentir en ce qui concerne le dossier de la privatisation du groupe d'électronique de défense et professionnelle Thomson-CSF. Cette opération, initiée en février 1996 par le gouvernement d'Alain Juppé, a déjà avorté à deux reprises. C'est pourquoi l'équipe de M. Jospin s'est accordé un nouveau délai de réflexion. Ses projets, promis pour fin septembre, ne devraient pas être dévoilés avant la semaine prochaine.

L'affaire est compliquée à plus d'un titre. Tout d'abord parce que le gouvernement ne veut pas présenter l'opération comme une privatisation. Le passage de la participation de l'Etat dans le capital de Thomson-CSF sous la barre des 50 %, contre 58 % actuellement, doit, selon lui, être la résultante d'une restructuration, autour du groupe, de l'industrie d'électronique de défense française. De plus, le gouvernement souhaite que cette réorganisation franco-française prépare à des alliances européennes.

APPORT D'ACTIFS

Pour tenir ces objectifs, le gouvernement privilégie la formule d'un apport d'actifs à Thomson-CSF par un ou plusieurs industriels, qui entraînera une augmentation de capital de Thomson-CSF et donc une dilution de la part de l'Etat, ce dernier conservant une part *« déterminante »* avec 33 % à 40 % du capital. Tout le problème est de savoir qui apportera ces actifs.

Retenir un seul partenaire ? Alors il faut choisir entre Matra (groupe Lagardère) et Alcatel Alsthom, candidats depuis début 1996 à une entrée au capital de Thomson-CSF. Ou opter pour la Sagem, qui a fait savoir son intérêt pour une fusion avec Thomson-CSF. Mais le gouvernement préférerait une solution consensuelle, qui associerait entre autres Alcatel et Matra. Cette solution bute sur la volonté de chacun des deux groupes d'être opérateur de l'ensemble ainsi constitué.

Si tant est qu'elle intervienne la semaine prochaine, la clarification sur l'actionnariat de Thomson-CSF pourrait donner un coup de pouce à sa candidature au rachat des activités de défense de l'allemand Siemens. Le groupe français est finaliste sur cette affaire, face à un consortium concurrent réunissant les groupes britannique British Aerospace et allemand Daimler Benz Aerospace.

Siemens devrait officialiser son choix d'ici *« 10 à 15 jours »*, selon la direction de Thomson-CSF, qui indique que son offre de reprise *« est jugée de bonne facture »* par la direction du groupe allemand, avec qui elle vient de conclure définitivement la création d'une société commune dans les systèmes de gestion du trafic aérien. Mais une incertitude persistante sur l'avenir du groupe français pourrait aisément servir de prétexte au rejet de sa candidature.

Les interrogations qui planent sur l'actionnariat de Thomson-CSF depuis dix-huit mois expliquent, selon sa direction, le ralentissement de ses *« opérations stratégiques »* d'acquisitions en Europe, pour lesquelles elle a dépensé 7 milliards de francs depuis 1990, bénéficant en retour d'un apport de 15 milliards de chiffre d'affaires.

Outre l'alliance avec Siemens dans le trafic aérien, Thomson-CSF a créé, en juillet 1996, une société commune avec le britannique GEC-Marconi dans les sonars. Mais les groupes concurrents ont accéléré leurs restructurations, notamment les Américains parmi lesquels deux « colosses » se sont construits, à coup de fusions : Lockheed-Martin et Raytheon.

RECOMPOSITION DE LA TRÉSORERIE

En revanche, Thomson-CSF considère que les multiples aléas autour de l'évolution de son capital n'ont eu que peu d'effets au plan commercial. Elle en veut pour preuve les résultats du premier semestre 1997. Non pas tant le chiffre d'affaires, qui est en légère baisse à 16,4 milliards de francs (contre 16,43 milliards sur la même période de 1996) sous l'effet d'un recul de 29 % de l'activité en France, mais le carnet de commandes. Ce dernier s'établissait à fin juin à 74,7 milliards de francs, au plus haut depuis cinq ans.

La direction du groupe table, pour l'ensemble de 1997, sur un chiffre d'affaires en hausse par rapport aux 36,3 milliards de francs de 1996. Le résultat net, qui a progressé de 39 % à 551 millions de francs au premier semestre, devrait lui aussi être *« en forte progression »*, grâce à la plus-value de 2,5 milliards de francs réalisée sur la vente, fin septembre, de sa participation dans le fabricant de semi-conducteurs SGS-Thomson.

Cette dernière opération permet à Thomson-CSF de recomposer sa trésorerie, qui se chiffrera entre 7 et 8 milliards de francs à fin 1997. C'est-à-dire légèrement plus que ce qu'il avait en caisse en 1989 lorsqu'il s'est engagé dans sa politique d'acquisitions en Europe. Le groupe s'estime donc en bonne position pour poursuivre dans cette voie. A condition que soit clarifiée une bonne fois pour toutes la structure de son actionnariat et de ses activités.

Philippe Le Cœur

La Bundesbank s'interroge sur un relèvement de ses taux

Une hausse du loyer de l'argent outre-Rhin serait appréciée dans plusieurs pays européens. Elle provoquerait des remous en France

A MOINS de quinze mois du lancement de l'euro, qui scellera sa disparition, la Bundesbank est confrontée à l'un des choix monétaires les plus délicats de son histoire. Doit-elle relever ses taux directeurs pour prendre en considération la reprise économique et les menaces inflationnistes outre-Rhin et pour prouver une dernière fois son attachement à la force du deutschemark ? Doit-elle au contraire opter pour le *statu quo* afin de tenir compte de l'ascension du chômage en Allemagne et de ne pas compromettre la réalisation de l'Union monétaire européenne ?

Le conseil de la Bundesbank se réunit jeudi 9 octobre. Les anticipations de hausse des taux allemands se sont intensifiées au cours des derniers jours : elles expliquent, conjuguées à la crise politique italienne qui favorise le deutschemark, l'accès de faiblesse du billet vert. Le dollar est tombé, mardi 7 octobre, jusqu'à 1,7450 mark et 5,8680 francs, ses cours les plus faibles depuis trois mois.

Les signes de redressement de l'activité économique se multiplient outre-Rhin : hausse des commandes aux entreprises, amélioration du climat des affaires, progression de la production industrielle. En dépit d'une consommation intérieure et d'investissements toujours faibles, la croissance est de retour. Après 2,2 % de hausse en 1997, le produit intérieur brut allemand pourrait progresser de près de 3 % en 1998. Parallèlement, le rythme d'inflation s'accélère : à 2,1 % sur un an en août. Si la plupart des économistes soulignent le caractère temporaire des tensions inflationnistes en mettant en avant la responsabilité de la hausse du dollar dans ce phénomène, la Bundesbank, gardienne de la stabilité monétaire, ne peut négliger le rebond des prix. Ses inquiétudes se trouvent accrues par les revendications salariales des syndicats, qui souhaitent en finir avec la modération observée depuis plusieurs années. Enfin, les taux d'intérêt allemands se situent à des niveaux historiquement bas (le niveau des prises en pension est fixé à 3 % depuis le mois d'août 1996). Otmar Issing, chef économiste de la Bundesbank, a récemment souligné le caractère *« clairement accommodant »* de la politique monétaire allemande.

Deux éléments plaident au contraire pour le *statu quo*. Le billet vert, qui était monté jusqu'à 1,89 mark à la mi-août, a nettement reflué depuis (– 8 %), conformément aux vœux formulés à Francfort. Surtout, la banque centrale allemande ne peut ignorer l'envolée du chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 34 000 en septembre outre-Rhin et atteint des sommets. Sur le plan intérieur, la Bundesbank doit donc arbitrer entre inflation et chômage.

Sur le plan extérieur, elle est confrontée aux besoins opposés de ses partenaires européens. Alors qu'une hausse de ses taux directeurs risquerait de provoquer la colère d'une partie de la classe politique française et des tensions entre Paris et Bonn, elle serait en revanche la bienvenue dans d'autres pays, qui se trouvent en avance dans le cycle économique et qui sont confrontés à des tensions inflationnistes. C'est notamment le cas des Pays-Bas, où l'indice des prix à la consommation s'est établi à 2,6 % en août, au-dessus de la barre fixé par le traité de Maastricht. Un resserrement monétaire en Allemagne favoriserait aussi la convergence des taux d'intérêt avec les pays d'Europe du Sud, un mouvement qui sera un important facteur de stabilité pour la zone euro pendant la période qui séparera le choix des pays, au mois de mai 1998, et le lancement de l'euro, le 1er janvier 1999. La Banque d'Espagne, par exemple, qui avait réduit, vendredi 3 octobre, d'un quart de point, de 5,25 % à 5 %, son principal taux directeur, apprécierait sans doute que la Bundesbank fasse un pas dans l'autre sens, en relevant ses propres taux.

Pierre-Antoine Delhommais

PSA construira une usine dans l'Etat de Rio de Janeiro

APRÈS plus d'un an de négociations, PSA Peugeot-Citroën a finalement choisi de construire son usine brésilienne dans l'Etat de Rio de Janeiro, à Porto Real, près de Resende à 160 kilomètres de Rio. Le constructeur français, qui prospectait également dans l'Etat voisin du Minas Gerais, a dû obtenir d'importants avantages fiscaux. Samedi 4 octobre les deux parties ont signé un accord, qui est passé inaperçu en raison de la venue du pape. Il doit être entériné par un vote de l'Assemblée législative de l'Etat de Rio et soumis à l'obtention d'un financement de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), chargée des investissements étrangers et des privatisations au Brésil. *« Tant que ces deux étapes ne seront pas franchies, nous ne pourrons pas dévoiler l'ensemble des modalités de cet accord*, dit-on chez PSA, *cela devrait se faire d'ici à la fin de l'année. »*

La construction de l'usine, d'une capacité de 100 000 unités par an, devrait commencer rapidement et les premières voitures sortir en l'an 2000. Le projet représente un investissement de 600 millions de dollars (environ 3,6 milliards de francs). *« Automobiles Peugeot et Automobiles Citroën investiront le même montant dans la nouvelle société et seront, à elles deux, majoritaires aux côtés de l'Etat de Rio »*, dit-on chez PSA. Selon des déclarations du secrétariat à l'industrie du gouvernement de l'Etat de Rio, ce dernier détiendra 35 % de la future société et ne pourra vendre ses actions avant quinze ans. Toujours selon lui, les modèles produits seront la Citroën Xsara et la remplaçante de la Peugeot 205, dont le lancement en France est prévu courant 1998.

CONDITIONS FAVORABLES

Selon le gouvernement de Rio, PSA s'est engagé, en contrepartie des conditions favorables qui lui ont été accordées pour son implantation, à maintenir le siège de son usine brésilienne à Porto Real pendant vingt-six ans. Par ailleurs, toutes les futures importations (véhicules et pièces détachées) de Peugeot et de Citroën devront transiter par *« les ports, les aéroports et les autoroutes de l'Etat »*, ce qui générera pour Rio 100 millions de reals (540 millions de francs) de recettes fiscales. L'usine créera 2 500 emplois directs et une dizaine de milliers d'emplois indirects.

A terme, PSA espère prendre 5 % du marché brésilien (1,75 million d'unités), contre moins de 1 % actuellement. En mai, Peugeot et Citroën ont annoncé le doublement de leur réseau commercial au Brésil à cent cinquante concessions.

En signant avec le Brésil, PSA achève de tisser sa toile dans le Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay). Le groupe est déjà installé en Argentine, où il a acheté en juin, pour 35 millions de dollars (210 millions de francs), 15 % de son partenaire historique, Sevel Argentina, contrôlé par l'homme d'affaires Francisco Macri. Sa participation montera dès 1998 à 23 %. La Sevel assemble des Peugeot 504, 405 et 306. En 1998, les Peugeot Partner et les Citroën Berlingo, dans leur version véhicule utilitaire et voiture particulière, sortiront également de ses chaînes. PSA détient actuellement 13 % du marché argentin, qui a représenté, en 1996, 364 000 unités. En novembre 1996, le groupe a racheté à la Sevel une usine près de Montevideo. Il a investi 15 millions de dollars (90 millions de francs) pour agrandir et moderniser ce site, où sont produites la Citroën ZX et la Peugeot 306. Enfin, PSA possède une petite usine d'assemblage au Chili.

Virginie Malingre

■ **DAIMLER-BENZ : le coréen** Ssangyong Motor, en difficultés financières, a annoncé, mercredi 8 octobre, être en négociation avec le premier groupe allemand Daimler-Benz, pour étudier une augmentation de sa participation, actuellement de 2,2 %. *« Il est fort probable que Benz porte ses parts à plus de 50 % »*, estime-t-on chez Ssangyong Motor. Daimler dément.

Pinault-Printemps reprend les magasins, mais pas l'enseigne, Prénatal

LE TRIBUNAL DE COMMERCE de Pontoise (Val-d'Oise) a choisi lundi 6 octobre le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) pour reprendre le groupe Prénatal, en liquidation judiciaire depuis le 17 septembre avec un passif proche de 130 millions de francs. PPR ne relancera pas l'enseigne de puériculture : il ne reprend qu'environ la moitié du personnel, soit quatre-vingts personnes, trente-sept magasins sur les cinquante détenus en propre par Prénatal, et aucun des quatre-vingts franchisés. PPR utilisera ces points de vente pour y installer ses propres enseignes, comme la FNAC.

Plus de trente candidats à la reprise s'étaient fait connaître. Le personnel de Prénatal, en assemblée générale, s'était prononcé pour l'enseigne Froggy, propriété d'un fabricant de tissus de la région lyonnaise, soutenu par la banque Vizille, qui affirmait vouloir maintenir l'enseigne, le réseau et l'effectif de Prénatal.

DÉPÊCHES

■ **ACCOR : le groupe d'hôtellerie, restauration et tourisme** a annoncé mardi 7 octobre un résultat net (part du groupe) pour le premier semestre en hausse de 340 %, à 458 millions de francs, contre 104 millions de francs pour les six premiers mois de 1996. Il a relevé ses prévisions pour l'ensemble de l'année, comptant désormais sur un résultat net *« voisin de 1,4 milliard de francs »* contre 1,058 milliard en 1996.

■ **BOUYGUES : le groupe de BTP et de services** a annoncé, mardi 7 octobre, un résultat net semestriel de 528 millions de francs. De nouvelles normes comptables adoptées pour son activité BTP améliorent de 178 millions le bénéfice du groupe. Bouygues a aussi profité pour la première fois de l'intégration complète du pôle eau (Saur-Cise).

■ **DRESDNER BANK : Hans-Günther Adenauer, membre depuis onze ans du directoire de la deuxième banque allemande,** présentera sa démission du conseil de surveillance lors de la réunion prévue le 25 novembre. Le petit-neveu de l'ex-chancelier allemand est mêlé à l'affaire de fraude fiscale qui secoue la banque depuis plusieurs mois. La Dresdner Bank a annoncé il y a quelques jours que le président du directoire, Jürgen Sarrazin, ne briguera pas, à l'issue de son mandat, en mai 1998, la présidence du conseil de surveillance.

■ **EDF : la compagnie d'électricité a acquis 55 % des parts de la centrale électrique de Cracovie** (*Le Monde* du 6 septembre), mardi 7 octobre, pour 79,75 millions de dollars (480 millions de francs). Il s'agit de la première privatisation dans le secteur polonais de la production de l'énergie électrique.

■ **SUN : le groupe informatique américain** a intenté mardi 7 octobre une action en justice contre Microsoft pour *« violation de marque déposée, publicité mensongère, rupture de contrat, concurrence déloyale, interférence dans un projet de développement économique et incitation à la rupture de contrat »*. Sun accuse Microsoft, avec son logiciel Explorer 4.0, de ne pas garantir une compatibilité à 100 % avec les applications écrites en Java, le langage de programmation pour Internet développé par Sun, que Microsoft utilise sous licence.

هكذا من الأمل

Jean-Marie Le Guen souhaite taxer la publicité hors-média

Le député de Paris, membre de la commission des finances, s'apprête à déposer un amendement au projet de loi de finances demandant d'instituer une taxe de 1 % sur la publicité hors-média, dont la part de marché s'accroît au détriment de la presse écrite

ALORS que Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, met en place un *« programme de soutien à la modernisation de la presse quotidienne »*, le député Jean-Marie Le Guen (PS, Paris) met le doigt sur un problème important et souvent négligé par la presse : la concurrence du hors-média. Le député de Paris, membre de la commission des finances, s'apprête à déposer un amendement au projet de loi de finance demandant d'instituer une taxe de 1 % sur la publicité hors-média, *« dont la croissance est particulièrement soutenue depuis quelques années en France et dont la part de marché progresse au détriment de celle de la presse écrite, qui contribue davantage à la vie démocratique et à la défense du pluralisme »*. Cet amendement sera déposé pour la première lecture du projet de loi de finances, qui devrait être examiné mi-octobre.

L'idée de prélever une taxe sur la publicité hors-média est sérieusement envisagée par le ministère de la communication pour financer son plan de soutien à la modernisation de la presse quotidienne et des hebdomadaires locaux qui a été esquissé devant les responsables des syndicats patronaux, jeudi 2 octobre (*Le Monde* du 4 octobre).

C'est une tendance mondiale qui risque de se développer avec les médias électroniques : les annonceurs privilégient la communication directe avec le public (*Le Monde* du 22 avril). Cette situation inquiète de nombreux patrons de presse. Lors du récent congrès mondial des éditeurs de journaux à Amsterdam, le PDG de Zenith Media Worldwide, John Perrish, s'était inquiété de la diminution des parts de marché face aux médias audiovisuels, mais surtout face aux hors-média (*Le Monde* du 4 juin).

En 1996, sur un budget publicitaire global estimé à 152 milliards de francs, seulement 36 % des investissements sont dévolus aux médias traditionnels, tandis que 64 % vont à des opérations de communication directe aux consommateurs (publipostage, éditions publicitaires, prospectus, promotion, Salons, mécénat, relations publiques, annuaires, etc.). Sur le plan européen, les proportions sont de 60/40 en faveur du hors-média, selon l'étude Europub d'Havas. En Italie et au Royaume-Uni, les médias représentent encore 50 % du chiffre d'affaires publicitaires.

En France, les éditeurs prennent conscience de la féroce concurrence de ces nouveaux produits publicitaires qu'ils ont parfois sous-estimés, préoccupés davantages par la concurrence audiovisuelle. La presse régionale, qui a longtemps vécu en situation de monopole, tant sur le plan de l'information que sur celui de la publicité, découvre aujourd'hui les dangers du hors-média.

« Le concurrent de la presse régionale sur les marchés locaux, c'est le prospectus »

Selon l'étude Francepub d'Havas, sur 50 milliards de francs dépensés dans des marchés publicitaires locaux, seulement 3,28 milliards de francs vont à la presse quotidienne régionale, contre 4,27 à l'affichage, 4,31 à la presse gratuite et surtout 18,43 milliards de francs au marketing direct.

Lors de la mission d'information parlementaire sur la presse, interrompue par la dissolution de l'Assemblée nationale, plusieurs patons de presse régionale s'étaient d'ailleurs inquiétés du développement du hors-média et de son absence de réglementation (*Le Monde* du 10 avril). L'actuel président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), Jean-Louis Prévost, affirmait nettement : *« Le concurrent de la presse régionale sur les marchés locaux, c'est le prospectus. Nous avons perdu en deux ans 40 % des investissements provenant de la grande distribution sur les marchés locaux. »*

M. Prévost s'était notamment indigné de ce que le hors-média *« échappe à la loi Sapin »*, qui a imposé une plus grande transparence entre les médias, les annonceurs et les agences. La presse quotidienne avait dénoncé la non-application de la loi Sapin à de nombreux supports de publicité (promotion, marketing direct, etc.), qui deviennent aujourd'hui dominants. Jean-Marie Le Guen avait du reste proposé un amendement pour inclure le hors-médias dans la loi Sapin. Le SPQR réitère aujourd'hui sa demande que *« tous les métiers de la communication hors-média soient assujettis à la loi Sapin »*.

A. S.

Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris
« L'Etat doit donner la priorité à la presse quotidienne »

« Pourquoi vouloir instaurer une taxe sur le hors-média ?

– Imaginons qu'il n'y ait plus aucun média et que l'information soit payée par les annonceurs. Il faut freiner cette tendance. La société marchande crée son propre média. Il ne faut pas l'interdire, mais pas le favoriser non plus. Il faut le réguler. Or la loi Sapin s'applique moins efficacement au hors-média. Je propose une taxe de régulation, qui est presque une écotaxe d'ailleurs, car on est envahi par les papiers publicitaires. Il doit y avoir une maîtrise face à la dérégulation commerciale.

» Tant mieux si cette taxe a un effet vertueux et permet de trouver des moyens pour la presse d'information, qui doit être défendue aujourd'hui, car c'est un pilier de la démocratie et un rouage fondamental de la société de l'information. L'Etat doit donner la priorité absolue à la presse quotidienne. Les sommes prélevées grâce à cette taxe doivent permettre au ministre de la communication, Catherine Trautmann, de mettre en place, comme elle l'a annoncé, un plan pour la presse quotidienne sur plusieurs années.

– Quel périmètre du hors-média serait-il concerné ?

– La loi Sapin évoque la notion d'*« imprimés publicitaires »*, qui a été précisée dans une circulaire du 19 septembre 1994 et désigne tous les imprimés, du prospectus au catalogue. Cela concerne le publipostage (21,4 milliards de francs), les éditions publicitaires (18,9 milliards), les prospectus (4 milliards) et la presse gratuite (4,4 milliards), soit 48,7 milliards de francs. Il me semble qu'il faut exclure le sponsoring et le mécénat de cette assiette. C'est de l'argent valorisé socialement et culturellement. Quand une marque de champagne verse une contribution pour restaurer la cathédrale de Reims, on ne peut pas prélever une taxe. Si on prélevait 1 % des 48,7 milliards de francs, cela dégagerait une enveloppe de près de 490 millions de francs.

– Vous n'envisagez pas une taxe sur la publicité à la télévision, comme cela a déjà été évoqué ?

– Cela ne me semble pas opportun. La télévision est déjà taxée. Ensuite, cela représente une assiette moins importante que celle du hors-média, de 18 milliards de francs, dont une partie vient du service public. Il serait bon, en revanche, d'affecter à la presse la totalité des 50 millions prélevés sur la publicité télévisuelle. »

Propos recueillis par Alain Salles

Les sociétés de personnels du « Monde » répondent à Edmond Maire

LA SOCIÉTÉ des rédacteurs du *Monde*, celle des cadres, celle des employés et la Société des personnels du journal dénoncent la déclaration faite par Edmond Maire, en sa qualité de membre de l'association Hubert-Beuve-Méry. *« Cette prise de position personnelle de M. Maire, rendue publique sans concertation préalable,* [est] *incompatible avec des relations confiantes entre actionnaires. En outre, au moment même où l'ensemble des actionnaires viennent de saluer le redressement de la situation du* Monde, *cette initiative* [est] *contraire aux intérêts et à l'indépendance de l'entreprise »*, jugent les quatre sociétés de salariés du *Monde*.

Dans une « Déclaration aux médias », lundi 6 octobre, M. Maire avait estimé que la candidature du *Monde* au rachat de *L'Express* était *« inacceptable »*, notamment parce que *« l'identité du* Monde *serait gravement atteinte par un couplage avec* L'Express ». A ce propos, il avait mis en cause l'ensemble des instances élues de l'entreprise.

DÉPÊCHES

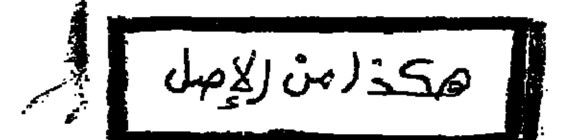
■ **TÉLÉVISION : BBC World, la chaîne d'information en continu de la BBC pour l'étranger**, a dépassé le cap du million d'abonnés en France. La chaîne anglophone compte 1,3 million d'abonnés, que ce soit par le câble ou par le satellite, et gagne du terrain par rapport à ses concurrentes Sky News et NBC Europe. Selon la BBC, plus de 150 réseaux câblés supplémentaires devraient diffuser BBC World d'ici à la fin de l'année. Quant à BBC Prime, la chaîne de divertissement en anglais, elle a dépassé les 500 000 abonnés, soit une augmentation de 67 % par rapport au mois de janvier. – (AFP)

■ **La deuxième chaîne de télévision privée hongroise, Magyar RTL**, a débuté mardi 7 octobre, trois jours après le coup d'envoi de la première chaîne privée, TV 2, qui mettait fin à quarante ans de monopole de télévision d'Etat. Magyar RTL, dirigé par le groupe CLT-UFA, émet sur le canal utilisé jusqu'en 1991 par les troupes soviétiques implantées en Hongrie. TV 2 appartient, quant à elle, au consortium hongro-scandinave MTM-SBS, qui avait remporté en juin un appel d'offres pour la privatisation de la deuxième chaîne de la télévision d'Etat, MTV. – (AFP)

■ **RADIO : Radio-France et le Comité français d'organisation de la coupe du monde de football** ont annoncé, vendredi 3 octobre, le lancement de 98 Radio-France, qui, du 10 juin au 12 juillet 1998, émettra sur le réseau grandes ondes de France-Inter. Elle diffusera les comptes-rendus des matches, ainsi que des informations-services et des émissions sur les régions et villes où auront lieu les épreuves.

■ **PRESSE : Bruno Hocquart de Turtot a été nommé directeur du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR)**, en remplacement de Jean Viansson-Ponté, nommé directeur général du *Bien public* (Dijon). Bruno Hocquart de Turtot était directeur des ressources humaines de *Ouest-France* depuis 1989. Né en 1945, il a été auparavant directeur du personnel et des relations sociales du groupe Rhin-Rhône.

■ **MULTIMÉDIA : le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est engagé à connecter les 32 000 écoles du pays à Internet** et à débloquer 00 millions de livres pour ce projet. Le gouvernement mettra en place, entre septembre 1998 et 2002, un réseau national d'apprentissage qui connectera toutes les écoles à Internet, 6 000 l'étant actuellement. Il s'est aussi engagé à moderniser le parc scolaire d'ordinateurs. L'organisme de surveillance de l'industrie des télécommunications (Oftel) a conclu un accord avec les opérateurs afin d'obtenir des tarifs préférentiels pour les écoles. – (AFP)



■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé, mercredi, en hausse de 0,62 %, à 17 619,18 points ; l'entrée réussie de l'action de la compagnie de chemin de fer JR Tokai a rassuré le marché.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mercredi 8 octobre, sur le marché de Hongkong. Il s'échangeait à 330,80-331,20 dollars contre 331,20-331,50 dollars mardi en clôture.**

■ **WALL STREET s'est rapprochée mardi 7 octobre de son dernier record (*8 259,31 points, atteint le 6 août*). L'indice Dow Jones a gagné 0,96 %, à 8 178,31 points.**

■ **LE BRUT « light sweet crude » est resté stable mardi 7 octobre sur le *marché à terme new-yorkais*, à 21,96 dollars le baril (+ 3 cents, contre un gain de 83 cents la veille).**

■ **LES COURS du *cuivre* étaient en baisse, mardi 7 octobre, perdant 30 dollars à 2 080 dollars la tonne sur le LME, après les hausses spéculatives de lundi.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Rebond à Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, mercredi matin 8 octobre, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris gagnait 0,33 %, à 3 074,39 points. Il *avait ouvert sur une progression* de 0,53 %, dans un marché qui réagit essentiellement aux résultats *semestriels* des sociétés.

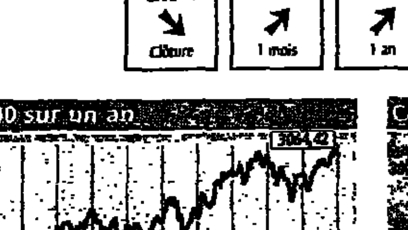
Le volume des échanges s'élevait à 2,88 milliards de francs sur le réglement mensuel.

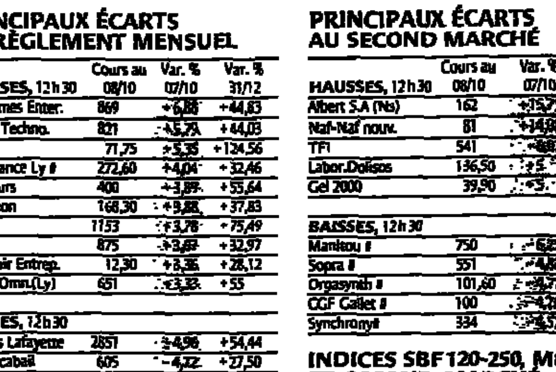
Mardi, la Bourse de Paris avait cédé 0,44 % après un recul de 0,52 % lundi qui faisait suite aux records affichés vendredi dernier.

Les opérateurs restaient prudents avant la réunion du conseil bimensuel de la Bundesbank et les résultats de la conférence sur l'emploi en France.

Le dollar regagnait un peu de terrain à environ 5,91 francs contre 5,89 francs mardi soir.

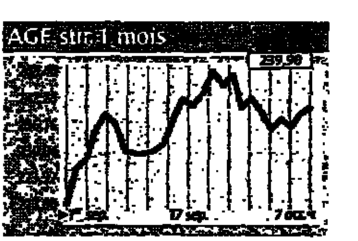
Du côté des sociétés, Infogrames, qui a annoncé une hausse de 92 % de ses résultats semestriels, gagne 5,90 %. Bolloré Technologies progresse de 5,7 %. Accor, qui s'attend à une hausse de 4 % de son bénéfice annuel, s'adjuge 3,5 % et Dexia, là encore grâce à de bons résultats semestriels, gagne 2,6 %. TF 1 est en hausse de 4,5 % tandis qu'*UFB Locabail* perd 3,15 % et Promodès 2,7 %.





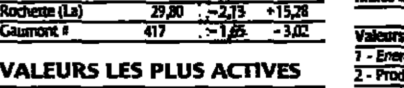
AGF, valeur du jour

LE TITRE AGF a terminé, mardi 7 octobre, sur une modeste hausse de 0,63 %, à 239,90 francs, après avoir cédé jusqu'à 2,2 % en début de journée. Les analystes restent partagés sur les projets de croissance externe de l'assureur : la société ABN-Amro conseille l'achat, Transbourse et Leven préconisent la vente. Worms et Cie, maison mère d'Athéna, sur qui les AGF et la famille Agnelli ont lancé lundi 6 octobre une contre-OPA de 31,5 milliards de francs, restera suspendu jusqu'à l'accord de recevabilité de l'offre. Le Conseil des marchés financiers a cinq jours de Bourse à partir de son dépôt pour se prononcer.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/10	Var. % 07/10	Var. % 31/12
Infogrames Enter.	869	+6,88	+44,83
Bollore Techno.	821	+5,79	+44,03
Bull#	71,75	+5,35	+124,56
Cipe France Ly #	272,60	+4,04	+32,46
Chargeurs	400	+3,89	+55,64
Dynaction	168,30	+3,88	+37,83
Accor	1153	+3,78	+75,49
NRJ #	875	+3,67	+32,97
Comptoir Entrep.	12,30	+3,36	+28,12
Plastic-Omn.(Ly)	651	+3,33	+55
BAISSES, 12h30			
Galeries Lafayette	2851	-4,98	+54,44
UFB Locabail	605	-4,22	+27,50
GAN	121,10	-3,12	+24,55
Promodes	2170	-2,47	+48,12
DMC (Dollfus Mi)	88,90	-2,30	-29,35
Cap Gemini	425	-2,30	+68,59
Vallourec	425	-2,29	+54,54
Intertechnique	1453	-2,15	+87,48
Rochette (La)	29,80	-2,13	+15,28
Gaumont #	417	-1,65	-3,02

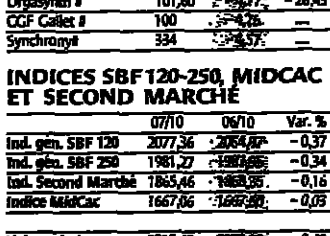


VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	08/10 Titres échangés	Capitalisation en F
Axa	1228661	507650077,60
Accor	294727	338797139
Total	199404	134704266
Elf Aquitaine	169244	134083418
Rhone Poulenc A	480155	131691192,40
Bouygues	219202	128915065
B.N.P.	316213	99477200,40
Dexia France	148786	88564434
Danone	86470	83821453
Carrefour	22793	83789170

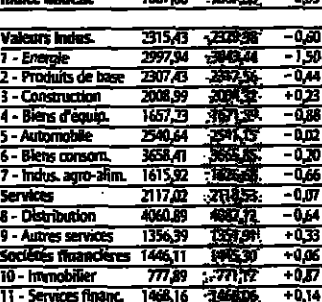
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

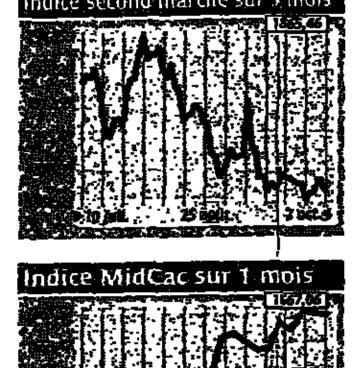
HAUSSES, 12h30	Cours au 08/10	Var. % 07/10	Var. % 31/12
Albert S.A (Ns)	162	+15,71	+66,83
Naf-Naf nouv.	81	+14,98	—
TF1	541	[illegible]	+9,07
Labor.Dolisos	136,50	[illegible]	-34,93
Gel 2000	39,90	[illegible]	-41,49
BAISSES, 12h30			
Manitou #	750	-6,25	+31,57
Sopra #	551	-4,88	+40,56
Orgasynth #	101,60	-4,77	-26,43
CGF Gallet #	100	-4,76	—
Synchrony#	334	-4,57	—

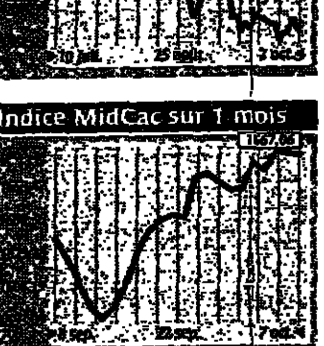


INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/10	06/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2077,36	2084,87	-0,37
Ind. gén. SBF 250	1981,27	1988,06	-0,34
Ind. Second Marché	1865,46	1868,35	-0,16
Indice MidCac	1667,06	[illegible]	-0,03
Valeurs Indus.	2315,43	2329,38	-0,60
1 - Energie	2997,94	3043,44	-1,50
2 - Produits de base	2307,43	2317,56	-0,44
3 - Construction	2008,99	2004,32	+0,23
4 - Biens d'équip.	1657,73	1671,39	-0,88
5 - Automobile	2540,64	2541,15	-0,02
6 - Biens consom.	3658,41	3665,85	-0,20
7 - Indus. agro-alim.	1615,92	1626,68	-0,66
Services	2117,02	2118,53	-0,07
8 - Distribution	4060,89	4087,72	-0,64
9 - Autres services	1356,39	1351,91	+0,33
Sociétés financières	1446,11	1445,30	+0,06
10 - Immobilier	777,89	771,12	+0,87
11 - Services financ.	1468,16	1466,06	+0,14
12 - Sociétés invest.	*1840,60*	1850,52	*-0,54*







Légère reprise à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo s'est timidement ressaisie, mercredi 8 octobre. L'indice Nikkei a gagné 107,99 points à 17 619,18 points, soit un gain de 0,62 %.

La veille, Wall Street s'est rapprochée de son dernier record (établi le 6 août à 8 259,31 points), *terminant à son plus haut niveau* depuis deux mois grâce à la bonne performance de la haute technologie. L'indice Dow Jones a gagné 78,09 points (+0,96 %) à 8 178,31 points. Les investisseurs restent prudents, en raison du niveau toujours élevé du marché et dans l'attente *des résultats de sociétés qui* seront publiés en masse à partir de la mi-octobre. Jack Baker, responsable chez Furman Selz, prévoit toutefois que Wall Street devrait continuer à progresser, grâce notamment à une neutralité de la Réserve fédérale (Fed) d'ici à la fin de l'année et à une *« économie qui a été très accommodante »*.

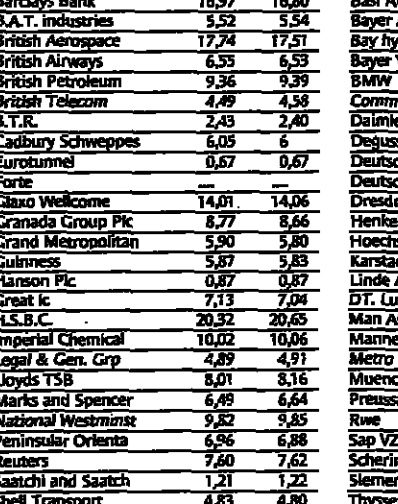
En Europe, la Bourse de Londres a terminé la séance mardi en très *légère hausse. L'indice Footsie a* gagné 5,6 points, soit 0,50 %, à 5 305,6 points. La Bourse de Francfort s'est appréciée de 0,12 % à 4 307,39 points à l'issue de la séance officielle.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/10	Cours au 06/10	Var. en %
Paris CAC 40	3039,93	3077,58	-1,25
New-York/DJ indus.	8109,55	8100,22	+0,12
Tokyo/Nikkei	17511,20	17834,80	-1,79
Londres/FT100	5296,30	5300,[illegible]	-0,07
Francfort/Dax 30	*4307,39*	4302,13	*+0,12*
Frankfort/Commer.	1439,31	1422,48	+1,17
Bruxelles/Bel 20	3073,34	3073,34	....
Bruxelles/Général	*2502,16*	2515,28	*-0,52*
Milan/MIB 30	1210	1210	—
Amsterdam/Gé. Cbs	660	656,60	+0,52
Madrid/Ibex 35	617,25	622,14	-0,79
Stockholm/Affarsal	2615,29	2615,29	—
Londres FT30	3407,20	3365,30	+1,23
Hong Kong/Hang S.	14810,80	14776,80	+0,23
Singapour/Strait t	1880,34	1880,58	-0,01

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	07/10	06/10
Alcoa	82,12	80,75
Allied Signal	42	42,12
American Express	85,68	86,37
AT & T	45,50	43,93
Boeing Co	53,93	52,56
Caterpillar Inc.	57,81	57,25
Chevron Corp.	*88,68*	*87,81*
Coca-Cola Co	63,87	63
Disney Corp.	85,18	83
Du Pont Nemours&Co	61,50	60,31
Eastman Kodak Co	63,56	63,12
Exxon Corp.	66,81	66,75
Gén. Motors Corp.H	68,43	68,50
Gén. Electric Co	72	70
Goodyear T & Rubbe	69,75	69,62
Hewlett-Packard	70,75	70,25
IBM	106,81	104,81
Intl Paper	55,81	55
J.P. Morgan Co	120,37	121,81
Johnson & Johnson	*61,43*	*59,93*
Mc Donalds Corp.	47,62	47,81
Merck & Co.Inc.	102,43	101,12
Minnesota Mng.&Mfg	*99*	*96*
Philip Moris	42,62	43,43
Procter & Gamble C	73,87	72
Sears Roebuck & Co	55,81	56,31
Travelers	75,25	74,43
Union Carb.	47,62	47,75
Utd Technol	78,43	78,75
Wal-Mart Stores	36,68	37

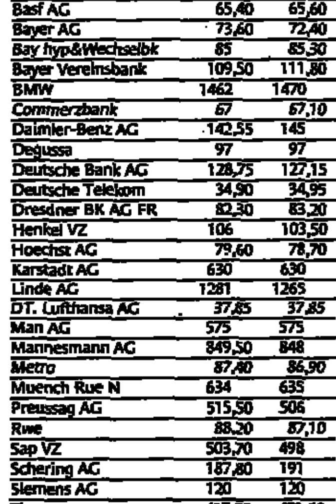


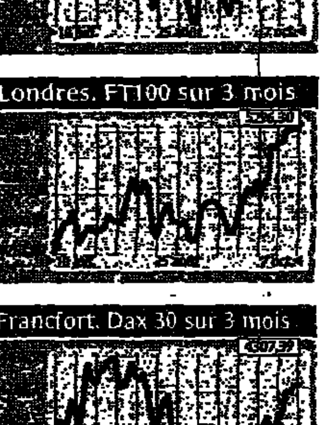
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

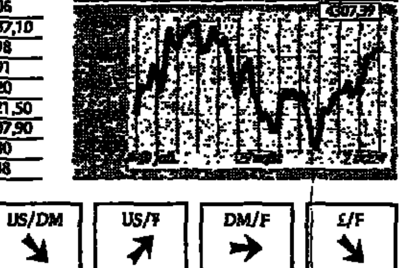
	07/10	06/10
Allied Lyons	4,92	4,84
Barclays Bank	16,97	16,80
B.A.T. industries	5,52	5,54
British Aerospace	*17,74*	*17,51*
British Airways	6,55	6,53
British Petroleum	9,36	9,39
British Telecom	*4,49*	*4,58*
B.T.R.	2,43	2,40
Cadbury Schweppes	6,05	6
Eurotunnel	0,67	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	14,01	14,06
Granada Group Plc	8,77	8,66
Grand Metropolitan	5,90	5,80
Guinness	5,87	5,83
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,13	7,04
H.S.B.C.	20,32	20,65
Imperial Chemical	10,02	10,06
Legal & Gen. Grp	*4,89*	*4,91*
Lloyds TSB	8,01	8,16
Marks and Spencer	6,49	6,64
National Westminst	*9,82*	*9,85*
Peninsular Orienta	6,96	6,88
Reuters	7,60	7,62
Saatchi and Saatch	1,21	1,22
Shell Transport	4,83	4,80
Tate and Lyle	4,51	4,48
Univeler Ltd	18,89	18,73
Zeneca	21,11	20,82

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	07/10	06/10
Allianz Holding N	452	453,50
Basf AG	65,40	65,60
Bayer AG	73,60	72,40
Bay hyp&Wechselbk	*85*	*85,30*
Bayer Vereinsbank	109,50	111,80
BMW	1462	1470
Commerzbank	*67*	*67,10*
Daimler-Benz AG	142,55	145
Degussa	97	97
Deutsche Bank AG	128,75	127,15
Deutsche Telekom	34,90	34,95
Dresdner BK AG FR	82,30	83,20
Henkel VZ	106	103,50
Hoechst AG	79,60	78,70
Karstadt AG	630	630
Linde AG	1281	1265
DT. Lufthansa AG	*37,85*	*37,85*
Man AG	575	575
Mannesmann AG	849,50	848
Metro	*87,40*	*86,90*
Muench Rue N	634	635
Preussag AG	515,50	506
Rwe	*88,20*	*87,10*
Sap VZ	503,70	498
Schering AG	187,80	191
Siemens AG	120	120
Thyssen	417,80	421,50
Veba AG	107,10	107,90
Viag	824	830
Volkswagen VZ	975	948







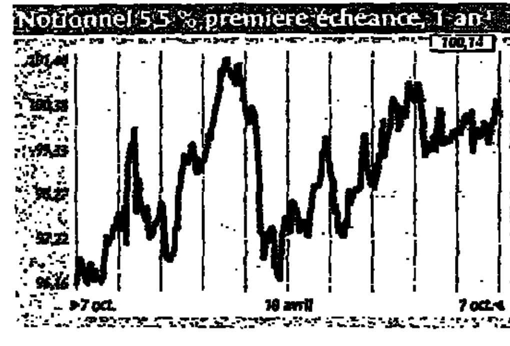
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Avance initiale du Matif

LE MARCHÉ *obligataire français a ouvert en hausse* mercredi 8 octobre. Dès les premières transactions, le contrat notionnel gagnait 14 centièmes à 100,28. La veille, le contrat avait perdu 10 centièmes.

Sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, qui évolue à l'inverse des prix, s'est légèrement détendu à 6,24 %, contre 6,258 % lundi soir. Jack Baker, responsable chez Furman Selz, estime que la croissance de l'économie devrait ralentir dans les prochains mois, ce qui favoriserait un assouplissement de la politique monétaire de la Fed. *Une opinion partagée par Barton Biggs, de* Morgan Stanley Dean Witter, qui anticipe pour les mois à venir un taux de base de l'inflation de 1 à 2 %. *« Je ne serais pas surpris si le taux à long terme sur les bons du Trésor se situait à 5,5 % »*, a déclaré M. Biggs.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,42	6,02	1,70
Allemagne	3,06	5,43	6,05	1,80
Grande-Bretagne	7,06	6,28	NC	2,80
Italie	6,88	6,08	6,70	2,60
Japon	0,48	2	NC	0,50
Etats-Unis	5,50	5,95	6,26	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/10	Taux au 06/10	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	*4,22*	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	*5,81*	*5,77*	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	-1,95	-1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	-2,18	-2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	-2,20	-2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	*+0,07*	*+0,07*	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 07/10	Vente 07/10	Achat 06/10	Vente 06/10
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,22	3,32	3,25	3,35
3 mois	3,31	3,41	3,33	3,43
6 mois	3,43	3,53	3,40	3,50
1 an	3,70	3,82	3,64	3,76
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3301	—	3,3242	—
Pibor Francs 3 mois	3,4336	—	3,4355	—
Pibor Francs 6 mois	3,5137	—	3,5313	—
Pibor Francs 9 mois	3,6328	—	3,6582	—
Pibor Francs 12 mois	3,7813	—	3,7813	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3438	—	4,3438	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4375	—	4,4323	—
Pibor Ecu 12 mois	4,5313	—	4,5260	—

MATIF

Échéances 07/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	115967	100,14	100,44	100,02	100,32
Mars 98	1067	99,58	99,78	99,58	99,72
Juin 98	2	99,36	99,36	99,36	99,36
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	10410	96,43	96,45	96,42	96,44
Mars 98	8571	96,20	96,22	96,19	96,21
Juin 98	5270	95,95	95,97	95,94	95,96
Sept. 98	3239	95,77	95,79	95,76	95,77
ECU LONG TERME					
Déc. 97	620	99,08	99,30	98,92	99,16

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 97	14851	3071	3106	3056	3084
Nov. 97	243	3079	3111	3056,50	3092
Déc. 97	491	3086	3119,50	3057	3100
Mars 98	8	3107,50	3138,50	3107,50	3138,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,8813 | US/DM ↘ 1,7574 | US/¥ ↗ 122,5900 | DM/F → 3,3617 | £/F ↘ 9,5465

Progression du dollar

LE BILLET VERT progressait, mercredi 8 octobre, au cours des premières transactions entre banques face aux principales devises européennes. Il s'échangeait à 5,9164 francs et 1,7610 deutschemark contre respectivement 5,8938 francs et 1,7549 deutschemark la veille, dans les derniers échanges.

Face au yen, la devise américaine gagnait également du terrain. A la clôture à Tokyo, le dollar cotait 122,24 yens, contre 122,12 yens en début de journée et 122,55 yens à New York, mardi soir. Selon les cambistes, le dollar a été soutenu juste au-dessus des 122 yens grâce à des achats d'investisseurs locaux. *« Tant que les marchés financiers américains gardent leur vigueur, le dollar restera orienté à la hausse, et il pourrait même continuer à progresser vers les 123 yens à court terme »*, déclarait un opérateur d'une banque locale.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/10	% 06/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,1700	—	324	348
Écu	6,5840	—	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8813	-0,54	5,6000	6,2000
Belgique (100 F)	16,2885	—	15,7300	16,8300
Pays-Bas (100 fl)	296,4500	—	....	—
Italie (1000 lir.)	3,4180	-0,38	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,3000	+0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,6090	-0,39	8,1900	9,0300
Gde-Bretagne (1 L)	9,5465	-0,14	9,1200	9,9780
Grèce (100 drach.)	2,1290	+0,09	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	*78,1200*	-0,99	72	82
Suisse (100 F)	408,0300	—	394	418
Norvege (100 k)	83,6700	-0,66	78,5000	87,5000
Autriche (100 sch)	47,7690	—	46,2500	49,3500
Espagne (100 pes.)	3,9795	—	3,6900	4,2900
Portugal (100 esc.	3,2950	—	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,2839	-0,71	4	4,6000
Japon (100 yens)	4,8263	-0,53	4,6300	4,9800
Finlande (mark)	112,1800	+0,08	105,5000	116,5800

PARITES DU DOLLAR	08/10	07/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7574	1,7585	-0,05
TOKYO : USD/Yens	122,5900	121,9900	+0,53

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9005	5,8995	5,9150	5,9120
Yen (100)	4,8440	4,8392	4,8565	[illegible]
Deutschemark	3,3613	3,3608	3,3614	[illegible]
Franc Suisse	4,0789	4,0754	4,0821	[illegible]
Lire ItaL (1000)	3,4245	3,4233	3,4341	[illegible]
Livre sterling	9,5470	9,5389	9,5696	9,5545
Peseta (100)	*3,9809*	3,9794	3,9813	[illegible]
Franc Belge (100)	16,291	16,270	16,302	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	3,35	3,47
Eurodollar	5,60	5,72	5,69
Eurolivre	7,19	[illegible]	7,32
Eurodeutschemark	3,19	3,36	3,47

L'OR

	cours 07/10	cours 06/10
Or fin (k. barre)	63100	62800
Or fin (en lingot)	63400	63450
Once d'Or Londres	331,70	—
Pièce française(20f)	365	363
Pièce suisse (20f)	366	363
Pièce Union lat(20f)	366	360
Pièce 20 dollars us	2365	2440
Pièce 10 dollars us	1327,50	1327,50
Pièce 50 pesos mex.	2365	2335

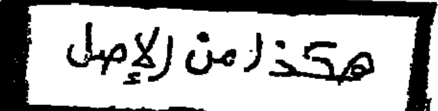
LE PÉTROLE

En dollars	*cours 08/10*	*cours 07/10*
Brent (Londres)	20,62	20,70
WTI (New York)	22,36	22,07
Light Sweet Crude	*21,90*	*21,93*

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	08/10	07/10
Dow-Jones comptant	139,73	—
Dow-Jones à terme	146,53	146,31
CRB	245,18	245,69
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2039,50	2047,50
Cuivre à 3 mois	2082,50	2092,50
Aluminium comptant	*1649,50*	1645,50
Aluminium à 3 mois	1656	1649
Plomb comptant	591,50	599,50
Plomb à 3 mois	*608*	620
Etain comptant	5765	5760
Etain à 3 mois	5775	5790
Zinc comptant	*1291,50*	1295,50
Zinc à 3 mois	1302,50	1309,50
Nickel comptant	6537,50	6542,50
Nickel à 3 mois	*6635*	*6660*

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	516,70	516,20
Platine à terme	423,20	[illegible]
Palladium	194,75	198,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	355,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	267,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	647,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	208	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	81,25	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1693	1725
Café (Londres)	1659	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	*302,50*	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	68,60	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	*74,55*	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 8 OCTOBRE
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
+0,45 %
CAC 40 : 3078,34

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	990	[illegible]	- 2,71	[illegible]
Renault (T.P.)	1868	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2220	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1319,90	[illegible]	- 1,73	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	950	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Accor	1111	[illegible]	+ 3,78	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	239,90	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Air Liquide	1006	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
Alcatel Alsthom	804	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	599	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
Axa	406,60	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Bail Investis.	764	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Bancaire (Cie)	746	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Bazar Hot. Ville	545	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Bertrand Faure	382,90	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
BIC	454	[illegible]	- 0,44	[illegible]
BIS	493	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
B.N.P.	311,50	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Bollore Techno.	776	[illegible]	+ 5,79	[illegible]
Bongrain	2219	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Bouygues	579	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Bouygues Offs	289,50	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Bull#	68,10	[illegible]	+ 5,35	[illegible]
Canal+	1073	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Cap Gemini	433	[illegible]	- 2,30	[illegible]
Carbone Lorraine	1694	[illegible]	- 0,23	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
CPR	481	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Cred.Fon.France	64,50	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	342,80	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	434,90	[illegible]	—	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	294	[illegible]	—	[illegible]
Damart	3818	[illegible]	—	[illegible]
Danone	969	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Dassault-Aviation	1330	[illegible]	- 1,50	[illegible]
Dassault Electro	580	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Dassault Systemes	380,80	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
De Dietrich	259,50	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Degremont	500	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	708	[illegible]	—	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	49,70	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Dexia France	578	[illegible]	+ 2,94	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	91	[illegible]	- 2,30	[illegible]
Dynaction	163	[illegible]	+ 3,88	[illegible]
Eaux (Gle des)	734	[illegible]	- 0,73	[illegible]
Eiffage	292	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Elf Aquitaine	790	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Eramet	284	[illegible]	- 1,40	[illegible]
Eridania Beghin	904	[illegible]	- 0,55	[illegible]
Essilor Intl.	1643	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1517	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Esso	523	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Eurafrance	2520	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Euro Disney	8,05	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Europe 1	1326	[illegible]	- 1,28	[illegible]
Eurotunnel	6,30	[illegible]	- 1,58	[illegible]
Fimalac SA	514	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Finextel	108,10	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	435	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Fromageries Bel	4145	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Galeries Lafayette	3000	[illegible]	- 4,96	[illegible]
GAN ex.dt sous.	125	[illegible]	- 3,12	[illegible]
Gascogne (B)	572	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Gaumont #	424	[illegible]	- 1,65	[illegible]
Gaz et Eaux	2499	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Geophysique	819	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
G.F.C.	521	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Groupe Andre S.A.	539	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
GROUPE GTM	394,90	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	150	[illegible]	- 0,06	[illegible]
Guilbert	843	[illegible]	+ 0,11	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Strafor Facom	418	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	661	[illegible]	- 0,60	[illegible]
Synthelabo	695	[illegible]	- 1,58	[illegible]
Technip	754	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Thomson-CSF	190	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Total	679	[illegible]	- 0,73	[illegible]
UFB Locabail	635	[illegible]	- 4,72	[illegible]
UIF	413,90	[illegible]	- 1,18	[illegible]
UIS	213,10	[illegible]	- 0,51	[illegible]
Unibail porteur	595	[illegible]	+ 0,50	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Vaal Reefs #	320,10	329	+ 2,78	[illegible]
Volkswagen A.G #	4300	4250	- 1,16	[illegible]
Volvo (act.B) #	175	179,40	+ 2,51	[illegible]
Western Deep #	151	149,20	- 1,19	[illegible]
Yamanouchi #	145,80	149,50	+ 2,53	31/12/95
Zambia Copper	16	16,40	+ 2,50	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 OCTOBRE

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 OCTOBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 OCTOBRE

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 8 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	783	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	9,55	[illegible]
Générale Occidentale	◆	178	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	130	130
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 octobre

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

Naissances

Sylvie et Edouard LYNCH-SANDRIN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Albertine, Eugénie,

le 6 octobre 1997, à Paris.

Mariages

Nathalie et Daniel

ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a été célébré le vendredi 3 octobre 1997, en l'église Notre-Dame de Boulogne.

Nathalie RODRIGUEZ
et **Daniel BÔ,**
12 *bis*, rue Desaix,
75015 Paris.

Décès

– Mme Rachel Abergel,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. David ABERGEL,

survenu le 7 octobre 1997, à l'âge de soixante-quinze ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 octobre.

On se réunira à 11 heures, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

« Gémissons ! Gémissons ! Gémissons ! Espérons ! »

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jacques Blanche,
M. et Mme Germain le Foyer de Costil et leurs enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 29 septembre 1997, à l'âge de quarante-deux ans, de

Patrice Mathieu BLANCHE,

leur fils, beau-fils et frère.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Paul de Nîmes.

– Toulon-Le Chesnay.

Pierre BOUZINAC

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 4 octobre 1997.

Célia Bouzinac,
son épouse,
Geneviève Haroche-Bouzinac,
sa fille,
Elise, Emilie Haroche,
ses chères petites-filles,
sont dans la douleur.

– Le président,
Et la direction générale du Crédit mutuel du Centre,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Toulon (Var), le 4 octobre 1997, de

M. Pierre BOUZINAC,
directeur général adjoint retraité.

– Mme Roland Bru,
son épouse,
Véronique et Jean-François Legaret,
Mme Pascale de Maistre,
ses enfants,
Roland, Joseph, Sophie, Stanislas, Eugénia,
ses petits-enfants,
Mme René Cassin,
sa sœur,
Chantal, Ariane,
ses nièces,
Mme Jean-Jacques Bru,
sa belle-sœur,
Les familles Bru, Guimard, Legaret, de Maistre,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland BRU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur du mérite agricole,
ancien sénateur,

domicilié à Duillier (canton de Vaud),

survenu accidentellement le 6 octobre 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Un service religieux sera célébré à l'église Saint-Orient de Sireuil (Charente), le jeudi 9 octobre, à 10 heures.

La messe d'obsèques aura lieu en l'église de Louvilliers-lès-Perche (Eure-et-Loir), le vendredi 10 octobre, à 11 heures, suivie de l'inhumation dans le *caveau de famille*.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– *Le 30 septembre 1997,*

Charles BRUNET-JAILLY

a rejoint ceux qu'il aimait et qui l'attendaient dans la maison du Père.

De la part de
Marie-Paule, Joseph, Jean-Baptiste, Marie-Agnès, Marie-Cécile, Marie-Christine et leurs familles.

25, boulevard Maréchal-Foch,
38100 Grenoble.

– Mlle Jeanne Cazamian,
sa sœur,
ses cousins,
Le docteur Jacqueline Grenet,
Le docteur et Mme Pierre Cazamian,
M. et Mme Jean Vivier,
leurs enfants et petits-enfants,

ses neveux,
M. et Mme Henri Burgelin,
M. et Mme Olivier Burgelin,
M. et Mme Jean-François Burgelin,
M. et Mme Claude Burgelin,
leurs enfants et petits-enfants,

Tous ses amis,

ont la douleur de faire part de la mort de

Mlle Marguerite CAZAMIAN,
agrégée de l'Université,
réviseur à l'Unesco,

le 6 octobre 1997, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, à Saint-Haon-le-Châtel (Loire).

11, rue Monticelli,
75014 Paris.

– *Paris, Niort, Saint-Palais-sur-Mer.*

Christiane Conord,
son épouse,
Philippe et Claire Conord,
Sylvaine Conord,
ses enfants,
François, Thomas, Paul et Laurence Conord,
ses petits-enfants,
Les familles Conord, Teeuwissen et E. Babut,
ont le chagrin de faire part du décès de

Pierre CONORD,

survenu le 29 septembre 1997, à l'âge de soixante-huit ans.

L'inhumation a eu lieu le 3 octobre, à Marsais (Charente-Maritime).

Un culte d'action de grâces aura lieu le samedi 25 octobre, à 15 heures, au foyer de Grenelle, 17, rue de l'Avre, Paris-15e.

– *Geneviève Gough,*
Lise, Julian et Harriet,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père, le

**professeur
Austin George GOUGH,**

survenu à Melbourne, Australie, le 28 septembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu le 3 octobre, à Xavier College, Melbourne.

– Marcelle Guldner,
son épouse,
Anne, Yves, Dominique, Jacques, Odile et leurs conjoints,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Marie-Anne Yver,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièce,
Ses cousins et filleuls,
ont la tristesse de faire part du décès de

Erwin Georges GULDNER,
conseiller d'Etat honoraire,
maire honoraire de Sceaux,
ancien conseiller général
et régional
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 5 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Sceaux.

36, avenue Jean-Racine,
92330 Sceaux.

– Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine,
Et le conseil municipal,
ont le regret de faire part du décès de

Erwin Georges GULDNER,
conseiller d'Etat honoraire,
maire de Sceaux honoraire,
ancien conseiller général et régional,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 5 octobre 1997, à l'hôpital du Val-de-Grâce, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Sceaux.

– Marcelle Hertzog-Cachin,
son épouse,
Daniel Hertzog, Sylvie Tahier,
Gilles Hertzog,
ses enfants,
Careen, Claire, Pauline,
Abel, Tancrède et Paola,
ses petits-enfants,
Etienne et Liliane Hertzog,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 7 octobre 1997, de

Pierre-Paul HERTZOG,
professeur au Collège de Médecine,
chef de service honoraire
de l'hôpital Foch.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques auront lieu dans la stricte intimité.

20, rue Charles-Bémont,
78290 Croissy-sur-Seine.

– Nicole et Claude Parmentier,
Annick Camino-Le Moigne,
ses enfants,
Marc et Marie-Josée, Philippe et Corinne, Sylvie, Patrick,
ses petits-enfants,
Virginie, Fleur, Aubin, Lucas, Jean-Olivier,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Louis LE MOIGNE,
née Lucia LE BARS,**

survenu le 1er octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 6 octobre 1997.

25, rue Georges-Clemenceau,
91310 Leuville-sur-Orge.
Belvederegasse 18,
51040 Vienne (Autriche).

– Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LEVY,

survenu dans sa quatre-vingt-quinzième année, le 6 octobre 1997.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 octobre, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Edouard Luntz,
Thomas Luntz,
Jérémie Luntz,
son fils et ses petits-fils,
Mme Joséphine Courlande,
Ina Luntz,
Arina Luntz,
Anne de Chabaneix
et sa famille,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la grande peine de vous apprendre la perte de

Olga LUNTZ,

née le 11 octobre 1892, à Saint-Pétersbourg, décédée le vendredi 30 octobre 1997.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Catherine et Agnès Mas
font part du décès de leur père,

Roger MAS,
ancien directeur adjoint
de Télé Diffusion de France (TDF),

survenu le 5 octobre 1997, à Marseille.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 octobre, à 14 heures, au cimetière Vaudran à Marseille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue de Village,
13006 Marseille.

– M. et Mme Alain Bazin,
M. et Mme Jean-Luc Dematteo,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
Anouk, Christophe, Antoine et Romain,
sa nièce et ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

**Jacqueline
RICORDEAU-BAZIN,**
service de la présidence
de l'université Paris-IV,

survenu le 6 octobre 1997, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 10 octobre, à 11 heures, au temple de l'Eglise réformée, 37, rue Tournefort, Paris-5e.

« Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

Alain Bazin,
107, rue Louis-Blériot,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Le président,
Et l'ensemble de la communauté universitaire Paris-IV-Sorbonne,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jacqueline RICORDEAU,

qui a tenu, jusqu'à la limite de ses forces, à se dévouer pour les étudiants.

Temple : 37, rue Tournefort, Paris-5e, vendredi 10 octobre, 11 heures.

Remerciements

– Nous l'aimons à jamais.
Il y a quelques semaines, nous perdions

**Pierre Igor
DIMITRI LITVINE.**

Que ceux qui ont témoigné à sa famille amitié et soutien trouvent ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le 13 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à l'intention de

**Madeleine
VEILLET-LAVALLÉE,**

décédée le 5 août 1997.

Nous y associerons

Francis, Alain et Bernard,

son mari et ses fils.

De la part de toute sa famille.

Services religieux

– L'association Les Ailes brisées vous prie d'assister au service religieux qu'elle fera célébrer le samedi 11 octobre 1997, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des membres du personnel navigant de l'aéronautique civile et militaire et des parachutistes tombés en service aérien.

Commémorations

– Les amis de la revue *Nouvel art du français* (1) ont organisé un très émouvant récital de textes du poète Ratimir Pavlovic, à Paris-14e, le 23 et le 26 septembre derniers, à la mémoire de

Elisabeth CHÉRON-PAVLOVIC,
professeur agrégée d'espagnol
(lycée Michelet,
92170 Vanves),
écrivain bilingue,

décédée le 11 octobre 1995.

APRÈS-DIALOGUE
AVEC ÉLISABETH
(extraits)
* * *

La lumière est toujours au travail
sur ta tombe.

Tu mets le feu
à l'ombre de la durée
pour vaincre le Néant.

(Devant la tombe d'Elisabeth, *le 14 janvier 1996, à 12 h 20.*)

PLEURS DE LA LUMIÈRE

Ce jour-ci, la lumière a pleuré
et les larmes sont devenues grêlons
pour s'attaquer à la porte de la douleur.

Instants orifères,
voici que se rebelle la poussière
de nos rêves :
l'Orage-Mage
dans chaque grain de sable !

Les chemins attachés à ses pieds.

Il porte le jour comme un arbre d'ornement.

* * *

Il n'y aura jamais de dernière rencontre
entre nous
puisque nous dépassons toute fin.

Voici que mon itinéraire prend feu...
Ma voix brise l'espace et le temps.

(Devant la tombe d'Elisabeth, *le 21 avril 1996, de 11 h 10 à 12 h 30.*)

Ratimir PAVLOVIC

(1) NADF,
BP 346,
75868 Paris Cedex 18.

Anniversaires de décès

– Mon père,

Marc FONTAINE,

s'est suicidé il y a deux ans déjà, à l'âge de cinquante ans.

Il aimait citer les mots gravés sur la tombe du poète Paul Fort :

« Aimons-nous pendant que nous sommes vivants. »

David Fontaine,
23, rue de Cléry,
75002 Paris.

– Le 9 octobre 1992,

Charles LONGHI

s'en allait, ceux qui l'ont connu se souviennent.

– *Le 9 octobre 1994,*

Patrick MEUNIER

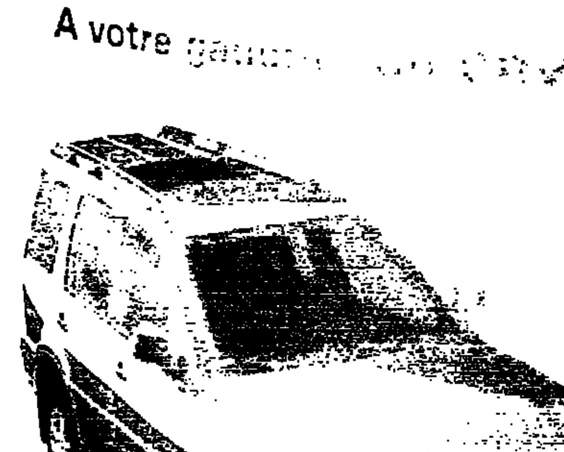
nous a quittés.

Toutes nos pensées pour lui.

Signatures

Portes ouvertes
Vendredi 10 et samedi 11 octobre,
à 15 heures
Dédicaces d'acteurs - auteurs au public :
Marie-France Pisier, François Périer, Marina Vlady, Micheline Presle, etc.

IESA,
5, avenue de l'Opéra,
75001 Paris.
Tél. : 01-42-86-57-01.







TÉLÉMATIQUE Les dévoreurs de livres et les amateurs de nouveautés comme d'ouvrages aujourd'hui introuvables n'ont plus de souci à se faire. Internet est là. ● AUX ÉTATS-UNIS, un inconnu dans le milieu de l'édition a créé, en 1995, un site, Amazon.com, qui propose à la vente 2,5 millions de titres, dont 1 million concernent des livres épuisés. ● JEFF BEZOS, son fondateur, a multiplié en deux ans le nombre de ses employés par cent. Son chiffre d'affaires double tous les trois mois. ● LE SUCCÈS est tel que d'autres sites aux origines plus conventionnelles se sont ouverts, comme celui de Barnes & Noble, le plus grand libraire américain. ● LES BÉNÉFICES ne sont pas encore au rendez-vous. En 1996, la société Amazon.com Books a réalisé 93 millions de francs de ventes auprès des particuliers. En revanche, elle a dépensé 116 millions de francs pour se développer.

Les libraires américains ouvrent boutique sur la Toile

La vente de livres par correspondance sur Internet est en pleine expansion. Les sites d'accueil se multiplient. La bataille fait rage entre les gens de métier et un nouveau venu, Amazon.com, qui offre à ses clients un nombre astronomique d'ouvrages

SAN FRANCISCO
correspondance

Amazon.com s'affiche comme *« la plus grande librairie sur Terre »* avec, proposés à la vente, plus de 2,5 millions de titres (dont 1 million d'ouvrages épuisés). Implantée à Seattle, elle ne vend que par l'intermédiaire de la Toile. Mesure de son succès : lors de sa récente introduction à la Bourse de New York, elle a ramassé en quelques heures près du double de ce qu'elle escomptait.

Face à ce petit prodige de commerce électronique, Barnes & Noble, qui réalise un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de dollars avec ses 1 000 magasins ayant pignon sur rue, n'offre que 1 million de titres ! Aussi, lors de son entrée dans le cyberespace, le « vrai » libraire a-t-il déposé plainte pour publicité mensongère contre le libraire virtuel, Amazon.com. Sa page d'accueil s'orne, au demeurant, de la devise : *« Le plus gros vendeur de livres de la planète en ligne »*.

Amazon.com s'est fait un nom en offrant aux indécis les critiques littéraires des principaux journaux, dont le *New York Times*, mais aussi les recommandations de l'équipe maison et même celles des lecteurs qui sont invités à participer. Ceux qui le souhaitent peuvent indiquer les catégories de leur choix (sujet, auteur, etc.) et sont informés des parutions susceptibles de les intéresser par courrier électronique.

REMISES IMPORTANTES

Durant la visite des deux sites, on est toujours accompagné d'un chariot virtuel, comme dans tout grand magasin qui se respecte. Il suffit à celui qui retient un titre de cocher la case voulue pour être invité, à la sortie, à relire la liste des livres sur lesquels il s'est arrêté et passer, si le cœur lui en dit, *commande*.

Les étrangers peuvent acheter ce qu'ils veulent, du moment qu'ils payent en dollars. Mais il est difficile de trouver des livres dans une autre langue que l'anglais, sauf à BookServe International, qui n'a pas encore d'ouvrages en français mais offre des catalogues en allemand, espagnol et hollandais. Les frais de transport et de douanes varient suivant les destinations. La formule paquet-cadeau est prévue avec choix du papier en prime.

Aux Etats-Unis, les frais de livraison sont de 7,75 dollars (environ 46 francs) et les délais varient d'un titre à l'autre (deux à trois jours pour les livres récents, plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour les introuvables). Mais le plus gros avantage de ce mode de distribution est que les remises peuvent atteindre 40 % du prix pratiqué dans les librairies, en raison notamment de la réduction des frais de stockage.

Borders, l'autre géant de la distribution de livres, a également ouvert un site sur Internet. Et des dizaines de petits libraires y sont déjà depuis plusieurs mois. Mais ceux qui parviennent à se maintenir sont peu nombreux. Il est vrai que, pour le moment, personne ne gagne d'argent. Amazon.com Books a dépensé 20 millions de dollars l'an dernier et n'a vendu que pour 16 millions de dollars de livres. Pourtant, de l'avis de certains experts, les librairies vont devoir se doter d'une vitrine dans le cyberespace.

Convaincue que celles qui préféreront s'en passer risquent de ne pas survivre, l'American Booksellers Association offre des programmes pour aider ses membres à s'y installer. Les gains potentiels, et notamment le fait de pouvoir s'adresser directement à un public disposant d'un niveau d'études élevé et de revenus plutôt confortables, compensent largement le modeste investissement en programme et le temps qu'il faut consacrer à l'entretien du site.

Les effets secondaires peuvent être largement positifs. Les toutes petites maisons d'édition peuvent vendre à un public plus large. Le recours à la Toile s'est révélé une aubaine pour certains libraires indépendants. Au bout des trois premiers mois de sa présence en ligne, Cody's, la librairie dont l'histoire est associée à celle de l'université de Berkeley, a vu ses ventes multipliées par cinq.

Mais les libraires qui en tirent le meilleur parti semblent être les plus spécialisés, comme Future Fantasy de Palo Alto, qui se concentre sur la science-fiction avec le soutien de la grande compagnie d'ordinateurs Digital. C'est aussi le cas de Hard to Find Needlework Books, qui offre beaucoup plus d'ouvrages qu'on ne peut en imaginer sur la couture, ou de China Books, une petite maison d'édition de San Francisco. Plus curieux encore, Moe's Bookstore se sert de la Toile pour *vendre des livres... d'occasion.*

Francis Pisani
fpisani@lemonde.fr

Des ouvrages dans le cyberespace

- ● Amazon.com : www.amazon.com
- ● Barnes & Noble : www.barnesandnoble.com
- ● American Booksellers Association : www.bookweb.org/aba
- ● Hard to Find Needlework Books – La librairie virtuelle spécialisée dans les ouvrages de couture difficiles à trouver : www.needleworkbooks.com
- ● BookServe International : www.bookserve.com
- ● Future Fantasy : www.futfan.com/home.html
- ● Cody's : www.codysbooks.com
- ● Moe's Bookstore : www.moesbooks.com
- ● Borders : www.borders.com

Jeffrey Bezos, fondateur et PDG d'Amazon.com Books

« Nous voulons offrir tous les livres avec une disponibilité immédiate »

À TRENTE-TROIS ANS, Jeffrey Bezos fait déjà partie des personnages mythiques d'Internet. Amazon.com Books, entreprise de vente de livres sur Internet qu'il a créée en 1995, est devenue une référence mondiale en matière d'innovation dans le commerce électronique. Diplômé en ingénierie électrique et en sciences informatiques de l'université de Princeton en 1986, Jeff Bezos s'était d'abord illustré à Wall Street en créant des systèmes informatiques de gestion pour deux établissements bancaires, dont il est successivement devenu le plus jeune vice-président.


JEFFREY BEZOS

« Comment vous est venue l'idée de créer une entreprise de commerce électronique ?

– Au printemps 1994, je suis tombé sur une statistique saisissante indiquant que le nombre d'utilisateurs de la toile d'Internet augmentait de 2 300 % par an ! Alors, j'ai cherché quelle activité pouvait profiter d'un tel contexte. Des expériences existaient depuis une vingtaine d'années, mais elles n'avaient pas pris en compte l'une des caractéristiques majeures de la Toile : son ubiquité.

» Le livre s'imposait. Plus de 3 millions de titres sont en catalogue dans le monde. Pour organiser, trier et explorer tout cela, l'outil informatique se révèle précieux. Impossible de disposer de 2,5 millions de titres dans une librairie. Or, c'est le nombre de livres différents vendus par Amazon.com. Sur Internet, la longueur d'étagère est infinie.

» *Le premier tour de table* d'un million de dollars (un dollar vaut environ 5,8 francs) a été réalisé avec des amis et des entrepreneurs locaux de Seattle. Nous avons vendu notre premier livre le 16 juillet 1995. La seconde étape nous a apporté 8 millions de dollars de la part de Kleiner Perkins, la société de capital-risque de la Silicon Valley qui a financé Netscape, Sun, Intuit et Compaq. Enfin, en mai 1997, nous sommes entrés sur le Nasdaq de la Bourse de New York et nous avons levé 50 millions de dollars.

– Comment évolue votre chiffre d'affaires ?

– En 1996, nos ventes ont atteint 16 millions de dollars. Nous avons réalisé le même chiffre d'affaires au premier trimestre 1997 et 27,9 millions de dollars au second. Cela représente 558 000 ventes d'un montant moyen de 50 dollars tous les trois mois. Ce qui nous met, de loin, en tête des détaillants sur Internet, en nombre de transactions. Mais notre croissance ne pourra continuer à ce rythme : en trois ans, notre chiffre d'affaires dépasserait le produit national brut des Etats-Unis ! » L'évolution du nombre de nos clients est également significatif. Au 31 décembre 1996, nous comptabilisions 180 000 comptes différents. Fin mars, nous en avions 340 000, et fin juin 610 000. Plus de 50 % des commandes viennent d'internautes qui ont déjà acheté chez nous auparavant.

– Quelles leçons tirez-vous de votre expérience sur Internet ?

– D'abord, l'importance du service. En ligne, l'équilibre du pouvoir entre le marchand et le client penche en faveur de ce dernier. S'il est mécontent, il informera non pas 5 amis, mais 5 000 personnes à travers des listes de diffusion ou des forums de discussion.

» La seconde leçon concerne la valeur de notre offre. La toile d'Internet est une technologie formidable, mais elle balbutie encore. Dans cinq ans, ce sera plus facile, mais pour l'instant la recherche reste pénible pour l'utilisateur. Pour compenser, nous devons être très attractifs. La première raison pour laquelle les clients viennent chez Amazon.com tient au fait que nous disposons de tous les titres publiés en anglais. Ensuite viennent la commodité et la facilité d'emploi et, en troisième position, le prix.

– Qu'est-ce qui différencie votre offre de celle de Barnes & Nobles, votre principal concurrent ?

– D'abord, nous offrons plus du double de titres. Ensuite, notre site est plus facile à utiliser. Si le client a déjà acheté chez nous, nous le reconnaissons dès qu'il arrive sur notre site grâce à un « cookie » (petit message) enregistré sur son ordinateur. Nous utilisons également le "filtrage collaboratif", pour déterminer les livres les plus adaptés à chaque client. A partir de la liste des titres déjà commandés et des appréciations fournies, nous identifions les acheteurs qui ont fait des choix similaires. Nous repérons alors quels sont les ouvrages que les uns ont lus et pas les autres, et qu'ils pourraient donc trouver intéressants. Alors, nous les informons.

– Perdez-vous toujours de l'argent ?

– L'entreprise n'est, en effet, pas rentable. L'une des raisons, c'est que nous investissons énormément dans le marketing. Nous disposons également d'un entrepôt de 200 000 livres près de Seattle et nous nous apprêtons à ouvrir un nouveau centre de distribution quatre fois plus grand dans le Delaware, sur la cote Est. Nous projetons de nous doter de la même structure en Europe. Enfin, nos effectifs ont grossi très rapidement : 7 personnes il y a deux ans, 650 aujourd'hui.

– Comment voyez-vous l'avenir ?

– Nous voulons offrir tous les livres avec une disponibilité immédiate. En même temps, nous misons sur d'autres produits, comme la musique et la vidéo, que nous commençons à vendre et qui pourraient prendre, à l'avenir, une part importante dans notre activité. »

Propos recueillis par
Michel Alberganti

هكذا من الإصل

(Publicité)

Le Japon ne fait plu

David Douill

Une nouvelle motivation née de s

هكذا من الأصل

Le Japon ne fait plus partie des poids lourds du judo

Tandis que s'ouvrent à Paris les championnats du monde, le pays qui l'a créé constate avec amertume sa perte d'influence dans l'évolution d'un art martial qu'il estime perverti par la compétition

Les meilleurs judokas de la planète devaient se retrouver à partir de jeudi 9 octobre au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) à l'occasion des championnats du monde. Cette compétition marque le grand retour de David Douillet, médaillé d'or lors des Jeux olympiques d'Atlanta (1996), invaincu depuis 1993, en lice chez les poids lourds (plus de 95 kilos) et en « toutes catégories ». Le Normand a été victime, il y a à peine plus d'un an, d'un grave accident de moto. Djamel Bouras (moins de 78 kilos) et Marie-Claire Restoux (moins de 52 kilos), également couronnés aux JO, viendront, eux aussi, chercher la consécration. Mais ces championnats seront aussi l'occasion de constater que le Japon, créateur de cette discipline, ne pèse plus que d'un poids modeste dans les palmarès et sur l'évolution d'un art martial devenu, en se mondialisant, un sport.

TOKYO
de notre correspondant

« J'envie les Français », dit Yoshiro Okai, directeur général de la Fédération nationale de judo du Japon. Le judo, sans doute le plus connu à l'étranger des arts martiaux japonais, ne bénéficie plus dans l'archipel de la popularité qu'il a connue : 250 000 personnes sont inscrites à la Fédération japonaise de judo, soit la moitié du nombre des judokas en France (dont la population est pourtant deux fois moindre de celle du Japon), souligne M. Okai. Le judo fait certes partie (avec le kendo, la « voie du sabre ») de l'éducation physique pratiquée dans les écoles mais une bonne partie des jeunes abandonnent ce sport une fois à l'université.

Créé à la fin du siècle dernier à partir du *jujitsu*, art de combat de la classe guerrière, par le grand maître fondateur de la discipline, Jigoro Kano, le judo prit rapidement sa place parmi les arts martiaux nippons (*budo*). A la suite de la formation de l'Etat-Nation de Meiji en 1868, l'école et l'armée devinrent les instruments de diffusion à l'ensemble de la société des idéaux de l'élite guerrière. Ainsi, les arts martiaux se répandirent-ils dans les couches populaires. Avant-guerre, le judo ou le kendo étaient des matières obligatoires au lycée. A la suite de la défaite, ils furent bannis de l'enseignement avant d'y réapparaître.

ATTEINTES À LA TRADITION

L'évolution démographique qui se traduit par une diminution du nombre des enfants est une des causes du déclin de nombre de jeunes pratiquant le judo ou le kendo, souligne M. Okai. D'autres facteurs interviennent, ajoute-t-il. D'une part, les jeunes se voient offerts une plus grande variété de sports et de l'autre un malentendu persiste : les mères perçoivent le judo comme un sport « violent » et « dangereux » et ne veulent pas que leurs enfants le pratiquent. Une perception qui n'est peut-être pas étrangère à la mauvaise image des clubs sportifs des établissements scolaires. Discipline spartiate, autorité des anciens sur les cadets, accent mis sur l'endurance : ces clubs exaltent des vertus viriles non exemptes de machisme. Des caractéristiques évidemment exacerbées dans le cas des clubs d'arts martiaux.

Mais, selon M. Okai, son statut international confère au judo un certain prestige auprès des jeunes. Jigoro Kano, le fondateur de la discipline, fut le premier membre asiatique du Comité international olympique (CIO) en 1909 et il s'employa à faire connaître le judo à travers le monde. Celui-ci devint une discipline olympique aux Jeux de Tokyo, en 1964.

Bien qu'au Japon des femmes aient pratiqué le judo dès sa création, les judokas femmes durent attendre les Jeux de Barcelone, en 1992, pour que leur sport devienne discipline olympique.

L'internationalisation du judo a cependant son revers. Elle ne s'est d'ailleurs pas faite sans résistance : une partie du judo nippon estime que la compétition ne pouvait que pervertir une pratique ayant pour finalité le progrès personnel. *« Nous avons dû accepter beaucoup de sacrifices qui ont changé l'esprit du judo »* estime M. Okai. Il cite la classification par le poids – *« alors qu'à l'origine un petit pouvait battre un plus grand »* –, les quatre critères de victoire – *« qui conduisent les adversaires à rechercher moins une victoire décisive (ippon) que graduelle »* – et des pratiques incompatibles avec son éthique – *« les démonstrations de liesse des vainqueurs, incompatibles avec la tradition qui veut que la joie soit partagée par le vainqueur et le vaincu »*.

Le judo japonais ressent comme une nouvelle atteinte à la tradition dont il se sent dépositaire la reprise de l'offensive des partisans d'un changement de couleur de la tenue de combat (*judogi*), traditionnellement blanche, afin de lui donner une meilleure visibilité. *« Si Jigoro Kano a choisi le blanc, c'est parce que cette couleur était celle des tenues de jujitsu. En soi, nous n'avons rien contre le bleu, qui est la couleur des tenues de kendo. Mais c'est un changement qui ne nous semble pas souhaitable. »* Quant à l'*Asahi shimbun*, le grand quotidien japonais, il estimait, lundi 7 octobre, que l'affaire des tenues colorées est un *« nouveau signe du recul de l'influence du Japon dans la pratique d'un sport qui y est né »*.

Philippe Pons

Sept catégories de poids, huit titres

Les catégories de poids ont été introduites dans les compétitions de judo en 1965. De trois, elles sont passées à sept en 1979. Aux catégories continue de s'ajouter un tournoi « toutes catégories ». Les hommes sont répartis en super-légers (moins de 60 kilos), mi-légers (moins de 65 kilos), légers (moins de 71 kilos), mi-moyens (moins de 78 kilos), moyens (moins de 86 kilos), mi-lourds (moins de 95 kilos) et lourds (plus de 95 kilos). Pour les femmes, les catégories correspondantes sont celles des moins de 48, 52, 56, 61, 66, 72 et plus de 72 kilos. Dans les grands championnats, les plus lourds sont les premiers à entrer en piste, les plus légers fermant la marche en compagnie des « toutes catégories », où l'on retrouve logiquement une majorité de poids lourds. La plupart des judokas pèsent naturellement un peu plus que le poids limite de leurs catégories respectives et s'astreignent donc à un régime pour l'atteindre lors de la pesée, effectuée le matin même de la compétition.

Selon M. Balestre, le Grand Prix de France de F 1 ne figurerait pas au calendrier 1998

SELON JEAN-MARIE BALESTRE, président du sénat de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), le Grand Prix de France de formule 1 ne figure pas au calendrier de la saison 1998 qui devait être présenté, mercredi 8 octobre, à Paris. *« A l'heure présente, il n'y a pas de Grand de Prix de France dans le calendrier 1998 »*, a-t-il déclaré au *Figaro*. La tenue du Grand Prix de France a été menacée à plusieurs reprises à cause de la loi française protégeant le droit à l'information, une disposition qui va à l'encontre des contrats d'exclusivité liant la FIA à certaines chaînes. Selon Jean Poczobut, conseiller du ministre de la jeunesse et des sports, un projet de loi *« clarifiant la situation »* devrait être présenté au Parlement au printemps 1998 et une table ronde réunissant tous les acteurs devrait avoir lieu au CSA afin d'élaborer *« un code de bonne conduite »*. Le ministre de la jeunesse et des sports, Marie-Georges Buffet, a prévenu la Fédération française du sport automobile (FFSA) de ces démarches.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Monaco a battu** Bastia (1-0), mardi 7 octobre, en match avancé de la onzième journée du championnat de France de première division. Auxerre s'est imposé à Cannes (2-3).

■ **RUGBY : Philippe Saint-André (Gloucester), Thierry Lacroix et Laurent Cabannes (Harlequins)**, qui évoluent en Angleterre, ont été retenus dans le groupes des vingt-quatre joueurs sélectionnés pour disputer la Coupe latine contre l'Argentine, l'Italie et la Roumanie du 18 au 26 octobre. Philippe Saint-André récupérera à l'occasion son brassard de capitaine de l'équipe de France. La sélection : Sadourny, Saint-André (cap), Leflamand, Venditti, Glas, Lamaison, Castaignède, Brusque, Lacroix, Galthié, Cazalbou, Benazzi, Benetton, Cabannes, Magne, Pelous, Merle, Brouzet, Tournaire, Califano, Casadei, Dal Maso, Ibanez, Bacqué.

■ **A Brive, de nouveaux incidents** ont eu lieu au Toulzac, le bar où avait éclaté la bagarre entre joueurs gallois de Pontypridd et Brivistes. Le *Daily Telegraph* du lundi 7 octobre Cleary relate des faits qui s'y seraient déroulés la veille, à l'issue de la victoire de Brive sur le club anglais de Bath (29-12) : *« La vitrine, qui avait supporté la bagarre du mois dernier, a éclaté sous l'impact d'un ancien joueur de Brive, le pilier Eric Alabarbe, qui venait de pousser un supporteur de Bath. »* Selon Bruno Marty, le co-gérant du bar, *« il ne s'est rien passé »* : *« Alabarbe s'est heurté à un supporteur anglais plus ivre que lui*, a-t-il assuré au *Monde*. *Ils ont traversé la vitre. Elle s'est brisée, car elle était abîmée depuis les incidents de Pontypridd. »*

David Douillet veut prolonger son règne

PORTRAIT

Echaudé par l'affaire Travelstore, tenté par le cinéma, le Français pourrait aller aux JO de Sydney

SUR LES TATAMIS de l'Institut national du sport et de l'éducation physique (Insep), David Douillet déploie sa masse de muscles, comme si de rien n'était. Il est à nouveau lui-même. A la veille des championnats du monde de judo (du 9 au 12 octobre), il se glisse une fois encore dans la peau d'un favori. Le roi des lourds, c'est lui. L'attraction française de ce grand rendez-vous au Palais omnisports de Paris-Bercy, c'est lui. Lui, Douillet, le gros, le grand, l'énorme. Celui que tout le monde attend, que tout le monde guette, du haut de son imposant palmarès, aussi impressionnant que ses 132 kilos pour 1,96 mètre. David Douillet est une référence, un point de repère pour le judo tricolore, trop heureux de s'être découvert, il y a déjà quatre ans, un tel chef de file. Champion olympique, triple champion du monde, et toujours à l'écoute, toujours au service de son sport.

Après la consécration d'Atlanta, le champion olympique rêvait d'une saison tranquille. *Pourquoi pas sabbatique ?* Dix années de sacrifices, l'usure de l'entraînement quotidien, cela épuise même les géants. *« Si les championnats du monde n'avaient pas eu lieu à Paris, je n'aurais peut-être pas participé »*, reconnaît David Douillet. L'envie de briller devant son public, le souci de rendre au judo ce qu'il lui avait donné, ont balayé ses résistances.

Stéphane Traineau, champion du monde des moins de 95 kilos en 1991, fréquente Douillet depuis l'arrivée du jeune Normand à l'Insep, en septembre 1986. Malgré la gloire, malgré les résultats, l'homme n'a pas vraiment changé. Il ne recule jamais devant ce qu'il considère comme son devoir. *« Maintenant qu'il a tout gagné, j'ai l'impression qu'il fait les championnats du monde, parce qu'il a promis qu'il les ferait*, estime Traineau. *Parce qu'il considère qu'il se doit d'y être, vu son statut dans le monde du judo. »*

Après l'accident de moto qui a failli lui coûter le vie, le porte-drapeau du judo français a en effet traversé d'autres épreuves. Pour son retour à la compétition, le 24 juin à Bari, il domine, en finale des Jeux méditerranéens, le Turc Selim Tataroglu, en qui il voit son plus dangereux rival à Bercy. Mais à Bari, David Douillet a pourtant un autre souci en tête. L'affaire Travelstore est sur le point d'éclater. Il sait que son image de champion modèle laissera des plumes dans cette incursion ratée dans le monde du business, où un associé sans scrupules s'est livré à des malversations.

Et son image, il y tient. *« Il a un petit côté narcissique. Il peut passer dix minutes devant une glace, à se coiffer, à se préparer »*, raconte Stéphane Traineau. Or voilà le géant dans le costume grotesque du naïf. David Douillet a accordé sa confiance à quelqu'un dont il aurait dû se méfier. Dès les premiers signes d'irrégularité, il prévient le tribunal de commerce de Paris, et promet que les quatre cents clients lésés seront remboursés. Travelstore était une agence de voyages dont il détenait une partie du capital (21 %) et pour laquelle il avait participé à une grande campagne de publicité. Elle est mise en liquidation au début de l'été, après quelques mois d'existence. *« Contrairement à ce qui a été dit, j'y ai perdu de l'argent*, assure le champion olympique. *Ce qui me gêne le plus, ce n'est pas de passer pour un neuneu, mais c'est que les gens aient pu penser que j'étais malhonnête. »*

L'encadrement de l'équipe de France l'avait pourtant prévenu. De Jean-Luc Rougé, le directeur de la fédération, l'homme qui l'avait découvert, au DTN, tous lui avaient dit de se méfier. Son associé, bien connu dans le monde du judo, avait déjà été condamné pour des faits similaires. David Douillet n'a voulu en faire qu'à sa tête. *« Il nous a toujours écoutés. Sauf deux fois : pour Travelstore, et pour sa moto »*, rappelle Fabien Canu.

« TELLEMENT UNIQUE »

Plus que l'accident, ces mésaventures ont été la cause des coups de déprime de l'été. Pendant les stages de l'équipe de France, il doute parfois, mais s'accroche à l'entraînement. Lorsqu'il rentre chez lui, entre deux sessions, il se laisse aller. Et les entraîneurs nationaux le retrouvent dans un état peu compatible avec la pratique du haut niveau. A la fin du mois d'août, il prend du poids, passe en dix jours de 132 à près de 140 kilos. Mais le compte à rebours des championnats du monde est enclenché. Il se remet au travail, à sa manière. *« Il n'a pas pu s'empêcher de déménager le 2 septembre, comme s'il ne pouvait pas attendre après les championnats du monde*, soupire Laurent Del Colombo. *En même temps, s'il ne l'avait pas fait, il se serait pris la tête. Il a besoin de faire plein de choses à la fois. Il faut l'accepter. Il est tellement unique. Je ne prends jamais de notes. Ce que je fais avec lui ne pourrait pas me servir pour d'autres. »*

David Douillet, le boulimique, a approché le monde du cinéma. Après un petit rôle dans un film de Gérard Jugnot, il rencontre Arnold Schwarzenegger à Atlanta. Puis le revoit à Paris, à l'occasion d'une avant-première. La star américaine lui fait miroiter un face-à-face hollywoodien, Monsieur Judo contre Monsieur Muscle. Depuis, pas de nouvelles.

Il y a aussi la politique. A vingt-huit ans, David Douillet est un vieux chiraquien. *« Quand tu es gamin à l'Insep, et que tu gagnes un championnat*, dit-il, *tu reçois toujours un courrier de la Mairie de Paris, et ça te suit toute ta carrière. »* Dès leur première rencontre, l'homme Chirac le séduit, bien plus que son parti. La rumeur le transforme pourtant en candidat RPR aux élections législatives. Ce qui, aujourd'hui, le fait sourire. Il se définit d'abord comme *« un humaniste »*, et n'envisage pour l'instant une reconversion dans la politique qu'à l'échelon local. Un parcours à la Guy Drut ne semble pas le tenter. *« Les luttes intestines, tout ce qu'a supporté Guy, je ne pourrais pas le supporter. »*

Aujourd'hui, le présent et le futur proche de David Douillet se résument dans le judo. Quoi qu'il arrive à Bercy, il n'arrêtera pas sa carrière, qu'il pourrait poursuivre jusqu'aux Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000. Tout au plus envisage-t-il une coupure de quelques mois, au début de 1998. Avant, il espère connaître à nouveau le sentiment de plénitude et de perfection qu'il n'a éprouvé jusqu'à présent qu'une seule fois dans sa carrière, lors du tournoi des poids lourds aux championnats du monde de Chiba (Japon), il y a deux ans. *« Même à Atlanta, ce n'était pas comme ça. C'était le jour de grâce »*, se souvient-il avec émotion. David Douillet rêve d'en revivre un semblable jeudi à Bercy.

Pascal Ceaux et Gilles Van Kote

Une nouvelle motivation née de son accident

LES DOUZE DERNIERS MOIS ont bouleversé le cours d'une vie déjà jusque-là pas si ordinaire. Le 30 septembre 1996, David Douillet roule non loin de Paris sur l'autoroute A 4 au guidon d'une moto de 1 200 cc lorsqu'il percute une voiture qui a déboîté devant lui. Il est sauf mais souffre d'une perforation du mollet et d'une subluxation de l'épaule droite. Transporté à la clinique de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), il a la chance de passer entre les mains d'un spécialiste de la chirurgie réparatrice qui *« a recousu le mollet fibre par fibre »*. Une seconde opération, réalisée, elle, à Paris, sera nécessaire pour consolider l'épaule.

Dès le surlendemain de l'accident, David Douillet, soutenu par l'encadrement fédéral, tient une conférence de presse en fauteuil roulant, et sous perfusion. Il arbore le tee-shirt de l'équipe de France. Il connaît des hauts et des bas pendant ses quinze jours de convalescence à la clinique. Pour lui soutenir le moral, un soir, Laurent Del Colombo, l'ancien poids lourd qui supervise son entraînement, lui apporte un copieux plat de lasagnes.

A son retour chez lui, David Douillet prend vraiment conscience de ce qui lui est arrivé. Frayeurs rétrospectives : *« Savoir que le bout de ferraille qui m'avait traversé le mollet était passé à 5 millimètres de l'artère et qu'on avait dû me greffer un ligament dans l'épaule n'était pas fait pour me rassurer. »* Motivation régénérée : *« L'accident a eu un côté positif, il m'a donné envie de redevenir un athlète, dans un premier temps. Puis un athlète qui pourrait s'aligner aux championnats du monde. »*

OMNIPRÉSENCE MÉDIATIQUE

Avant de pouvoir renfiler le kimono, il multiplie les interventions médiatiques. On l'entend aux « Grosses Têtes » sur RTL, on le voit dans plusieurs émissions de divertissement.

En mars, il reprend pour de bon l'entraînement. Laurent Del Colombo, chargé de s'occuper du convalescent, est rapidement rassuré : *« Il avait décrété que la rééducation, c'était bidon. Qu'il n'en avait pas besoin*, se rappelle avec un sourire l'entraîneur national. *On a dû mettre au point des trucs, pour lui en faire faire par des voies détournées, sans qu'il ait l'impression d'en faire. Avec lui, c'est jamais comme avec les autres. »*

Deux anesthésies générales et le traumatisme de l'accident ont néanmoins laissé des traces dans l'organisme du champion : *« Avant, il me suffisait de dormir un bon coup pour récupérer. Là, c'était comme une chape de plomb. »* Après le temps des excès vient donc celui de la mesure. Il lui faut domestiquer un appétit d'ogre, canaliser un trop-plein d'énergie. *« L'accident m'a recentré à un moment où je partais dans beaucoup de directions. Il n'y a que lorsqu'il y a quelque chose qui te freine net que tu t'aperçois qu'il y a des valeurs fondamentales, plus vraies. »*

P. C. et G. V. K.

Eaux troublées de Vaucluse

Le Comtat Venaissin, entre ses fantômes révolutionnaires et une guillotine rapatriée d'Algérie

C'EST REPARTI ! Les cerveaux pensants de Cavaillon ont derechef remis sur le tapis le projet plus que *quinquagénaire – et éternellement* diviseur – de mise en valeur de la maison dite de *« Jourdan Coupe-Têtes »*. Plus précisément du spacieux hôtel particulier, sis rue Hébraïque, au cœur de la capitale mondiale du melon, que l'ultime *descendante de ce robespierriste* méridional légua à sa mort, en 1938, à la Fondation publique Calvet, afin qu'on y fît un musée du Vieux-Cavaillon.

Comme il arrive souvent dans les familles rouges (voir, entre autres, la fille de Staline ou celle de Fidel Castro), l'arrière-petite-fille du garçon boucher auvergnat Mathieu Jouve, alias Jourdan (1746-1794) – devenu sous la Révolution l'un des artisans de l'annexion des possessions pontificales en France puis le *« Boucher du Comtat »*, dit Coupe-têtes – était rien moins que révolutionnaire. Fille riche et dévote, Joséphine Jouve (1860-1938) allait à la messe suivie d'un valet porte-missel, se rappellent les vieilles gens. *« Et elle distribuait chaque année le prix Jouve à une fillette méritante »*. Nul n'aurait osé évoquer devant elle les prévarications auxquelles son bisaïeul s'était livré, avant d'être lui-même décapité, et où beaucoup discernaient l'origine de la fortune Jouve. *D'autres, il est vrai, affirmaient que* l'argent venait du soyeux Michel Jouve (1770-1839), fils du coupeur de têtes mais *« homme juste et bon »*.

Toujours est-il que la testatrice n'avait certainement pas souhaité *qu'on fasse revivre dans sa de*meure le Comtat Venaissin sous la Terreur. On put croire le contraire lorsque, en 1989, la Fondation Calvet publia, sous la direction de Sylvie Grange, conservateur du patrimoine cavaillonnais, une luxueuse plaquette, *Famille en Révolution. Les Jouve à Cavaillon 1746-1938*, où la droite du cru vit la menace d'un musée à la gloire du guillotineur.

Le débat s'est rallumé cette année, une feuille locale traitant Coupe-Têtes de *« scélérat »* et de *« coquin »*. La gauche cavaillonnaise, négligeant le testament de *Joséphine, ne veut pas entendre* parler d'une exaltation, dans l'hôtel Jouve, des traditions comtadines, car elles y furent célébrées sous Vichy. Ne pourrait-on envisager tout *bêtement de créer, dans le noble* bâtiment, endormi depuis un demi-siècle sur ses collections de bustes, de cocons de vers à soie et de brocs de toilette, un mémorial comtadin pluraliste, historique et populaire, de 1789 à 1939 ? Sylvie Grange *songe, plus amplement, à insérer la* demeure Jouve, arrangée comme vitrine d'une ascension bourgeoise, dans un ensemble de 3 500 mètres carrés incluant la synagogue de Cavaillon, chef-d'œuvre de l'art judéo-comtadin au XVIIIe siècle et des salles *consacrées à l'histoire gé*nérale d'une cité qui, depuis cinq cents ans, prospère à partir d'un fruit juteux tout rond, rapporté des Indes.

DU PIMENT CHEZ PÉTRARQUE

Non loin de là, à Fontaine-de-Vaucluse, au bord même de cette Sorgue émeraude qui attira les papes d'Avignon, l'initiative privée est allée plus vite en besogne que les fonctionnaires culturels de Cavaillon. Le Musée historique de la *justice et des châtiments est en tout* cas bien plus effrayant, par ce qu'il montre, que la brève carrière du seul Jourdan Coupe-Têtes. En 1962, lors de l'indépendance de l'Algérie, le jeune Fernand Meyssonnier, dernier bourreau de la République *dans cette contrée, héritier, comme* c'était l'usage dans cette profession, d'une lignée d'exécuteurs des hautes œuvres, se rapatria... à Tahiti où il commerça et épousa une vahiné. Cependant il avait expédié en France, en pièces détachées *– l'« instrument » est un sacré mor*ceau ! –, « sa » guillotine : 580 kilos, 4,50 mètres de haut. Fabriqué sous Napoléon III, et ayant assisté à bien des trépas, de Madeleine, la Brinvilliers de Sidi Bel Abbes, aux nationalistes algériens de 1954, l'appareil trône maintenant, *« premier du genre à être ainsi exposé »*, au centre du Musée des châtiments, que l'ex-*« Monsieur d'Alger »* a fondé à Fontaine-de-Vaucluse, après sa récente installation en métropole.

Entre la guillotine, la tête formolisée d'un authentique guillotiné, la momie d'une victime de la famine, *un cabinet vénitien où des miroirs* permettaient au supplicié d'assister à toutes les faces de son tourment, l'estrapade de Byzance, sorte de pal sophistiqué, les écrase-pouces, les *colliers à pointes de fer intérieures*, la cagoule blanche réglementaire d'un pendu anglais ou le mode d'emploi pour ligoter un manchot condamné à mort, on a d'abord un recul devant de telles horreurs vraies et exhibées. Certains visi*teurs s'enfuient. La majorité reste*, le côté didactique du musée l'emportant. A éviter aux enfants quand même !

Des panneaux illustrés racontent les avatars de la question et de la peine capitale en France ; ex*pliquent les termes (« torture »* vient de tordre, le bourreau se nommait ainsi car il devait bourrer de coups le condamné avant de l'exécuter, *« châtier »* c'est rendre pur, etc.) ; amusent presque même avec les *« marques d'infamie »* médiévales où le médisant devait arborer en public une longuissime langue de fer tandis que le luxurieux ou l'ivrogne étaient affublés d'un masque porcin...

Le sociocriminologue *Jean-Mi*chel Bessette, auteur d'*Il était une fois... la guillotine* (Ed. Alternatives), a donné sa caution à ce montage unique en son genre, bâti sur 400 mètres carrés autour de cinq cents objets, présentés comme authentiques, depuis un pilori strasbourgeois en grès (1522) jusqu'aux *« bracelets de contention »* des forçats de Toulon et Cayenne.

Dans la combe aquatique du *Vallis Clausa* où Pétrarque et des légions d'anonymes après lui trouvèrent la paix du corps et de l'esprit, l'initiative de Fernand Meyssonnier, *qui parut d'abord* glauque, est à présent plutôt considérée, selon l'expression d'un voisin, comme *« un piment jeté dans un plat excellent mais qui à la longue semblait un peu fade »*.

Jean-Pierre Péroncel Hugoz

★ *Famille en Révolution* (55 p. grand format illustrées couleur) est diffusé par la Conservation du patrimoine, rue Castil-Blaze, 83400 Cavaillon (100 F franco).
★ Musée de la justice, Fontaine-de-Vaucluse. Tél. : 04-90-20-24-58. *Ancienne synagogue, Cavaillon.* Tél. : 04-90-76-00-34.

DESSIN THIERRY DALBY

PARTIR

Plantes aux couleurs d'automne

AUTOUR DU THÈME « Jardin passion, jardin nature », la 9e Fête des plantes et des jardins d'Auffargis (Yvelines) rassemble, les samedi 11 et dimanche 12 octobre, de 10 heures à 18 heures, une cinquantaine d'exposants (pépiniéristes, horticulteurs et jardiniers-paysagistes) au *foyer rural situé 27, rue des Vaux-de-Cernay*. Dans le cadre d'un petit village d'Ile-de-France, à la lisière de la forêt de Rambouillet et au cœur du parc naturel de la vallée de Chevreuse, passionnés de jardins ou simples promeneurs sont invités (sans leurs chiens) à venir découvrir une nature simplement apprivoisée et des plantes oubliées. Avec, cette année, une exposition sur les champignons de la région.
★ Auffargis est à 45 km au sud-ouest de Paris et à 7 km au nord de Rambouillet par la RN 10. Entrée : 10 F, gratuit pour les moins de 16 ans. Renseignements au 01-34-84-67-52.

Saint-Sébastien en roue libre

À L'OCCASION DES CHAMPIONNATS du monde cyclistes sur route *qui s'y déroulent jusqu'au 12 octobre, la capitale culturelle* du Pays basque espagnol fait les yeux doux aux visiteurs, invités à venir découvrir « la perle de la Cantabrique », nichée dans une baie en forme de coquille, la « Concha ». Cette station balnéaire est également un haut lieu gastronomique, la ville et sa région comptant plus d'« étoilés » Michelin que tout le reste du pays. Une cuisine à déguster notamment dans les dizaines de tavernes, bars et restaurants du Vieux Quartier. *Autres atouts : le taux de la peseta et les forfaits week-end* proposés, d'octobre à juin prochain, par les hôteliers. Il en coûte ainsi 480 F par jour et par personne en chambre double avec petit déjeuner à l'Hôtel Maria Cristina, un témoin de la Belle Epoque. On peut accéder à d'autres établissements haut de gamme à partir de 200 F. Compter 1 350 F en 1re classe (840 F en 2e) pour un Paris-Hendaye A/R en TGV, la liaison avec Saint-Sébastien étant assurée par une navette ferroviaire.
★ Dans les agences de voyages. Renseignements à l'office de tourisme de Saint-Sébastien, tél. : 00-34-43-48-11-66.

Grandes orgues en Berry

PUR JOYAU RENAISSANCE, autrefois placé au cœur de la « carte du Tendre » et aujourd'hui inscrit sur la Route Jacques Cœur, le château d'Ainay-le-Vieil, *surnommé le « petit Carcassonne » en raison de son* enceinte octogonale flanquée de tours et protégée de douves, accueille les plus grandes orgues numériques d'Europe. Exceptionnel et transportable, cet étonnant instrument, aux dimensions des grandes orgues de Notre-Dame, conjugue, grâce à l'équivalent de 8 700 tuyaux et à plus de 170 jeux répartis sur 4 claviers, richesse des possibilités d'expression et amplitude de l'architecture sonore. Un « monstre » *qu'apprivoisera, le samedi 25 octobre à 20 h 30*, Eric Feller, à l'occasion d'un concert dédié à Jean-Sébastien Bach.
★ Château ouvert tous les jours (sauf le mardi en novembre) jusqu'au 30 novembre. Renseignements et réservations au 02-48-63-50-03.

Une villa en Floride

SPÉCIALISTE EUROPÉEN de la location individuelle, Interhome a décidé de franchir l'Atlantique et de proposer, en Floride, des maisons et des appartements modernes ainsi que des villas VIP. Une offre rassemblée dans une brochure illustrée qui, en 18 sites, couvre l'ensemble du territoire de cet Etat, d'Orlando à la presqu'île de Miami, des plages de sable blanc aux attractions de Disney World. Une carte routière permet de localiser avec précision les stations choisies. Généralement louées à la semaine, ces habitations peuvent également être retenues *pour de courts séjours (à partir de trois nuits)*.
★ Dans les agences de voyages et chez Interhome au 01-53-36-60-00.

Bibliothèque pour globe-trotter polyglotte

C'est connu, le véritable voyageur ne fait rien comme tout le monde, part à contretemps, fuit ses compatriotes et serre un maigre bagage dans son sac de baroudeur. Pour compagnon de route, un guide, dont le choix est fonction du tempérament, de la manière de voyager et des capacités financières de celui qui part. Les collections en français sont de *plus* en plus complètes, mais, pour certaines destinations, il est bon d'avoir recours aux éditions étrangères.
Grande découvreuse de la planète pendant dix ans avant d'ouvrir, en 1971, sa librairie de voyages Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris), Catherine Domain suit l'australien Lonely Planet, *« le guide pratique par essence »*, et Footprint Handbook, *« le meilleur des meilleurs »*. Mais d'abord, précise-t-elle, *« je vends des guides en français »*. Cependant, *« quand les Anglo-Saxons apportent quelque chose de différent, je les propose, évidemment »*. Et de citer le Cadogan sur l'Asie centrale, le Bradt sur l'Ouganda, le Spectrum sur l'Ethiopie ou les guides en espagnol sur Saint-Jacques-de-Compostelle.
Autre fin spécialiste, Eric Lemonnier, chez Brentano's (37, avenue de l'Opéra, 75002 Paris). Librairie de langue anglaise oblige, il fait l'inverse : les Anglo-Saxons d'abord, les Français ensuite. Il range les premiers sous quatre têtes de chapitre : petits, gros budgets, guides culturels, ouvrages de référence.
Les Budget Guides, c'est Frommer's, sous-titre explicite – *Frugal Traveler's Guide* – et bonnes adresses pas chères : voyez son *Europe from 50 $ a day* (L'Europe à partir de 50 dollars par jour) ou son *California* lesté d'une vingtaine de coupons de réduction. C'est *Let's Go*, rédigé par *les étudiants* de Harvard, associant bons tuyaux, culture et liberté de ton. Dakota a traduit huit titres en français et les *Job-Trotter* (comment obtenir un petit boulot ou un stage à l'étranger, six titres). Les Berkeley Guides, *issus de l'université californienne de* même nom, sont *« plus décontractés*, note Eric Lemonnier, *moins pontifiants »*. Quant aux Bradt, ce sont des précurseurs connus pour leur *Palace Hotels of India* et leurs titres concernant l'Afrique.
Le voyage chic et bref est l'affaire de Fodor's, très « Côte Est », autrement dit amateur de curiosités, confort, service impeccable, mais aussi de Frommer's (sans sous-titre), dont la devise pourrait être « de tout un peu ». Egalement Fielding, auteur d'inédits tels le *Fielding Guide to the World's Most Dangerous Places* (les endroits les plus dangereux de la planète) ou *Freewhelin USA* (l'Amérique en voiture), Access (les grandes villes américaines et européennes par quartiers), Dorling Kindersley, traduit chez Hachette (Voir), Cadogan, grand amateur de charme et de *culture méditerranéens (11 guides sur* l'Italie) son fleuron, *Central Asia* assorti d'un *China, the Silk Routes*, et Time Out, émanation du mensuel londonien de même nom.
Pour une bonne préparation au voyage, Odyssey est agréable et bien fait (*Uzbekistan* et *Georgian Republic*), ainsi que les Insight Guides repris par Gallimard (Bibliothèque du Voyageur), et Spectrum, un kenyan orienté faune et flore à l'instar de son *East African Wildlife*. A part, le Blue Guide, frère jumeau du Guide Bleu (Hachette), culturel.
Quatre noms pour les ouvrages de référence. Rough Guide, pointu, de sensibilité européenne sous sa belle jaquette et qui vient de signer un accord de partenariat avec le Guide du routard (Hachette) ; Lonely Planet, la collection la plus complète actuellement en anglais (dont 37 titres ont déjà été traduits en français), à préférer pour les Etats-Unis et l'Asie ; Footprint Handbook, la référence absolue, le seul en *hard cover* (couverture rigide), très culturel, le plus ancien sur l'Amérique latine (surtout le *South American Handbook*). Moon, américain, spécialiste des Etats d'Amérique du Nord (26 titres), de l'Asie du Sud-Est (Indonésie) et du Pacifique sud. Avec cette bibliothèque internationale, le passe-frontières est paré.

Danielle Tramard

Accalmie au nord

UNE VASTE zone dépressionnaire s'étend toujours des Açores aux îles britanniques. Elle génère plusieurs systèmes perturbés qui se succèdent sur la France depuis plusieurs jours. Entre deux vagues de pluie et de vent, la moitié nord du pays connaîtra une relative accalmie jeudi. Les hautes pressions espagnoles se renforcent et protégeront le sud du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps reste doux, humide et venté. Après les pluies de la nuit, le ciel retrouvera parfois quelques timides éclaircies en cours de journée dans un ciel bien nuageux. *Il fera entre 18 et 22 degrés.*

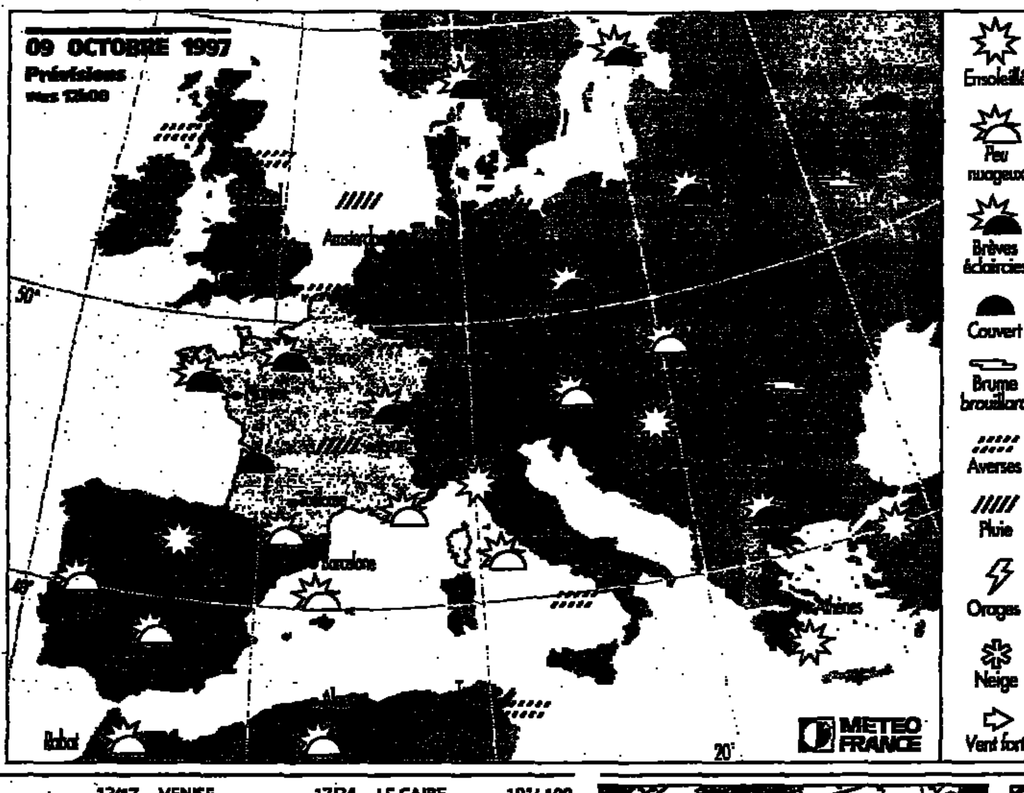
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée débutera souvent sous les nuages et sous la pluie. Au fil des heures, des éclaircies se développeront, surtout de l'Ile-de-France aux Ardennes. De la Normandie au Pas-de-Calais, les averses menaceront toute la journée. La douceur persiste avec 17 à 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après des pluies faibles en matinée, on pourra bénéficier de quelques rayons de soleil dans l'après-midi. Ces éclaircies arriveront à la mi-journée en Champagne. Les températures évoluent peu, avec 20 à 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En Poitou-Charentes, les pluies du matin laisseront place à des éclaircies l'après-midi. Ces pluies pourront gagner le Bordelais et la Dordogne à la mi-journée. Les températures atteindront 22 à 25 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après quelques éclaircies matinales, le ciel se chargera du Limousin à l'Auvergne. Il pleuvra un peu à la mi-journée. Il fera de 22 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après dissipation de la grisaille matinale, la journée s'annonce assez ensoleillée. Le vent d'ouest se lèvera l'après-midi entre Corse et continent. On attend 23 à 27 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La gastronomie du Languedoc-Roussillon sera à l'honneur sur les vols long-courriers d'Air France jusqu'au 31 décembre. Les frères Pourcel (2 étoiles au Michelin) ont composé et dirigé la réalisation des menus à base de produits du terroir qui seront servis aux passagers des trois classes au départ de Paris. Sur les vols retour, un clip de quinze minutes présentera ce savoir-faire.

■ **INDE.** « Fairy Queen », la plus ancienne locomotive à vapeur de l'Inde, construite en 1855 et équipée d'un wagon de première classe de cinquante places assises avec bar-restaurant, est remise en circulation de Delhi à Alwar. Elle circulera les 18 octobre, 15 novembre et 20 décembre ainsi que les 17 janvier et 21 février 1998. Le trajet coûte environ 2 400 F par personne. Renseignements par télécopie au 00-91-11-33-43-050.

PRÉVISIONS POUR LE 09 OCTOBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	21/29	KIEV	12/17	VENISE	17/24	LE CAIRE	-101/-100
				POINTE-A-PIT.	21/31	LISBONNE	18/26	VIENNE	12/22	MARRAKECH	-101/-100
				ST-DENIS-RÉ.	20/26	LIVERPOOL	10/14	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	-101/-100
				EUROPE		LONDRES	15/20	BRASILIA	-101/-100	PRETORIA	-101/-100
				AMSTERDAM	15/18	LUXEMBOURG	14/20	BUENOS AIR.	-101/-100	RABAT	-101/-100
FRANCE métropole		NANCY	13/22 P	ATHENES	17/24	MADRID	14/25	CARACAS	-101/-100	TUNIS	-101/-100
AJACCIO	15/25 S	NANTES	14/24 N	BARCELONE	18/26	MILAN	15/22	CHICAGO	-101/-100	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	17/25 S	NICE	17/25 S	BELFAST	10/14	MOSCOU	5/10	LIMA	-101/-100	BANGKOK	-101/-100
BORDEAUX	14/25 C	PARIS	13/24 N	BELGRADE	14/26	MUNICH	10/15	LOS ANGELES	-101/-100	BOMBAY	-101/-100
BOURGES	13/23 N	PAU	14/24 S	BERLIN	15/18	NAPLES	15/25	MEXICO	-101/-100	DJAKARTA	-101/-100
BREST	12/19 N	PERPIGNAN	15/27 S	BERNE	11/21	OSLO	8/12	MONTREAL	-101/-100	DUBAI	-101/-100
CAEN	14/18 N	RENNES	14/23 N	BRUXELLES	15/20	PALMA DE M.	17/24	NEW YORK	-101/-100	HANOI	-101/-100
CHERBOURG	13/19 P	ST-ETIENNE	12/23 P	BUCAREST	8/25	PRAGUE	13/21	SAN FRANCIS.	-101/-100	HONGKONG	-101/-100
CLERMONT-F.	13/22 P	STRASBOURG	13/23 P	BUDAPEST	14/23	ROME	15/24	SANTIAGO/CHI	-101/-100	JERUSALEM	-101/-100
DIJON	12/21 P	TOULOUSE	13/24 S	COPENHAGUE	12/18	SEVILLE	16/27	TORONTO	-101/-100	NEW DEHLI	-101/-100
GRENOBLE	11/24 S	TOURS	12/23 N	DUBLIN	9/15	SOFIA	12/23	WASHINGTON	-101/-100	PEKIN	-101/-100
LILLE	13/19 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/20	ST-PETERSB.	6/10	**AFRIQUE**		SEOUL	-101/-100
LIMOGES	13/20 C	CAYENNE	23/29	GENEVE	12/22	STOCKHOLM	5/9	ALGER	-101/-100	SINGAPOUR	-101/-100
LYON	14/24 P	FORT-DE-FR.	21/30	HELSINKI	6/8	TENERIFE	21/28	DAKAR	-101/-100	SYDNEY	-101/-100
MARSEILLE	16/27 S	NOUMEA	19/27	ISTANBUL	18/25	VARSOVIE	11/15	KINSHASA	-101/-100	TOKYO	-101/-100

Situation le 8 octobre à 0 heure TU

Prévisions pour le 10 octobre à 0 heure TU

METEO FRANCE

PRATIQUE

Aspirateurs domestiques : après les compacts, les multi-usages

PRÉSENTÉ comme le premier d'une nouvelle génération d'aspirateurs, et même *« le couteau suisse de l'aspirateur »*, selon son fabricant, le dernier-né des aspirateurs-traîneaux, Bagoo, de Rowenta, sera lancé sur le marché le 10 octobre, au prix de 1 500 francs. Annoncé par la marque comme une petite révolution, cet appareil, équipé d'un moteur turbine deux étages, offre, pour une puissance de 1 350 W maximum, une dépression de 25 Kpa et un débit d'air de 30 dm³/s. Avec un système d'aspiration verticale qui assure une efficacité d'aspiration constante, une capacité de 7 litres de déchets et 0,5 litre d'eau, un sac multicouche en matière non tissée capable d'aspirer le sec et l'humide, une régulation électronique, Bagoo s'adresse aux foyers avec enfants et/ou animaux. Son domaine de prédilection : la maison individuelle. Son ambition : être l'aspirateur sans souci.

« Nous avons la volonté d'offrir au consommateur un aspirateur puissant, facile d'utilisation qui puisse passer, sans manipulation, de la moquette du salon au carrelage de la cuisine, puis aux flaques d'eau laissées par les enfants dans la salle de bains », précise Anne-Sophie Berger, chef de produit chez Rowenta où l'on cherche, avec ce produit, à satisfaire une autre clientèle que celle à qui s'adressent, depuis quelques années, les nombreux modèles d'aspirateurs-traîneaux compacts.

Si les petits modèles aux capacités restreintes – 2 litres environ qui obligent à changer souvent le sac à poussière –, plus bruyants que les non-compacts mais au rangement aisé, conviennent aux étudiants et aux jeunes couples vivant en studio ou dans un deux-pièces, les appareils plus volumineux correspondent mieux aux familles. C'est d'ailleurs sur cette différence que s'appuie fabricant et vendeurs pour le conseil d'achat. *« Les clients sont le plus souvent tentés par les aspirateurs-traîneaux compacts parce qu'ils sont jolis et peu encombrants »*, remarque une vendeuse de chez Darty. *« Mais je les déconseille pour les grands appartements ou les pavillons. Sauf s'il s'agit évidemment d'un deuxième équipement. »*

L'argument n'a pas de mal à convaincre. Une étude CTMétrie de 1996 montre que les femmes sont 64 % à privilégier la puissance dans le choix de leur aspirateur ; 42 % exigent qu'il soit maniable, 22 % qu'il soit léger et 20 % seulement qu'il soit silencieux. Les consommatrices sont aussi 28 % à vouloir qu'il soit solide et surtout *« facile à ranger »*. Face à ces attentes, les marques n'ont cessé d'innover ces dernières années. Dans n'importe quelle grande surface ou magasin d'appareils ménagers, on peut mesurer l'étendue de la gamme proposée. Petits compacts aux rondeurs séduisantes, engins plus gros aux dimensions généreuses, éventail de prix (de 500 à 3 500 francs environ) et de performances, et surtout festival de couleurs (jaune, vert, rouge, bleu électrique, orange, bordeaux...) attestent de la diversité du marché.

EFFICACITÉ ET BEAUTÉ

« Je voudrais acheter un aspirateur mais je ne voudrais pas mettre plus de 1 200 francs. Chez moi, ce n'est pas très grand mais j'ai de la moquette assez épaisse. Vous pouvez m'aider », demande cette cliente, *« représentative »*, selon les termes de la vendeuse à qui elle s'est adressée. Après une démonstration rapide, la jeune femme, enthousiasmée par un traîneau compact, nuance son élan par un *« Si vous aviez une autre couleur, ce serait parfait »*. Aujourd'hui, l'aspirateur doit être efficace, maniable et... beau. Les fabricants le savent, qui s'emploient à améliorer la ligne, les formes et à varier les teintes. *« Les aspirateurs doivent être en adéquation avec les couleurs qui existent dans d'autres secteurs d'activité de la maison. Ils bénéficient, chez nous, d'une attention très vive »*, note Anne Brocard, directeur marketing de l'activité aspirateur du groupe Electrolux. L'apparence n'est pas le critère numéro un d'achat mais, sur un appareil coûtant aux alentours de 1 500 francs, l'acheteur est capable de mettre 200 francs de plus pour une préférence de couleur ou de forme.

Bien que 97 % des foyers soient déjà équipés, l'aspirateur est encore un marché porteur. En 1996, les ventes ont augmenté de 12 % par rapport à 1995. Des appareils de plus en plus adaptés à chacun sont ainsi commercialisés pour stimuler le consommateur et les ventes. Tornado, du groupe Electrolux, a lancé cette année Aqualine, un aspirateur, eau et poussière, particulièrement destiné aux hommes. Pour les utilisateurs allergiques aux acariens, qui recherchent une puissance constante pour un nettoyage à fond, Dyson, du nom d'un ingénieur anglais, a inventé un système de réservoir centrifuge qui supprime le sac à poussière et permet de maintenir une aspiration maximale et constante. L'appareil a connu un grand succès en Grande-Bretagne, et la marque est maintenant diffusée en France (deux modèles à partir de 2 290 F).

« Il est assez difficile de communiquer sur l'aspirateur. Vous parlez plus facilement de votre fer à repasser que de votre aspirateur. Le premier est assez sensuel dans l'esprit des gens tandis que le second, lié à l'entretien des sols, est synonyme de corvée », précise Anne Brocard. Du coup, les consommateurs ont tendance à ne changer d'aspirateur que lorsqu'il tombe en panne. Rarement avant. Or les fabricants insistent bien sur ce fait : acheter aujourd'hui un traîneau performant entraîne un véritable gain de temps sur les tâches ménagères. Une raison qui, selon eux, devrait finir par se faire entendre.

Véronique Cauhapé

DÉPÊCHES

■ **Le *Guide de l'école*** permet aux parents de découvrir les activités de l'école maternelle, l'organisation et les programmes de l'école élémentaire. Trois chapitres sont consacrés aux grandes acquisitions, aux loisirs, à la santé. Avec des interviews de spécialistes et des conseils pratiques. *Le Guide de l'école, de la maternelle au CM 2* (Bayard Presse, 98 p., 35 francs).

■ **Le bac en fiches** : le guide « spécial parents » de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) passe en revue le système scolaire, du cours préparatoire au baccalauréat. Il fait le point sur la réforme à l'école et au collège, présente les matières au programme et les différents baccalauréats sous forme de fiches, ainsi que les filières de l'enseignement supérieur. *Le Guide du CP au Bac* (103 p., 55 francs).

■ **Les années-lycée**, 500 livres de poche à découvrir, en douze thèmes (l'amitié, l'amour, l'apprentissage, l'aventure, les femmes, l'histoire, l'humour, l'enfance, l'adolescence, la révolte, la photo, le cinéma) et treize genres (conte, biographie, BD, correspondance, fantastique, science-fiction, suspense, terreur, humour, reportage, théâtre, poésie, nouvelle). *La Bibliothèque des années lycée* (guide pratique du magazine *Phosphore*, 146 p., 35 francs).

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97221

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II					■							
III						■						
IV									■			
V			■							■		
VI			■					■			■	
VII			■			■						
VIII			■				■					
IX					■					■		
X												

HORIZONTALEMENT

I. Avant-propos difficile. – II. Apporte de l'eau au moulin. Comme une bête prise au mufle. – III. Bête et méchante. Portés par les femmes. – IV. Mauvais oeil. Lettres d'appel. – V. Morceau de titane. Ne veut pas dire égalée. Négation. – VI. Dans le coup mais déjà dépassé. Prolonge le bâtiment principal. Note. – VII. Provocation enfantine. Au coeur de l'amitié. Protégeait le jeune écolier. – VIII. Dans les ténèbres. Facilite les relations franciliennes. Se prendre pour un lièvre, un crocodile ou un bébé. – IX. Laitue de mer. Manière d'être. Personnel. – X. Nécessaires pour une bonne remise en marche.

VERTICALEMENT

1. A dépassé le I horizontal depuis longtemps. – 2. Difficile à supporter. – 3. Porte atteinte à ce qui suit. Marque d'opposition. – 4. Leur numéro de cirque a eu beaucoup de succès. – 5. Homme à part. – 6. Possessif. Affirmation du francien. Mesure le rayonnement. – 7. Incapables. Règle. – 8. Préparée pour mieux récolter. Assure le soutien. – 9. Peuple de Chine et de Tailande. Seront corrigés dans la prochaine édition. – 10. *Représentants.* Dunes dans le désert. – 11. Protégé de Claude, il mit Rome à feu et à sang. Lié à l'autre. – 12. Etendues.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97220

HORIZONTALEMENT

I. Boursicoteur. – II. Octobre. Anse. – III. Ur. Sic. Enjeu. – IV. Castrats. Ont. – V. Crème. Titi. – VI. Etres. Main. – VII. Tous. Api. Dei. – VIII. Rat. Prédiras. – IX. Osais. Relate. – X. Utilitariste.

VERTICALEMENT

1. Bouche-trou. – 2. Ocra. Toast. – 3. Ut. Scrutal. – 4. Rostres. Il. – 5. Sbires. Psi. – 6. Ircam. Ar. – 7. Ce. Tempera. – 8. Es. Aider. – 9. Tan. Ti. Ili. – 10. Enjoindras. – 11. Usent. Eatt (état). – 12. Réutilisée.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

BRIDGE PROBLÈME N° 1757

PRÉCAUTION ET PLACEMENT

La championne anglaise Rixi Markus, qui nous a quittés il y a quelques années, avait publié dans la revue de la Fédération américaine cette donne jouée par le Néo-Zélandais Bruce Bell, qui avait réussi un optimiste contrat de 3 SA.

Nord : ♠ 7 6 3 ♡ 6 4 ◇ R D 9 7 6 ♣ 9 8 5
Ouest : ♠ D ♡ R D V 9 3 ◇ V 8 4 2 ♣ R D V
Est : ♠ R 10 8 5 4 2 ♡ 8 5 ◇ 3 ♣ 7 4 3 2
Sud : ♠ A V 9 ♡ A 10 7 2 ◇ A 10 5 ♣ A 10 6

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♡	passe	1 ♠	1 SA
passe	3 SA !	passe	passe...

Ouest a attaqué le Roi puis la Dame de Cœur (Sud a laissé passer), *et il a contre-attaqué le Roi* et la Dame de Trèfle sur lesquels Est a fourni le 3 et le 2. Bell, en Sud, ayant pris la Dame avec l'As de Trèfle, *quelle carte a-t-il ensuite jouée et comment a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

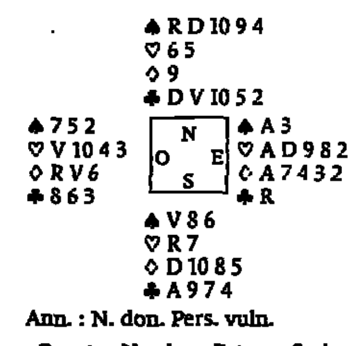
Sud avait huit levées s'il faisait cinq Carreaux. Or, dans la donne réelle, c'est Ouest qui avait le Valet quatrième, et il fallait donc prendre la précaution gratuite de jouer au premier tour à Carreau : *le 10 pris par la Dame du mort* (pour ne pas bloquer la couleur) et l'As de Carreau.

Il ne suffisait pas de faire cinq Carreaux, car il manquait tout de même une levée. Bruce Bell *comprit que, en mettant Ouest en main à Cœur ou à Trèfle* à la fin, il était obligé de se jeter dans la fourchette As-10 à Cœur. Alors où faire le placement quand on suppose qu'Est a au moins cinq Piques par un gros honneur ?

Le problème était de bien reconstituer la distribution lorsqu'on avait tiré l'As de Pique. Après le cinquième Carreau, Ouest défaussa un Cœur, puis, sur l'As de Pique, il mit la Dame sèche. Alors *Sud donna la main à Ouest à Trèfle.* Comme Ouest avait encore Valet 9 à Cœur et le Valet de Trèfle, c'est le 10 de Cœur qui procura la neuvième levée.

BONNE DÉFENSE DE PERRON

Cette donne a été jouée lors du match entre la France et l'Ukraine aux derniers championnats d'Europe, en juin, où les Français, après avoir été à égalité à la mi-temps, ont remporté la rencontre 70 à 46.



Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Chemla	Volkov	Perron	Nemtsev
–	2 ♡ !	passe !	2 SA
passe	3 ♣	*contre*	4 ♣
passe	passe	4 ♡	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

Chemla, en Ouest, ayant entamé le Valet de Cœur, *comment Perron a-t-il joué pour faire chuter* le contrat de QUATRE PIQUES qu'il avait contré ?

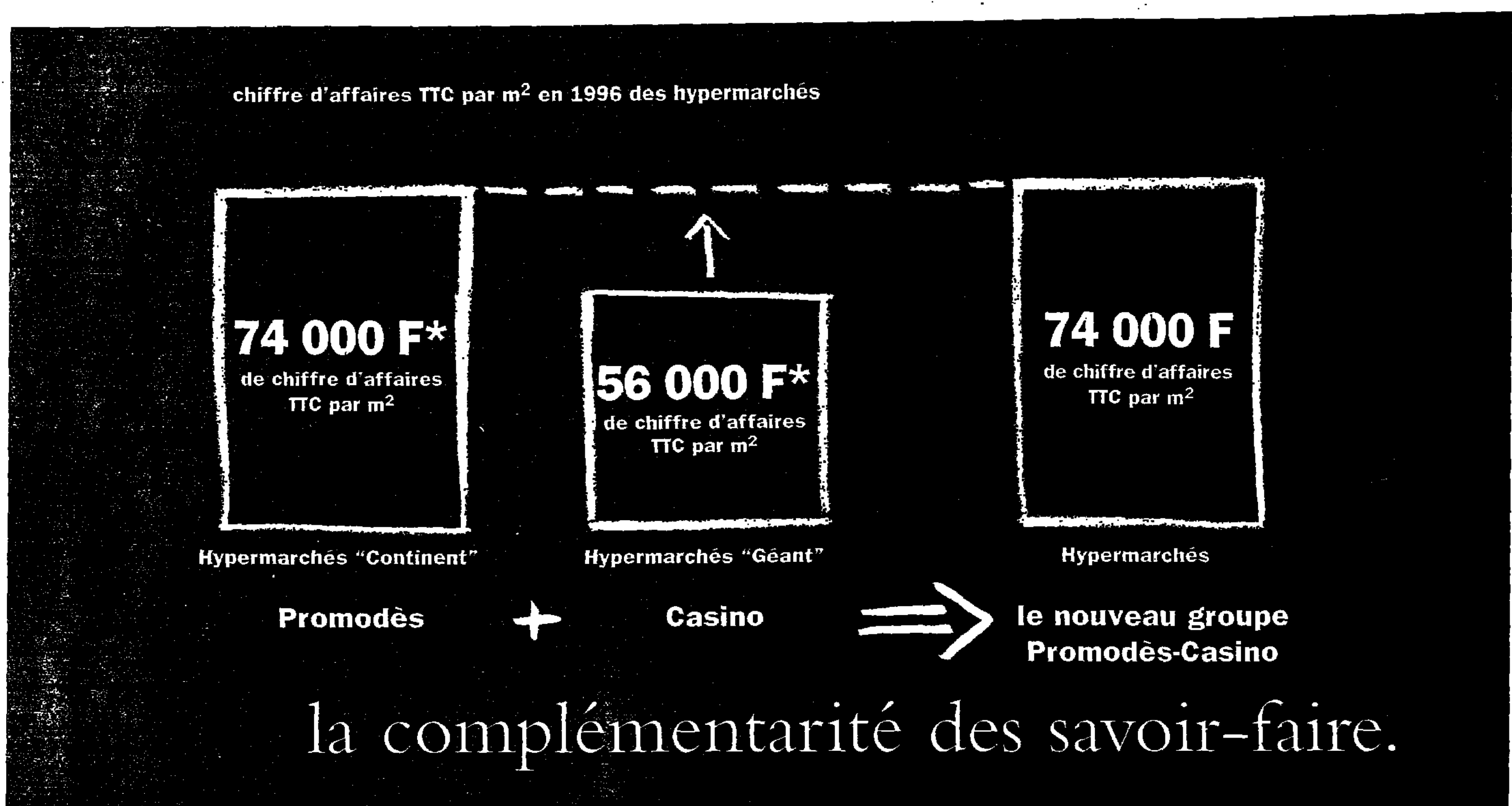
Note sur les enchères

Nord, en disant « 2 Cœurs », avait montré un bicolore rouge ou noir. Michel Perron s'était embusqué en Est, et « 2 SA » était un relais. En disant « 3 Trèfles », Nord indiquait un bicolore noir.

Philippe Brugnon

هكذا من الأصل

Promodès + Casino



* Source : Linéaires - septembre 1997

Promodès-Casino,

obtiendra les niveaux des performances du meilleur des deux groupes dans chaque domaine, grâce à l'optimisation des savoir-faire en matière logistique, informatique et marketing permettant des gains à tous les échelons. A titre d'exemple, le chiffre d'affaires au mètre carré de Géant devrait passer rapidement de 56 000 F/m2 à celui de Continent, soit 74 000 F/m2.

Promodès-Casino,

pourra affronter ainsi, dans les meilleures conditions, les leaders mondiaux tels Wal Mart ou Metro. Il créera une dynamique de croissance qui apportera aux 100 000 salariés des opportunités de carrières nationales et internationales.

Promodès-Casino,

fera bénéficier la région stéphanoise et toute l'économie locale d'un vrai potentiel de croissance. Saint-Etienne demeurera une place forte, au même titre que Caen – berceau et siège social de Promodès – et Paris.

Promodès-Casino,

le nouveau groupe, puissant et cohérent, se situera en France, avec environ 13 % de part de marché alimentaire, à égalité avec le numéro un actuel.

Construisons, ensemble, l'un des leaders mondiaux de la distribution alimentaire

La note d'information portant le visa COB n° 97542 en date du 1er octobre 1997 est tenue, sans frais, à disposition du public chez les intermédiaires financiers ou sur simple demande au N° Vert 0 800 83 84 85



CINÉMA Atom Egoyan signe avec *De beaux lendemains* une version libre et réussie du roman de Russell Banks. Le *drame d'une* petite ville nord-américaine frappée par la mort de la quasi-totalité de ses enfants est traité sans émotion ni larmes. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Atom Egoyan et Russell Banks *se* disent préoccupés par de mêmes obsessions. ● AUTRE ADAPTATION réussie, celle de *L. A. Confidential* (page 28). Curtis Hanson évite les pièges posés par le polar de James Ellroy en faisant du Los Angeles des années 50 le symbole du triomphe du faux. ● APRÈS *Coûte que coûte*, documentaire plus passionnant qu'une fiction, Claire Simon réalise *Sinon, oui*, fiction filmée à la manière d'un documentaire. En s'appuyant sur un scénario de sitcom, la réalisatrice pouvait laisser craindre le pire. Son film est miraculeux.

Un mélodrame de l'absurde, sans émotion ni larmes

De beaux lendemains. Atom Egoyan laisse le spectateur sans réponse face à la tragédie d'une petite ville nord-américaine frappée par la mort de presque tous ses enfants. Pas par sécheresse d'âme, mais par souci d'éthique

Film canadien d'Atom Egoyan. Avec Ian Holm, Peter Donaldson, Bruce Greenwood, Arsinée Khanjian, Sarah Polley. (1 h 50.)



D. R.

Ian Holm dans « De beaux lendemains », d'Atom Egoyan.

En adaptant *De beaux lendemains*, le roman de Russell Banks (éditions Actes Sud), Atom Egoyan a respecté son contrat : il l'aura non seulement trahi mais aussi pris méthodiquement à rebours.

Le roman de Banks mettait en scène quatre personnages dont les points de vue se relayaient pour donner une cohérence à son récit : Dolores Driscoll, une conductrice de bus de ramassage scolaire, solide et consciencieuse, qui rate un virage sur une route verglacée et mène à leur perte la quasi-totalité des enfants de la petite ville de Sam Dent ; Billy Ansel, le père de deux enfants qui ont péri dans l'accident ; Mitchell Stephens, un avocat qui s'acharne à trouver des responsables et à convaincre les habitants de cette bourgade de se lancer dans un long procès où, à défaut de faire revenir leurs disparus, ils pourront récupérer des dollars ; Nicole Burnell, une adolescente radieuse, qui voulait être chanteuse de rock, et se retrouve clouée sur une chaise roulante. Le récit de Banks s'arrêtait au moment où les personnages n'avaient plus rien à raconter, et épuisé en *quelque sorte le capital de ré*confort qu'ils pouvaient trouver dans les mots.

Jusqu'à *Exotica*, le cinéma d'Egoyan était sans cesse préoccupé par la question du souvenir, utilisant la vidéo comme un exutoire où des hommes désarçonnés cherchaient à se reconstruire une mémoire qu'ils avaient perdue ou délaissée. Or le problème de la mémoire n'est plus celui d'Egoyan dans ce film. Il serait plutôt au niveau d'un choix cornélien entre ce qu'il faut prendre d'une histoire et ce qu'il faut en délaisser. La démarche d'Egoyan est l'inverse de celle de Mitchell Stephens, l'avo*cat pervers, pour qui un mot mal* placé – une allusion à un écrou défectueux, ou à un pneu mal gonflé – pourrait donner à cet accident toute la part de rationnel dont il a besoin pour pouvoir déboucher sur un procès juteux.

De beaux lendemains ajoute par rapport au roman de Russell Banks en fil rouge le poème de Robert Browning inspiré de la légende du joueur de flûte de Hamelin et que récite Nicole Burnell aux enfants dont elle a la garde lorsqu'elle fait du baby-sitting. Cette métaphore sied bien au corps du drame – un car quitte la route, glisse sur un lac gelé et s'enfonce dans les eaux – *et absolument pas à la démarche* d'Egoyan qui est de laisser le spectateur dans le mutisme, planté devant un drame dont on ne lui livre aucun ressort.

Qu'a donc à nous offrir *De beaux lendemains* ? Le silence justement. C'est en toute logique que le film s'ouvre et se referme sur un silence. Celui de Mitchell Stephens d'abord, coincé dans une laverie automatique de voitures alors que résonne la sonnerie de son téléphone portable que seule sa fille junkie semble être capable de faire actionner, exprimant à chaque fois le même manque, celui d'une drogue toujours trop rare et trop chère, et *d'un père toujours trop loin et* désespérément silencieux.

DEUX SILENCES

A ce premier silence répond un autre : Mitchell Stephens hagard, quelques mois après le drame, à la sortie d'un aéroport, apercevant par hasard Dolores Driscoll au moment où elle s'apprête à reprendre place sur son siège de chauffeur, signe que la vie recouvre ses droits de toute façon.

Si *De beaux lendemains* n'a rien à raconter, rien qui ne permette en tout cas, dans ses nombreux allers-retours entre le passé et le présent, de laisser ses personnages raconter leur histoire, il montre en revanche des *processus qui demandent* à être approfondis, des rituels que les gens inventent à leur propre usage et dont la raison d'être demeure opaque. C'est la maison étrange et ésotérique dans laquelle se réfugie ce couple de hippies désarçonnés par la mort de leur fils, l'aménagement méticuleux de l'appartement de Dolores où sur chaque mur est ac*croché un souvenir censé* renvoyer à un passé que l'on ne peut que supputer, la rampe d'accès de couleur verte (et qui réapparaît curieusement quelques scènes plus tard repeinte en rouge) aménagée par le père de Nicole pour lui faciliter l'accès dans sa chambre à coucher.

On aura beau se pencher sur le visage de Dolores Driscoll enfermée dans une minerve, secondée par un mari grabataire, observer le regard déconfit de Billy Ansel, sur l'ordinateur dernier cri sur lequel la pauvre Nicole Burnell pourra composer ses chansons à défaut de pouvoir remonter sur *scène, aucune larme ne viendra*, aucune explication rassurante ne nous sera soufflée.

Egoyan met à distance les différents habitants de Sam Dent. Sa démarche n'est pas un manque de compassion, mais une volonté affirmée de ne pas les laisser inspirer la pitié. Il n'y a pas de destin dans cette tragédie, mais une gigantesque part d'absurde que le réalisateur canadien côtoie sans jamais l'approfondir. On ne pourra pas parler cette fois-ci de choc ou d'émotion. *De beaux lendemains* est un film juste mais en aucun cas un film bouleversant. Non par une *sécheresse d'âme* qu'Egoyan s'ingénierait à nous insuffler, mais par une permanente mise à distance qui n'est rien d'autre qu'une préoccupation éthique.

S. Bd.

Rétrospective

Issu d'une famille d'origine arménienne qui s'installe au Canada, Atom Egoyan étudie le cinéma à l'université de Toronto. Dès ses premiers courts-métrages, au début des années 80, il élabore le principe d'un cinéma où l'image (par l'intermédiaire de la vidéo) joue un rôle aussi *important dans l'histoire que ses* personnages. A Paris, Le Cinéma des cinéastes propose une rétrospective de ses œuvres avec ses premiers courts-métrages, *Peep Show* (1981) et *Open House* (1982), un téléfilm réalisé pour la télévision canadienne, *Montréal vu par...*, et l'intégrale de ses films de cinéma, *Next of Kin* (1984), *Family Viewing* (1987), *Speaking Parts* (1989), *The Adjuster* (1991), *Calendar* (1993), *Exotica* (1994).

★ Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. Mo Place-de-Clichy. Depuis le 1er octobre. Tél. : 01-53-42-40-20.

Atom Egoyan, réalisateur, et Russell Banks, écrivain

« Nous partageons une même morale »

« *De beaux lendemains* » est très différent de vos films précédents. Est-ce parce qu'il ne s'agit pas d'un scénario original mais d'une adaptation ?

– **Atom Egoyan** : Ce qui m'atti*rait dans le roman de Russell était* la manière dont des gens arrivent à maintenir leur dignité dans des circonstances aussi dramatiques. Ils doivent définir un univers moral. Certains y arrivent grâce à leur langage, comme Mitchell Stephens, l'agent d'assurances, qui semble toujours trouver les mots justes pour décrire la situation sans jamais trouver les bonnes réponses. D'autres y répondent avec stoïcisme, comme Billy Ansel ; la plupart sont en état de choc. Ma réponse au livre était purement émotionnelle, je suis très admiratif devant sa structure, par la manière dont il arrive à caractériser le geste le plus ordinaire. Je m'en suis toujours senti incapable derrière la caméra. Je suis très attiré par les gestes de mes personnages, mais je *ne crois pas être en mesure de* montrer ce qui fait la substance de leur occupation.

– **Russell Banks** : Je crois qu'une fiction, littéraire ou cinématographique, pose toujours la même question : est-ce qu'un individu peut changer ? Ce que le film d'Atom ne manque d'explorer. Curieusement, toi et moi, nous nous sommes toujours concentrés *sur des personnages qui ont la qua*rantaine, à part peut-être dans mon dernier roman, *Sous le règne de Bone*, qui parle de l'adolescence. Dans *De beaux lendemains*, le seul personnage capable de se servir de l'accident pour changer est Nicole Burnell, la jeune fille qui termine sur une chaise roulante. Il y a le même processus dans *Sous le règne de Bone*, mon personnage utilise le traumatisme de son enfance lorsqu'il était sans domicile pour pouvoir mieux changer.

– **A. E.** : C'est sans doute l'un des ressorts dramatiques les plus efficaces, lorsqu'un personnage arrive à transformer une contrainte ou un accident en atout, accomplissant une mutation qui aurait été impossible autrement.

– **R. B.** : *Les rapports entre Ni*cole et ses parents sont très figés. S'il n'y avait pas eu cet accident, elle ne serait jamais sortie de son cocon. A la suite de ce malheur, elle devient une personne en colère qui réordonne tout autour d'elle.

– **A. E.** : Le personnage le plus proche de Nicole dans mon univers est le garçon de *Family Viewing* qui vole ces cassettes vidéo et re*construit grâce à elles son univers* familial.

– Cette volonté du roman de Banks de réunir plusieurs voix pour arriver à un récit cohérent rejoint également votre utilisation de la vidéo dans vos films précédents, qui montre que l'on ne peut jamais se fier entièrement à ce que l'on voit.

– **A. E.** : Absolument. Il faut tou*jours interroger ce* que l'on regarde, où cette image a-t-elle été prise ? Pourquoi la regardons-nous aujourd'hui ? Quelle est sa valeur ? Cela rejoint le propos du livre, qui ressemble à une suite de dépositions mais nous force à se demander ce qu'est une preuve. Pourquoi est-elle énoncée de cette manière ? Pourquoi y trouve-t-on des digressions ? Dans le film, ces digressions ont une valeur plus tactique que dans le livre. Ce qui m'étonne dans le livre, c'est que les personnages mélangent le présent, le passé et le futur comme s'il y avait une linéarité évidente.

– **R. B.** : La structure de *De beaux lendemains* n'est pas celle de *Rashomon*, où quatre personnages racontent des versions différentes du même fait divers. Là, une histoire est relayée par quatre personnes. Je cherchais à créer un chœur, de manière à ce que la voix même de la *communauté* puisse être entendue. C'est la raison pour laquelle la ville s'appelle Sam Dent, c'est un nom de personne, pas un nom d'endroit. Sam Dent est un personnage. Chacun incorpore l'histoire de sa vie dans son témoi*gnage. Les digressions de l'histoire* du film et les différents flash-back sont une tentative de donner à chacun des personnages un passé avant cet accident.

– **A. E.** : Dans le livre, il est parfaitement dit que Dolorès avait conduit un certain nombre de bus qui sont chacun associés à des *époques différentes de sa vie*.

– **R. B.** : Tu utilises à la place une *vieille photo d'elle* accrochée à un des murs de sa maison où l'on peut avoir une vague idée de son passé. Je me souviens très bien d'un week-end que tu étais venu passer chez moi : tu cherchais désespérément un moyen de raccrocher Dolorès à un passé de manière à ce que l'on sente bien à quel point elle était intégrée dans cette ville.

– La plupart des réalisateurs, en adaptant le roman de Banks, se seraient concentrés sur la métaphore évidente de son roman : l'Amérique se débarrasse de sa *jeunesse comme les gamins* tombés accidentellement dans ce ravin. Or vous vous intéressez plus au procédé narratif du livre.

– **R. B.** : Un autre réalisateur n'aurait retenu que les personnages et l'intrigue, et rejeté la structure du roman. Atom et moi partageons certaines obsessions, mais, plus que tout, nous avons en *commun une même morale. On* croit qu'un romancier se préoccupe souvent d'abord de savoir si son intrigue et ses personnages se retrouvent à l'écran ; je m'en moque, c'était surtout de voir ma morale transposée au cinéma qui m'importait. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Un scénario de sitcom pour une Annonciation

Sinon, oui. Claire Simon réalise un film sidérant à partir d'un fait divers

Film français de Claire Simon. Avec Catherine Mendez, Emmanuel Clarke, Lou Castel, Agnès Regolo, Magali Leiris. (1 h 59.)

Sinon, oui est un film de Claire Simon. Claire Simon, on l'avait découverte il y a dix-huit mois avec *Coûte que coûte*, documentaire sur une petite entreprise qui courait à la faillite, filmé avec tant de sensibilité et d'acuité que le résultat était nettement plus émouvant, plus drôle et plus porteur de sens que la plupart des fictions. Là, hormis qu'on est toujours dans la *région de Nice, c'est le contraire*. Et c'est pareil. Pareil, puisque *Sinon, oui* est un film passionnant, sidérant même, et en même temps tout à fait accessible. Le contraire puisqu'il s'agit cette fois d'une fiction, mais filmée comme un documentaire.

Claire Simon ne s'est pas facilité la tâche, en écrivant un scénario de sitcom à faire fuir – inspiré d'un fait divers –, l'histoire d'une jeune femme qui s'invente une grossesse pour fixer autour d'elle un monde qui lui échappe puis de*vient prisonnière de son invention* jusqu'à être poussée à des actes extrêmes. Sujet mélodramatique, édifiant, psychologisant, sociologisant, tout pour faire peur. Mais dès les premiers plans, avant même de savoir de quoi il retourne, on est soi-même retourné par les vibrations qui émanent de l'écran, pris par une tension, une inquiétude qui ne se relâcheront *plus. Il ne se passe rien de bien* grave, pourtant, au début : une panne des phares de la voiture de Magali alors qu'elle raccompagnait son père, un petit quiproquo quand elle appelle son mari à la station régionale de radio où il travaille.

C'est dans la sensation des choses, dans la perception de ces micro-événements que tout se joue. Et c'est par cette relation instaurée d'emblée que le film pourra, sans manipuler ses spectateurs ni chercher à les intimider, les entraîner en sa compagnie dans des péripéties dont on perçoit tou*jours que, invraisemblables*, elles ont très bien pu se produire, peuvent se reproduire demain ici, à côté, chez le voisin du dessous.

Donc, Magali a prétendu être enceinte. Parce que déjà guère heureuse en ménage, elle était menacée d'être laissée en plan par son mari, pour un job meilleur mais lointain. Pas d'idée manipulatrice au début, une pulsion dont *on comprend bien qu'elle corres*pond aussi à un désir profond, et qui peut affleurer grâce à un malaise non moins profond. Mais le « mensonge » déclenche aussitôt un chapelet de conséquences pratiques. Le mari ne part plus et change d'attitude, les parents et la sœur entrent dans la peau des personnages que semblable « heureux événement » suscite, sous la pression environnante, Magali est contrainte à son tour de jouer son rôle. La pression est moins l'exigence de maternité de la société *qu'un conformisme quotidien au*quel tout le monde se soumet sans y songer, sans songer à mal, et qui assigne des comportements et des postures à chacun.

UN GRAND DRAME ET UN MIRACLE

Claire Simon, dans les sinuosités d'un au-jour-le-jour plutôt banal, filme cela avec une précision et une intensité époustouflantes, *où l'étrange, le comique et des* bouffées de terreur se fraient leur chemin. Et c'est déjà une remarquable manière d'inventer ainsi ce tremblement entre fait divers et romanesque. Mais, comme toujours lorsque le cinéma est là, vrai*ment là, une pensée du cinéma lui*-même est simultanément mise en jeu, puisque c'est bien une mise en scène que pratique Magali, à partir d'un scénario dont elle est l'auteur mais dont elle subit pour partie les effets, tout en les contrôlant aussi un peu, lorsqu'il se « réalise ». Et puisque ce scénario définit pour chacun un rôle, le trans*forme en personnage*, la *question* se pose sans arrêt de voir comment chacun se débrouille avec son rôle.

Les interprètes du film, eux, sont absolument remarquables. Ou plutôt excellents. Parce que, justement, on ne les remarque pas. Entre le regard que porte la cinéaste sur eux, ce qu'ils font comme comédiens, le fait que *leurs personnages jouent un rôle*, leur présence à l'écran est tissée si serrée qu'ils deviennent – comme il se doit, mais n'arrive pas souvent – la matière du film, sa chair. Donc *Sinon, oui* est un très bon film. Ah ! mais non ! C'est encore bien mieux que ça. Parce que vient le moment où cela fait neuf mois que l'histoire a commencé, et là, Claire Simon comme Magali est au pied du mur. Ce que fait Magali et ce qui s'ensuit, on ne le dira pas. Mais ce que fait Claire Simon est proprement extraordinaire, et *propulse son film très, très haut*.

Elle fait à la fois un grand drame, et un miracle. Le drame est dans les faits racontés, avec une violence, un naturel, une prise en compte des implications éthiques dépourvue de tout jugement moralisateur. Le miracle est de rendre possible le processus d'une Annonciation. Et que, sous nos yeux, sans décorum mythologique, *entre HLM et front de mer, le* verbe se soit fait chair. Cette opération fournit une définition assez précise de ce qu'on appelait le spectacle, avant que ce mot ne soit devenu l'objet de dérision des mal-comprenants. Et elle trouve *moyen de s'interrompre là où elle* le doit, sur un jeu souriant.

Jean-Michel Frodon

Au rendez-vous du public et des cinéastes

Les Rencontres internationales du cinéma à Paris présentent, pour la troisième année, une trentaine de films inédits en France

TANT DE MOTS et de titres sont de nos jours galvaudés qu'on ne prête guère attention aux appellations, souvent ronflantes, des manifestations. Mais les Rencontres internationales du cinéma à Paris font exception, tant leur déroulement correspond à l'ambition annoncée, sous le signe, modeste mais essentiel, de la rencontre – entre les spectateurs et les films, et entre les professionnels et le grand public. Pour la troisième année, loin des pompes et des fébrilités festivalières, cette manifestation présente une trentaine de films inédits en France, à propos desquels auteurs, producteurs, distributeurs, exploitants, cinéphiles ou simples curieux sont conviés à engager le dialogue.

L'avantage est double. Il s'agit d'abord de faire découvrir des films inédits en France, sur le même principe que n'importe quel festival, mais en privilégiant le public sur les invités. Lors des deux éditions précédentes, quelques heureux élus ont ainsi pu goûter avant l'heure à *Carla's Song*, de Ken Loach, *Un instant d'innocence*, de Mohsen Makhmalbaf, ou encore *Nénette et Boni*, de Claire Denis. Il s'agit ensuite d'entrouvrir les portes étanches qui séparent d'ordinaire la corporation cinématographique de ce public. Les discussions organisées à l'issue de chaque séance permettent ainsi aux professionnels d'estimer l'accueil du film, tandis que la tenue d'ateliers dévolus à des sujets extrêmement concrets offre aux spectateurs l'occasion de se familiariser avec le processus de fabrication d'un film.

Cette année, un débat est consacré, un an après sa sortie et en la présence de la réalisatrice, du producteur et du distributeur, au bilan de *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, de Sandrine Veysset, et à l'incroyable succès rencontré par cette modeste mais ambitieuse production (le 10 octobre, 11 heures). On pourra de même, un autre jour, découvrir les résultats d'une enquête menée par le Centre national du cinéma sur le comportement culturel du public, cherchant à déterminer quel type de film correspond à quel type de spectateur et soulevant notamment le problème de la pratique, courante aux Etats-Unis mais controversée en France, des tests de films sur un échantillon de population (le mardi 14 octobre à 11 heures). Les Rencontres comportent également une carte blanche, donnée cette année à l'actrice Dominique Blanc.

FAVORISER LA DISTRIBUTION

Organisées depuis 1995 sous la houlette de Michel Reilhac, directeur de la Vidéothèque, et de Marie-Pierre Macia, programmatrice, ces Rencontres ont aussi pour vocation de présenter des films indépendants délaissés par les circuits majoritaires, et de favoriser leur distribution. Lors des deux éditions précédentes, trente-neuf films présentés n'avaient pas de distributeurs en France. Grâce aux Rencontres et au suivi assuré par l'équipe du festival auprès des distributeurs, quatorze d'entre eux en ont trouvé un, parmi lesquels *The Addiction*, d'Abel Ferrara, *Grains de sable*, de Ryosuke Hashigushi, ou *Les Amateurs*, d'Alan Taylor. Michel Reilhac, qui constate au fil des ans un intérêt grandissant des professionnels pour la manifestation, estime qu'il s'agit cette année d'une « édition-clé » : « *Notre ambition est de devenir une véritable plate-forme qui permette, grâce à la confrontation des professionnels et du public, de positionner un film dans l'esprit du distributeur et d'aider ainsi à sa carrière.* »

Le Prix du public (obtenu par dépouillement de bulletins distribués à chaque séance) découle en droite ligne de ce souhait, en permettant de distinguer une œuvre dont la dotation (depuis une aide financière jusqu'à des prestations techniques et promotionnelles) constitue une véritable incitation à sa distribution. *Terre lointaine*, de Daniela Thomas et Walter Salles, et *Madame Jacques sur la Croisette*, d'Emmanuel Finkiel, en 1995, en ont bénéficié, ainsi que *La Moindre des choses*, de Nicolas Philibert en 1996.

Mis à part les œuvres disposant déjà d'un distributeur, qui font un peu office de locomotives (*Alors voilà*, de Michel Piccoli, *Nés quelque part*, de Malik Chibane...), Marie-Pierre Macia évoque la possibilité de découvrir (après Locarno ou Venise) *La Cinquième Saison*, de l'Iranien Rafa Pitts, ainsi que *Les Acrobates*, de l'Italien Silvio Soldini, auteur totalement méconnu en France, pour ne rien dire de la bizarre comédie australienne de Harry Sinclair, *Topless Women talk about their Lives*, qui a d'ores et déjà suscité l'appel intéressé de plusieurs distributeurs.

Dans un style radicalement différent, il faut aussi mentionner le séduisant premier long métrage de Laurent Cantet, *Les Sanguinaires*, qui, sans la caution de la science mais avec une belle maîtrise de la fiction, nous donne rendez-vous en l'an 2000.

Jacques Mandelbaum

★ Rencontres internationales du cinéma à Paris. Du 8 au 19 octobre, Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, Paris-1er. Mo, RER : Châtelet-Les-Halles. Tél. : 01-44-76-62-00.



THERESA MURPHY

Entrouvrir les portes étanches qui séparent d'ordinaire la corporation cinématographique du public.

DÉPÊCHES

■ **La fréquentation des cinémas** a connu une hausse au premier semestre 1997, avec 71 millions d'entrées, soit une augmentation de 4,4 % selon le Centre national de la cinématographie (CNC). La part de marché des films français dépasse 42 %, soit une progression de 5,9 % par rapport au premier semestre 1996, essentiellement due au film de Luc Besson *Le Cinquième Elément* et à *La vérité si je mens*, de Thomas Gilou. La part de marché des films américains s'établit à 49,6 %. Après un premier trimestre difficile, les spectateurs ont repris le chemin des salles avec une progression de 20 % en mai et de 32 % en juin. Si cette tendance se confirme, la fréquentation tournera autour de 140 millions d'entrées en 1997, contre 136,6 millions en 1996.

■ **« Toi t'appeler Georges, toi pas payer. »** Ainsi s'intitule l'opération lancée par Gaumont pour la sortie mercredi 15 octobre de la comédie de Walt Disney, *George de la jungle*. Tout volontaire portant ce prénom pourra, sur présentation d'une pièce d'identité, découvrir gratuitement les aventures de « Tarzan la gaffe » dans les cinémas participant à l'opération, dans la limite des places disponibles.

■ **Les Hongrois veulent taxer Hollywood**, selon la nouvelle loi sur le cinéma qui doit être votée à Budapest avant la fin de l'année. Aux termes de cette réglementation, chaque film se verrait affecter un nombre de points déterminant son taux de taxation, en fonction notamment de sa nationalité, et en favorisant les productions hongroises et européennes. Le système envisagé permettrait également de pénaliser les films comportant des scènes de violence ou de sexe. Les Américains ont déjà fait connaître leur opposition à cette réglementation.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	NOMBRE D'ÉCRANS	évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Le Mariage de mon meilleur ami	1	454 359	314		454 359
2	Air Force One	1	335 789	448		335 789
3	Volte/Face	4	133 065	416	▽ -37 %	1 177 765
4	Contact	3	108 480	391	▽ -46 %	720 139
5	Men in Black	9	107 124	394	▽ -28 %	5 390 767
6	Nettoyage à sec	2	69 285	120	▽ -22 %	185 476
7	Mimic	2	61 601	306	▽ -52 %	214 503
8	L'Anguille	1	56 465	87		56 465
9	Western	6	46 000	227	▽ -23 %	735 280
10	Messieurs les enfants	1	32 146	97		32 146

* période du mercredi 1er/10 au dimanche 5/10 inclus

La fréquentation globale – 1 521 586 entrées – enregistre une chute sévère (– 43 %) par rapport à celle de la semaine correspondante de 1996, mais à cette période sortait le triomphal Independence Day (5 656 000 entrées au finish). Du coup, l'avance prise depuis le début de l'année est un peu grignotée, mais s'établit encore à + 9 %, avec 83 341 324 billets vendus depuis le 1er janvier.

Le Mariage de mon meilleur ami prend largement la tête du classement – on attendait Air Force One –, avec un taux de fréquentation par salle exceptionnel : 1 447. Parmi les nouveautés, il faut noter le très bon score obtenu par L'Anguille, qui enregistre lui aussi un heureux taux de fréquentation par copie : 649 (quand, par exemple, Volte/Face, authentique succès, mobilise 320 spectateurs par écran).

Les autres sorties (Messieurs les enfants, J'irai au paradis car l'enfer est ici, The House, Essaïda, Touch) ont bien du mal, même si El Che, avec 6 872 entrées dans 13 salles, obtient une fréquentation par écran très honnête. On note aussi, à Paris, le bon accueil réservé à l'inédit de Frank Borzage, The Mortal Storm, avec plus de 1 600 spectateurs dans une seule salle.

Le succès de Nettoyage à sec se confirme, le film d'Anne Fontaine étant celui qui enregistre la moins forte baisse par rapport à la semaine précédente (alors que, symétriquement, les chutes brutales de Contact et de Mimic témoignent d'un mauvais bouche à oreille). Il reste à vérifier s'il se révélera capable de marcher sur les traces de Western, bien seul pour l'instant à tenter d'effriter l'insolente suprématie hollywoodienne établie depuis l'été.

Los Angeles, noir miroir des illusions

L. A. Confidential. Curtis Hanson visite brillamment l'univers de James Ellroy

Film américain de Curtis Hanson. Avec Kim Basinger, Kevin Spacey, Danny de Vito, Russell Crowe, Guy Pearce. (2 h 20.)

L. A. Confidential conjugue la difficulté de tourner aujourd'hui un film noir en costumes et d'adapter un roman homonyme de James Ellroy (éditions Rivages), situé dans le Los Angeles des années 50, dont la multitude de personnages et l'entrelacement d'intrigues semblaient constituer bien des obstacles à sa transposition à l'écran.

L. A. Confidential est pourtant une réussite. Des années 50, il reste dans *L. A. Confidential* quelques costumes, souvent très mal coupés – à l'exception de ceux du flic interprété par Kevin Spacey –, de grosses Bentley, un feutre mou, des télévisions en noir et blanc, et un téléphone en bakélite. Tout est égalisé dans un effort qui tend vers l'ordinaire. Et si cet ordinaire est à ce point stimulant à l'écran, c'est tout simplement parce qu'il parle du présent en utilisant l'imparfait.

Curieusement, *L. A. Confidential* semble également marqué par le spectre des récentes émeutes raciales à Los Angeles. Une division entière de flics participe la nuit de Noël à des brimades sur des Chicanos, trois Noirs sont brutalement massacrés dans un bar. *L. A. Confidential* baigne dans une atmosphère de corruption qui semble tellement évidente qu'elle est à peine effleurée, comme si elle était bien l'air que respirent tous les personnages. A croire que ce n'est pas des années 50 dont il est rendu compte, mais de l'Amérique reaganienne.

Curtis Hanson a conservé les trois personnages principaux du roman d'Ellroy : « Poubelle » Jack Vincennes, un policier qui se prend pour Robert Mitchum et Dean Martin réunis, habillé comme un mannequin de mode, conseiller technique pour *Badge of Honor*, une série télévisée, et *Hush-Hush*, tabloïd hollywoodien. Par comparaison, les deux autres flics qui vont faire équipe avec lui ont l'air minable. Bud White est une montagne de muscles et une boule de nerfs hantée par le souvenir de sa mère battue à mort par son père, et Ed Exley, un jeune premier à l'ambition dévorante qui ne rêve que d'accomplir dans la police la même carrière que son père.

Ces trois hommes vont se trouver réunis lors d'un carnage dans un bar qui sert de plaque tournante à la prostitution et au trafic de drogue. Parmi les victimes se trouve un sosie de Rita Hayworth, et derrière ce cadavre se dissimule un réseau de call-girls spécialisé dans les sosies de stars. Les filles sont même retouchées par un chirurgien esthétique afin de mieux coller aux fantasmes de leurs clients.

LA CAPITALE DU FAUX

Hanson a gardé du roman d'Ellroy une idée essentielle qui donne toute sa consistance à son film et lui permet d'être mieux qu'un film noir de plus. Los Angeles n'est plus seulement une ville où les gens se bercent d'illusions, elle est la capitale du faux par excellence. « Poubelle » Jack Vincennes aspire davantage à travailler pour une série télévisée mettant en scène des flics qu'à travailler sur le terrain. Ed Exley entre dans un bar pour coffrer un homme de main de la Mafia, il le surprend en compagnie d'une blonde plantureuse à qui il demande d'arrêter de se prendre pour Lana Turner. Il s'agit pourtant de la vraie Lana Turner. Bud White a une relation avec une jeune call-girl interprétée par Kim Basinger. Sa spécialité : ressembler à Veronica Lake. Tout au long du film, des téléviseurs sont allumés (dont l'un diffuse *Tueur à gages*, avec Alan Ladd et Veronica Lake, signe manifeste que ce n'est pas ce cinéma que Curtis Hanson cherche à faire), comme si c'était là une source d'énergie vitale à laquelle les personnages ont périodiquement besoin de se régénérer.

Il n'y a plus de différence dans *L. A. Confidential* entre le cinéma et ce qui lui est extérieur, entre la fiction et la réalité. Toute la sophistication de ce film est là : à force de célébrer le triomphe de la copie sur l'original, Curtis Hanson s'inscrit délibérément dans le second degré.

S. Bd.

LES NOUVEAUX FILMS

■ **BREAKDOWN, POINT DE RUPTURE**

Un couple de citadins décidé à quitter définitivement la grande ville traverse le désert du sud-ouest des Etats-Unis. Une panne immobilise leur véhicule sur le bord de la route. Un camionneur complaisant propose d'accompagner la femme jusqu'au relais routier le plus proche. Dès lors, un enchaînement de situations de plus en plus cauchemardesques débute pour l'homme, citoyen quelconque qui devra affronter des circonstances exceptionnelles et, pour lui, incompréhensibles.

La principale qualité du film de Jonathan Mostow est d'éliminer tout superflu : les personnages, sans passé, sans graisse psychologique, n'existant que le temps de l'action, sont plongés dans une situation où l'angoisse paranoïaque laisse place à la violence incontrôlée. *Breakdown* privilégie ainsi toutes les possibilités cinégéniques offertes par les grands espaces et le tracé rectiligne de routes infinies. D'autant que le réalisateur sait organiser un ballet mécanique, au son des crissements de pneus et des tôles froissées, avec un sens certain du rythme.

Jean-François Rauger

Film américain de Jonathan Mostow. Avec Kurt Russell, J. T. Walsh, Kathleen Quinlan. (1 h 35.)

■ ***POUR L'AMOUR* DE ROSEANNA**

La femme de Marcello a le cœur malade. Elle désire être enterrée dans le cimetière de son village. Mais il n'y reste plus que trois emplacements. Le brave homme va tout faire pour que personne ne meure ou, en tout cas, ne soit inhumé avant son épouse bien-aimée. Il ira jusqu'à cacher un cadavre dans un congélateur.

Pour l'amour de Roseanna est un film monstrueux, un produit sans identité, une entreprise absurde réalisée au nom de l'idée que se font peut-être certains producteurs d'un cinéma « européen ».

Les comédiens principaux sont français, britanniques ou américains, mais l'action se situe dans un petit village italien. Les personnages, à l'exception des figurants, parlent tous anglais avec l'accent italien (sauf lorsqu'ils jurent).

L'ensemble, malgré ce fatras linguistique, veut ressusciter la comédie italienne de la grande époque mais n'hésite pas devant le racolage sentimental et la poésie à bon marché.

Sans parler de l'« esthétique » : une heure trente d'images publicitaires pour les pâtes et le chianti, c'est long. *J.-F. R.*

Film britannique de Paul Weyland. Avec Jean Reno, Mercedes Ruehl, Polly Walker. (1 h 38).

■ **SECRETS DU CŒUR**

Dans les années 60, dans un petit village espagnol, Jani, un jeune garçon âgé de dix ans, emmène un de ses amis dans une vieille maison délabrée où un crime est censé s'être produit quelques années plus tôt. Cette maison se trouve au centre de l'apprentissage du garçon, héros de ce récit qui ne se distingue en rien des innombrables autres films reprenant platement les passages obligés du roman d'éducation.

Aucun cliché ne nous est épargné : une chambre interdite où est mort d'un coup de fusil le père d'un des personnages, la découverte du monde des adultes, les questions embarrassantes posées et qui restent sans réponse, jusqu'au moment où, à force de creuser ingénument, le jeune héros finit par apprendre la vérité : amas de lieux communs, filmé sans style, dont on cherche toujours à quelle nécessité ou à quel désir il répond. *S. Bd*

Film espagnol de Montxo Armendariz. Avec Silvia Munit, Carmelo Gomez, Charo Lopez. (1 h 45.)

■ **AMSTERDAM GLOBAL VILLAGE**
(Le Monde *du 7 octobre.*)

■ **DE BEAUX LENDEMAINS**
(lire page 27.)

■ **SINON OUI**
(lire page 27.)

■ **L. A. CONFIDENTIAL**
(lire ci-contre.)

La grande solitude des lecteurs anonymes de la Bibliothèque François-Mitterrand

Un an avant l'ouverture aux chercheurs, la BNF se cherche une identité

Jean-Pierre Angremy, président de la Bibliothèque nationale de France, devait, le 8 octobre, au cours d'une conférence de presse, annoncer le lancement du programme expérimental Gallica, qui permet la consultation à distance d'un million de pages numérisées. Il devait aussi présenter les Journées portes ouvertes, prévues vendredi 10 octobre, destinées à pallier la relative désaffection publique de la célèbre BN.

DEPUIS décembre 1996, la partie haut-de-jardin de la Bibliothèque *François-Mitterrand, destinée* au grand public, est ouverte. Des reliures neuves garnissent les rayonnages. Les ordinateurs, en veilleuse, attendent leurs pilotes. Pas question d'élever la voix dans ce temple voué à la lecture. Le silence règne d'autant plus que les lecteurs sont clairsemés. Officiellement, on en compte deux mille par jour, alors qu'*« on en attendait le double »*, reconnaît Jean-Pierre Angremy, président de la Bibliothèque nationale de France (BNF).

Mercredi 1er octobre, vers 14 heures, on dénombrait un peu plus de deux cents personnes pour les mille six cents places disponibles. Les salles vouées aux arts et à la littérature étaient particulièrement vides. Sans doute est-ce une mauvaise heure et une bibliothécaire nous confiera qu'*« il y a un peu plus de monde l'après-midi »*. Mais elle ajoutera : *« C'est quand même très calme. »* Ce « calme » fait bien sûr l'affaire de la petite troupe de fidèles qui a investi les lieux et dispose ainsi d'un confort de travail inespéré. Une enquête effectuée à la veille de l'été auprès des usagers révèle, selon Jean-Pierre Angremy, *« un taux de satisfaction stalinien »*. Le « calme » suscite également les rumeurs qui n'ont jamais cessé d'accompagner la construction des nouveaux locaux de la bibliothèque sur les bords de la Seine dans l'Est parisien. Aujourd'hui, entend-on, ce mausolée pharaonique prouve son inutilité puisqu'il est quasi vide.

Il est facile de répondre que la BNF, en dépit des apparences, n'est pas ouverte. Les dix millions de volumes qui doivent tapisser ses réserves sont encore rue de Richelieu. Les chercheurs aussi. Et ces derniers sont les principaux « clients » de cette prodigieuse forteresse de l'écrit. Jean-Pierre Angremy, au cours d'une conférence de presse qu'il devait donner le 8 octobre, a précisé la date de *« la grande ouverture »* : le 8 octobre 1998. Si les périodiques, naguère stockés à Versailles, sont désormais à Tolbiac où ils occupent 60 kilomètres de rayonnages, le public n'a encore accès qu'aux cent quatre-vingt-dix mille livres de la bibliothèque haut-de-jardin. C'est néanmoins un bel outil. On peut se demander pourquoi les lecteurs le boudent quand on sait la pénurie des bibliothèques universitaires parisiennes et quand on voit les files d'attentes s'allonger devant la BPI du Centre Pompidou.

Plusieurs explications sont avancées : le quartier où est implanté le pôle rive gauche de la Bibliothèque nationale de France est particulièrement ingrat. Toujours en chantier, désert, surtout le soir, mal desservi par les transports en commun (une seule ligne de métro), sa géographie est encore un mystère. Qui connaît le quai François-Mauriac, la rue Durkheim ou la rue Raymond-Aron ? L'architecture extérieure du bâtiment, élégante, sophistiquée, glaciale, est intimidante. L'entrée de la bibliothèque est un rébus compliqué. Les emmarchements qui descendent vers la Seine sont aussi raides qu'une muraille que beaucoup hésitent encore à franchir. La géométrie du parvis est parfaite, mais sa symétrie est un obstacle à la perception de l'édifice. La signalétique qui pourrait vaincre ces obstacles est plus qu'insuffisante, absente. On peut encore déplorer l'absence de parking pour les usagers et l'insuffisance de la cafétéria réduite à une vague « sandwicherie ».

Péché de jeunesse, dira-t-on. Sans doute. Le Parc de La Villette et ses équipements ont mis quatre ans à trouver le succès qui est aujourd'hui le leur. On peut alors reprocher aux responsables de la BNF de ne pas hâter la rencontre d'une nouvelle bibliothèque avec son public. De ne pas trompetter partout, dans les universités notamment, qu'il y a des places libres à Tolbiac. Mais passer de la gestion d'un public captif et pléthorique – celui des chercheurs de la vieille Bibliothèque nationale – à la quête de nouveaux lecteurs est certainement une révolution difficile.

> La signalétique qui pourrait vaincre les obstacles est plus qu'insuffisante, absente

Pour la mener, on a choisi un diplomate, Jean-Pierre Angremy, certes écrivain (sous le nom de Pierre-Jean Rémy) et bibliophile, mais peu familier de cet univers. *« La signalétique va être entièrement revue*, indique le président de la BNF. *Le métro Météor, qui va entrer en service en juin, va faciliter l'accès à la bibliothèque. Un restaurant doit s'ouvrir bientôt, au sein du bâtiment. Et nous allons organiser des actions ponctuelles en direction du public. »* La première de ces actions sera une Journée portes ouvertes, prévue pour le 10 octobre. La fermeture de la BPI jusqu'au 19 novembre et la réduction du nombre de ses places après cette date (jusqu'au 31 décembre 1999) drainera-t-elle de nouveaux lecteurs vers Tolbiac ? C'est ce qu'espère Jacqueline Sanson, directrice générale adjointe de la BNF qui avoue sa déception : *« Nous n'avons pas réussi à faire comprendre ce que nous faisions. Il y a toujours une confusion entre la bibliothèque des chercheurs et celle du grand public. »* Les nouveaux chiffres sont pourtant meilleurs : *« Depuis le 15 septembre, nous vendons cinq cents à six cents cartes annuelles. Nous avons actuellement dépassé les vingt-deux mille abonnés. »* Jacqueline Sanson insiste : *« La bibliothèque de Tolbiac est une lourde machine qui vient seulement de s'ébranler. »* Dès le 10 octobre, la bibliothèque grand public offrira de nouveaux services. Une vingtaine de nouveaux écrans seront mis en service, vingt-sept postes donneront accès aux collections déjà numérisées, les collections audiovisuelles seront décuplées, un accès gratuit sur Internet sera proposé sur quinze postes.

La grande affaire reste la réussite de la « vraie » ouverture. *« Nous avons un an pour la réussir »*, estime Jacqueline Sanson. Le déménagement *des imprimés de Richelieu* commencera le 1er mars 1998 et s'achèvera à la fin décembre de la même année, en commençant par les séries les moins demandées. Pendant ce temps, une navette assurera le transport des volumes demandés par les chercheurs. Ceux qui seront réclamés avant midi seront disponibles sur la table du lecteur le lendemain matin. A Richelieu ou à Tolbiac. La réussite de l'ouverture est surtout commandée par le bon fonctionnement du système informatique, la partie la plus fragile du dispositif, celle qui a donné le plus d'inquiétudes.

« L'architecture du système informatique que nous avons mis au point est très évolutive, elle nous laisse donc une assez grande marge de manœuvre, estime Daniel Renoult, responsable des nouvelles technologies. *Son montage a été long, pénible. Aujourd'hui, les problèmes techniques sont levés, toutes les pièces sont là. Nous en sommes à l'assemblage. Tout sera prêt pour le 8 octobre 1998. »* A cette date, le versant « lecteur » devrait être entièrement informatisé : réservation des places, accès au catalogue général (sept millions de titres), commande et transport des volumes. Il faudra attendre les premiers mois de 1999 pour informatiser la gestion des acquisitions (cent vingt volumes par an) et celle du *dépôt légal. Le Catalogue collectif* de France (CCF), en cours de constitution (quinze millions de notices), ne devrait pas être prêt avant la fin de 1999. Autre tâche urgente : la formation des personnels à l'outil informatique, nouveau pour la plupart d'entre eux. La bibliothèque sera alors cet établissement *« d'un genre entièrement nouveau »* dont rêvait François Mitterrand.

E. de R.

TROIS QUESTIONS À *JEAN-PIERRE ANGREMY*

1 Le président de la Bibliothèque nationale de France ne considère-t-il pas que le coût de cette *institution est astronomique* ?

Il n'y a pas eu de dérapage dans l'investissement : 7,5 milliards de francs. Le fonctionnement ne doit pas dépasser 1 milliard de franc – 980 millions de francs –, dont 300 millions environ sont versés par le ministère de l'éducation nationale pour la rémunération du personnel de la bibliothèque. Il est passé de 1 245 personnes à 2 397. C'est beaucoup si on compare ces chiffres avec ceux de la vieille BN, dont le budget était, en 1991, de 335 millions de francs. Mais la BN et ses annexes proposaient mille places ; nous en offrons quatre mille cinq cents. Avec des services démultipliés.

2 Que deviendra le site de Richelieu après le déménagement des imprimés à Tolbiac ?

Ce départ permettra le redéploiement rue de Richelieu des collections d'estampes, cartes et plans, monnaies et médailles, manuscrits, musique, etc. *L'Institut national* d'histoire de l'art (INHA) s'installera rue Vivienne. La Bibliothèque des arts, réunion de la Bibliothèque Jacques-Doucet, de celle du Louvre et du fonds ancien de la bibliothèque des Beaux-Arts, trouvera sa place rue de Richelieu. Nous devrions accueillir la Bibliothèque de l'Arsenal, qui doit céder son bâtiment au ministère des affaires étrangères.

3 La BNF, ce n'est pas seulement un bâtiment nouveau, mais une *mise en réseau de plusieurs* grandes bibliothèques. Où en est cette politique ?

Ce réseau existe et nous le renfor*çons. Nous travaillons avec quatre*-vingts bibliothèques régionales (municipales ou universitaires), choisies en fonction de leur spécificité. Nous élaborons ensemble un Catalogue collectif de France (CCF) informatisé, qui sera prêt en 1999. Nous les aidons à renforcer leurs pôles (médiéval à Poitiers ; hispanique à Bordeaux ; germanique et religieux à Strasbourg...).

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

Un accès révolutionnaire aux collections avec Internet

PARMI les nouveautés proposées aux usagers du « haut-de-jardin » de la Bibliothèque François-Mitterrand, dès vendredi 10 octobre, *dix-sept postes permettront* d'avoir librement accès à Internet où la BNF possède déjà un site (www.bnf.fr) très fréquenté. Il ne s'agit pas d'un simple accès. Un programme spécifique a été mis au point pour orienter les internautes : des aides intellectuelles mais aussi matérielles. Les fonctions pour atteindre les produits maison (catalogues déjà informatisés, ouvrages numérisés ou CD-ROM bibliographiques) seront simplifiées. Bien sûr, Internet permet aussi de renvoyer le lecteur sur d'autres sites où il pourra découvrir d'autres catalogues, d'autres textes et d'autres CD-ROM. Le développement rapide de ce système de communication bouleverse les données de la Bibliothèque nationale de France.

En 1988, Jacques Attali, alors conseiller de François Mitterrand, avait suggéré au président de la République de se lancer dans l'élaboration d'une bibliothèque entièrement virtuelle. Plus de béton, plus de places de lecteurs : tous les ouvrages de la BN, numérisés, seraient consultables à distance. Après études, on s'aperçut que le coût d'une telle opération était énorme et prendrait, au mieux, plusieurs dizaines d'années. On opta donc pour un établissement relativement traditionnel, le Minitel en plus et un programme de numérisation limité à un million de documents. *Programme revu à la baisse* : trois cent mille puis cent mille documents. Aujourd'hui, quatre-vingt-sept mille documents sont numérisés. *Ce qui représente* trente millions de pages.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Dès le 10 octobre, grâce au serveur expérimental Gallica, trois mille textes numérisés (un million de pages) seront accessibles sur écran, à Tolbiac et à Richelieu, dans un certain nombre de bibliothèques en France et à l'étranger. Et, bien sûr, sur Internet. Il s'agit là d'une première expérience qui ne concerne que des textes du XIXe siècle, libres de droits. *« Jamais on n'a mis à la disposition des lecteurs un ensemble aussi important de textes numérisés,* insiste Philippe Bélaval, le directeur général de la BNF. *On attend de cette première des remontées d'information pour savoir comment le public utilise ce corpus. »* Mais le programme de numérisation est provisoirement interrompu. *« Il était à la fois trop ambitieux, trop encyclopédique, et plein de trous,* reconnaît Jean-Pierre Angremy. *Nous sommes en train de le repenser. »* A la lumière d'Internet et de ce qui se fait ailleurs. Faut-il numériser des textes déjà disponibles sous cette forme parce qu'ils ont été traités par d'autres bibliothèques ou des éditeurs indépendants ? *« Des dizaines de sites donnent l'essentiel de la littérature générale »*, admet Philippe Bélaval – de la littérature grecque et romaine à toutes les éditions des *Essais* de Montaigne, en passant par les œuvres complètes de Maupassant.

Aussi, avant de relancer la numérisation, la BNF voudrait examiner ce qui existe sur le marché et travailler étroitement avec ses pôles associés. *« C'est là où la politique de réseau que nous avons mise sur pied avec nos partenaires régionaux et internationaux prendra toute sa signification,* insiste Jean-Pierre Angremy. *Inutile de vouloir numériser seul dans son coin l'ensemble des imprimés de la BNF. Nous devons faire des choix en fonction de ce qui existe ailleurs. »* Le premier ensemble à traiter est celui qui est le plus demandé : tout ce qui a trait à la généalogie ou à l'histoire locale. La BNF devrait également se lancer dans des *corpus* originaux, homogènes et complets, mais transversaux ; par exemple, ce qui est relatif aux voyages.

Deuxième ensemble, ce que Jean-Pierre Angremy appelle les *Unica*, des pièces très convoitées, spectaculaires, fragiles, difficilement *communicables* : les manuscrits de Proust, par exemple. Ensuite, peu à peu, la BNF installera ses collections numérisées sur Internet. *Ainsi se met au point,* discrètement, cette bibliothèque virtuelle rêvée par Jacques Attali. *« Ce n'est plus dans le béton qu'on doit mettre de l'argent, c'est dans le réseau »*, indique Jean-Pierre Angremy. Le mausolée de François Mitterrand sera-t-il demain inutile ? *« Pas du tout,* réplique Philippe Bélaval. *Le personnel de la BNF est indispensable pour encadrer une recherche, compliquée par les univers virtuels. Une bibliothèque comme la nôtre ne risque pas d'être désertée. Internet est, pour Tolbiac, une formidable publicité. »*

E. de R.

CE SOIR À PARIS

Mahagonny
L'Opéra de Paris reprend à Bastille, pour sept représentations, sa production de 1995, *Mahagonny*, de Kurt Weill sur un livret de Brecht. Le chef britannique Jeffrey Tate retrouve le pupitre pour cette réalisation, mise en scène par son compatriote Graham Vick, chorégraphiée par Sean Walsh, avec une distribution vocale en partie renouvelée.
Kathryn Harries (Leokadja Begbick), Robert Wörle (Fatty der Prokurist), Pavlo Hunka (Dreieinigkeitsmoses), Marie McLaughlin (Jenny Hill), Peter Straka (Jim Mahoney), Andreas Jäggi (Jack O'Brien), Wolfgang Koch (Bill), Stephen Richardson (Joe), Gunnar Gudbjörnsson (Tobby Higgins).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 8, 15, 18, 20, 23 et 25 ; 15 heures, le 12. Tél. : 08-36-69-78-68. 55 F à 470 F.

Dépaysages d'Afrique
Le cinéma L'Entrepôt propose un voyage en Afrique, en films, en musiques, en contes et en gastronomie. Ce festival, « Dépaysages d'Afrique », présente en avant-première (le 8) *Tableau ferraille* de Moussa Sene Absa (Sénégal), primé au Fespaco. Egalement au menu : une rencontre avec José Laplaine après la projection de *Macadam Tribu*, des concerts avec Touré-Touré et Seydina Wade, des contes avec Manfeï Obin, un débat au « Café-Philo ».
L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mo Pernety. Tél. : 01-45-40-78-38.

STS
Le passage du bassiste électrique Jannick Top auprès de Christian Vander dans Magma a marqué l'histoire du groupe, le public et bien des musiciens. Très sollicité dans la variété (France Gall, Hallyday...) comme instrumentiste et directeur musical, Top revient à une formule de groupe avec Claude Salmieri (batterie), Eric Seva (saxophone) et Thibault Abrial (guitare). On peut parler d'événement, attendu depuis longtemps.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 8 et 9. Tél. : 01-42-33-37-71. 90 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Amsterdam Global Village
de Johan Van der Keuken (Hollande, 4 h 05).
Breakdown (*)
Film américain de Jonathan Mostow (Etats-Unis, 1 h 35), avec Kurt Russell, J. T. Walsh, Kathleen Quinlan.
De beaux lendemains
d'Atom Egoyan (Canadien, 1 h 50), avec Ian Holm, Peter Donaldson, Bruce Greenwood.
L. A. Confidential
de Curtis Hanson (Etats-Unis, 2 h 20), avec Kim Basinger, Danny DeVito, Kevin Spacey.
Pour l'amour de Roseanna
de Paul Weiland (Etats-Unis, 1 h 38), avec Jean Reno, Mercedes Ruehl, Polly Walker, Mark Frankel.
Secrets du cœur
de Montxo Armendariz (France-Espagne, 1 h 45), avec Carmelo Gomez, Charo Lopez, Silvia Munt, Vicky Pena.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
L'Ecornifleur
d'après Jules Renard, mise en scène de Marion Bierry, avec Raphaëline Goupilleau, Noémie Kapler, Matthieu Rozé, Gérard Maro.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. A 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-27. 110 F à 190 F.
Les Nègres
de Jean Genet, mise en scène de Bernard Sobel, avec Olivier Chauvel, Elvire Ferrand, Jacques Houssay.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Mo Gabriel Péri. A 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. 80 F à 140 F.
Quai Ouest
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène d'Elisabeth Chailloux, avec Antoine Basler, Isabelle Cagnat, Adel Hakim, Adama Niane.
Théâtre, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry-sur-Seine. A 20 h 30. Tél. : 01-46-72-37-43. 70 F et 110 F.
Pelléas et Mélisande
de Debussy. Russell Braun (Pelléas), Dawn Upshaw (Mélisande), José van Dam (Golaud), Victor von Halem (Arkel), Birgitta Svenden (Geneviève), Gaële Le Roi (Yniold), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Robert Wilson (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. A 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. 60 F à 635 F.
Simon Estes
Œuvres de Haendel, Haydn, Wagner et Verdi. Orchestre national de Lille, Jean-Claude Casadesus (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. A 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. 50 F à 350 F.
Chris Potter Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. A 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. 120 F à 150 F.
Catherine Ribeiro
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. A 20 h 30. Tél. : 01-46-07-34-50. 70 F à 140 F.
Caraïbes colombiennes
dans le cadre de la saison culturelle de Colombie en France, concert avec Ismal Rudas, Banda 19 de Marzo, Yuri Buenaventura.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. A 20 heures. Tél. : 01-42-65-46-08. 110 F à 130 F.

MODIFICATION

Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg
Pour des raisons de santé, Youri Temirkanov a dû renoncer à l'ensemble de sa tournée en France à la tête de la Philharmonie de Saint-Pétersbourg. La tournée de l'Orchestre est maintenue et pour les trois concerts prévus au Théâtre des Champs-Elysées, il sera remplacé par Youri Simonov (concerts du lundi 13 et du mercredi 15 octobre) *et par Alexandre Lazarev (concert du* mardi 14 octobre). Les programmes des trois soirées à Paris restent inchangés.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Tél. : 01-49-52-50-50.

RÉSERVATIONS

Semaine du théâtre autrichien
de Ferdinand Raimund, Johann Nestroy et Arthur Schnitzler, mise en scène de Heinz Schwarzinger, avec Feodor Atkine, Laurence Février, Danièle Lebrun, Roger Mirmont...
Cité internationale (théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Du 13 au 19 octobre. Tél. : 01-45-89-38-69. Entrée libre sur réservation.
Yoshitsune Sabonzakura ; Sonezaki Shinju
avec quarante-sept artistes *manipulateurs de marionnettes, chanteurs et instrumentistes.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Du 13 au 23 octobre. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

DERNIERS JOURS

12 octobre :
Livres d'artistes
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. 35 F.
15 octobre :
Jean-Michel Basquiat
Musée Maillol – Fondation Dina-Vierny, 61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. 26 F et 40 F.
26 octobre :
César
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. 38 F.

EN VUE

■ L'Oktoberfest, la Fête de la bière à Munich, a accueilli, cette année, 500 000 visiteurs de moins qu'en 1996. Mais les amateurs échauffés par le soleil qui a brillé sur la Bavière ont bu 100 000 *chopes de plus*.

■ Les clandestins du Zimbabwe qui passent le fleuve Limpopo sont la proie des animaux sauvages. Dernièrement, **Simon Muyomo** a été mangé par un félin solitaire en traversant une réserve d'animaux. Les fauves ont tué dix-sept personnes dans la région cette année. En Tanzanie, récemment, les crocodiles de la rivière Ruvuma ont dévoré un braconnier. Mais le *Guide Guinness des records* a pu récompenser **Uma Hussein**, un paysan de Mkuranga, près de Dar es-Salaam, qui a terrassé avec sa lance un lion mangeur d'homme. Le chef de la publicité de chez Guinness lui a offert une radio et un vélo.

■ Le gouvernement britannique veut *« abaisser l'âge du consentement »* des mineurs pour des relations homosexuelles avec des adultes. L'acte commis avec un partenaire de moins de dix-huit ans est actuellement illégal en vertu d'une loi de 1885, fatale à **Oscar Wilde**, mais ne concernant pas les rapports entre femmes. A l'époque la **reine Victoria** avait répondu au législateur qui lui soumettait un texte à ce sujet : *« Mais qu'allez-vous chercher ? Cela n'existe pas ! »*

■ Le prince **Sultan Ben Abdel Aziz**, frère du roi **Fahd**, ministre saoudien de la défense hospitalisé en Suisse pour un mal du genou, a loué cent Mercedes afin que les trois cents personnes de sa suite se rendent à son chevet. Elles ont dû loger dans les palaces de Genève. *Le roi Fahd, lui-même*, n'a jamais pu habiter son palais des bords du Léman, construit il y a dix ans, entouré de onze villas reliées par des galeries souterraines, trop exigu pour abriter ses courtisans.

■ La faune, après la flore, salue le « sacre » imminent de **Kim Jong-il**. Les partisans du *« plus grand des grands hommes que le ciel ait jamais produit »* ont déjà signalé la floraison hors saison des arbres fruitiers dans les jardins de Corée. Depuis, un plus grand miracle s'est produit : des pêcheurs ont ramené dans leurs filets un animal rarissime, une holothurie blanche de dix centimètres de long.

■ *Les* **Al Silan** et les **Al Haidara**, deux tribus rivales lourdement armées, ont guerroyé, mardi 7 octobre, dans la région désertique de Chabwa au Yémen. Le combat a fait cinq morts et cinq blessés. Les adversaires se disputaient un arbuste qui a poussé à la limite de leurs territoires, une sorte de lotus dont les fruits sont de la taille d'une cerise.

Christian Colombani

La France en jugement

Pour la presse étrangère, le procès Papon est avant tout celui de la France pendant l'Occupation, et aussi celui des présidents français qui avaient délibérément voulu maintenir le silence sur cette époque

« UNE NATION en jugement. » Le quotidien américain *USA Today* annonce la couleur dans un titre de « une » placé au-dessus d'une grande photo de Maurice Papon. A côté, une petite photo du général de Gaulle pendant la guerre introduit cependant un autre élément, une autre part de la même *« nation »*. L'article, promu au rang de *« cover-story »*, expose les faits tels qu'ils apparaissent aujourd'hui, sans développer particulièrement le thème esquissé par le titre.

Sur la difficulté qu'ont eue les Français à s'interroger sur leur passé de l'Occupation, sur le temps qu'il leur a fallu pour cela, le *New York Times*, sous la plume de Craig Whitney, est plus explicite : *« La France ne s'est pas résolue facilement à ce procès qui examine un sujet longtemps tabou : les crimes commis au nom de la France non seulement par des collaborateurs fameux et des dirigeants de Vichy (...), mais par des fonctionnaires anonymes qui étaient restés à leur poste. Beaucoup commirent des actes terribles qui furent ensuite enfouis dans une perte de mémoire collective de la part d'une nation trop pressée d'oublier. Pendant près d'un demi-siècle, les Français, encouragés par le chef de la Résistance française, Charles de Gaulle (...), et d'autres dirigeants de l'après-guerre se complurent dans l'idée que la responsabilité finale des occupants nazis et l'illégitimité du gouvernement de Vichy lavait la France de toute complicité dans les crimes de l'Holocauste. »*

Le correspondant du *New York Times* à Paris souligne qu'il a fallu attendre 1995 pour qu'*« un président français, Jacques Chirac, prenne sur lui de reconnaître que lorsque la police de Vichy, à l'instigation des nazis, organisa la rafle de milliers de juifs au Vélodrome d'hiver les 16 et 17 juillet 1942, ce n'était pas seulement Vichy, mais la France elle-même qui avait commis l'impardonnable. Les dirigeants précédents, de De Gaulle à Mitterrand, avaient insisté sur le fait que Vichy n'était pas la France. »*

Ce thème – l'attitude d'une série de chefs d'Etat français qui avaient préféré le silence et l'oubli – se retrouve, exposé de manière beaucoup plus brutale, dans le *Times* de Londres : *« M. Papon ne sera pas tout seul dans son box. Derrière lui se dressent les présidents français de l'après-guerre : Charles de Gaulle, qui répandit le mythe de la Résistance et déclara en 1944 :* "Vichy fut toujours et demeure nul et non avenu". *Georges Pompidou, qui en 1971 voulait que la France* "jette un voile sur ce temps-là et l'oublie". *Valéry Giscard d'Estaing qui fit de M. Papon son ministre du budget. »*

A nation on trial

FRANÇOIS MITTERRAND DÉSIGNÉ

Mais le quotidien britannique désigne tout particulièrement François Mitterrand, *« lui-même ancien fonctionnaire de Vichy »*, qui admit avoir *« retenu les poursuites contre M. Papon »* et dont *« le fantôme se trouve aujourd'hui contre l'épaule »* de l'accusé.

Sous le titre « Leur Papon, notre Rothmund », le journal suisse *Le Nouveau Quotidien* tire pour sa part une autre leçon du procès qui s'engage : *« Si la Suisse reconnaissait sa participation particulière à la seconde guerre mondiale, si elle sortait de sa position de sainte-nitouche, il lui faudrait considérer le chef de la police d'alors, Heinrich Rothmund, comme son Maurice Papon, voire son Bousquet. »* La Suisse *« ne pourra pas faire rapport sur son histoire réelle si elle n'assume pas que le sale temps de la guerre fut aussi le sien »*.

J. K.

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert
■ Les Français arrivent tard, mais enfin ils arrivent. Le procès Papon est une nouvelle illustration de la formule voltairienne. Notre pays qui aime tant se pencher sur son passé, monarchique ou républicain, a longtemps été frappé d'amnésie à propos du régime de Vichy. Convenons qu'il est en train de se rattraper. Puisse ce procès éveiller les consciences à l'heure où, dans la fermentation de la fange, remuent d'autres immondes révisionnismes et d'affreuses nostalgies. Puisse-t-il montrer que, quand l'essentiel est en jeu, il n'y a pas de compromis entre le Bien et le Mal : on ne peut aider l'un en servant l'autre. Ne pas choisir son camp, au nom de la prudence ou du cynisme, c'est toujours outrager sa conscience et sombrer dans l'infamie.

LIBÉRATION
Serge July
■ Avec Maurice Papon, on a l'impression de remonter le temps, à contre-courant d'une quête archéologique à travers un demi-siècle d'histoire française semée d'embûches, avec ses culs de sac et ses fausses pistes. La vérité, comme la démocratie et la liberté, est un combat. Celle que nous connaissons aujourd'hui n'a pas été donnée d'emblée. Elle a longtemps été occultée et travestie. L'après-guerre française ne s'est pas intéressé à l'antisémitisme gouvernemental français des années 1940 à 1944, à la complicité française dans l'extermination des juifs. Le pays de l'affaire Dreyfus ne pouvait avoir été celui de Drancy, de Pithiviers, du Vel'd'Hiv... Le général lui-même, dans ses *Mémoires de guerre*, n'évoque nulle part les crimes commis en France par des Français contre les juifs. Le crime de Maurice Papon, c'est l'indifférence absolue érigée en mode de pensée et en système de défense. Maurice Papon ne se reproche rien. C'est finalement ce qu'on lui reproche.

RTL
Michèle Cotta
■ Le procès Papon, si difficile qu'il ait été à instruire, est utile. Pas seulement pour les victimes, ou les enfants des victimes, enfin sortis d'une longue guerre juridique. Mais aussi parce qu'il s'agit de crimes exemplaires que leur auteur, que d'autres Français peut-être, persistent, cinquante ans plus tard, à trouver banals. Comme si sous le prétexte qu'on en a reçu l'ordre, envoyer des juifs à l'abattoir n'était pas condamnable. Comme s'il était naturel, normal, admissible, qu'un individu perde la notion du bien et du mal dès lors qu'il est submergé par les grandes vagues de l'Histoire. Pourtant, le plus insoutenable chez Maurice Papon, c'est la certitude d'avoir eu raison. L'ancien secrétaire général de la préfecture de Bordeaux n'a jamais trouvé les mots pour dire qu'il ne savait pas, qu'il s'était trompé, qu'il n'avait pas voulu ça. Jamais une parole de remords, de regret n'a franchi ses lèvres. Sûr de lui, surpris, presque offusqué, qu'on lui demande des comptes. Mais ces comptes sont malheureusement utiles à régler, car ce sont aussi ceux de la France.

www.livesoccer.com

Tout le foot, tous les jours, sur un site bilingue fait par des Français

QUI est en tête du championnat d'Afrique, du Japon, du Portugal ou de France ? Quelle équipe va rencontrer la Juventus de Turin la semaine prochaine ? Live Football/Live Soccer répond à toutes ces questions et à bien d'autres, à condition qu'elles concernent le football (rebaptisé *soccer* par les Américains). Ce quotidien du ballon rond, fait à Paris, n'a pas de version papier ; il n'existe que sur Internet, sous la forme d'un site Web bilingue français-anglais. En plus des résultats des matches de presque tous les pays du monde, *Live Football* fait vivre l'actualité de la planète foot grâce à des articles de fond, des entretiens, une galerie de photos, des dépêches ou des dossiers pour comprendre le championnat brésilien, découvrir le football féminin à travers le monde, connaître les grandes équipes asiatiques et le nom des meilleurs buteurs des ligues africaines. A noter un entretien avec Bernard Lacombe en *Real Video* et un puzzle représentant l'illustrissime Cantona, à construire avec sa souris.



Par ailleurs, le site donne accès à Atlas Foot, une base de données exhaustive sur tous les championnats européens depuis 1870, interrogeable grâce à un moteur de recherche perfectionné.

Live Football a été créé il y a un an par trois amis parisiens : Alain Belaid et les frères Jean-Luc et Alain Kit. Ils ont d'abord mis au point la base de données, puis ont décidé de la placer sur Internet. Mais *« pour donner plus de sens à ce site, il fallait de l'actualité, c'est-à-dire un quotidien en ligne »*, explique Alexandre Devé, son rédacteur en chef. Aujourd'hui, Live Football emploie trois journalistes et s'appuie sur une centaine de correspondants bénévoles répartis dans le monde entier. Financé par Alain Belaid sur ses fonds propres, le site n'a pas encore trouvé son équilibre financier, faute de publicité. Mais cela n'empêche pas ses créateurs d'avoir des projets ambitieux. Dès la fin de l'année, Live Football va faire peau neuve, élargir sa base de données historiques aux résultats extra-européens, multiplier les entretiens en son et en images.

Après s'être rodé en couvrant le dernier Tournoi de France, avec des comptes rendus à chaud après chaque match, le site se prépare fébrilement pour la prochaine Coupe du monde : *« Notre objectif sera de proposer quelque chose de différent des autres médias en jouant sur la réactivité que permet Internet »*, explique Alexandre Devé, qui prépare déjà les dossiers de présentation de toutes les équipes du Mondial 98.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

E-MAIL
■ Selon une estimation du département du commerce américain, 2 700 milliards de courriers électroniques auront été échangés sur Internet entre janvier et décembre.

EN DIRECT DU SÉNAT
■ Le colloque organisé au Sénat le 9 octobre sur le thème « La société de l'information : quel avenir ? » sera diffusé en direct sur Internet, en son et en images, de 9 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 15 à 18 h 15. Il faut pour le voir posséder le logiciel RealPlayer, téléchargeable gratuitement sur le site RealAudio. L'opération est coordonnée par quatre partenaires : Digital, HouseCorp, Transpac et Cyperus. Parmi les intervenants : Catherine Trautmann, ministre de la culture, Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, Michel Bon, président de France Télécom, Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, Jean-Philippe Courtois, PDG de Microsoft France, Thierry Miléo, de Bouygues Télécom, et Dominique Chatelain, de Netscape.
www.senat.fr
www.housecorp.com
www.realaudio.com

Les deux gares de Bordeaux

par Alain Rollat

LA GARE de Bordeaux-Saint-Jean en cache une autre. Il y a la gare de surface. Proprette comme un rail neuf, balayée par les courants d'air. Celle où arrivent les trains et d'où partaient les convois. Maurice Papon, en provenance de son passé, y est arrivé en TGV, accompagné par son avocat et escorté par plusieurs policiers en civil. L'administration lui avait réservé une voiture. Il s'est refusé à toute déclaration. Quand un micro s'est approché de lui, son avocat s'est interposé en disant : *« Pas un mot ! »*

L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait tout dit, vendredi, devant une caméra de LCI, qui a attendu quatre jours pour le rapporter : *« Je ne me sens nullement coupable, nullement responsable des affreux malheurs qui se sont produits... »* Pour sortir de cette gare de surface, M. Papon a emprunté un passage souterrain. Sur le quai numéro un, il n'a pas eu un regard pour la plaque de façade, datée de 1947, qui raconte dans le marbre un peu de son passé avec quelques trous de mémoire sur le rôle de l'administration française et sur les convois pour Drancy : *« Victimes de l'oppression nazie, des milliers de jeunes Français sont partis de cette gare, déportés pour le travail forcé en Allemagne... »*

Il n'y a pas de plaque commémorative sur les murs de l'autre gare. Celle où l'on entre pourtant par le même passage souterrain, mais où ne circule aucun courant d'air. Il semble que ce soit une gare oubliée, enfouie. Un autre trou de mémoire. Elle n'est pourtant pas très loin de la gare de surface, puisqu'elle est juste en dessous. Une caméra de France 2 s'y est promenée en attendant M. Papon. C'est une galerie humide qui s'étend sous le quai numéro un. Le temps s'y est arrêté il y a cinquante ans. Les murs n'y sont plus que croûtes jaunâtres sous la lumière blême d'ampoules empoussiérées. A l'entrée cachée de cette gare parallèle en sous-sol, entre les câbles électriques, sur lesquels veillent les rats et quelques lampistes, on peut lire un ordre, écrit en lettres noires et majuscules, en allemand et en français : *« Weitergehen. Avancez. »* Une grosse flèche indique la direction à suivre. Mais rien n'indique combien de voyageurs souterrains l'ont suivie. A en juger par les impacts de balles dont les murs pourris de ce dédale portent encore les traces, beaucoup d'entre eux n'ont même pas pris le train. Ce tunnel occulté se termine par un escalier de quinze marches. Il aboutissait alors à l'emplacement des wagons de marchandises que les traceurs d'ordres réservaient à la « sous-humanité ». Il débouche aujourd'hui sur d'autres terminus de conscience.

FILMS DE LA SOIRÉE

GUIDE TÉLÉVISION

FILMS DU JOUR

GUIDE TÉLÉVISION



MERCREDI 8 OCTOBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.55 Hôtel des Amériques ■ ■
D'André Téchiné (France, 1981, 95 min). Ciné Cinémas

20.30 Passage pour Marseille ■
De Michael Curtiz (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

21.00 Leaving Las Vegas ■
De Mike Figgis (Etats-Unis, 1995, 110 min). Canal+

21.20 The Crow ■ ■
Δ D'Alex Proyas (Etats-Unis, 1993, 105 min). TSR

21.50 Pas de printemps pour Marnie ■ ■
Δ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1964, v.o., 130 min). Ciné Cinémas

22.20 Répulsion ■ ■
De Roman Polanski (GB, 1965, N., 105 min). Ciné Cinéfil

22.55 Alexandre le Bienheureux ■
D'Yves Robert (France, 1967, 95 min). TMC

23.40 Piège de cristal ■ ■
De John McTiernan (Etats-Unis, 1988, 128 min). Canal+

0.05 I Wake Up Screaming ■
De Bruce Humberstone (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

0.20 Le Monocle noir ■ ■
De Georges Lautner (France, 1961, N., 90 min). RTL 9

1.30 Mon secrétaire travaille la nuit ■
De Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

2.45 Le Fantôme de Milburn ■
Δ De John Irvin (Etats-Unis, 1982, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

16.05 Saga-Cités. Bams et Mouny, Africaines de Paris. France 3
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jeremy Irons ; Christine Angot. Canal+
19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'héritage du Che. L'Histoire aujourd'hui. Histoire
20.00 Faut pas rêver. Ile Maurice : La Coupe de la Duchesse. Invité : Daniel Picouly. TV 5
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. L'honneur perdu de la Suisse ? Arte
20.50 France Europe Express. L'Europe qui embauche. Avec Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. France 3
20.55 ▶ Femmes dans le monde. Femmes du Niger. Vivre dans le désert vert. Téva
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Fela ; Les jeunes et l'idéologie ; Gianfranco Ferre ; Vaulx-en-Velin. Histoire
22.35 Savoir plus santé. TV 5
22.45 La Vie à l'endroit. 3,5 kg de bonheur. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Pierre-André Taguieff ; Florence Montreynaud ; Georgette Elgey ; Pierre Briant. Histoire
23.10 Un siècle d'écrivains. Michel Tournier, Robinson et son double. France 3
0.15 Le Cercle des métiers. Les métiers de la mode. France 2
0.45 Le Canal du savoir. Littérature, la vie revisitée. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.30 Au cœur d'Okavango. [4/26]. Au nom de la liberté. La Cinquième
17.55 Chasseurs d'oeufs. Canal+
18.30 Le Monde des animaux. Lémuriens, les esprits malgaches. La Cinquième
20.00 Animaux en péril. [8/13]. Perroquets menacés par l'industrie papetière. Arte
20.00 Au nom de Mandela : guerre et paix. Histoire
20.35 Les Compagnons du Che. [2/2]. Vers une mort annoncée. Planète
21.00 Buto : Ushio Amagatsu, éléments de doctrine. Muzzik
21.55 La Royal Air Force. [1/8]. Planète
22.10 La Traviata, les secrets d'un opéra. Muzzik
22.45 La Mort, la Haine, le Pardon. Planète
23.10 Profil. Roy Lichtenstein. Arte
23.45 Ils ont marché sur la Lune. Planète
0.15 La Lucarne. Close-Up Long Shot. Arte

DANSE

0.10 La Belle au bois dormant. Téva

MUSIQUE

18.00 Jazz 625 : Joe Turner, Jazz From Kansas City. Muzzik
20.00 La Sérénade nº 13 de Mozart. Concert. Muzzik
21.50 Haendel à Arlon. Concert. France Supervision
21.55 Oasis. Concert. Paris Première
23.05 Edinburgh Jazz Festival : Scott Hamilton. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.45 Bienvenue à Bellefontaine. De Gérard Louvin. M 6
20.50 Baldi et la voleuse d'amour. De Claude D'Anna. France 2
21.40 Brahms, les femmes et la musique. De Tony Palmer. Arte
21.55 Le Tueur de l'ombre. De Peter Edwards. Festival

SÉRIES

18.15 Friends. Celui qui faillit rater l'accouchement. France 2
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Chasse à l'homme. Canal Jimmy
20.30 Les Cinq Dernières Minutes. La ballade de Ménardeau. Festival
20.45 Les Anges de la ville. Trafic au Central 7. Série Club
21.35 Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI. L'homme au plutonium. Série Club
22.00 Le Pain noir. La patrie du coeur. Histoire
22.20 Une fille à scandales. Sauver les apparences (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Columbo. Le livre témoin. TF 1
22.45 Spin City. Une étoile est née (v.o.). Canal Jimmy
23.05 Nash Bridges. Témoin en danger. TSR
23.40 Bottom. He's Up (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. *Andy n'est pas dans son assiette* (v.o.). Canal Jimmy
0.40 New York District. L'indifférence tue. France 3

NOTRE CHOIX

● 22.45 France 2
La Vie à l'endroit

Mireille Dumas a choisi de s'arrêter, cette semaine, à la maternité des Lilas, à Paris, réputée pour offrir aux couples qui le désirent les conditions d'accouchement *« les plus naturelles possibles »*. Cette spécificité n'est pas du tout au coeur du reportage, qui s'intéresse davantage aux bouleversements psychologiques que produit l'arrivée d'un enfant. Mireille Dumas interroge et écoute, avec l'attention généreuse qu'on lui connaît, des hommes et des femmes à un tournant de leur vie. Curiosité de ce document pourtant titré *3,5 kg de bonheur*, on ne voit quasiment pas de nouveau-né. Enfin, le parti pris de montrer au téléspectateur le dispositif du tournage irrite encore plus que lors des deux précédents numéros. – *S. Ke.*

● 23.10 Arte
Profil : Roy Lichtenstein

Arte rend hommage au peintre américain disparu le 29 septembre, en rediffusant ce documentaire réalisé par André S. Labarthe en 1988. Entrelacs virtuose de deux rencontres – en septembre 1972, dans l'atelier-cabanon de Southampton, et, seize ans plus tard, dans celui de Manhattan – entre le magicien caustique du pop art, au visage d'une singulière jeunesse, et Annette Michelsen, directrice de la revue *Art Forum*. Cadences du marteau pour tempo sonore de la première époque ; Mozart, les news et le téléphone pour la seconde. Le tout secoué par les mythologies d'un New York saisi en flashes. Entre autres propos, l'obsession des surfaces et de ses fragmentations, les silences assourdissants d'une modernité vacante, captive du jeux de reflets des miroirs. – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.45 La Grande Débrouille.
22.25 Columbo. Le livre témoin, de Steven Spielberg.
0.15 Formule foot.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.00 Histoires naturelles.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 et 1.40 C'est toujours l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 Baldi et la voleuse d'amour. Téléfilm de Claude D'Anna.
22.45 La Vie à l'endroit. 3,5 kg de bonheur.
23.55 Au bout du compte.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Le Cercle des métiers.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 France Europe Express. L'Europe qui embauche. Avec Martine Aubry.
22.45 Soir 3.
23.10 Un siècle d'écrivains. Michel Tournier.
0.00 Cinéma étoiles.
0.25 Vivre avec...
0.40 New York District.
1.25 Tous sur orbite.
1.30 Musique Graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Alain Chabat ; Yuri Buenaventura ; Jeremy Irons ; Christine Angot.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Leaving Las Vegas ■ Film de Mike Figgis.
22.50 Flash infos.
22.55 Jour de foot.
23.40 Piège de cristal ■ ■ Film de John McTiernan.

ARTE

19.00 The Monkees. [21/58].
19.30 7 1/2. Le procès Papon.
20.00 Animaux en péril.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. L'honneur perdu de la Suisse ?
21.40 Musica. Brahms, les femmes et la musique, téléfilm de Tony Palmer.
23.10 Profil. Roy Lichtenstein.
0.15 La Lucarne. Close-Up Long Shot.
1.00 Au peuple allemand : Christo & Jeanne-Claude.

M 6

19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.45 Bienvenue à Bellefontaine. Téléfilm de Gérard Louvin.
22.25 Trahie. Téléfilm O de Dick Lowry.
0.05 Secrets de femme.
0.35 Sexy Zap.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.32 Perspectives scientifiques.
20.00 Le Rythme et la Raison de... Jacques Lacarrière [3/5].
20.30 Paroles sans frontières. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Estivales de Gerberoy. Œuvres de Chopin, Brahms, Dvórak.
21.30 Traditionnel. Chants yiddish.
22.30 Musique pluriel. *Œuvres de Zanesi, Stockhausen.*
23.07 Les Greniers de la mémoire. Darius Milhaud.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Marc Minkowski, chef d'orchestre. *La Resurrezione*, de Haendel.
22.30 *Les Soirées... (suite).* Œuvres de Fasch, Collin de Blamont, Charpentier, Rebel, Boieldieu, Rossini.

JEUDI 9 OCTOBRE

FILMS DU JOUR

13.05 Mon secrétaire travaille la nuit ■
De Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

13.15 Anna ■
De Nikita Mikhalkov (Russie, 1994, 95 min). Ciné Cinémas

14.50 Prêtre ■
D'Antonia Bird (Grande-Bretagne, 1995, 110 min). Ciné Cinémas

15.00 Le Colonel Chabert ■
De René Le Hénaff (France, 1943, N., 120 min). Histoire

16.40 Brubaker ■
De Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1980, 130 min). Ciné Cinémas

17.25 I Wake Up Screaming ■
De Bruce Humberstone (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

18.45 Répulsion ■ ■
De Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1965, N., 105 min). Ciné Cinéfil

20.00 Traitement de choc ■ ■
D'Alain Jessua (F., 1972, 90 min). TV 5

20.30 Les Subversifs ■ ■
De Paolo et Vittorio Taviani (Italie, 1967, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

20.30 Marie Stuart, reine d'Ecosse ■ ■
De Charles Jarrott (Grande-Bretagne, 1971, 125 min). Ciné Cinémas

20.30 Une saison blanche et sèche ■
D'E. Palcy (EU, 1989, 120 min). RTL 9

20.35 Le Mouton noir ■
De Jean-Pierre Moscardo (France, 1979, 95 min). Canal Jimmy

20.50 Premiers pas dans la mafia ■
D'Andrew Bergman (Etats-Unis, 1990, 105 min). France 3

21.00 Mata-Hari ■ ■
De George Fitzmaurice (Etats-Unis, 1931, N., 120 min). Histoire

21.00 La Comtesse aux pieds nus ■ ■ ■
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1954, v.o., 130 min). Paris Première

21.30 Vivre libre ■
De James Hill (Etats-Unis, 1966, 110 min). Disney Channel

22.10 Poussières de vie ■
De Rachid Bouchareb (France - Algérie, 1994, 90 min). RTBF 1

22.15 Passage pour Marseille ■
De Michael Curtiz (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

22.15 Arizona Dream ■
O D'Emir Kusturica (France - EU, 1992, v.o., 135 min). Canal Jimmy

22.35 Coup de torchon ■ ■ ■
De Bertrand Tavernier (France, 1981, 130 min). Ciné Cinémas

23.10 Le Souper ■
D'Edouard Molinaro (France, 1992, 90 min). Canal+

0.10 Une auberge à Tokyo ■ ■
De Yasujiro Ozu (Japon, 1935, N., muet, 65 min). Arte

0.10 Deburau ■ ■
De Sacha Guitry (France, 1950, N., 95 min). RTL 9

0.40 Les Yeux sans visage ■ ■ ■
De Georges Franju (France - Italie, 1959, N., 84 min). Canal+

0.45 Complot de famille ■
D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1976, 120 min). Ciné Cinémas

1.15 Gumshoe ■ ■
De Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1971, v.o., 95 min). Arte

1.20 Les Condamnés ■
De Georges Lacombe (France, 1947, N., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.25 et 22.30 Débat. A quoi servent les hommes politiques ? Avec Shimon Peres ; Robert Badinter ; Otto Schily. Arte

MAGAZINES

13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.40 Parole d'Expert. Invitée : Isabelle Autissier. France 3
14.35 Arrêt sur images. La Cinquième
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
17.00 Zapping Zone. Disney Channel
18.00 Stars en stock. Grace Kelly. Paris Première
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Pierre-André Taguieff ; Florence Montreynaud ; Georgette Elgey ; Pierre Briant. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Tonie Marshall ; Muhammad Yunus ; Richard Anconina. Canal+
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
20.05 Temps présent. La guerre du vin. TSR
20.50 Envoyé spécial. Mal de dos, mal de l'époque ; Descente aux enfers ; la Bourse ou la vie ; Post-scriptum : le Père Ceyrac. France 2
21.30 Télécinéma. TV 5
22.20 Boléro. Invité : Stéphane Freiss. TMC
22.25 Faxculture. Marcel Marceau : L'art de tout dire en silence. TSR
22.35 D'un monde à l'autre. Les femmes stérilisées. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. La bataille de l'avortement. Histoire
23.10 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? France 3
0.05 Saga-Cités. France 3
0.15 Le Cercle du cinéma. France 2

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Termites, architectes de l'argile. Planète
17.55 Femmes, une histoire inédite. [1/6]. Le tango de sexes. Planète
18.00 Au nom de Mandela : guerre et paix. Histoire
18.30 Le monde des animaux. Les quatre saisons d'une rivière. La Cinquième
20.00 Les Stars espagnoles de l'opéra. Placido Domingo. Muzzik
20.35 Philippe Druillet. Planète
20.45 Gouverner, c'est choisir ? Arte
21.00 Baby Business. Planète
21.50 Les Compagnons du Che. [2/2]. Vers une mort annoncée. Planète
21.55 Le Prince de Bavière. Arte
22.00 Le Fado : Ombre et lumière. France Supervision
22.10 Claude Brasseur, un enfant du dimanche. Canal+
22.55 L'Affaire Boeing. L'histoire d'une négociation secrète. Arte
23.10 La Royal Air Force. [1/8]. Planète
23.10 Les Grandes Voix noires américaines. [1/2]. Muzzik
0.00 Le Musée d'Orsay. [4/6]. L'art nouveau. Histoire

SPORTS EN DIRECT

13.30 Cyclisme. Championnats du monde sur route. Eurosport
16.30 Tennis. Tournoi messieurs de Vienne (Autriche). Eurosport

DANSE

17.15 La Fiancée aux yeux de bois. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

17.15 Festival interceltique 1994 : The Chieftains. France Supervision
18.00 Jaco Pastorius au Festival de Montréal 1982. Muzzik
19.00 Cathy Berberian : Melodie di seconda mano, nº 2. Concert enregistré en 1975. Muzzik
19.40 Celibidache dirige Mendelssohn. Muzzik
21.00 Récital Carreras - Domingo - Pavarotti – Mehta. Muzzik
22.55 Vondelpark Concert 1997. France Supervision
23.40 Solti dirige Bruckner : Symphonie nº 3. Paris Première
0.05 La Dame de pique. Mise en scène de Youri Temirkanov. Enregistré en 1992. Muzzik
0.40 Haendel à Arlon. Concert. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 Les Bois transparents. De Pierre Sullice. Festival
20.45 Interceptor. O De Michael Cohn. M 6
22.00 Maria, fille de Flandre. De Philippe Triboit. Festival
22.35 Tel père, tel flic. O De Ted Kotcheff. TF 1

SÉRIES

18.00 Highlander. Flamenco. M 6
18.00 Nos meilleures années. Entre hommes et femmes. Sans espoir. Téva
18.15 Friends. Celui qui a une nouvelle fiancée. France 2
20.35 Les Envahisseurs. Mission-vie. Disney Channel
20.35 Julie Lescaut. Le Secret des origines. RTBF 1
20.45 Une femme d'honneur. *La grotte.* TF 1
21.35 Code Quantum. Le petit coeur perdu. Par amour pour toi. La dernière porte. Série Club
21.35 Urgences. Fais un voeu. TSR
23.05 Les Anges du bonheur. Le héros. Téva
23.20 Au coeur du temps. La nuit des longs couteaux. Disney Channel

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.40 Arte
Thema : A quoi servent les hommes politiques ?

L'art de décider

LES HOMMES politiques ne sont-ils plus que les spectateurs d'un monde où les marchés financiers dictent leur loi ? Arte ouvre le « Thema » consacré à ce débat par un documentaire drôle et bien enlevé de Daniel Leconte et Malik Aït-Aoudia, *Gouverner c'est choisir ?* Loin d'une autojustification, les invités – Pierre Mauroy, Michel Rocard, Edouard Balladur, Michel Sapin – devaient livrer le dessous des cartes sur une réussite et un échec. Seul à jouer le jeu, M. Balladur a fait retirer son interview devant le manque de réciprocité de ses complices d'un soir (*Le Monde* daté 5-6 octobre).

A défaut d'être équilibré – seuls des socialistes témoignent –, le résultat est savoureux. Chaque séquence mêle images en noir et blanc de l'événement et souvenirs de l'acteur principal. Avec un réel talent, Pierre Mauroy raconte comment, en mars 1983, il a *« tout de suite »* dit non à François Mitterrand sur une sortie du Système monétaire européen. Tel un *« commandant de bord »* qui *« décolle dans la tempête »*, Pierre Mauroy terrasse *« les visiteurs du soir »*... En mai 1988, après la réélection de Mitterrand, Michel Rocard fait venir à Paris les principaux protagonistes pour ramener la paix en Nouvelle-Calédonie. Au début des discussions, le premier ministre est saisi par *« une crise de colique néphrétique épouvantable »*. A l'Elysée, François Mitterrand le fait allonger sur le lit présidentiel. *« Il a été comme il sait être : charmant »*, concède un Michel Rocard d'autant plus magnanime que sa mission a été couronnée de succès.

Alors ministre de l'économie, Michel Sapin fait face, en septembre 1992, lors du référendum sur Maastricht, à une forte spéculation contre le franc. *« Vous avez un soutien de poids à l'Elysée »*, lui confie François Mitterrand. Le ministre rocardien cherche deux ou trois noms de conseillers élyséens. *« C'est moi »*, lâche le chef de l'Etat. *« Ça suffisait »*, commente Michel Sapin en guise de happy end, même si celui-ci tombe trop bien pour sonner tout à fait vrai.

Michel Noblecourt

★ **La Cinquième diffuse en direct, de 12 heures à 13 heures, les débats du colloque organisé à la Sorbonne dans le cadre de ce « Thema ».**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Côte Ouest.
16.35 TF 1 jeunesse.
17.05 21, Jump Street.
17.55 Pour être libre.
18.25 Mokshû Patamû.
19.00 Tous en jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Une femme d'honneur. La grotte, de Marion Sarraut.
22.35 Made in America. O Tel père, tel flic.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 et 1.55 TF1 nuit, Météo.
1.00 Très chasse.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.45 Dans la chaleur de la nuit.
15.35 Tiercé. En direct.
15.50 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.00 Un livre, des livres.
17.05 Sauvés par le gong.
17.35 Qui est qui ?
18.15 Friends.
18.45 C'est l'heure.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.40 C'est toujours l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.50 Envoyé spécial. Mal de dos, mal de l'époque. Descente aux enfers. La Bourse ou la vie. Post scriptum : le père Ceyrac.
23.00 Expression directe.
23.10 Nikita. O Une amie d'enfance.
23.50 Au bout du compte.
23.55 Journal, Météo.
0.15 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Aléas.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Evasion.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Premiers pas dans la mafia ■ Film d'Andrew Bergman.
22.45 Soir 3.
23.10 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.05 Saga-Cités.
0.30 Espace francophone.
0.55 Judo.

CANAL +

13.35 Les Superstars du catch.
16.05 Opération Dumbo Drop. Film de Simon Wincer.
17.50 Le Journal du cinéma.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Sida et communication. Invités : Muhammad Yunus, Richard Anconina.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Anna Oz. Film d'Eric Rochant.

22.09 Nuit Brasseur père et fils.
22.10 Claude Brasseur, un enfant du dimanche.
23.00 Flash infos.
23.10 Le Souper ■ Film d'Edouard Molinaro.
0.40 Les Yeux sans visage ■ ■ ■ Film de Georges Franju.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Les Yeux de la découverte.
14.35 Arrêt sur images.
15.30 Voyage au cœur de Bornéo.
16.30 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.55 Celluloïd.
17.20 Allô la terre.
17.30 Histoire personnelle de la littérature.
17.45 Le Journal du temps.
17.55 Métropole.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees [22/58].
19.30 7 1/2. Les 35 heures en question.
20.00 Voix ensevelies.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. A quoi servent les hommes politiques ?
20.45 Gouverner, c'est choisir ?
21.25 et 22.30 Débat. En direct.
21.55 Le Prince de Bavière.
22.55 L'Affaire Boeing.
0.10 Une auberge à Tokyo ■ ■ Film (muet) de Yasujiro Ozu.
1.15 Gumshoe ■ ■ Film de Stephen Frears (v.o.).

M 6

13.30 Les Mama's en délire. Téléfilm de Richard Michaels.
15.15 Wolff, police criminelle.
16.10 et 1.20 Boulevard des clips.
17.30 Mister Biz.
18.00 Highlander.
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.00 Les Piégeurs.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.45 Interceptor. Téléfilm O de Michael Cohn.
22.30 Peur sans issue. Téléfilm Δ de Leon Ichaso.
0.20 La Maison *de tous les cauchemars.*

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.32 Perspectives scientifiques.
20.00 Le Rythme et la Raison...
20.30 Lieux de mémoire. Roncevaux.
21.32 Fiction. Avignon 97. Texte nu. *Cher menteur*, de Jean Cocteau.
22.40 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Braudeau.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert. En direct, par l'Orchestre symphonique de la radio nationale danoise. Œuvres de Gade, Beethoven, Mendelssohn.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Lindbert, Gervasoni.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Pierre Boulez, chef d'orchestre. Œuvres de Debussy, Bartok, Messiaen, Ravel, Roussel.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haydn, Schubert, Bruch.

هكذا من الأصل

Le Monde
JEUDI 9 OCTOBRE 1997

D'Etat ou de presse

par Pierre Georges

L'ENCORNET, Trottinette, mais aussi l'Endive mise en cause à l'avant-dernière page du brûlot et curieusement passée à l'as. Tout cela pourrait être très drôle. *Comme un roman de mitan* avec sobriquets à la Francis Carco sur *MM. les Hommes des fortifications*. Une affaire de tatoués, en somme, réglée à coups de calibre.

Mais ce n'est pas drôle. Pas drôle du tout. André Rougeot et Jean-Michel Verne, les deux journalistes auteurs de l'*Affaire Yann Piat, des assassins au cœur du pouvoir*, ont mis la barre si haut, ou si bas, qu'ils ne laissent plus guère au lecteur le choix qu'entre deux conclusions : une affaire d'Etat ou une affaire de presse.

Et dans un cas comme dans l'autre – on ne se prononce pas dans l'impossibilité où l'on se trouve de trancher –, une affaire dramatique. Mettons l'Endive à part, faute de décodeur. Restent l'Encornet et Trottinette, sobriquets transparents et d'ailleurs dépassés depuis que François Bayrou les a publiquement identifiés comme étant François Léotard et Jean-Claude Gaudin. Encornet et Trottinette, deux des principaux hommes politiques français, sont carrément accusés par les deux journalistes d'être des mafieux et les commanditaires de l'assassinat de Yann Piat. On dira que c'est moins eux qui le disent que leurs sources, leur source principale, ce fameux *« général »* de l'ombre, qui l'affirment. Il reste, ne tournons pas autour des mots, que les deux auteurs reprennent la thèse à leur compte.

L'accusation est terrifiante si elle est fondée. Elle ne le sera pas moins si elle est infondée. L'Encornet et Trottinette ont donc répliqué, mercredi soir. Par des mots féroces sur les deux auteurs *« d'un torchon »* qualifiés de *« petites crapules »*, *« d'imposteurs »*, de *« truqueurs »*, de *« paparazzi »*. Par une dénonciation commune de *« l'infamie »*, de la *« calomnie »*, de la *« boue »*. Et par leur décision conjointe d'en appeler en référé à la justice pour que celle-ci somme les deux accusateurs d'apporter la preuve de ce qu'ils ont écrit. Ce qui effectivement est bien le moins.

Voici donc posés, sur la place publique, les termes d'un combat à mort entre deux journalistes et deux politiques. Là encore, ne tournons pas autour des mots. Si les deux journalistes disent vrai, ce que rien matériellement n'atteste encore, c'est tout le monde politique qui subira un séisme sans précédent dans l'histoire contemporaine française. S'ils ont fait, ces deux journalistes, une construction romanesque, manipulés par quelque barbouze ou quelque officine de désinformation coutumière, c'est tout l'univers médiatique qui s'en trouvera, indirectement, mis en accusation.

On ne sait si André Rougeot et Jean-Michel Verne ont écrit un livre de vérité. La simple lecture donne un extraordinaire sentiment de malaise, d'effroi presque, bien loin du *« charme romanesque »* qu'a cru devoir lui prêter *Le Canard Enchaîné*. Et c'est pourquoi ce livre – dès lors qu'il existe, accable des hommes, avance des thèses, suggère des pistes, implique des services parallèles, accuse des juges, non seulement sur l'affaire Piat mais sur celle du suicide des frères Saincené – mérite d'être tamisé à la seule critique qui puisse encore en dire la validité ou l'obscénité : celle d'une très urgente enquête d'Etat.

La commission des finances de l'Assemblée nationale revient sur le maintien des abattements fiscaux

Son président, Henri Emmanuelli (PS), a choisi de s'abstenir

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale, présidée par Henri Emmanuelli (PS, Landes), est entrée, mardi 7 octobre, dans le vif du sujet. Elle a commencé ses travaux sur la partie recettes du projet de loi de finances 1998, dont la discussion, en séance publique, doit débuter le 14 octobre. Cinquante amendements ont été examinés sur les deux cent vingt déposés. Cette première session de travail a déjà donné lieu à des rebondissements.

A l'initiative de Charles de Courson (UDF, Marne) et de Philippe Auberger (RPR, Yonne), les commissaires aux finances sont en effet revenus sur le maintien des abattements fiscaux dont bénéficient entre 70 et 80 professions. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a souhaité maintenir, en 1998, ces abattements dont la suppression avait été programmée par le gouvernement Juppé parallèlement à la poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu. Une majorité s'est dégagée en faveur de cet amendement, contre l'avis du rapporteur général du budget Didier Migaud (PS, Isère), RPR et UDF ayant reçu l'appoint de quelques voix socialistes. M. Emmanuelli (PS, Landes), président de la commission, a fait part de ses réserves contre le maintien des abattements et a décidé de s'abstenir.

Les membres de la commission des finances ont également voté un amendement déposé par M. Migaud relevant à 5 000 francs l'avantage fiscal maximal procuré par la demi-part supplémentaire accordée aux célibataires, divorcés ou veufs ayant un enfant majeur âgé de plus de 26 ans. La disposition initiale du gouvernement, qui plafonne cet avantage à 3 000 francs, a fait l'objet de très vives critiques de la part de l'opposition qui s'est émue du sort fait aux veuves de guerre.

« VOUS TAXEZ LES ENFANTS MORTS »

« Vous taxez les enfants morts », a lancé Jean-Jacques Jegou (UDF, Val-de-Marne) aux députés socialistes. Selon M. Migaud, le relèvement du plafond à 5 000 francs permettrait de réduire de moitié le nombre des personnes concernées. La mesure ne toucherait plus que 436 000 personnes au lieu de 991 000 et les nouveaux redevables à l'impôt sur le revenu ne seraient plus que 1 000 au lieu de 28 000.

La famille et la fiscalité de l'épargne, deux thèmes sur lesquels l'opposition entend concentrer ses critiques, ont donné lieu à des premières passes d'armes. M. de Courson a retiré provisoirement un amendement limitant l'avantage de la demi-part aux contribuables vivant seuls ayant élevé effectivement un ou plusieurs enfants. M. de Courson a expliqué que cette demi-part pouvait aujourd'hui être accordée aux concubins, qui sont des célibataires du point de vue fiscal. De son côté, M. Migaud a également retiré un amendement permettant aux concubins de faire une déclaration commune de leurs revenus.

Les députés socialistes ont présenté trois dispositions *« rééquilibrant la fiscalité qui pèse sur les revenus du travail et les produits du capital »*. L'examen de ces trois amendements, qui devraient faire couler beaucoup d'encre en raison de leur caractère rétroactif, a été différé. Il s'agit d'abord de réduire de moitié l'abattement fiscal sur les revenus de placements financiers.

Il s'agit, ensuite, de taxer les plus-values réalisées sur les cessions de valeurs mobilières (autres que parts et actions d'OPCVM) à partir de 50 000 francs de cessions annuelles, au lieu de 100 000 francs. Enfin, ils proposent de durcir le régime des stock-options dont les plus-values lors de leur cession seraient soumises à l'impôt sur le revenu, et ne pourraient plus être imposées au taux libératoire.

Aucun des amendements communistes qui ont été examinés mardi n'a été adopté. Concernant l'impôt sur la fortune, M. Migaud souhaite faire adopter une disposition de gel du barème. Sur la taxe d'habitation, il propose de relever le plafond de cotisation d'impôt qui donne lieu à dégrèvement.

Caroline Monnot

Pollution : des précisions sur la pastille verte fin octobre

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devait faire une communication sur la qualité de l'air au conseil des ministres du mercredi 8 octobre. Outre un bilan de la journée de circulation alternée du mercredi 1er octobre, la ministre devait annoncer diverses orientations à court et à moyen terme.

On peut citer la définition, d'ici la fin octobre, des véhicules qui auront droit à la pastille verte et une volonté de favoriser le rail en milieu urbain. Une augmentation de 50 % du budget accordé au transport ferroviaire en 1998 devrait permettre de relier des villes entre elles.

DÉPÊCHES

■ **TGV RHIN-RHÔNE : le ministre de l'intérieur**, Jean-Pierre Chevènement, préconise, dans un entretien à *La Vie du rail* du 8 octobre, que le TGV Rhin-Rhône se fasse avant le TGV-Est car c'est *« de loin le projet le plus utile »* pour l'Alsace. Lundi 6 octobre, l'association TGV-Est européen, présidée par la ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, avait pressé le gouvernement de lancer les travaux de construction de la ligne nouvelle Paris-Strasbourg dès 1999.

■ **CORÉE DU NORD : Kim Jong-il**, âgé de 55 ans, a été élu, mercredi 8 octobre, secrétaire général du Parti des travailleurs (Parti communiste), devenant ainsi officiellement le numéro un de la Corée du Nord, a annoncé l'agence nord-coréenne de presse KCNA. Kim Jong-il prend ainsi la succession de son père, le président Kim Il-Sung, mort en juillet 1994, marquant la naissance de la première dynastie communiste du monde.– (*AFP.*)

■ **SUPERPHÉNIX : le groupe des sénateurs Républicains et Indépendants** a rendu public, mercredi 8 octobre, un rapport dans lequel il dénonce les conséquences de l'abandon du réacteur à neutrons rapides situé à Creys-Malville (Isère). *« En particulier, cette décision empêche la France de mener à bien les recherches sur la gestion des déchets radioactifs, prévues par la loi du 30 décembre 1991 »*, déplore Henri Revol, sénateur de la Côte-d'Or et rapporteur du groupe de travail.

■ **JUSTICE : Lionel Rotcage** a été condamné lundi par le tribunal de Boston à verser 2 956 dollars (environ 18 000 francs) à la compagnie American Airlines et à régler une amende de 3 000 dollars pour avoir fumé, refusé d'arrêter et pris à partie un membre de l'équipage sur un vol Paris-Miami en 1996.

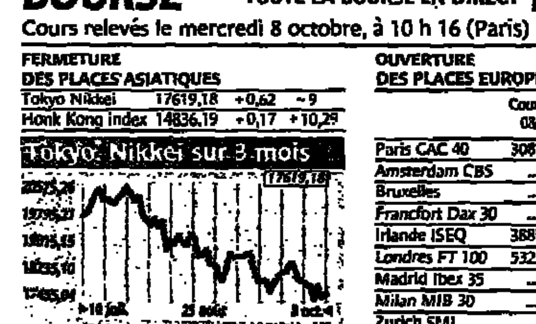
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 8 octobre, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17619,18	+0,62	– 9
Honk Kong index	14836,19	+0,17	+10,29



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/10	Var. en % 07/10	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3082,99	+0,61	+33,13
Amsterdam CBS	—	—	—
Bruxelles	—	—	—
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3885,77	—	+42,56
Londres FT 100	5325,40	+0,37	+29,30
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	—	—	—
Zurich SMI	—	—	—

Tirage du *Monde* daté mercredi 8 octobre : 516 588 exemplaires 1

هكذا من الأصل

ıces de l'Assemblée...
n des abattements...

Le Monde

S U P P L E M E N T

CHE GUEVARA

9 octobre 1967 - 9 octobre 1997

هكذا من الأصل

Naissance d'un mythe

La rencontre entre un homme et son époque

● **14 juin 1928 :** naissance à Rosario (Argentine) d'Ernesto Guevara de la Serna, issu d'une famille aisée. Deux ans plus tard, il aura sa première crise d'asthme, maladie qui le handicapera toute sa vie.
● **Mars 1947 :** Ernesto s'inscrit en faculté de médecine.
● **1950-1952 :** il entreprend à moto la traversée du continent latino-américain. La misère des populations visitées dans plusieurs pays le marque profondément.
● **Juin 1953 :** docteur en médecine, il est de nouveau sur les routes. Au Guatemala, il rencontre celle qui deviendra sa première épouse, Hilda Gadea, économiste péruvienne réfugiée.
● **17 juin 1954 :** après un coup d'Etat militaire au Guatemala, Guevara se réfugie au Mexique.
● **Juillet 1955 :** rencontre avec Fidel Castro à Mexico ; quelques mois plus tard, les deux hommes entreprennent l'organisation d'un débarquement clandestin à Cuba.
● **15 juillet 1956 :** naissance à Mexico de Hilda Beatriz, la première fille de Guevara.
● **2 décembre 1956 :** Castro, Guevara et 80 cubains débarquent à Cuba, pour susciter une insurrection générale. Echec sanglant.
● **1957-1958 :** la guérilla se développe dans la sierra Maestra.
● **3 janvier 1959 :** les troupes rebelles investissent La Havane.

Le parcours d'un combattant

1 14 juin 1928 Naissance à Rosario
2 1955 Rencontre avec Castro — MEXIQUE
3 1956-1959 Maquis et prise du pouvoir
1965 4 Organisation de la guérilla — CONGO
5 1966 Arrivée en Bolivie pour créer un foyer de guérilla
6 9 oct. 1967 Exécuté par l'armée à La Higuera
BOLIVIE — ARGENTINE — BRÉSIL — PÉROU — PACIFIQUE — CHILI — LA PAZ — Santa Cruz — Vallegrande — La Higuera — 300 km

ILS dégagèrent son visage, déjà apaisé et serein, et mirent sa poitrine à nu, creusée par quarante années d'asthme et une année de malnutrition dans les régions désertiques du Sud-Est bolivien. Puis ils l'étendirent sur le marbre de l'hôpital de Nuestra Señora de Malta, la tête surélevée pour que tous puissent contempler la prise. Ils demandèrent à l'infirmière qu'elle le lave, le peigne, et rafraîchisse sa barbe clairsemée.

Quand commença le défilé des journalistes et des voisins attirés par la curiosité, la métamorphose était complète : l'homme abattu, déguenillé à la veille de sa mort, était métamorphosé en Christ de Vallegrande. Quand elle eut accompli la capture de son plus important trophée de guerre, l'armée bolivienne commit son unique erreur de campagne. Elle transforma le révolutionnaire résigné et traqué, le pauvre hère du ravin de Yuro, le visage assombri par la fureur et la défaite, vaincu dans tous les sens du terme, en image christique témoignant de la vie après la mort. Ses bourreaux donnèrent un visage, un corps et une âme au mythe qui courait de par le monde.

Celui qui regarde avec attention les photos du cadavre du Che et celles du Che prisonnier aimerait comprendre comment le Guevara de la petite école de La Higuera a été transfiguré en l'icône béatifiée de Vallegrande, fixé pour l'éternité par l'objectif inspiré de Freddy Alborta. Le général Gary Prado Salmon, le plus lucide et le plus professionnel des chasseurs du Che, nous en donne l'explication : il fallait affirmer son identité et sa défaite. Pas question d'exhiber, comme c'était l'usage avec les guérilleros, un visage aux traits déformés par une expression vindicative et tourmentée. Il fallait qu'il ne subsiste aucun doute sur son identité.

Ce que n'avaient pas prévu ses persécuteurs, c'est que la même logique s'imposerait aussi bien à ceux qui appelaient son arrestation de leurs voeux qu'à ceux qui porteraient son deuil pendant des années. L'impact emblématique d'Ernesto Che Guevara est inséparable de la mise en scène de sa mort. Il trouve sa confirmation non pas dans les discours et les messages du Che, les oraisons funèbres de Fidel Castro ou l'exaltation posthume du martyr, mais dans le regard que Guevara, mort, porte sur ses bourreaux et sur le monde. Aux uns, il accorde son pardon parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font ; aux autres, il affirme qu'on ne souffre pas quand on meurt pour ses idées. L'autre Guevara, dont la colère et la dépression juraient avec ce que l'on savait de lui, se serait difficilement converti en emblème de l'héroïsme et de l'abnégation.

UNE CORRÉLATION MYSTIQUE

Il a fallu attendre vingt ans pour que les trois photos de Guevara prisonnier soient mises en circulation. Ni Felix Rodriguez, l'opérateur de la CIA qui prit l'une d'elles, ni le général Arnaldo Saucedo Parada, à qui on doit les deux autres, ne les avaient divulguées. Là aussi, pour des raisons cyniques. Quelques jours après l'embuscade du Yuro, on avait compris que le Che n'était pas mort au combat. Il fallait donc dissimuler les photos du Che prisonnier pour couvrir son exécution de sang-froid. Le Che mort les arrangeait. Il ne pouvait accuser personne. Mais il générait un mythe.

Les raisons qui font qu'Ernesto Guevara a conquis un droit de cité dans l'imaginaire social de toute une génération sont multiples, mais il s'agit surtout d'une rencontre mystique entre un homme et son époque. Sa pertinence ne découle pas de son œuvre, ni même de son idéologie. Ses thèses politiques, militaires et économiques ne sont plus vraiment d'actualité. Il s'agit plutôt de l'adéquation quasi parfaite entre un individu et une période de l'histoire. Guevara s'est éteint à la veille de 1968, une année cruciale pour la deuxième moitié du vingtième siècle. Pour la dernière fois, tout paraissait possible et pour la première fois, la jeunesse occidentale s'abandonna à une brève révolte qui s'avéra décisive pour l'histoire de ce siècle. Personne mieux que le Che n'incarnerait cette inquiétude.

Bien sûr, un inextricable enchevêtrement de contradictions conceptuelles allait s'interposer entre la véritable personnalité du Che et le personnage inventé par ceux qui brandissaient son étendard. Les impératifs excessifs auxquels il se soumettait ne pouvaient s'imposer aux autres sans une bonne dose d'autoritarisme brutal. L'homme nouveau dont il annonçait l'avènement n'avait pas sa place dans le monde où il vivait ni dans aucun monde concevable par ses contemporains. Mais les millions de manifestants qui marchaient en brandissant son effigie n'avaient pas conscience de cette contradiction. Pour eux, il représentait le symbole de la subversion qui les animait.

Trente ans se sont écoulés et le petit village de La Higuera où Che Guevara fut assassiné n'a toujours pas l'électricité. Il est toujours aussi isolé et désespérément pauvre que le jour où le guérillero y trouva la mort. En ce sens, son sacrifice n'a servi à rien, l'état d'abandon et de pauvreté où vivent les paysans du Sud-Est bolivien demeure inchangé. Et, à part un bref engouement pour ses thèses, juste après sa mort et au cours de l'été 1968, la révolution cubaine ne tarda pas à l'oublier.

Après l'issue fatale du printemps de Prague, La Havane confirma son alignement sur l'Union soviétique. En 1970, quand Fidel Castro lança l'objectif hallucinant d'une récolte de dix millions de tonnes de sucre pour mobiliser le pays, les idéaux économiques et sociaux pour lesquels le Che s'était battu furent relégués au magasin des accessoires de la mémoire sélective des staliniens. Bien que les aventures internationalistes de Cuba se soient perpétuées jusque dans les années 90 et qu'elles trouvent plus de résonance en cette fin siècle que du temps de Guevara, elles ont toutes fini dans la futilité ou l'ignominie.

Il faut chercher les raisons de la force de rayonnement du Che dans la nature pratiquement universelle des revendications de 1968, malgré les différences considérables qu'elles englobent à l'intérieur même des variations propres à toute homogénéité. Le désir de changement et la volonté impulsée par Guevara, conjugués à l'augmentation spectaculaire du nombre des étudiants, généra une nouvelle universalité.

Accompagnée par les chansons des Beatles, cette jeunesse allait parcourir un long chemin tortueux qui prend naissance au début des années 60, avant la mort du Che, et débouche bien après sa disparition sur la désagrégation de tous les mouvements politiques et leur dissolution dans la nostalgie. Des interminables débats au Théâtre de l'Odéon en passant par le sexe, la drogue et Woodstock, le passage du politique au culturel transforma des sociétés qui sans cela seraient peut-être restées figées.

« Moi, l'éclectique disséqueur de doctrines et le psychanalyste de dogmes, hurlant comme un possédé, je prendrai d'assaut les barricades ou les tranchées, je tiendrai mon arme dans le sang et, fou furieux, j'égorgerai tous les vaincus qui tomberont entre mes mains. Et comme si une immense fatigue réprimait ma récente exaltation, je me vois tomber, immolé, à l'authentique révolution qui standardise les volontés, en prononçant le mea culpa édifiant. »

(Extrait de « Voyage à motocyclette », 1951-1952)

L'idéal des années 60 s'enlisa, tout comme la vie du Che dans la campagne bolivienne. Et si ces années-là et leur idole se sont inscrites durablement dans le temps, les raisons n'en sont ni politiques ni idéologiques. Pour que le Che et ceux qui portèrent son cercueil laissent un testament politique, il aurait fallu qu'ils remportent une victoire, une seule, sous une forme ou sous une autre. Ce ne fut pas le cas.

La décennie dont il est l'emblème n'a pas altéré le fondement des structures économiques et politiques des sociétés qui avaient provoqué le soulèvement des jeunes. Il s'est insinué dans les marges les plus insaisissables du pouvoir et de la société. S'il n'avait tenu qu'à eux, le Che et les mouvements qu'il représentait auraient préféré mettre en œuvre la révolution politique pour laquelle ils avaient lutté. Mais rien ne se passa comme prévu. Il faut chercher l'apport de cette époque dans une sphère moins spectaculaire, moins évidente et moins romantique, mais aussi plus profonde et signifiante. Si aujourd'hui le Che est une idole culturelle, c'est parce qu'il a plus marqué le culturel que le politique.

LE VÉRITABLE HÉRITAGE

Les années 60 ont vu la convergence du culturel et du politique, mais c'est le culturel qui a pris le dessus. Cette décennie a révélé au monde entier que le pouvoir existe dans des sphères au-delà du politique, de l'économique, de l'État et qu'il faut leur résister, questionner leur légitimité, leur prérogatives, leur pérennité. C'est là qu'il faut chercher le véritable héritage de cette époque et la raison de sa persistance dans notre mémoire. De là aussi cette convergence avec le Che, emblème suprême de cette révolution culturelle qui s'est incarnée en un homme dont les idées politiques étaient conventionnelles, mais dont l'attitude à l'égard du pouvoir et la politique atteignirent des dimensions épiques.

Pour toutes ces raisons, les années soixante continuent de nous escorter et l'image du Che resurgit dans le monde entier. Bien évidemment, la prolifération mondiale des archétypes nord-américains – le jean, le rock, l'homogénéisation générale et l'égalité des inégaux – n'est pas un modèle d'utopie universelle, mais cette situation est préférable au statu quo antérieur. Elle représente un grand pas en avant pour ceux qui autrefois ne répondaient pas aux canons établis, ordonnés et excluants, que vénéraient les sociétés dites modernes.

Même s'il ne correspond pas à ce qui déterminait cette époque, le Che l'incarne mieux que personne. Sans doute l'ex-médecin argentin ne reconnaîtrait-il pas dans ces valeurs celles pour lesquelles il s'est battu et a sacrifié sa vie. Mais personne, pas même le commandant Che Guevara, ne peut prétendre écrire sa propre épitaphe. Son destin lui a tout de même accordé le privilège, réservé à bien peu, de mourir comme il l'avait choisi et de vivre comme il l'avait rêvé.

(Traduit de l'espagnol (Mexique) par Hélène Prouteau)

Jorge G. Castañeda
professeur de relations internationales à l'Université nationale autonome de Mexico, auteur d'une biographie de Che Guevara, « La Vida en rojo », à paraître aux éditions Grasset.

● **10 février 1959 :** le Che est fait cubain en vertu d'une loi spéciale.
● **2 juin 1959 :** il se marie en secondes noces avec Aleida March, qu'il a rencontrée dans la sierra. Ils auront quatre enfants.
● **26 novembre 1959 :** Guevara est nommé président de la banque centrale de Cuba.
● **24 janvier 1961 :** il devient ministre de l'industrie.
● **24 février 1965 :** à Alger, au détour d'un périple de quatre mois en Afrique et en Asie, Guevara prononce une violente diatribe contre l'égoïsme des pays socialistes à l'égard des pays en lutte pour leur développement et leur libération. En mars, il part au Congo avec 136 volontaires pour y implanter un maquis. L'opération est un fiasco.
● **1966 :** à Cuba, Guevara entreprend l'entraînement des futurs guérilleros qui vont se lancer dans l'aventure bolivienne.
● **octobre 1966 :** déguisé, il s'envole pour la Bolivie.
● **9 octobre 1967 :** Ernesto Guevara est capturé puis assassiné dans le hameau de La Higuera.
● **Juillet 1997 :** les restes de Guevara sont retrouvés dans une fosse commune, à Vallegrande, en Bolivie.

Il était trop idéaliste *par Mario Monje*

J'AI adhéré au Parti communiste bolivien (PCB) en 1950, l'année même de sa fondation. J'avais alors 21 ans. J'ai participé au soulèvement de 1952 [qui a mis en selle le président Paz Estenssora, élu l'année précédente, mais qu'un putsch militaire avait écarté – NDLR].

Ma première rencontre avec le Che eut lieu à Moscou, en 1960. Ce fut bref, car il y avait beaucoup de monde autour de nous. Il m'a seulement dit qu'il était déjà allé en Bolivie, qu'il connaissait le pays. Je l'ai revu en 1962 à Cuba, avec Fidel et Pineiro [vice-ministre de l'intérieur chargé du soutien logistique aux mouvements révolutionnaires latino-américains – NDLR]. J'ai agrippé ce dernier : « Que faites-vous en prêchant l'insurrection ? lui ai-je dit. Vous connaissez les erreurs qu'ont faites les Soviétiques en Amérique latine dans les années 30 ; Estirner [le responsable du Kominform chargé de l'Amérique latine] les connaît aussi, et vous voulez recommencer la même chose ? » Il y avait là beaucoup de monde, le Che, les chefs des autres partis communistes de la région. On buvait du café, du cognac. Le Che m'a dit : « Ecoutes, tu es jeune, pourquoi ne ferais-tu pas le guérillero ? » Je lui ai répondu qu'il était maladroit de parler ainsi lorsqu'on a une mitrailleuse pointée sur sa tête. Lui m'a rétorqué : « Tu es un peureux. » Je lui ai dit : « Toi, tu es suicidaire et tu seras tué. » Tous se sont mis à rire, comme si on plaisantait.

Je me souviens qu'en mai 1963, à Cuba, Fidel m'a dit : « Une guerre de guérilla en Bolivie est impossible car la révolution a déjà eu lieu et les paysans ont reçu des terres. » En juillet 1964, toujours à Cuba, le Che m'a dit la même chose : « Je connais la Bolivie ; difficile d'y faire la guérilla sur ses montagnes, les paysans ont déjà des terres. » Je suppose que connaissant mes positions il voulait m'être agréable.

En fait on se doutait de ce qu'il tramait depuis la Tricontinentale, en février 1966. J'avais déjà dit à Fidel comme au Che que, selon moi, le modèle du soulèvement russe, la guerre civile à la chinoise ou la guérilla de type cubain ne convenaient pas à mon pays. Mais en mai 1966, Fidel m'a quand même demandé d'aider à faire passer par la Bolivie un « ami commun » qui voulait rentrer en Argentine. Il fallait choisir des gens pour le protéger. De retour en Bolivie, j'ai commencé à tout préparer. J'avais bien sûr deviné de quoi il s'agissait, de même que les autres chefs du Parti. Mais on n'en parlait pas : il faut aider, on aide, on ne demande rien, c'est la règle.

En septembre de la même année, j'ai rencontré Régis Debray en Bolivie. « On va parler ouvertement, lui ai-je dit. Vous voulez lancer la guérilla, moi je vais en informer le bureau politique du PCB. En attendant, partez et que personne ne revienne. J'irai tout expliquer à Cuba. » Quelque temps plus tard, en octobre, j'ai donc informé le bureau politique qu'une guerre pouvait éclater en Bolivie. On a décidé que je conduirais une délégation qui irait à Cuba pour y porter un message en trois points : que le PCB ne refusait pas le combat contre le pouvoir mais qu'il s'y préparait ; que la révolution bolivienne devait être dirigée par des Boliviens ; qu'on voulait la convocation d'une réunion des partis communistes d'Amérique latine pour discuter de tout ça. Fidel a été d'accord avec les deux premiers points, mais il a refusé la réunion des partis latino-américains. Au moment de partir, il a ajouté : « Pour la réunion, tu n'as qu'à en parler à ton ami [le Che] ; si vous êtes tous les deux d'accord là-dessus, alors ça me va, on convoque la conférence. » Comme je lui demandais où je pouvais voir Guevara, Fidel m'a annoncé qu'il n'était déjà plus à Cuba, mais que je pourrais le rencontrer après mon retour en Bolivie, quelque part « sur la frontière ». J'ai alors compris qu'il était déjà en Bolivie, et que Fidel ne voulait pas me le dire.

Le Che m'a dit : « Ecoute, tu es jeune, pourquoi ne ferais-tu pas le guérillero ? » Je lui ai dit : « Toi tu es suicidaire et tu seras tué »

Après avoir promis que je ne parlerais à personne de cette future rencontre, je suis rentré en Bolivie. Le rendez-vous a eu lieu dans la montagne, le Che en parle dans son Journal [le 31 décembre 1966, soit près de deux mois après son arrivée sur le théâtre d'opérations – NDLR]. Je lui ai souhaité bonne chance mais lui ai précisé que je n'étais pas d'accord avec sa stratégie. « Je respecte ton choix, ai-je ajouté, mais tu en seras victime. Je vais quitter la direction du parti, comme cela tu ne seras pas gêné. » Depuis longtemps j'avais ma petite idée sur ses intentions, mais, jusque-là, il n'y avait aucune preuve formelle. Le parti lui-même ne croyait pas qu'il lancerait la guérilla en Bolivie. C'est la rencontre avec le Che qui nous l'a confirmé.

Une semaine après, le 8 janvier 67, j'ai réuni la direction du PCB pour faire mon rapport. On a décidé qu'une délégation irait à Cuba, sans moi. C'est mon numéro deux, Jorge Coli, qui l'a dirigée. Fidel lui a demandé d'aider la guérilla, ce qu'il a accepté. Mais le temps qu'il rentre en Bolivie et que le comité central décide de l'aide à apporter à la guérilla, et il était déjà trop tard. Ils n'ont d'ailleurs même pas essayé. Le train était passé.

En juillet, quand les guérilleros ont pris le petit village [il s'agit du hameau de Sumaipata, investi le 6 juillet 1967, durant quelques heures, pour se ravitailler en vivres et en médicaments - NDLR], tout le monde a dit que la guérilla venait de remporter une grande victoire. Moi j'ai réuni les chefs du parti et leur ai dit : « La guérilla est finie, dans trois mois ce sera terminé. Ils ont fait une grave erreur stratégique. » Et, de fait, les déboires se sont alors accumulés. Je suis ensuite parti au Chili, à pied, par les montagnes pour demander de l'aide. Le PC chilien a prévenu les Cubains que j'étais à Santiago où j'attendais de l'aide pour le Che. Mais je n'avais aucun document, pas d'information précise. Je suis resté trois mois au Chili sans obtenir des Cubains la moindre réponse.

Le Che est le premier responsable de tout ce qui s'est passé. C'était un homme qui surévaluait ses forces, qui se dépêchait trop. Il était trop idéaliste, pas assez politique.

Rentré en Bolivie, je me suis investi dans le travail illégal et j'ai été arrêté. En 1973, j'étais libéré, puis expulsé du pays. Je n'ai pas pu rester à Paris où je n'étais pas en sécurité. J'ai tenté de me réfugier au Venezuela, mais on m'a prévenu que le pouvoir comme l'extrême gauche me regardaient d'un air louche. J'ai alors demandé aux Bulgares s'ils acceptaient de me recevoir : refus. Seuls les Soviétiques ont accepté de m'accueillir. Quand les réfugiés d'Amérique latine ont commencé à affluer, ça a été plus facile. Ma femme et mes trois enfants m'avaient rejoint. C'est eux qui m'ont ouvert les yeux sur ce qu'était le régime soviétique.

Pourquoi je ne rentre pas en Bolivie où la démocratie a été rétablie ? Cela fait plus de vingt ans que je suis ici. J'ai été naturalisé russe, j'ai travaillé à l'institut, mes enfants ont acquis ici leurs diplômes, travaillent, même si c'est dur pour eux.

(Propos recueillis à Moscou par Sophie Shihab)

***Mario Monje** était secrétaire général du Parti communiste bolivien (PCB) au moment de la guérilla du Che. Il vit aujourd'hui à Moscou, retiré de toute vie politique publique.*





Les photos de Jean-Pierre Favreau que nous publions ici font partie d'un travail que ce photographe indépendant mène à La Havane, où il séjourne plusieurs fois par an depuis 1991. Ces images s'inscrivent dans une série plus large que Jean-Pierre Favreau réalise sur la ville, dont une sélection sera exposée par le Centre atlantique de la photographie au Quartz de Brest, du 15 novembre au 15 décembre 1997.

Sa dernière nuit *par le général Gary Prado*

LA Higuera (Bolivie), 8 octobre 1967. – *« Qui êtes-vous ? » « Je suis le Che Guevara »*, m'a répondu, à voix basse, l'un des deux guérilleros que mes soldats venaient de capturer. Ils étaient faméliques, hirsutes, couverts de poussière et à bout de forces. *« Je suis blessé*, a-t-il ajouté. *Je suppose que vous n'allez pas me tuer. Pour vous, j'ai plus de valeur vivant que mort. »* Je lui ai demandé où il avait été touché, lui assurant que nous allions le soigner. Il m'a montré son mollet droit : il saignait peu et l'os ne semblait pas avoir été atteint.

Les journalistes m'ont demandé, peu après, ce que j'avais ressenti au moment de la capture du Che. Quelle question puérile ! Le Che n'avait rien du héros légendaire ; je ne ressentais, à ce moment-là, ni peur ni admiration. Seulement un énorme soulagement. Et puis après, de l'orgueil, parce que j'avais mené à bien ma mission. Je venais de mettre fin à ce problème de guérilla en quinze jours – j'étais rentré dans la zone d'opérations de Vallegrande le 25 septembre. Le mythique chef guérillero était tombé avec une telle facilité !

Arrivé à la base, j'ai ordonné à mes soldats d'attacher à un tronc d'arbre nos deux prisonniers avec leurs propres ceinturons. Alors, le Che m'a dit : *« Ne vous inquiétez pas, capitaine. Tout est terminé... Nous avons perdu. »* L'arrogant ministre de Fidel Castro n'était plus qu'un homme abattu, démoralisé, vaincu. Il m'a fait de la peine. J'ai demandé à mes soldats qu'ils les détachent, mais qu'ils les tiennent dans leur ligne de mire. Alors, j'ai transmis par radio à mon supérieur : *« Nous avons pris* "Papa". *Capitaine Prado... »* C'était le nom de code.

Ensuite, nous sommes partis pour La Higuera, à environ deux kilomètres. Nous y sommes arrivés à la nuit tombante. Dans la salle de classe de l'école, le Che était assis, le dos appuyé contre le mur, les yeux fermés.

« Comment allez-vous ?, lui ai-je demandé.

– *Bien*, me répondit-il. *On m'a bandé. J'ai un peu mal, mais c'est inévitable, non ?*

– *Malheureusement, ici, nous n'avons pas de médecins. Mais demain, au petit matin, un hélicoptère vous transportera à Vallegrande, et là-bas vous serez mieux soigné. »*

Je lui ai demandé s'il avait besoin d'autre chose. Il m'a répondu : *« Non, capitaine. Merci. »* Je me suis assis sur un petit banc, j'ai allumé une cigarette, et je lui ai dit : *« Moi, j'ai quelque chose à vous demander. J'aimerais savoir, de votre propre bouche, le pourquoi de votre action tellement folle, tellement irrationnelle...*

– *De votre point de vue, peut-être*, me rétorqua le Che.

– *Non, pas seulement de mon point de vue. J'ai l'impression que, dès le départ, vous vous êtes trompé en choisissant la Bolivie pour votre aventure.*

– *La révolution n'est pas une aventure.*

– *Mais, ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est que vos agissements ici ont violé toutes les règles élémentaires de la stratégie de la guérilla.*

– *Choisir la Bolivie a peut-être été une erreur.*

– *C'est que vous n'avez pas compris la situation de ce pays. Vous ignoriez que nous avions fait notre révolution en 1952 ?*, demandai-je.

– *Mais le peuple est opprimé*, remarqua le Che.

> *« Tu dois savoir que je suis loin et que je serai encore longtemps éloigné de toi, faisant mon possible pour lutter contre nos ennemis. Même si mon rôle ici n'est pas très important, il est utile. Je crois que tu pourras toujours être fière de ton père comme je le suis de toi. Nous avons devant nous de nombreuses années de lutte. Quand tu seras grande, tu devras toi aussi y participer. En attendant, prépare-toi à être révolutionnaire. »*
>
> *(Extrait d'une lettre expédiée de Brazzaville, reçue le 15 février 1966 par sa fille Hildita, à l'occasion de son dixième anniversaire.)*

– *Vous considérez comme opprimés nos paysans qui vous ont reçu avec une telle indifférence et qui traitent ma troupe de façon tellement affectueuse ?*, dis-je.

– *C'est l'ignorance dans laquelle vous les maintenez qui les empêche de voir ce qui se passe dans le continent... Mais leur libération est en chemin.*

– *Ecoutez, commandant, ma famille est d'ici, de Vallegrande. J'ai grandi entre ces vallées et ces montagnes. Je faisais deux lieues à pied pour aller à l'école avec les fils des paysans. Je viens de me retrouver avec mes amis d'enfance, et tous sont disposés à nous aider. Et ces liens sont plus forts que les idées que vous amenez d'ailleurs.*

– *Vous devez vous rendre compte que nous tous*, dit alors le Che, *les Latino-Américains, nous avons entrepris une lutte continentale qui fera couler beaucoup de sang ; mais la guerre de libération contre l'impérialisme est imparable. Ici, en Bolivie, comme en Colombie, au Venezuela et en Amérique centrale.*

– *Et si le modèle cubain ne nous plaît pas, vous en concluez que nous sommes au service des Yankees ?*, lui demandai-je. *Mais regardez-vous, capitaine. Vous avez été entraîné par les Américains ; votre armement, votre équipement sont américains. Qu'est-ce que vous voulez de plus ?*

– *Qu'est-ce que cela changerait si mon armement et mon équipement étaient soviétiques ?... »*

Une estafette nous interrompit. Le major Ayoroa me faisait appeler. Le Che avait complètement changé d'attitude. Totalement abattu au moment de sa capture, il avait récupéré toute son assurance. Il s'était rendu compte que nous le traitions le mieux que nous le permettaient nos moyens. Je crois qu'il voyait l'avenir avec optimisme. Il n'y avait pas d'antécédents d'exécution de prisonniers. Tous étaient jugés, il le savait ; peut-être rêvait-il d'un procès retentissant.

Quelques heures plus tard, je retournai à l'école, escorté, cette fois, par le lieutenant-colonel Andres Selich et par le major Miguel Ayoroa. Le Che était couché, enveloppé dans sa couverture.

« Comment allez-vous ?, interrogea le major.

– *Bien*, répondit-il.

– *Demain, nous vous transporterons à Vallegrande. Vous devez avoir une belle gueule, parce que de nombreux photographes rêvent de faire le scoop de leur vie. Vous ne croyez pas qu'on pourrait commencer par vous raser ? »*, ajouta-t-il, sarcastique.

Selich s'accroupit et lui prit la barbe. Guevara le regarda dans les yeux et repoussa sa main. Il est faux de dire que le geste de Selich ait été violent et que le Che lui ait craché à la figure. Ayoroa essaya alors de l'interroger sur le nombre de ses hommes en état de combattre.

– *« Aucune idée*, répondit le Che.

– *Et où alliez-vous vous réunir ?*, poursuivit Ayoroa.

– *Nous étions perdus. Nous ne savions pas où aller. Il y avait des soldats partout.*

– *Et, pourquoi êtes vous venus à La Higuera, en plein jour ?*

– *Cela n'a plus aucune importance maintenant... Que vous apportent les pourquoi ?*, dit le Che. *Dites-moi plutôt, certains de mes hommes sont-ils tombés ?*

– *Probablement*, lui répondit Ayoroa. *Il y en a encore dans le canyon. Nous irons les chercher demain. Pourquoi ?*

– *Simplement pour savoir. Ce sont de braves gens. Je suis préoccupé. C'est tout.*

– *Nous vous tiendrons au courant*, dit Ayoroa. *Maintenant reposez-vous. A demain. »*

Et nous avons quitté la pièce. J'ai pensé alors à ces quinze derniers jours. Tout semblait irréaliste. Les guérilleros se sentaient acculés depuis le 22 septembre. A La Higuera, ils n'étaient pas encerclés comme ils le croyaient. Ils ont fait exactement le contraire de ce qu'ils devaient faire. Comme exprès. Le Che avait perdu sa boussole ; il était mal informé.

Et je crois que sa réputation de grand stratège militaire a été exagérée à Cuba. Tous ses hommes mouraient de faim alors que le Rio Grande regorge de poissons. C'était à cause de la méconnaissance de la région. Dans les journaux de bord, la nourriture se convertissait en obsession.

Vers 3 heures du matin, je suis retourné à l'école. Le Che a ouvert les yeux en écoutant mes pas.

« Vous ne pouvez pas dormir, capitaine ?, m'a-t-il dit.

– *Ce n'est pas facile après tout ce qui s'est produit*, lui ai-je répondu. *Et vous, vous ne dormez pas non plus ?*

– *Je ne sais plus ce que dormir tranquille signifie.*

– *Maintenant vous avez la chance de ne plus devoir penser à votre sécurité ni au danger d'être surpris par nos soldats*, lui fis-je remarquer.

– *Je ne sais pas ce qui est pire... L'incertitude ? Que va-t-on faire de moi ? Où serai-je jugé ? »*

Je l'ai quitté en lui disant : *« Essayez de vous reposer. A partir de demain, vous entamez un nouveau parcours... »*

Au petit matin, en compagnie du colonel Zenteno – le commandant de ma division –, nous sommes allés superviser le travail des deux pelotons que j'avais envoyés pour terminer le nettoyage du canyon. A mon retour, le major Ayoroa m'a indiqué que les prisonniers avaient été exécutés par *« ordre supérieur »*.

J'ai accéléré le pas pour arriver à l'école ; j'étais stupéfait et profondément abattu. Les cadavres étaient sur le point d'être évacués en hélicoptère. Je me suis approché de celui du Che : son visage se disloquait. Pour éviter une plus grave déformation, j'ai pris mon mouchoir pour remettre en place sa mâchoire inférieure. Lorsque l'hélicoptère s'est perdu entre les montagnes, j'ai eu une sensation de vide...

Quelque temps après, un journaliste italien m'a demandé si j'étais celui qui avait exécuté le Che. Indigné, je lui ai répondu : *« Je suis un soldat, pas un bourreau. »* Dix ans plus tard, en Espagne, j'ai appris par le général Ovando – à l'époque, commandant en chef de l'armée – que la décision avait été prise en haut lieu parce que le procès du Français Régis Debray, capturé en avril 1967, était devenu un scandale international.

(Propos recueillis par Nicole Bonnet à Santa Cruz)

Gary Prado commandait, en octobre 1967, la compagnie de soldats boliviens qui a capturé Ernesto Guevara. Aujourd'hui, il est général de réserve.

Inti et Coco Peredo, les fidèles lieutenants

SANTA CRUZ
de notre envoyée spéciale

Les quatre frères Peredo ont entre 4 et 10 ans lorsque leur père, le directeur progressiste du journal *El Imparcial* de Cochabamba, en Bolivie, est exilé en Argentine. C'est au lendemain du putsch de juillet 1946 : le président Gualberto Villaroel, précurseur de la révolution d'avril 1952, a été assassiné et pendu avec ses amis aux lampadaires de la place Murillo, face au palais. Les « barons de l'étain » et l'oligarchie du pays viennent de gagner.

Traumatisée, la famille Peredo émigre dans le Béni (nord-est du pays), une région fortement influencée, à l'époque, par le Parti de la gauche révolutionnaire (PIR). Le Parti communiste bolivien (PCB) est fondé en 1950 et, âgé de 14 ans, Antonio, le frère aîné, anime la cellule départementale, secondé par Roberto (dit « Coco », 13 ans) et Guido (dit « Inti », soleil en langue quechua, 12 ans). Leur père rentre d'exil pour prendre part à la révolution de 1952.

Deux ans plus tard, Inti devient l'un des dirigeants du PCB de La Paz. A 13 ans, le benjamin, Osvaldo (dit « Chato », petit), s'inscrit alors à la jeunesse communiste. Le PCB sort de la clandestinité en 1956 et participe aux élections générales. Inti se présente dans le Beni, mais comme il n'a que 18 ans – alors qu'il en faut 25 pour être candidat aux législatives –, il falsifie ses documents. Le PCB n'obtient que 10 000 voix dans tout le pays. Inti en recueille 3 000 à lui seul.

Partisans de la lutte armée, les frères Peredo se rapprochent de La Havane. Membre, depuis 1964, du comité central, Inti essaye d'entraîner le parti sur leur position. *« Quelle a été l'attitude du PCB ? Un peu comme ce général chilien qui pendant la guerre de 1879 poussait ses hommes à se battre*, explique Chato, *mais qui, lui, était resté sur la plage... C'est ce qu'a fait le parti avec la guérilla. »*

Le 7 novembre 1966, Inti et Coco quittent La Havane pour Ñancahuazu. Ils y retrouvent Che Guevara vingt jours plus tard. Les deux Boliviens seront ses plus fidèles lieutenants. Inti est chef militaire et commissaire politique. Coco, responsable de l'avant-garde, tombe dans une embuscade, près de La Higuera, avec deux compagnons, le 26 septembre... Lorsque le 9 octobre 1967, à midi, Inti et ses cinq compagnons apprennent la mort du Che, ils prononcent ce serment : *« Che, tes idées ne sont pas mortes... Nous jurons de continuer la lutte jusqu'à la victoire finale... La victoire ou la mort ! »* Les cinq rompront l'encerclement de l'armée, grâce à la complicité, tardive, de paysans.

Fidèle à ses engagements, Inti, chef incontesté de l'Armée de libération nationale (ELN), se prépare à nouveau au combat. Le 9 septembre 1969, assiégé dans une maison de la capitale, La Paz, il est tué par la police.

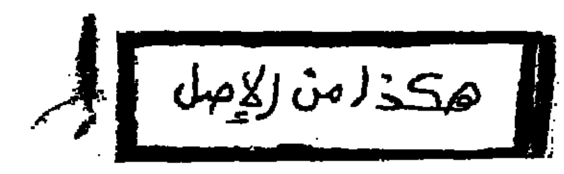
« Rodolfo Saldana, le nouveau chef de l'ELN, qui avait participé à la guérilla de Ñancahuazu, décide de se replier au Chili, explique Chato. *Avec une douzaine de compagnons, nous rejetons sa décision, décidés à reprendre le flambeau de la lutte armée. »* Sans aucun appui extérieur, sans préparation militaire, ils se lancent dans l'éphémère aventure de Teoponte. Cinquante-sept d'entre eux se réfugient, en 1970, dans la brousse des Yungas, au nord-ouest de La Paz. La plupart sont des étudiants de la jeunesse communiste et de la démocratie-chrétienne révolutionnaire.

> « Nous jurons de continuer la lutte jusqu'à la victoire finale... La victoire ou la mort ! »

Le 19 juillet, ils capturent deux techniciens allemands de la South American Placers et exigent, pour les relâcher, la remise en liberté de dix de leurs compagnons. Le régime du général Ovando cède mais décrète l'état de siège dans le pays et classe la région de Teoponte « zone militaire ». Seuls huit guérilleros, dont Chato, survivront ; ils seront expulsés au Chili. L'expérience folle s'achève le 4 novembre, sans qu'il y ait eu pratiquement de combat avec l'armée. Ce sera la dernière tentative pour créer un « foyer » guérillero en Bolivie.

« Les idées du Che sont toujours actuelles, soutient Chato, aujourd'hui médecin à Santa Cruz. *Elles sont le seul avenir de l'humanité. La jeunesse souffre d'un vide total. Lorsque nous avons créé la Fondation Che Guevara, nous n'étions que quatre, et maintenant, nous sommes des milliers. Nous voudrions convoquer le monde entier à Vallegrande, chaque année, pour une révolution des consciences. Nous avons besoin de l'"homme nouveau", d'une révolution intérieure, pour changer le monde. »*

Nicole Bonnet



Retours sur le passé

Pourquoi Ernesto Che Guevara est-il allé en Bolivie après son échec au Congo ? Certains y voient une sorte de pulsion suicidaire illustrant un attrait quasi pathologique pour la mort. Pour d'autres, au contraire, il s'est agi d'un acte politique mûrement réfléchi, la guérilla étant pour lui l'unique moyen d'atteindre le but qu'il poursuivait. Plus généralement, les avis sont partagés sur le bilan du guévarisme. Le Che compte encore des défenseurs pour qui son message reste d'une totale actualité. Beaucoup, en revanche – y compris parmi ses anciens disciples –, soulignent son idéalisme irréfléchi, sa conception autoritaire du pouvoir, pour en conclure qu'il a à peu près tout raté et a eu une influence catastrophique sur la gauche en Amérique latine.

Des erreurs désastreuses *par José Gramunt de Moragas*

ERNESTO Guevara quitte Cuba en 1964. Il se rend d'abord au Congo pour appuyer Laurent-Désiré Kabila dans sa lutte anticoloniale. Le Che, déçu par le Congolais corrompu, décide de tenter sa chance en Bolivie, où il arrive en novembre 1966, « déguisé » en un inoffensif fonctionnaire de l'Organisation des Etats d'Amérique (OEA). Le choix de ce pays, *« cœur de l'Amérique du Sud »*, pour étendre la révolution à tout le continent fut sa première erreur. Le Parti communiste bolivien refusa de laisser un étranger diriger la guérilla. Quand Guevara prit le maquis, l'arrière-garde du parti et des combattants imaginaires ne lui était d'aucun soutien. Encore plus troublant, même Fidel Castro l'abandonna à son sort.

L'Argentino-Cubain avait oublié de prendre en compte qu'en 1953, en Bolivie, une réforme agraire avait eu lieu. La situation des paysans, propriétaires de leurs terres, n'avait rien à voir avec celle des paysans de la Cuba précastrite où les habitants des campagnes étaient l'objet d'injustices séculaires. Une guérilla est insoutenable si elle ne peut pas compter sur l'appui de la population civile. Comparée aux difficultés que le Che allait rencontrer en Bolivie, l'expédition de la Sierra Maestra de Castro et Guevara faisait figure de promenade militaire.

Là-bas, il ne pourrait pas compter sur l'appui des gens des campagnes. Les paysans boliviens étaient persuadés que les *« barbus communistes »* allaient collectiviser leurs pauvres lopins de terres et leur maigre bétail. Les mineurs, traditionnellement plus combatifs et plus sensibles aux idées révolutionnaires, ne répondirent pas non plus aux attentes du Che. Les quelques mineurs qui le rejoignirent désertèrent rapidement.

Quant au premier campement, situé dans un coin perdu de la cordillère, au sud-est du pays, son emplacement avait été mal choisi. S'il était bien à l'abri du regard des étrangers, il était aussi très difficile à ravitailler. Certains guérilleros en quête de ravitaillement commirent l'imprudence de promener leur uniforme vert-olive près de la localité voisine de Lagunillas. Aussitôt, ils furent dénoncés aux autorités.

Premier coup dur pour le groupe de guérilleros : la fuite du français Régis Debray, qui abandonna le campement de Nancahuazu pour aller, disait-il, demander l'appui des mouvements de gauche européens. Le livre du jeune homme de bonne famille parisien, intitulé *Révolution dans la révolution*, avait donné ses lettres de noblesse à la théorie des « foyers » révolutionnaires qui coïncidait avec celle de Guevara. La thèse consistait à embraser d'innombrables Vietnams qui finiraient par décapiter l'Oncle Sam. La capture de Debray et ses déclarations furent le premier indice pour remonter la filière. La CIA n'avait plus aucun doute sur l'identité du commandant du groupe armé.

Le premier affrontement avec l'armée eut lieu le 23 mars 1967. Mais Guevara sous-estimait également l'armée bolivienne. Bien que mal équipée, elle comptait des officiers entraînés au combat antirévolutionnaire dans l'école militaire que le Pentagone avait établie au Panama.

Au cours des premières escarmouches, l'armée bolivienne n'eut pas le dessus. Elle ne tarda pas à réagir, assistée par des instructeurs nord-américains et des agents de la CIA. Les paysans étaient les premiers à dénoncer les déplacements des « barbus ». L'armée imita la tactique des embuscades. La « colonne » commandée par le Cubain Joaquin, qui comptait Tania parmi ses membres, une des deux femmes enrôlées sous la bannière du Che, tomba dans l'une d'elles. Pas un n'en réchappa... A partir des années 60, la violence armée a trouvé un écho très favorable dans la jeunesse latino-américaine. A tel point qu'après l'échec de la guérilla du Che un groupe d'universitaires boliviens, mal préparé au combat, prit le maquis. Ils ne tardèrent pas à se faire écraser.

La guerre révolutionnaire s'étendit à des pays comme le Nicaragua, le Guatemala et le Salvador. Il n'y a qu'au Nicaragua que les rebelles prirent le pouvoir. Dans les deux autres pays, la guerre fit rage pendant plusieurs années avant que ne soient signés des accords de paix. Elle a également donné naissance aux Tupamaros en Uruguay et aux Monteneros en Argentine. Au Chili, la gauche radicale a pris le chemin institutionnel avec l'élection de Salvador Allende à la présidence de la république. En Colombie, la guérilla est un mal endémique qui est successivement passé du despotisme traditionnel des caciques au castrisme et aux narco-trafiquants.

> *« Nous voulons la paix, nous voulons construire une vie meilleure pour notre peuple, et pour cela nous oublions autant que faire se peut les provocations des Yankees. Mais nous connaissons la mentalité de leurs gouvernants : ils veulent nous faire payer cher cette paix. Nous répondons que son prix ne peut excéder les frontières de la dignité. »*
>
> *Extrait du discours prononcé aux Nations unies, le 11 décembre 1964*

Les militaires et les mouvements de droite ne restèrent pas inactifs. Les premiers élaborèrent la doctrine de la sécurité nationale. L'idée dominante était que les forces armées avaient pour mission non seulement de défendre l'intégrité du territoire et la souveraineté nationale face à l'ennemi extérieur, mais aussi de combattre l'ennemi intérieur représenté par des mouvements subversifs financés par Cuba et l'Union soviétique. Les militaires prirent le pouvoir en arguant que les gouvernements civils et démocratiques étaient incapables d'endiguer l'infiltration des communistes. En Argentine, au Chili et en Uruguay, la répression fut terrible, sans précédent.

Par la suite, les organisations extrémistes péruviennes, Sentier Lumineux (maoïste) et le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) (communiste indigéniste) optèrent pour une stratégie différente. Ils envisageaient non seulement la guerre militaire mais aussi le terrorisme le plus impitoyable. Portant la confusion à son comble, les deux groupes finirent par se lier aux bandes de narco-trafiquants.

Au cours de ces dix dernières années, ces terribles expériences ont conduit à un tournant, aussi bien chez les partisans de la guerre révolutionnaire que chez ceux des régimes militaires. La chute du mur de Berlin et du régime soviétique ont été les derniers agents de ce changement. L'Amérique latine, à l'exception de Cuba, transite aujourd'hui par des chemins démocratiques.

Le Che avait rêvé d'être le nouveau Simon Bolivar du XXe siècle. Bolivar a eu la chance étonnante et mystérieuse que son inspiration libératrice coïncide avec un moment très précis de l'Histoire : la décomposition de l'empire espagnol. Ernesto Guevara avait conçu un projet du même ordre. Mais la rencontre avec l'histoire de ce siècle n'a pas eu lieu. Et, comble de la dérision, voilà pourquoi le Che, guérillero exécuté en Bolivie, est devenu un mythe qui se colporte sur des tee-shirts exhibant son portrait.

(Traduit de l'espagnol par Hélène Prouteau)

José Gramunt de Moragas, jésuite espagnol, est directeur de l'agence de presse Noticias Fides, en Bolivie.



San Ernesto, notre camarade *par Miguel Benassayag*

TOUT paraît indiquer qu'il y a trente ans, dans la jungle bolivienne, mourait assassiné un certain Ernesto Che Guevara. Tels sont les faits, mais qui ne sont pourtant pas sans effets. Car qui est ce « Che » de tous côtés revendiqué, rejeté, adulé, récupéré par les gens les plus divers ? De qui parle-t-on lorsqu'on évoque aujourd'hui sa mort ? De la pop star que le Tout-Paris s'apprête à fêter ? Ou bien de l'insigne « père de la patrie » que Fidel Castro, petit dictateur qui ne l'a pas toujours été, s'apprête à enfermer à perpétuité dans un horrible mausolée stalinien ? Ou bien encore de celui que les snobs plus ou moins intellectuels regrettent tellement d'avoir appuyé, voire connu, tout en se vantant d'avoir fait quelque cent mètres avec lui ? Parmi toutes les figures de ce « "Che" virtuel », je choisis sans hésitation *« San Ernesto de La Higuera »* comme l'appellent les paysans pauvres de Bolivie. Ce n'est certes pas l'idéal, mais c'est un moindre mal.

Argentin comme le « Che », je partage avec lui cette tendance naturelle à l'irrévérence que nous Argentins avons envers les icônes, rassasiés que nous fûmes du culte de la personnalité dont abusa si bien le péronisme. Une seule certitude donc : laissons le fameux « Che » aux amateurs d'icônes, et parlons du camarade Ernesto. Non de la figure exemplaire exempte de défauts, mais de l'inspirateur du guévarisme. Non de l'homme victime d'une commémoration au style empesé et obséquieux, mais de son combat et de ses actes toujours d'une totale actualité. Non du passé mais du présent de la révolte et de la lutte pour la liberté.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où les idéologues de la postmodernité ont presque réussi à nous convaincre que « tout "-isme" est fascisme ». Fin des idéologies et fin des utopies : le néolibéralisme serait un horizon indépassable. L'humanité arrivée à un point d'adulte mélancolie devrait s'arrêter de rêver, de demander l'impossible ; elle devrait se contenter de gérer la réalité sans plus tenter de la modifier.

Un seul problème : si nous ne voulons plus l'impossible, nous n'aurons pas de « possibles » ; si l'homme, dans un cauchemar gestionnaire, décide d'abandonner les songes, il se condamne à abandonner l'homme, car, comme le dit mon ami Daniel Mermet, *« l'homme descend du songe »*.

Un monde sans songe est un monde qui se condamne à l'impuissance ; c'est un monde dominé par ce que Spinoza appelait les *« passions tristes »*. Si la mauvaise foi consiste à accepter l'état des choses en invoquant la difficulté du changement, le guévarisme et l'enseignement du « Che » représentent l'anti-mauvaise foi. Il existe chez Guevara cette puissance libertaire si spinoziste qui nous enseigne que le propre de l'humanité, le propre du vivant, est le désir et la pratique du dépassement.

Guevara a su dans sa pratique incarner l'urgence de la révolte qui fait exister la liberté ici et maintenant

Pour Guevara, la liberté est puissance et défi situationnel. Non pas quelque chose dont on puisse jouir individuellement, mais ce qui structure le présent sous la forme d'un appel qui « nous oblige ». Etre homme aujourd'hui, ce n'est pas construire un supposé *« homme nouveau »*, être supérieur membre d'une élite quelconque. Le concept d'homme nouveau nous renvoie à une pratique qui nous indique que la vie est *« toujours dans le devenir »*.

Aujourd'hui, on nous présente les impératifs économiques comme les seuls qui peuvent ordonner une situation. Mais d'un point de vue guévariste, l'impératif économique créé par le néolibéralisme n'est qu'un obstacle à dépasser. La pratique du « Che » évoque ici ce que Bergson veut dire lorsqu'il écrit que le vivant est ce qui transforme les obstacles en moyens, une praxis de la liberté à laquelle Guevara s'est aussi adonné. Peu importe ce qu'est une situation ; la seule chose importante c'est de quoi une situation et ses habitants sont capables, à quoi le « Che », en bon spinoziste, répondait que *« nous ne savons jamais de quoi un corps est capable »*.

Pendant une courte période de temps, le corps du camarade Ernesto a « incarné » la lutte libertaire d'un continent lourd de cinq siècles d'oppression. C'est pourquoi, quand j'écris *« camarade Ernesto »*, j'évoque aussi ma compagne Patricia, mon frère Rafi, ainsi que tous les autres camarades disparus. Chacun de nous en Amérique latine sait quels noms propres et quels visages sont éveillés par ce fameux « San Ernesto de La Higuera ».

Mais il est vrai que le visage qui lui correspond le mieux est celui qui n'est pas encore dessiné, celui d'une naissance permanente, celui de la pratique permanente de la liberté. Car Guevara n'a jamais été un commissaire politique préoccupé de créer une morale rigide. Jamais il ne se demande ce que nous devons, mais bien de quoi nous sommes capables.

Le guévarisme implique que l'avenir n'a pas à voir avec un demain ou un après-demain, mais qu'il est plutôt un mode du présent.

C'est ainsi que j'évoque sa mémoire en sachant qu'il ne s'agit pas d'adhérer à des messianismes chimériques, qui nous condamnent à attendre indéfiniment Godot, mais d'assumer, ici et maintenant, la construction de nouvelles voies de solidarité, d'une nouvelle radicalité. Après tout, il ne s'agit pas d'inventer quelque chose qui n'existerait pas, mais de continuer ce que d'autres construisent déjà : zapatistes, paysans sans-terre ou paysans *cocaleros* en Amérique latine ; sans-papiers, sans-abri, et tant d'autres en France.

Il fut un temps où l'on disait que face à l'horreur et à l'ignominie on avait toujours raison de se révolter. Aujourd'hui, face au tout-économique et à son miroir des différents intégrismes et fascismes, nous avons, non seulement, toujours raison de nous révolter, mais la seule rationalité possible passe, qui plus est, par la révolte. Le moteur de la révolte est, comme l'écrivait Gilles Deleuze, ce moment où l'on ressent *« la honte d'être un homme »*. Cette honte-là, nous sommes nombreux à la ressentir face à un monde qui propose à ses enfants de se contenter de survivre.

Le guévarisme aujourd'hui vivant nous invite à aimer et développer la vie, quitte à affronter la mort ; à n'accepter en aucun cas cette vie hantée par la mort qu'est la survie économique qu'on nous propose. Le réalisme du « Che » passait par le fait de demander l'impossible, à désirer beaucoup pour obtenir un peu, ce qui est aux antipodes de ce réalisme de la survie qui nous demande d'attendre sagement et de désirer peu, nous condamnant ainsi à ne rien obtenir.

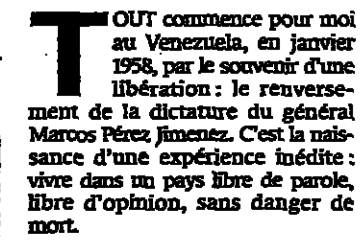
C'est pourquoi, au-delà des bruyantes évocations d'un « "Che" virtuel », je préfère évoquer ce « Che » passé de mode, ce *« frère de la côte »* qui criait *« Hasta la victoria, siempre »* plus proche de ma réalité que tous les embaumements commémoratifs.

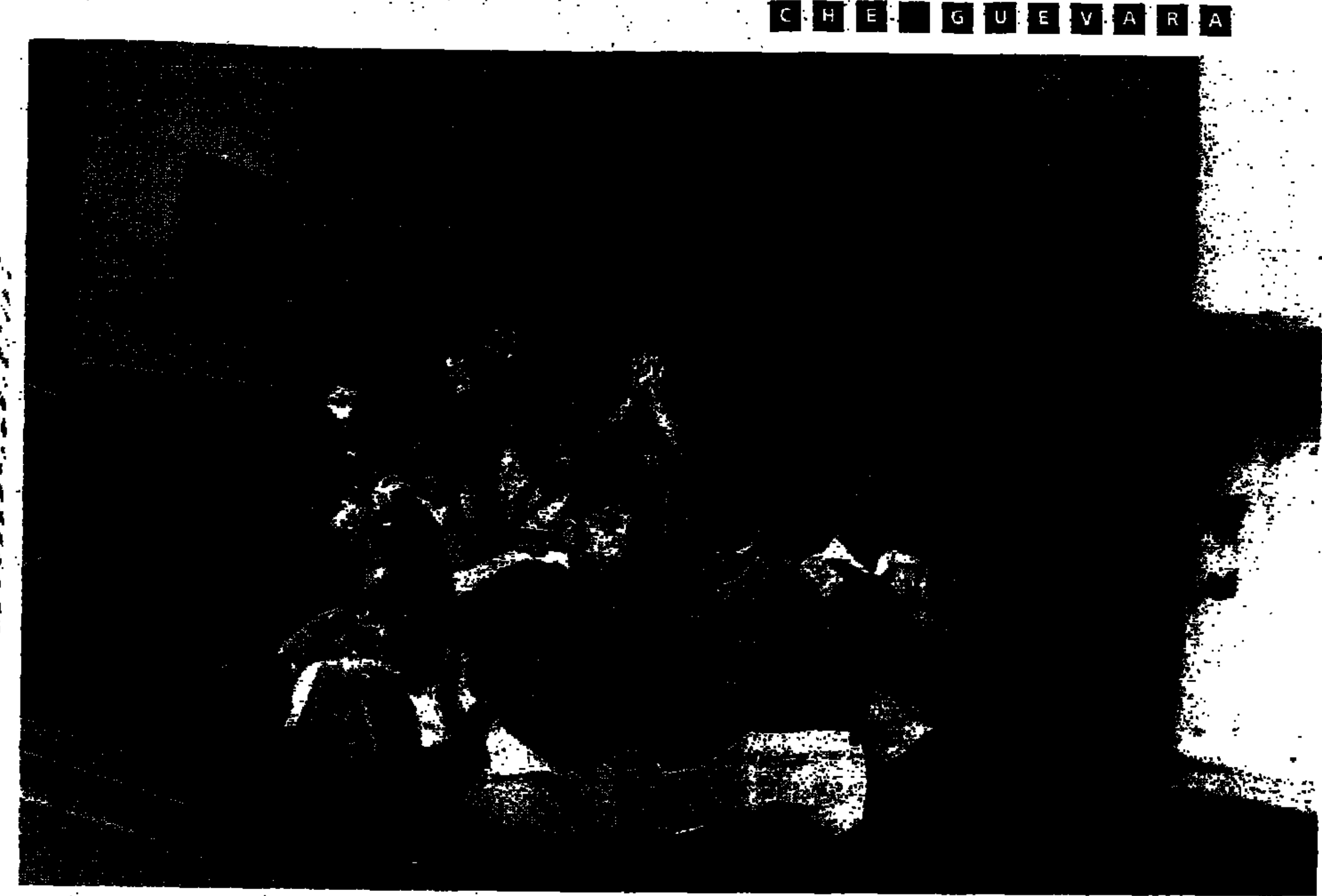
Miguel Benassayag, philosophe et psychanalyste d'origine argentine, vit à Paris. Il a longtemps combattu dans la guérilla guévariste, passant quatre ans en prison.



Le culte de la mort

Il gênait tout le monde





Le culte de la mort *par Jorge Masetti*

EN 1963, avant son aventure bolivienne et congolaise, le Che dirigea à distance la première guérilla lancée depuis le triomphe de la révolution cubaine, quatre ans plus tôt. Elle eut lieu en Argentine, son pays natal, et fut conduite sur le terrain par le journaliste argentin Jorge Masetti, l'un de ses premiers et plus dévoués disciples. Jorge Masetti, alias Comandante Segundo, était mon père. Autour de lui se regroupèrent quelques Argentins, dissidents du Parti communiste, et des Cubains vétérans de la Sierra Maestra, membres des services secrets. Leur objectif était de consolider un foyer de guérilla dans le nord de l'Argentine, avant l'arrivée prévue du Che.

Mais ils étaient à peine à pied d'oeuvre que la junte militaire qui gouvernait alors l'Argentine organisa des élections qu'elle perdit. Le docteur Arturo Illia, paisible médecin de Cordoba, devint président, suscitant une crise parmi les guérilleros : une chose était de faire la guerre à une junte militaire, une autre de la mener contre un gouvernement civil élu par le peuple. Au nom de l'« *armée du peuple* », Masetti trancha : « *Nous sommes les seuls hommes libres dans cette République opprimée et nous descendrons dans la plaine pour combattre. La révolution ou la mort !* »

En quelques mois, le groupe fut anéanti, victime autant de l'ennemi que des conceptions guévaristes qui le guidaient. Au terme d'un procès sommaire, deux de ses membres avaient été fusillés par leurs propres camarades, accusés d'être de « *possibles déserteurs* » ; pour « *manquements à la discipline* », un autre avait été liquidé en Algérie, lors de l'entraînement préparatoire. Puis deux guérilleros furent tués lors d'un affrontement avec la gendarmerie et un autre lors d'une chute en montagne.

Plusieurs moururent de faim, certains furent faits prisonniers et lourdement condamnés. Mon père et un de ses compagnons disparurent dans la forêt vierge où ils ne furent jamais retrouvés.

L'attrait pathologique du Che pour la mort – dans les pages de son journal, citées par son biographe Jon Lee Anderson, il décrit avec un luxe de détails morbides la façon dont il exécuta un traître dans la Sierra Maestra – joint à son idéalisme irréfléchi et à sa conception autoritaire du pouvoir, ont eu une influence catastrophique sur la pensée politique de la gauche en Amérique latine.

Ministre de l'industrie, le Che fut le premier à créer un camp de rééducation à Cuba. Situé dans un lieu rocailleux et torride, le camp de Guanacababibes était destiné à ses subordonnés du ministère coupables de fautes vénielles. Au cours de longues périodes de travail forcé, les pensionnaires y apprenaient la nouvelle morale communiste !

Homme dont toutes les entreprises échouèrent, Guevara est admiré pour être parti combattre plutôt que d'avoir conservé des responsabilités ministérielles qu'il n'aurait jamais dû occuper. Ministre de l'industrie, il conduisit l'économie cubaine au désastre, lançant des plans délirants qui détruisirent le peu qui restait de l'économie cubaine. Quand, au Congo, il put diriger seul une unité militaire, la déroute fut consommée en quelques mois. Quant à la guérilla bolivienne, non seulement il ne réussit pas à y recruter un seul paysan, mais il y perdit la quasi-totalité de sa troupe, lui-même étant exécuté après moins d'un an d'opérations.

Trente ans après sa mort, ultime défaite, cet ennemi féroce de la société de consommation est transformé en objet de pacotille. Rarement un tel naufrage aura éveillé autant de fantasmes. Dans le monde entier, des générations de jeunes qui ne l'ont jamais lu ont accroché aux murs de leurs chambres le poster du guérillero mythique. Nous mêmes avons voulu être comme le Che ! Face aux grossières inégalités de l'Amérique latine, une grande partie de ma génération a choisi la lutte armée, ses errements et ses symboles pervers hérités du guévarisme : le culte de la mort, les commandants, l'autoritarisme, l'intransigeance et, surtout, le mépris à l'égard des luttes patientes des peuples latino-américains. Le guévarisme, plus prosaïquement, nous permettait aussi d'échapper à la grisaille quotidienne : « *Le présent c'est la lutte et le futur sera nôtre* », prophétisait le Che.

Quel futur ? Celui de Cuba, où l'oppression se perpétue ? Cuba, où la misère est revenue et s'aggrave ? Cuba, où un jeune, pour « *être comme le Che* », doit être docile et obéissant envers le pouvoir ? Non, cela ne peut être le futur dont nous rêvions. Par respect pour ces vies écrasées et sans voix, je ne me joindrai pas au concert de louanges pour le héros vaincu.

***Jorge Masetti** est écrivain. Réfugié cubain à Paris, il a publié en 1993 « La loi des corsaires. Itinéraire d'un enfant de la révolution cubaine »(Stock).*

Il gênait tout le monde *par François Maspero*

PEUT-être la force magnétique que le Che exerçait sur ses visiteurs venait-elle de ce qu'ils s'attendaient à rencontrer, au cœur d'une révolution extraordinaire, un homme extraordinaire. Or ils avaient devant eux un homme qui, en dépit de son poste, de son rang, de son pouvoir, se conduisait en homme ordinaire, avec un mélange de modestie et de fierté, de sérieux et d'ironie. Et c'était finalement ce phénomène inédit – un homme au pouvoir qui n'était pas un homme de pouvoir – qui était plus extra*ordinaire que tout ce à quoi* l'on s'attendait. Et s'il apparaissait hors du commun, c'était parce qu'il savait, chez son *interlocuteur*, chez l'autre, chez nous, les ordinaires, éveiller ce qu'il pouvait y avoir hors du commun, en exigeant des efforts parfois extrêmes, non pour sa personne, mais pour tous.

Le Che n'est pas *allé* mourir en Bolivie par une sorte de mystique révolutionnaire, en rédempteur sur son chemin de croix solitaire, mi-Arthur Rimbaud, mi-Charles de Foucauld guérilleros. Et pas non plus en don Quichotte – même si d'avoir parlé dans la lettre d'adieu d'« *enfourcher sa Rossinante* » a pu donner quelque crédit à la métaphore –, car il ne partait pas combattre des moulins à vent mais une réalité autrement vivante. Il est allé en Bolivie pour des raisons politiques, la guérilla étant pour lui, de par son expérience, dans la situation donnée, le seul moyen politique d'atteindre *le but poursuivi*. Le Che est parti de Cuba, non pour répondre à l'appel du grand large, mais parce qu'il a eu des divergences politiques avec Fidel Castro qui rendaient désormais indésirable sa présence au sein de la direction cubaine. La belle image du guérillero héroïque n'est pas fausse, mais insuffisante. Elle évacue le principal, qui est que le Che vivant, pensant, parlant et agissant en politique, terrible empêcheur de tourner en rond, gênait tout le monde.

Pour Washington, il était l'homme à abattre, parce que ses mises en cause radicales de l'ordre planétaire étaient une intolérable menace pour le maintien de l'hégémonie américaine. Pour Moscou, lorsque, après cinq ans d'expérience, il en est venu à remettre *également en cause les paradis socialistes*, il est devenu également l'homme à abattre. Et à La Havane, pour certains, au-delà de *l'amitié* indéniable avec Fidel Castro, son intransigeance sur des principes qui n'étaient pas les leurs fit de lui, là encore, l'homme à abattre.

Le Che est allé en Bolivie pour des raisons politiques, la guérilla étant pour lui le seul *moyen politique d'atteindre le but poursuivi*

Fidel, certes, ne l'abattit pas. Il joua le jeu du retour de l'homme politique au chef guérillero. Il l'aida à partir clandestinement pour le Congo et il l'aida dans son projet de foyer révolutionnaire latino-américain en Bolivie. Il débarrassait la scène cubaine d'un personnage devenu encombrant, se dédouanait *vis-à-vis de ses alliés soviétiques* dont il ne pouvait plus se passer et, sans porter atteinte aux acquis de la révolution – entendons par *là* maintien au pouvoir de son groupe –, il ménageait son image de porte-drapeau de la révolution mondiale et d'ami indéfectible du Che. Les questions qui restent sans réponse sont : Fidel a-t-il cru à la possibilité de réussite du Che ? A-t-il, après l'avoir laissé s'embarquer dans l'ultime aventure, fait tout ce qu'il pouvait faire pour le soutenir ? Ou l'a-t-il sciemment laissé partir à la mort, sans fournir ensuite à la guérilla bolivienne le soutien qu'il pouvait apporter – et qu'il apporta à d'autres guérillas latino-américaines qui connurent des difficultés aussi grandes –, sans même, jusqu'au jour de l'annonce de sa mort, reconnaître ce que le monde entier *savait, et qui n'était tu qu'à Cuba*, à savoir que le Che était à la tête de la guérilla bolivienne, attitude à la limite du *désaveu* ? *Et le Che*, vivant et sachant tout cela, coupé de tout dans sa montagne hostile, a-t-il eu, à un certain moment, conscience de la mort certaine ?

La clé de la mise à mort du Che se trouve ainsi déjà inscrite dans sa vie et son projet politique. Elle ne réside ni dans une pulsion suicidaire quasi métaphysique ni dans des explications techniques, mettant en cause logistique, choix du terrain, erreurs dans les alliances politiques, etc., même si tout cela a son poids. Si le Che a *été tué* en Bolivie, c'est parce qu'il y a eu, finalement, un consensus pour tuer le projet dont il était porteur et qui l'avait conduit là.

Un projet dont le Che a parlé devant d'innombrables auditoires, qu'il a développé dans d'innombrables articles. Mais ce ne sont pas ces textes-là que l'on édite ou réédite de lui : comme si personne ne s'intéressait à ce Che-là, ou, plutôt, comme si beaucoup restaient intéressés à le reléguer dans l'ombre, caché par son image pieuse.

Un projet, surtout, qu'il avait commencé à mettre en œuvre dans ses années de participation au pouvoir révolutionnaire cubain. « *Nouvelle attitude face au travail* », élimination des rapports marchands, suppression de la loi de la valeur, remplacement des stimulants ma*tériels par des stimulants moraux*, pratique de l'internationalisme prolétarien abolissant la notion de *rentabilité dans* l'aide des « *pays frères* » aux peuples en lutte pour leur indépendance et leur développement... *L'ensemble s'inscrit dans* une pensée cohérente en continuel jaillissement – aussi ne peut-on *parler pour autant de* « système », car la réflexion se formait et se modifiait avec la pratique. Il visait à *instaurer une société entièrement* différente. Il en avait vu et vécu les prémices dans la guérilla, et il pensait qu'il pouvait en reproduire et en généraliser l'expérience dans d'autres conditions. Voilà ce que, après avoir échoué à Cuba, il voulait recréer à partir de sa base bolivienne. On a parlé d'utopie. Le mot est juste et se veut cruel : une condamnation définitive, en notre époque où l'utopie est vouée à l'opprobre comme porteuse de mort (de totalitarisme, de goulag, etc.). *Sauf qu'ici*, ce n'est pas l'utopie qui a tué, mais l'utopiste que l'on a tué.

Morte l'utopie, mille *fois* exécutée et enterrée ces dernières années par des maîtres-penseurs, le monde devait, paraît-il, revenir à des bases plus saines. La régulation par l'économie de marché, la liberté par la mobilité de l'emploi, la croissance par la rentabilité, la prise en considération des réalités de la géopolitique, c'est-à-dire de l'éternelle loi du plus fort et du plus riche pour assurer la paix... on connaît le bilan. Le slogan de la fin des utopies, comme panacée pour le meilleur des mondes possibles, ne se révèle-t-il pas, en fin de compte, la plus vivace et la plus destructrice des utopies ?

La pensée en action de Che Guevara n'est probablement pas la so*lution : aucune utopie n'est en soi* une solution. Mais, inversement, il ne peut y avoir de solution sans *qu'intervienne la part de réflexion* prospective, d'imagination en mouvement, qui caractérise l'utopie de Che Guevara. *Une utopie* qui, parce qu'elle parle de fraternité dans un temps où jamais les frontières n'ont été plus fermées entre les pays, les êtres humains, les esprits, continue de faire que le Che soit, non cette figure mythique et figée, non ce cadavre opportunément retrouvé que, dans une ultime mise en scène, le caudillo de La Havane veut aujourd'hui emprisonner sous un mausolée à La Havane, mais bien, dans le monde entier, l'esprit vivant du camarade Ernesto Che Guevara.

***François Maspero** a rencontré pour la première fois Che Guevara en 1961. Ce texte est extrait, en « bonnes feuilles », de la présentation du livre de René Burri, photographe de l'agence Magnum,* Che Guevara, *qui paraît le 15 octobre dans la collection « Photo poche », dirigée par Robert Delpire (éditions Nathan).*

Nous avions vingt ans

par Elisabeth Burgos

TOUT commence pour moi au Venezuela, en janvier 1958, par le souvenir d'une libération : le renversement de la dictature du général Marcos Pérez Jimenez. C'est la naissance d'une expérience inédite : vivre dans un pays libre de parole, libre d'opinion, sans danger de mort.

Radio Continente de Caracas retransmettait Radio Rebelde (Radio Rebelle), qui émettait depuis le front de guérilla de la Sierra Maestra. La voix de Fidel Castro, et parfois, celle de cet Argentin, Ernesto Guevara, qui commençait déjà à se faire connaître, nous devinrent alors familières. Nous attendions avec anxiété que Cuba se libère aussi de sa dictature. La lutte que l'armée rebelle menait contre Batista était devenue la nôtre.

Très vite, nous avons adopté les leaders cubains, *dont le discours radical et anticonformiste exaltait* notre imaginaire, que le peu de cha*risme des responsables politiques* vénézuéliens laissait sur sa faim. La présence d'un Argentin parmi les rebelles cubains avait tout pour nous séduire, nous, jeunes Vénézuéliens, imprégnés des idées internationalistes de Simon Bolivar. Cet engagement dans un pays si éloigné du sien nous le rendait très familier : Fidel, nous le sentions cubain, le Che, latino-américain.

Au début de l'année 1966, nous nous étions réunis à La Havane pour participer à la Conférence tricontinentale, dont le but était de coordonner les mouvements armés contre l'impérialisme dans les trois continents : Asie, Afrique, et Amérique latine. Elle eut lieu sous l'égide de ce grand absent, « *le commandant Guevara* », comme l'appelait Fidel.

Nous savions, sans l'admettre, *que les mouvements de guérilla* allaient de mal en pis. Leur influence n'avait pas réussi à s'étendre au-delà des milieux universitaires. Lorsque l'un de nous osait timidement avancer cette évidence, les responsables cubains nous faisaient comprendre que tout rentrerait dans l'ordre dès que le Che prendrait la direction de la lutte.

Par un jeu de présence-absence, il acquit la qualité d'ange tutélaire, omniprésent. Ce qui nous subjuguait en lui, c'était le spectacle d'un être libre de simulacre, planté au milieu du monde. Il était l'intensité et nous avions vingt ans. Latino-*Américains engagés alors dans cette* lutte, nous éprouvions très fortement le sentiment d'être devenus *sujets de l'Histoire. Une Histoire* à l'échelle du monde et dont l'enjeu pour nous était précisément le monde : ce sentiment fondait sa cohésion continentale, « *un chant général* », face aux Etats-Unis, mais aussi, finalement, face à l'URSS et à la Chine. L'Amérique latine, seule contre tous les empires, résurgence du projet de Bolivar.

Bien plus tard, la preuve de la présence du Che au Congo me parvint de la manière dont le hasard fait les choses : j'eus le privilège de visiter – tel qu'il l'avait laissé – son bureau au ministère de l'industrie. J'y trouvai, dans l'un des tiroirs du bureau, deux cahiers : un simple cahier d'écolier et une sorte d'agenda plus volumineux dont le contenu m'apprit immédiatement que c'était son journal du Congo. Je me suis aussitôt plongée dans la lecture de cette écriture serrée, mais parfaitement compréhensible.

> *« La situation commençait à devenir angoissante ; les macheteros ont été pris d'évanouissements, Miguel et Dario ont bu leur urine et El Chino a fait de même, avec des résultats néfastes, diarrhées et crampes. Urbano, Benigno et Julio sont descendus vers un cañon et ont trouvé de l'eau. Ils m'ont prévenu que les mulets ne pouvaient pas passer et j'ai décidé de rester avec Nato, mais Inti est remonté avec de l'eau et nous sommes restés tous les trois à manger de la jument. »*
>
> *(« Journal de Bolivie », 30 août 1967)*

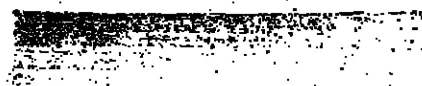
Malheureusement, mes deux accompagnateurs, le poète cubain Roberto Fernandez Retamar et Régis Debray, s'aperçurent de ma découverte. Pris d'une panique religieuse, dont l'intempestif me surprit, ils m'enlevèrent les deux cahiers, et les remirent au gardien qui se trouvait à l'extérieur du bureau. J'ai eu malgré tout le temps de parcourir quelques pages. Je suis persuadée que le franc-parler du Che, et sa rigueur extrême, ont empêché sa publication intégrale. Ses opinions sur ses interlocuteurs au Congo, sur les responsables politiques et sur les combattants africains pouvaient prêter à confusion et être assimilées à des propos racistes.

A La Havane, l'année 1967 vint *avec son cortège de morts et de prisonniers*. Vint le matin où on m'apporta de bonne heure un journal nord-américain avec la photo en première page du Che gisant sur le lavoir de l'hôpital de Vallegrande. Au fond, rien de tout cela ne me surprenait. Avec la docilité coutumière que nous affichons face à la mort, en Amérique latine, voir apparaître dans la presse la photo de ceux dont nous venions de prendre congé était devenu pour moi un fait quotidien. « Martyrs, morts pour la révolution » : ainsi titrait régulièrement *Granma*, l'unique journal cubain, tel le rituel d'un culte meurtrier.

Je n'imaginais pas qu'un an après l'assassinat du Che à La Higuera, j'allais devoir assumer une tâche ingrate et douloureuse le concernant. Je me trouvais à La Paz. Antonio Arguedas, l'ex-ministre de l'*intérieur* de la Bolivie, en poste lors de l'exécution du Che venait de subir une *tentative d'assassinat, et face à* l'éventualité de disparaître en emportant le secret, me révéla l'en*droit, connu de lui seul*, où il cachait les mains du Che qu'il avait emportées avant de quitter le ministère, pour que je les fasse parvenir à La Havane. Dans la hâte de faire disparaître au plus vite le corps, les autorités militaires avaient amputé ses mains afin d'établir la preuve légale de sa mort.

Celia Sanchez, le versant féminin de la Révolution, – alter ego discret de Fidel –, conçut l'idée baroque d'édifier un mausolée-reliquaire pour recevoir les mains du Che. Fidel, qui ne néglige jamais l'occasion de « *transformer l'échec en victoire* », l'annonça lors d'un discours. Etrange risque que courent les héros du monde socialiste que de se faire empailler, et combien « l'homme nouveau » réinvente des stratégies archaïques pour ritualiser la mort hors religion : le pharaon et la relique.

***Elisabeth Burgos**, d'origine vénézuélienne, est l'ancienne directrice de la Maison de l'Amérique latine, à Paris.*



هكذا من الأصل

Trente ans après

L'Argentine a mis du temps à retrouver son fils prodigue

Que reste-t-il du guérillero romantique qui a fait rêver plus d'une génération ? En Argentine, son pays d'origine, le mythe Guevara n'a jamais égalé celui de Peron et d'Evita, même si trente ans après sa mort il revient en force à l'occasion des multiples commémorations. Aux Etats-Unis, le guérillero ne sent plus le soufre, et la gauche radicale qui s'en est inspirée dans les années 60 ne survit plus que dans les séminaires d'histoire contemporaine des universités. Des voyages-pèlerinages sont organisés en Bolivie sur les traces du Che. On lui consacre des livres, des films, des chansons. Et il se trouve même quelques – très rares – convertis de fraîche date pour vénérer le héros disparu.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Pas plus argentin qu'Ernesto Guevara. Jusqu'à son surnom : *Che – interjection coloquiale utilisée* seulement par les Argentins dans le monde hispanophone –, que lui donnèrent les Cubains pour souligner son origine et son parler. Le guérillero légendaire, invoqué de Prague à Mexico en passant par le Paris de mai 68, a pourtant été une figure lointaine et souvent marginalisée dans son propre pays. Il revient en force à l'occasion du trentième anniversaire de son assassinat en Bolivie, avec plusieurs films, séminaires et réflexions sur sa vie.

Encore plus significatif dans un pays où le football est une passion populaire, l'effigie du « Che » est présente depuis plusieurs mois dans tous les stades. Guevara avait vingt-cinq ans quand il quitta Buenos Aires pour entreprendre son voyage initiatique à travers l'Amérique latine. Au moment de la révolution cubaine, beaucoup d'Argentins ignoraient qui était ce compatriote en exil devenu célèbre aux côtés de Fidel Castro. Pendant les violentes émeutes étudiantes et ouvrières de 1969 à Cordoba, la seconde ville d'Argentine, bien peu brandissaient son image.

EFFACÉ PAR LE MYTHE D'EVITA

Le fils prodigue avait abandonné son pays même si l'Argentine était son véritable objectif lorsqu'il partit de Cuba pour créer un foyer révolutionnaire en Bolivie. Dans les années 70, certains mouvements de lutte armée et des intellectuels de gauche revendiquèrent Guevara. *« Il est en ce sens inséparable des 30 000 disparus de la dernière dictature*, souligne la psychanalyste Diana Kordon. *Sa figure a été volontairement effacée par certains secteurs politiques, mais enfouie dans la mémoire collective, et elle réapparaît aujourd'hui en Argentine. »*

Pour le politologue Rosendo Fraga, *« Guevara n'a pourtant jamais été un mythe aussi fort que celui d'Evita »*. Contrairement à ce qui s'est passé dans le reste du monde, *« Guevara représente dans son propre pays un très grand paradoxe*, estime le journaliste Horacio Verbitsky. *Alors qu'il s'est lancé corps et âme dans la révolution socialiste, la classe ouvrière argentine ne l'a jamais revendiqué. »* Le journaliste explique ce paradoxe par la force historique du mouvement péroniste au sein des classes populaires.

Les Argentins ont leur propre iconographie : Peron et Evita, qui seront les figures revendiquées par les Montoneros, le principal mouvement de guérilla des années 70. Pour l'écrivain Ricardo Piglia, *« Guevara n'était pas un populiste mais un dirigeant d'avant-garde »*. Soulignant le talent littéraire du « Che », *« capable d'écrire l'expérience directe sans stéréotypes et sans clichés »*, il assimile la figure solitaire du guérillero à *« celle de beaucoup d'artistes d'avant-garde qui vécurent dans l'incompréhension de leurs contemporains pour devenir ensuite des points de référence »*.



Aujourd'hui, indique Rosendo Fraga, l'image de Guevara s'est profondement modifiée : *« Le personnage autrefois polémique s'est converti en un phénomène culturel vidé de tout contenu politique. »* Une enquête récente du Centre d'études de l'union pour la nouvelle majorité, que dirige Fraga, montre que trente ans après sa mort, près de 50 % des personnes interrogées dans la capitale et le grand Buenos Aires ont une image favorable de Guevara, et seulement 13 % négative.

« UNE RÉFÉRENCE SOCIALE »

L'admiration pour le guérillero croît chez les jeunes et ceux qui ont des diplômes universitaires et elle décline dans les secteurs péronistes. Selon l'enquête, *« Guevara est perçu comme un personnage romantique qui a donné sa vie pour une cause. Avec la chute des idéologies et l'échec du communisme, les secteurs politiques qui le rejetaient par le passé ne le considèrent plus comme un danger. Sa figure a été totalement récupérée par le système qui en a fait un produit de marketing. »*

A Buenos Aires, les deux frères de Guevara – Roberto qui est avocat et Juan Martin qui importe des cigares cubains – se refusent à toute interview, critiquant l'utilisation commerciale du « Che » faite, selon eux, par la presse. Il a fallu attendre trente ans pour qu'une plaque soit inaugurée à Buenos Aires commémorant son passage à la faculté de médecine. La mairie reçoit désormais des requêtes pour que des collèges portent le nom d'Ernesto Guevara. Le guérillero a même réussi à forcer les portes du monde académique : la faculté des sciences sociales lui consacre depuis cette année une chaire d'enseignement facultative, qui fait salle comble.

Plusieurs séminaires ont été organisés dans la capitale et dans l'intérieur du pays, et les débats sont parfois enflammés. *« Avec la grave crise sociale que traverse l'Argentine, il est temps de redécouvrir Guevara*, affirme Marta Maffei, secrétaire générale du principal syndicat des enseignants (CTERA). *Beaucoup de jeunes ignorent son histoire comme le reste de l'histoire argentine de ces trente dernières années. »* La dirigeante syndicale attribue ce silence à la dernière dictature militaire mais aussi à *« la trahison de beaucoup d'intellectuels argentins qui se refusent à faire une lecture objective de la réalité nationale à laquelle le "Che" appartient »*. Rejetant la lutte armée prônée par le guérillero, Marta Maffei souligne cependant que *« l'analyse faite par Guevara de la réalité latino-américaine est d'une extraordinaire actualité »*.

> *« Tandis que chez les groupes d'avant-garde se produit un changement qualitatif qui permet d'aller au sacrifice et de donner l'exemple, les masses ne voient pas plus loin que le bout de leur nez et doivent être soumises à des stimulations et des pressions d'une certaine intensité. C'est la dictature du prolétariat qui s'exerce non seulement sur la classe vaincue mais aussi individuellement sur la classe des vainqueurs. »*
>
> (Extrait du « Socialisme et l'homme à Cuba »)

Le président de la Fédération universitaire argentine (FUA), Rafael Veljanovich qui n'a rien d'un gauchiste et qui, à vingt-six ans, milite au sein du Parti radical, estime qu'*« après avoir été une icône, souvent manipulée, de la gauche révolutionnaire, la figure du "Che" est devenue aujourd'hui un symbole pour les générations nouvelles. L'Argentine, très atteinte par le chômage, revendique l'homme et non plus le mythe. Le "Che" n'est plus une référence politique mais sociale, une attitude rebelle face au pouvoir et à l'injustice. »*

Christine Legrand

Un cauchemar pour la pensée unique

par Manuel Vasquez Montalban

EN septembre 1996, une manifestation d'étudiants commémorait, dans les rues de Buenos Aires, l'assassinat en 1976 de neuf lycéens perpétré par la junte militaire. Au croisement des rues Callao et Corrientes, j'ai assisté à un rassemblement immense qui semblait remonter le tunnel du temps d'avant *le déluge*, d'avant l'holocauste des mouvements de gauche latino-américains.

Des milliers d'étudiants défilaient sous le portrait du Che en brandissant des banderoles qui proclamaient : *« Venceremos ! »* Guevara réintégrait son rôle de *référent romantique* d'une *génération*. J'emploie le mot romantique avec l'immense respect que mérite le compromis romantique des combattants sociaux de ces deux derniers siècles, certains motivés par leur conscience de classe et d'autres, comme le Che, troublés dans leur conscience par les failles de la réalité qui laissaient entrevoir le désordre caché par l'ordre établi.

Véritable cauchemar pour la pensée unique, le marché unique, la vérité unique, le gendarme unique, le Che réapparaît pour émettre les signaux de l'insoumission, provocation vivante pour les sémiologues et la sainte inquisition de l'intégrisme néolibéral. Non pas prophète de révolutions inutiles, mais témoin désaliénant du droit de refuser qu'entre le vieux et le neuf on puisse seulement *choisir l'inévitable et non le nécessaire*. Liberté fondamentale de revendiquer le nécessaire.

Au-delà de la métaphore, devant un siècle qui veut réhabiliter le rôle du moi face au nous en tant que légitimation du coup de pied vicieux et victorieux du plus fort, l'exemple du Che parie sur toutes les finalités émancipatrices, au-delà y compris de la *rhétorique révolutionnaire* convertie en code obsolète de ce qui aurait pu avoir lieu et n'est pas advenu. Le Che est présent parce qu'il a proposé une attitude morale devant le conservatisme des mouvements de droite et de gauche. L'évidence a ressuscité, il *faut recommencer à appréhender* ce monde qu'ils nous préparent, réapprendre à en parler pour nous libérer des paroles trop extrêmes et absolues, démonisées par l'échec de la confusion. La geste vécue de Guevara démontre pour toujours le droit d'être solidaire sans demander pardon d'être né.

> Il est le roi Arthur qui reviendra un jour instaurer la liberté et la justice, un roi Arthur servi par d'excellentes photographies de sa vie et de sa mort

La manifestation d'étudiants à *laquelle j'ai assisté à Buenos Aires* se déroulait quelques jours après que Sanguinetti eut réuni à Montevideo une poignée d'hommes d'État et de sociologues afin qu'ils s'informent mutuellement de leur perplexité devant l'échec de la révolution économique basée sur une alliance entre les militaires locaux et les diplômés de Chicago. Les militaires détruisent les antagonismes et les économistes reconstruisent une société dominée par un million de nouveaux riches et soudée par les réflexes acquis découlant des terreurs ancestrales.

En empruntant cette voie, le système qui a fait son deuil du bonheur ne peut même pas promettre la croissance continue en accord avec sa propre logique. Ce qui fut une évidence en vase clos, est devenu une évidence dans *tous les réseaux géographiques* du système. A chaque fois que l'imaginaire du Che s'élève au-dessus de l'horizon bouché, les conspirations de la pensée unique se brisent, entraînant celles du parti unique, de la vérité unique, du marché unique, du gendarme *unique et* les *intellectuels*, valets du système, laissent échapper un bref éclat de rire hystérique et suffisant.

Le révolutionnaire qui, après avoir remporté la révolution cubaine, s'est refusé à une carrière de bureaucrate, mais a incarné l'aspiration de l'internationalisme révolutionnaire jusqu'au sacrifice de sa personne, *continue de se lire comme une* œuvre inachevée. Il est le roi Arthur qui reviendra un jour instaurer la liberté et la justice, un roi Arthur servi par d'excellentes photographies de sa vie et de sa mort, et dont le masque funéraire se confond avec le saint suaire qui garde l'empreinte du visage du juste assassiné.

Nous nous trouvons devant un *cas de romantisme militant qui*, en resurgissant avec cette force sur le marché des symboles, révèle un manque de vitamines historiques, un évident rachitisme épique et lyrique, c'est dire la perplexité des consommateurs d'histoire pasteurisée.

(Traduit de l'espagnol (Espagne) par Hélène Prouteau)

***Manuel Vasquez Montalban** est écrivain.*

Guevaratours, showbiz et cinéma

L'AGENCE de voyages Terres d'Amériques, à Paris, a reçu plusieurs demandes de la part de Français guevaramaniaques : *« Ils recherchaient un voyage rapide permettant de combiner intérêt touristique et visite sur les pas du Che »*, explique Luiz Ferreira, le directeur. L'agence propose des circuits en Bolivie , mais les sites touristiques traditionnels sont trop éloignés de ceux où vécut le Che. Faute de transports locaux performants, le voyageur pressé ne peut associer les deux. En revanche, Luiz Ferreira a pu satisfaire la demande d'un groupe d'amis : *« Ils s'intéressent aux mythes de la révolution cubaine. Au terme d'un voyage touristique au Pérou et en Bolivie, ils vont se rendre à Vallegrande pour faire un pèlerinage sur les lieux du Che, dans des conditions forcément inconfortables. »*

Le gouvernement bolivien veut croire à ce créneau *heroico* : le ministère du tourisme prépare un circuit intitulé « la route du Che ». Il tente de développer un tourisme jusqu'à présent inorganisé aux alentours de Vallegrande et de La Higuera, sur les pas du « Santo Che », comme l'appellent ceux qui s'y rendent en pèlerinage. Le circuit devrait inclure plusieurs étapes : l'école de La Higuera ? où le militant fut exécuté ; Camirri, siège du procès de Régis Debray ; Nancahuazu, site des *premiers combats* ; Vado del Yeso, où la guérillera est-allemande Tania trouva la mort dans des affrontements violents ; l'hôpital de Vallegrande ? où fut exhibé le cadavre d'Ernesto Guevara...

En Argentine, depuis 1993, la maison natale du héros à Rosario (300 kilomètres au nord de Buenos Aires) a été déclarée lieu touristique par le conseil municipal. De style français, sa maison familiale fut construite dans les années 20 par l'architecte Alejandro Bustillo. Pourtant, de l'avis de plusieurs voyagistes français spécialistes de l'Amérique du Sud, c'est Cuba qui paraît le mieux placée pour engranger les bénéfices commerciaux de l'affaire : son industrie touristique est plus performante, mieux apte à répondre aux demandes des clients que celle de la Bolivie. Par ailleurs, l'île de Fidel Castro a fait venir en juillet les restes d'Ernesto Guevara, exhumés de la fosse commune de Vallegrande quelques jours plus tôt. Le président cubain a accueilli en personne l'avion qui transportait sa dépouille mortelle. Elle reposera dans un mausolée sur la place Ernesto-Guevara dans la ville de Santa Clara, à 300 kilomètres de La Havane. En août, 8 000 guévaristes de plusieurs pays se sont réunis à La Havane, où les tee-shirts, posters, montres et CD se vendent à la pelle.

UN TUBE CUBAIN

En France, le showbiz sanctifie à *sa* manière la mémoire du martyr de la révolution. Le tube cubain *Hasta siempre*, composé par Carlos Puebla à la mort du Che, s'écoute à toutes les sauces. Laurent Boutonnat, compositeur et producteur des albums de la vedette Mylène Farmer, en adapte une version. Des chanteuses moins connues, comme Bevinda et Lena Kann, s'y mettent. En outre, le CD *El Che vive, 1967-1997* se veut une anthologie des hommages musicaux et contient plusieurs adaptations de *Hasta siempre*. Au cinéma, les documentaires de Richard Dindo, *Ernesto Che Guevara, le Journal de Bolivie*, et de Maurice Dugowson, *El Che, enquête sur un homme de légende*, sont actuellement sur les écrans. Pierre Richard, l'acteur du *Grand Blond avec une chaussure noire*, a lui réalisé *Parlez-moi du Che*.

Catherine Bédarida

Le converti et l'ex-croyant

هكذا من الأصل

Ma campagne avec le Che

par Frank Tapiro

MARDI 7 octobre : c'est mon anniversaire ; trente-deux ans déjà. A l'agence, les créatifs ont eu la bonne idée de m'offrir un béret rouge pour protéger mon hémisphère droit. Hémisphère droit, c'est le nom de notre agence de pub et surtout la partie du cerveau qui stimule la création, l'imagination, et l'irrationnel.

Coiffé de mon béret, je croise Marie, mon associée qui me lance un : *« Bon anniv'le Che ! »* Je me sens tout à coup ridicule avec mon béret rouge. Même si l'objectif de l'agence est de tenter de révolutionner le *monde de la publicité, j'ai du mal* à supporter la comparaison. Dieu merci, je ne fume pas le cigare.

Alors, je me souviens que dans deux jours c'est l'anniversaire de la mort de celui qui fut le dernier révolutionnaire romantique. Je convoque tous les créatifs de l'agence. L'objectif est clair : créer une campagne hommage à la mémoire du Che.

Pour ses campagnes, l'agence a déjà fait appel à diverses personnalités. Le code génétique d'une star doit être compatible avec celui de la marque. Pour les fromages de Hollande, par exemple, Dave, le plus Français des Hollandais, s'imposait.

Dans la salle, les idées fusent. L'une d'elles retient mon attention : proposer à Bic de faire une campagne avec le Che. Cette marque révolutionnaire a toujours su bousculer l'ordre établi.

Pour le rasoir, nous nous souvenons de l'épisode de la fuite de Guevara en Bolivie, où il a été rasé pour lui permettre de changer d'identité. L'annonce s'impose d'elle-même : une photo avant/après du Che, avec le titre : *« Bic transforme les hommes du peuple en M. Tout-le-monde. »* Pour le briquet, il suffit de truquer une photo du Che fumant un Havane en y ajoutant un briquet : *« Bic n'allume pas que des révolutions. »* Il ne reste plus qu'à mettre en scène le célèbre stylo bille. Rien n'interdit de comparer les couleurs du drapeau cubain au Bic 4 couleurs : *« Voici l'origine du stylo le plus révolutionnaire. »*

Quelles autres marques peuvent prendre ce risque ? Citroën ? On se souvient du film de lancement de l'AX sur la muraille de Chine, avec le fameux slogan : *« Révolutionnaire. »* Une suite de la campagne à Cuba, avec un sosie du Che au côté du vrai Castro au volant de l'AX, serait crédible avec un *« Vous n'imaginez pas tout ce que le Che a fait pour la révolution »*.

Cela étant, peut-on aller jusque-là ? Est-il possible de se servir de l'image d'un mythe, symbole de la lutte contre le capitalisme, au profit d'une cause capitaliste ? Toute campagne, même clin d'oeil, ne serait-elle pas ressentie comme une affreuse récupération ? Peut-être devrions nous créer, au préalable, une fondation pour soutenir l'éducation à Cuba qui serait financée par une partie des marges de la campagne.

> *« J'ai accompli ma part du devoir qui me liait à la révolution cubaine sur son territoire, et je prends congé de toi, des camarades, de ton peuple qui est désormais le mien. Je renonce formellement à mes charges dans la direction du parti, à mon poste de ministre, à mon grade de commandant, à ma condition de Cubain. Rien de légal ne me lie plus à Cuba, seuls des liens d'une autre nature, qui ne peuvent être détruits comme des papiers officiels. »*
>
> *(Extrait de la lettre d'adieu à Fidel Castro, rendue publique le 3 octobre 1965.)*

Qu'en penserait notre client ? S'il était encore vivant, Che Guevara, aurait sans aucun doute refusé de se prêter à ce jeu. D'ailleurs, une légende récupérée ne pourra jamais atteindre le degré de sincérité de la légende elle-même. Je décide de clore notre réunion, expliquant à mes créatifs que l'effet d'une telle campagne pourrait être plus négatif qu'ils ne l'imaginent.

J'ai tout de même une consolation : mon béret rouge. Et puis ce soir, c'est mon anniversaire. On va mettre le feu.

***Frank Tapiro** est directeur de création de l'agence de publicité Hémisphère droit.*

Aux Etats-Unis, la légende s'est estompée

NEW YORK
de notre correspondante

Pour les Américains, s'il est une image de la contre-culture des années 60 qui a vieilli convenablement, c'est Bob Dylan plutôt que le Che. Bob Dylan le rebelle chante aujourd'hui *Blowin' in the Wind* avec le pape, et les baby-boomers assagis communient avec cette évolution.

En dépit de sa profonde influence sur les relations des Etats-Unis avec l'Amérique latine, la légende de Che Guevara, elle, n'a guère dépassé ici le stade du poster sur le mur de la chambre d'étudiant – où il se fait d'ailleurs de plus en plus rare. Le trentième anniversaire de sa mort est, bien sûr, célébré dans les médias américains, mais avec beaucoup moins de ferveur qu'en Europe ; l'essentiel de cette couverture porte d'ailleurs sur le retentissement de la célébration à l'étranger... On trouvera la montre Swatch *Revolucion*, le cadran orné de l'effigie du Che, en photo dans les pages de *Newsweek*, exhibée comme une *curiosité exotique, mais pas au poignet* des Américains.

À LA SAUCE HOLLYWOODIENNE

Che Guevara ne sent plus le soufre, les mouvements de la gauche radicale américaine qu'il inspira dans les années 60 ne sont plus que des thèmes de débats dans les séminaires d'histoire contemporaine ou des repoussoirs pour la droite républicaine au Congrès. Imperméable à la mystique et au romantisme tressés autour du personnage, l'Amérique de l'après-guerre froide est passée à autre chose. Les milieux des exilés cubains de Miami sont encore les seuls auprès desquels l'évocation de Guevara déchaîne les passions. Au grand dam des historiens, Hollywood s'est emparé du Che, incarné par l'acteur Antonio Banderas, coqueluche des midinettes aux côtés de Madonna dans *Evita*, le faisant passer sans transition du statut de légende à celui de caricature.

Les critiques ont en revanche unanimement salué la *« monumentale biographie »* de Jon Lee Anderson, *Che Guevara : a revolutionary Life*, publiée en mars dernier aux Etats-Unis avec un tirage initial de 40 000 exemplaires, tout en soulignant qu'il avait fallu trente ans pour qu'un ouvrage sérieux parût en langue anglaise sur la question. *« Anderson a sauvé le Che comme un personnage essentiellement américain, au sens hémisphérique du terme, quelqu'un dont les victoires et les échecs, tout aussi spectaculaires, font partie de notre histoire commune »*, a écrit Philip Bennett dans le *Boston Globe*.

Les éléments les plus brillants d'une génération s'enrôlèrent dans le combat politique du Che et, partant, dans une logique de conflit avec les Etats-Unis. Mais pour eux l'heure du bilan est sévère : l'*« homme nouveau »* n'a jamais vu *le jour. Le business* règne aujourd'hui sur les relations interaméricaines, régies par de grands événements comme la signature d'accords de libre-échange. Global, l'Internet est aussi forcément panaméricain, et les centaines de sites consacrés au Che peuvent être lus du Nord au Sud – visiblement plus au Sud qu'au Nord. Dans l'un de ces sites, *The Che Guevara Page*, l'immense majorité des 285 visiteurs, un jour de la fin septembre, était européenne ou latino-américaine ; à côté de leurs commentaires enflammés, de type *« Hasta la victoria siempre »*, celui, laconique, d'un internaute du Texas, Scott Williams, résumait à lui seul tout le fossé : *« Nice site, need more info »* (« Beau site, manque d'info »).

Sylvie Kauffmann

Le converti et l'ex-croyant

IL EST volubile, chaleureux, affectionne les calembours calamiteux, aime surtout le rugby et les virées entre amis. Mais un jour il a croisé la route d'Ernesto Che Guevara ou, plutôt, celle de son souvenir. Et, depuis, tout lui est devenu signe : ses ascendances basques aux fiertés identitaires si proches de celles du Che ; son village de la vallée de la Soule, guère loin de l'endroit d'où, un jour lointain, les ancêtres Guevara auraient pris le départ pour rejoindre l'Amérique du Sud ; la partie de sa famille installée à Rosario, en Argentine, là où, précisément, le *« guérillero héroïque »* est né.

« Je suis apolitique », prend soin de préciser Jean Cormier, qui voulait être prof de gym, avant de devenir journaliste sportif au *Parisien* et l'auteur d'une biographie du Che (*Che Guevara*, Editions du Rocher, 1997). Apolitique mais guévariste quand même, tendance cœur-gros-comme-ça, subjugué par son héros sans jamais avoir été tenté d'endosser son combat politique. En 1968, alors que des milliers de manifestants défilaient en sautillant sur le nom de deux révolutionnaires emblématiques – *« Che, Che Guevara ! Ho, Ho, Ho-Chi Minh ! »* – lui regardait les événements, intéressé mais distant, sceptique devant ces lanceurs de pavés qui sont loin d'égaler les lanceurs de poids.

L'indifférence narquoise n'a guère duré. Une rencontre de hasard, dans les années 70, avec le photographe cubain Korda, de passage à Paris, quelques voyages à Cuba, où il rencontra le père du Che, qui s'y était installé, un documentaire financé par le comédien Pierre Richard, fasciné, ont décidé du reste : l'immersion totale dans l'univers du Che, l'identification au modèle et ce livre dont il eu tant de mal à accoucher.

Il n'avait alors qu'une seule hantise : maîtrisait-il les connaissances pour se lancer sur les traces d'un *« personnage aussi immense, asthmatique mal foutu mais tenace, soucieux de chaque fois se dépasser, mû par le désir d'apprendre et de tout partager, ce que l'on a comme ce que l'on sait »* ? Il s'y est mis, avec humilité, respect, obstination et naïveté, faisant traduire les livres qu'il ne connaissait pas, se faisant expliquer ceux qu'il n'avait jamais lus. *« Le Che, je l'ai maudit »*, dit encore l'auteur qui a sué sang et eau pour apprendre, comprendre, se couler si fort dans la peau de son modèle qu'il en est aujourd'hui comme possédé : *« Personne d'autre que lui ne m'aurait imposé ça. Le Che m'a fasciné, pris les tripes et la tête. »*

RÉFUGIÉ À PARIS

A l'inverse de Jean Cormier, Jorge Masetti vient, lui, du sérail. Son père, Ricardo Masetti, journaliste argentin ami de son compatriote Guevara, fut le fondateur de l'agence de presse cubaine Prensa Latina. C'était aussi un combattant révolutionnaire qui, après une mission en Algérie pour livrer des armes au FLN, rentra en Argentine pour y lancer la guérilla. L'aventure ne dura que le temps de mourir au combat, en avril 1964. Resté à Cuba, son fils Jorge avait alors neuf ans. Aujourd'hui réfugié à Paris, il est l'auteur d'un livre où, non sans amertume, il raconte son itinéraire de fils de la révolution cubaine embarqué dans les méandres de la *« politique internationaliste »* de La Havane (*La Loi des corsaires. Itinéraire d'un enfant de la révolution cubaine*, Stock, 1993).

Car le fils a voulu suivre les traces du père et l'exemple glorieux du Che. Revenu en Argentine adolescent, il y a fait ses classes en distribuant des tracts et en peignant sur les murs de Buenos Aires le sigle de l'ERP, l'organisation trotsko-guévariste qu'il avait rejointe. Quelques années plus tard, formé aux techniques *« conspiratives »*, il était au Nicaragua, aux côtés des révolutionnaires sandinistes ? qui renversaient la dictature de Somoza.

Le Nicaragua fut le dernier combat d'une *génération vaincue*, une dernière respiration avant que la guérilla et ses bouffées romantiques ne laissent la place aux comportements « réalistes ». Etait venu le temps des tortueuses combines au service des intérêts de l'Etat cubain, dont Jorge Masetti devint un agent actif. Pour aider les mouvements révolutionnaires amis, mais aussi pour renflouer les caisses étriquées de services toujours en manque de moyens, Masetti, en Amérique latine et en Afrique, organisa attaques de banques, enlèvements et extorsions de rançons, achats d'armes, trafics d'or et d'ivoire et de devises ; il protégea aussi, sur ordres supérieurs, des individus plus ou moins liés à la drogue.

« UN FOU FASCINÉ PAR LA MORT »

Puis, en 1989, vint la catastrophe : son beau-père, le colonel cubain *Antonio de la Guardia, chef discret* du département des monnaies convertibles, chargé de récupérer par tous les moyens des devises pour son pays étranglé, fut accusé de trafic de drogue et exécuté avec trois autres officiers, dont le général Ochoa, ancien commandant en chef des forces cubaines en Angola. Pour que les Etats-Unis, qui étaient sur le point de rendre publics les douteux trafics auxquels se livrait Cuba, ne puissent pas se servir de leurs découvertes contre le régime, Castro avait fait exécuter ceux par qui le scandale était arrivé.

Aujourd'hui, avec sa compagne, fille du supplicié, Jorge Masetti ne rêve plus du Che. *« C'était un fou fasciné par la mort et le pouvoir »*, affirme-t-il.

Georges Marion

هكذا من الأصل



Bibliographie

● **La Vida en rojo, un biografia del Che Guevara**
de Jorge G. Castañeda, Buenos Aires, Espasa (à paraître aux éditions Grasset).
● **Che Guevara, a Revolutionary Life**
de John Lee Anderson, Bantam Press (G.-B.), Grove Press (Etats-Unis)
● **Che : Ernesto Guevara, une légende du siècle**
de Pierre Kalfon, Seuil, 624 p., 148 F
● **Ernesto Guevara, connu aussi comme le Che**
de Paco Ignacio Taibo II, Métailié/Payot, 796 p., 195 F
● **Che Guevara, Voyage à motocyclette**
Mille et Une nuits, 224 p., 20 F
● **Le Che en Bolivie**
de Daniel Alarcón Ramirez, dit Benigno, Ed. du Rocher, 372 p., 148 F
● **Che Guevara**
de Jean Cormier, avec la collaboration de Hilda Guevara et Alberto Granado, Editions du Rocher, 452 p., 139 F
● **Chroniques de l'histoire Che Guevara**
sous la direction de Catherine et *Jacques Legrand*, Editions Chronique, 332 photos et cartes, 128 p., 99 F
● **L'étoile de Che Guevara**
de Philippe Videlier, Ed. Paroles d'Aube, 163 p., 95 F
● **Che, la Photobiographie**
Christophe Loviny
Calmann-Lévy/Jazz, 200 photos, 130 p, 120 F.
● **Che Guevara**
photos de René Burri
préface de François Maspero
Nathan, coll. « Photo Poche Histoire », 90 photos, 144 p, 54 F (en librairie, le 21 octobre).

Trois portraits, trois icônes pour une épopée

LA vie du Che en trois photographies. Trois portraits, trois périodes, pour résumer une épopée. Le choix est douloureux tant les images fortes ont accompagné sa vie et façonné le mythe. Le Che au combat, en treillis, à cheval, à l'usine, en ministre, soulevant des sacs de sucre, éclatant de rire, entouré de femmes, jouant au golf, en bête traquée. Le Che avec son béret noir étoilé et fumant le cigare. Le Che photogénique en diable, le cheveu court ou long, le visage aiguisé puis empâté, transformé en vieillard anonyme pour rejoindre clandestinement la Bolivie. Le Che mort, yeux fixant l'objectif, comme s'il voulait, une dernière fois, rappeler qu'il maîtrisait la technique photographique, ayant même « couvert », en 1955, les Jeux panaméricains de Mexico pour l'agence de presse Latina.

Ces trois portraits en noir et blanc ont pour point commun d'avoir complètement échappé à leur auteur. Ils ont été détournés, recadrés, coloriés, peints, associés à des slogans et sont devenus – entre propagande, commerce et pièces à conviction – autre chose que des objets d'information ou de contemplation.

La première photographie, de loin la plus célèbre, représente un ange révolutionnaire. Elle a été prise par Alberto Diaz Guttierrez, dit Korda. Cet ami de Fidel Castro était l'*invité de marque* de la première édition, en 1989, de Visa pour l'image, le festival de photojournalisme de Perpignan. On a pu y voir la *photo originelle, rectangulaire* : sur la droite, des feuilles d'une plante verte. Sur la gauche, un profil anonyme. Le Che porte un blouson gris, *la fermeture Eclair tirée, et se* dessine sur un fond blanc. Ces détails ont été gommés pour créer un poster vertical et décontextualisé, *nappé dans le rouge sang. Korda a* souvent raconté les circonstances de la prise de vue, repris par Christophe Loviny dans un petit livre, intitulé *Che, la photobiographie* : *« Le 4 mars 1960, la première cargaison d'armes (belges) que les Cubains ont réussi à acheter malgré les pressions américaines arrive dans le port de La Havane à bord d'un cargo français,* La Coubre. *Mais une énorme explosion secoue la ville. Attribué par les révolutionnaires à la CIA, l'attentat fait 75 morts parmi les ouvriers du port* (...). *Le lendemain, lors d'un rassemblement de protestation, Fidel lance le mot d'ordre qui va devenir la devise du nouveau Cuba :* « La patrie ou la mort ». *Au même moment, le photographe du journal* Revolucion, *Alberto Korda, prend deux photos du Che à la tribune ».*

EN TÉMOIN DE LA RÉVOLUTION

Avant la révolution de 1959, Korda était un « photographe bourgeois » qui se consacrait à la mode et la publicité. Il deviendra non pas *« un photographe officiel »* – il déteste l'expression – mais un témoin de la Révolution. Lors du discours, Korda se trouvait dans la foule, quand il a vu apparaître le Che et l'a pris au téléobjectif. Le cliché deviendra célèbre huit ans plus tard. En 1967, un éditeur italien, Giangiacomo Feltrinelli, débarque à La Havane chez Korda, qui lui donne deux exemplaires du portrait. *« C'est cadeau »*, lui dit-il. Une fortune lui passe sous le nez. Des millions d'exemplaires du poster se sont vendus mais ce révolutionnaire convaincu n'en tient aucune amertune, satisfait de savoir que nombre d'étudiants à travers le monde ont « *punaisé* » l'affiche dans leur chambre, fascinés par ce visage christique.

Le portrait de Guevara est aujourd'hui partout dans La Havane, notamment place de la Révolution, retravaillé sur du métal, sur plusieurs mètres de haut. Mais aussi *affiché sur les murs, dans les maisons*, écoles, magasins, usines, bureaux politiques. Dans les boutiques de souvenirs – tee-shirts, posters, pins, *cartes postales – ou sur le billet et la* pièce de trois pesos, que les touristes achètent – en dollars – pour conserver un souvenir. *« Le Che est de loin le révolutionnaire le plus présent sur les murs de La Havane »*, affirme le photographe Jean-Pierre Favreau, qui travaille actuellement sur la capitale cubaine. La deuxième photographie représente le ministre flamboyant de l'industrie et président de la Banque nationale, cohiba en avant, regard de défi, tignasse raccourcie, portant une chemise sombre, ouverte. Il a été pris par le photographe suisse René Burri (agence Magnum) autour du 20 janvier 1963. *« Ta photo est la meilleure »*, a dit Korda à Burri. Réponse : *« La tienne est la plus célèbre. »* En 1963, Burri a été envoyé à La Havane par le magazine américain *Look* – 7,3 millions d'exemplaires. Il était accompagné d'une journaliste venue interviewer le Che. Burri raconte : *« La journaliste était agressive, elle représentait l'Amérique, l'ennemi viscéral. Le Che avait trente-cinq ans et voulait la convaincre. C'était un coq de combat, un tigre en cage, dans un bureau aux volets fermés. Pas une seule fois en deux heures il ne m'a regardé. »*

UNE IMAGE DEVENUE EMBLÈME

Burri a pu prendre huit pellicules comme s'il n'existait pas. Il publie aujourd'hui *Che Guevara* avec, en couverture, son fameux portrait, serré sur le visage. Outre les portraits, on y découvre ses reportages à Cuba et celui qu'il a effectué, cet été, sur les traces du guérillero en Bolivie. Là encore, cet emblème a été récupéré par les autorités cubaines comme affiche de propagande, publié en cartes postales, sérigraphié sur des tee-shirts (*« J'en ai acheté un 8 dollars à La Havane pour mes enfants »*). Burri a même retrouvé son image *« imprimée sur des coussins dans des boutiques des Champs-Elysées »*. Là encore, le contexte – la chemise, le bureau gris aux stores baissés – a été supprimé pour ne conserver qu'un visage conquérant. Et Burri de montrer, à son poignet, une montre Swatch avec son portrait du Che imprimé sur le cadran, à deux nuances près : un béret en plus, le cigare en moins. *« Ils ont fait cette montre baptisée Revolucion sans me prévenir ; Cuba en a acheté des milliers d'exemplaires. »* Vingt ans après la prise de vue, Burri était tombé, à Zurich, sur une affiche délabrée représentant sa photo. Comme pour exorciser une histoire qui lui échappe, il a photographié l'affiche, prenant ainsi un deuxième portrait du Che, celui-là bien à lui.

RENÉ BURRI/MAGNUM

La troisième photo représente le Che mort, les yeux ouverts, torse nu, allongé sur une civière posée sur une auge de ciment, entouré par des officiers boliviens, des soldats, un agent des services de renseignement américains et des journalistes. La dépouille du Che a été rapatriée en hélicoptère dans la ville de Vallegrande où le reporter indépendant bolivien Freddy Alborta a pris ce cliché. Ce n'est plus une photo mais une pièce à conviction, la preuve de la mort. Ce n'est plus une photo d'Alborta mais une *Cène* d'un autre genre, une image intemporelle aux multiples interprétations, qui a suscité une littérature abondante, comparée par Susan Sontag, dans *Sur la photographie*, au *Christ mort* de Mantegna et à *La Leçon d'anatomie* de Rembrandt.

Michel Guerrin



FREDDY ALBORTA/CONTACT PRESS IMAGES

Ballade sur le Net

SUR le Web, Ernesto Che Guevara fait un score moyen. Loin derrière Marilyn Monroe ou Elvis Presley, dont les sites sont bien plus visités. *Pas de sites exceptionnels ni* d'images tournantes en trois dimensions du guérillero le plus célèbre du siècle. Mais à bien chercher *du côté de Cuba* et des *Webs* réalisés par de simples guevarophiles, on trouve quelques sites dignes d'intérêt. Et une ou deux perles.

Sur l'Internet, Guevara est avant tout une impressionnante collection de clichés photographiques. Le *site amateur d'un jeune Espagnol* propose ainsi des images du Che sur son âne dans la Sierra Maestra, du Che guérillero au repos – rare –, *du Che tirant sur son havane ou* encore du Che « crucifié », l'œil vide, sur son lit de mort.

De nombreux sites s'amusent à *coloriser ces images, ajoutant une* auréole au-dessus de sa tête, un clignotant sur l'étoile de son béret, autant de petites retouches qui servent également à agrémenter les fonds d'écran. La mémoire du Che est souvent honorée sur le Web à coups d'articles hagiographiques, d'évocations un peu béates de sa personnalité et de sa vie.

Très riche, habillé du rouge et du noir de la subversion, le « Che Links » propose de très nombreux documents, mêlant des contributions d'internautes du monde entier avec des extraits d'écrits du « Comandante » et des archives, invitant par la même occasion les visiteurs à soumettre leurs textes. Base de données, ce site américain offre également un espace de dialogue *en direct*, la « Che Chat », *où* les connectés peuvent se retrouver pour discuter ensemble de leur idole.

Plus ou moins orthodoxes, les auteurs mixent allègrement rock et révolution, n'hésitant pas à associer le révolutionnaire martyr à d'autres *révoltés plus contemporains* comme les groupes Rage Against The Machine ou Nirvana. D'une facture plus classique, le site hispanophone « Che » *a mis en ligne* quelques-uns de ses textes marquants, comme sa lettre de démission envoyée à Castro en 1965 et un entretien *qui présente* sa doctrine personnelle de l'action.

EXTRAITS SONORES

En zappant dans cette multitude d'hommages électroniques, on tombera encore sur un poème écrit à l'attention de Fidel Castro, des monceaux de biographies et même deux extraits sonores de ses discours prononcés place de la Révolution à La Havane.

A mille lieues des récupérations commémoratives, le site « Vallegrande » est un modèle de ce que le Web peut offrir *en matière de* suivi d'un événement. Monté par une équipe mixte argentino-cubaine, il a relaté au jour le jour l'avancée des recherches des anthropologues dans leurs travaux de localisation des restes du Che. Du 4 avril au 3 juillet 1997, jour de la découverte des ossements, ces journalistes en ligne ont accumulé textes, photos, *interviews audio et vidéo qui* constituent des documents inestimables sur le Che. Loin de se limiter aux aspects scientifiques du projet, *ils ont interrogé tous ceux qui,* de loin ou de près, avaient côtoyé le personnage ou sa légende : les anciens des villages de la cordillère et *les journalistes fraîchement accourus* sur les lieux, les élus locaux et les responsables des fouilles.

Récemment créé, le site français « Che *Guevara* » évoque successivement l'homme, le socialiste et le mythe. Parmi les autres sites francophones, on peut citer le *Guide du routard*, très en phase avec le côté « sur la route » du personnage et, plus inattendu, le conseil général des Bouches-du-Rhône, qui a honoré sa mémoire d'une exposition photos et d'un colloque. Lucien Weygand, le président – socialiste – du département, s'essaie à l'éloge sur la page d'accueil.

Et Cuba ? Assez présent sur l'Internet à travers le très officiel Cubaweb, la patrie d'adoption du Che célèbre sans grande pompe virtuelle les trente ans de la mort de son barbudo. L'événement côtoie une page *promotionnelle pour* la compagnie costaricaine Lacsa, qui propose un concours avec des billets d'avion gratuits à gagner pour La Havane.

L'édition électronique de *Granma*, l'organe officiel du Parti communiste cubain – normalement remise à jour toutes les semaines et traduite en français – propose, dans *le plus pur style du jargon socialiste* cubain, deux articles sur *« l'internationalisme »* et *« les facettes du Che »* ainsi qu'un récit de sa carrière gouvernementale, intitulé « La présence du ministre des industries ». L'agence de presse officielle du régime, Prensa Latina, se *contente d'une page noire – de* deuil ? – signalant le trentième anniversaire de la « chute » du Che et affiche en ligne un portrait tout en illuminations du « Che radiant », œuvre réalisée en 1982 par un certain Alfredo Rostgaard.

Christophe Alix

En français :
http ://www.guevara-fr.com/
http ://www.club-internet.fr/routard/
http ://www.lamtar.com/che/evenemen.htm
En anglais :
http ://www.geocities.com/CapitolHill/9087/am
http ://www.vallègrande.com/
http ://artemis.centrum.is/~baro/krissi/rage/rage2.htm
http ://www.cubaweb. cu/
En espagnol :
http ://www.redestb.es/personal/kerosene/
http ://www.cgt.es/~cacho/che1.html
http ://www.cheguevara. org/
Sur la photo de Korda :
http ://www2.dk-online.dk/users/harder/korda2.htm



